

Jocelyn Côté

---

histoire de

---

**SAINT-BRUNO**

---

lac-saint-jean

---

---

**des origines à nos jours**

---

*Paul-Émile J. J. J.*

## ERRATUM

- P. 43** —... Né à Saint-Alphonse de Bagotville en 1854, il épouse Françoise Tremblay en 1877...
- P. 87** —De plus, le vendeur, Tremblay et Vézina, promet et s'engage à ne point bâtir une autre fromagerie dans la dite paroisse de Saint-Bruno, tant que les dits acquéreurs ou l'un d'eux seront propriétaires de l'emplacement ou de la fromagerie<sup>(6)</sup>.»
- P. 115** —... Les habitants de Saint-Bruno s'opposent à une construction en pierre et font signer une requête demandant :
- P. 172** —... Mon oncle Elzéar les a pris. Jeanne et Paul-Émile...
- P. 222** —... L'Église enseigne une doctrine économique-sociale, doctrine de salut pour les classes populaires...

\* \* \*

## AVERTISSEMENT

Tous les documents et toutes les citations de ce livre puisés dans diverses archives n'ont pas été retouchés, afin de permettre au lecteur de constater par lui-même la valeur de ces papiers, témoins de notre passé collectif.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont gracieusement fourni des photographies, et nous nous excusons de n'avoir pu les reproduire toutes. On comprendra qu'il nous fallait faire un choix.

## AVANT-PROPOS

L'objectif principal de cet ouvrage consiste à donner au lecteur une vue d'ensemble sur l'évolution de la municipalité centenaire de Saint-Bruno. Pour conduire à bon port une telle entreprise, il m'a fallu, bien sûr, faire appel à la précieuse collaboration de plusieurs personnes.

Je désire tout d'abord exprimer ma gratitude envers les membres du Comité d'histoire. Il s'agit de M<sup>mes</sup> Cécile Boily et Fleurette Tremblay ainsi que de MM. Jacques Demers, Vital Girard et Jean-Joseph Savard, qui ont supervisé une bonne partie de la recherche à la base de cette publication.

J'adresse aussi des remerciements empressés à M<sup>mes</sup> Marie-Josée Drolet et Andrée Doré pour leurs remarques constructives lors de la lecture du manuscrit, de même qu'à tout le personnel de l'Imprimerie Le Lac-St-Jean pour l'excellent travail d'édition.

Je dois également souligner l'entière collaboration des autorités religieuses et civiles d'Hébertville et de Saint-Bruno, ainsi que celle des responsables des divers dépôts d'archives consultés.

Enfin, c'est à l'ensemble des citoyens de Saint-Bruno que je rends ma plus profonde reconnaissance pour leur appui, leur participation et leurs encouragements soutenus tout au long de ce travail.

Jocelyn Côté

# TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT .....	VII
AVANT-PROPOS .....	IX
TABLE DES ILLUSTRATIONS .....	XII
LISTE DES TABLEAUX .....	XIV
LISTE DES DOCUMENTS .....	XV
LISTE DES ANNEXES .....	XVI
<b>PREMIÈRE PARTIE</b>	
CHAPITRE PREMIER : Espace régional et peuplement .....	1
CHAPITRE DEUX : Le grand feu et la colonisation dans la grande plaine d'Hébertville .....	17
CHAPITRE TROIS : La municipalité de paroisse et ses premières préoccupations .....	41
CHAPITRE QUATRE : Le monde scolaire et ses faibles ressources .....	59
<b>DEUXIÈME PARTIE</b>	
CHAPITRE CINQ : La vie quotidienne à Saint-Bruno .....	77
CHAPITRE SIX : L'institution paroissiale et son curé .....	101
CHAPITRE SEPT : Le conseil de village et les services municipaux .....	135
<b>TROISIÈME PARTIE</b>	
CHAPITRE HUIT : La restructuration scolaire .....	161
CHAPITRE NEUF : Les mouvements d'action sociale .....	179
CHAPITRE DIX : La vie économique à Saint-Bruno .....	215
ANNEXES .....	245
BIBLIOGRAPHIE .....	269

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Bagotville .....	5
Curé Hébert .....	9
La glissoire d'Alma .....	12
Poste de la rivière Métabetchouan .....	14
Verrière de l'église de Sainte-Anne de Chicoutimi .....	21
M. et Mme Théophile Tremblay .....	26
M. et Mme Joseph Simard — Claudia Desbiens .....	28
Philias Bouchard — Eugène Michaud .....	30
Quatre générations de Côté — La saison des labours .....	33
Hébertville — Une ancienne maison d'Hébertville .....	37
Famille Tremblay du « Petit Quatre » Labarre .....	39
M. et Mme Alex Bouchard .....	40
Anicet Tremblay .....	43
Françoise Tremblay .....	44
Mathilde Gauvin .....	46
La rue Saint-Alphonse — La scierie des Lachance .....	49
Famille Albert Tremblay — Maison d'Edmour Côté .....	51
Famille Xavier Bouchard .....	53
Le central téléphonique — M. et Mme Thomas Pearson .....	55
Didier Harvey .....	57
Marie-Louise Déry .....	60
Saint-Bruno en 1903 .....	63
Maison de Charles Plamondon .....	67
Annie McKenzie .....	69
L'école du village — Centre paroissial .....	71
Les enfants de l'école du village .....	73
Famille Joseph Côté .....	78
Une partie du rang 8 Labarre — Raouf Côté .....	80
Thomas-Louis Boudreault — La réception du lait à la fromagerie .....	83
Fromagerie d'Auguste Saint-Laurent — Fromagerie de Jos Girard .....	85
Emma Bouchard-Lavoie .....	86
Fromagerie de Diomède Lapointe .....	88
Mme Éva Thivierge — La corvée de fabrication du savon .....	90
Léonidas Munger .....	92
Saint-Bruno en 1935 .....	98
Curé Laclerc .....	102
Arsène Jauvin — Ernest Michaud et Henri Tremblay .....	108
Curé Larouche .....	110
M. et Mme Alfred Munger .....	113
Extérieur et intérieur de l'église de 1900 .....	117
Famille Achille Tremblay .....	119
L'église en flammes .....	122
Les ruines de l'église .....	123
La garde paroissiale .....	124

La chorale des Enfants de Marie	131
Noces d'or de M. et Mme Alex Tremblay	134
David Côté	137
D <sup>r</sup> Gaston Noël — Le centre de médecine familiale	143
Saint-Bruno au début des années 1950	147
L'ouverture d'un chemin au printemps	151
M. Émile Pearson	157
Le couvent — Centre des loisirs et arène	163
Élèves du couvent	165
Creusage d'un puits artésien	170
L'école du rang 8 Labarre	174
Antonia Gagnon-Bouchard	176
Les fermières	183
Mme Adolphe Claveau	185
Mme Ferdinand Gagné	187
Les patineurs	190
Maurice Côté	192
Chorale Sainte-Jeanne-d'Arc	195
Représentation d'une pièce de théâtre	197
Soldats de la guerre 1914-1918	199
Famille Joseph Lachance	205
Familles Bouchard — Maison et bâtiments d'une ferme à Corey, Alberta	207
Les travailleurs du syndicat coopératif	217
Visite du Premier ministre à la C.C.S. — La Chaîne coopérative du Saguenay	226
Saint-Bruno	230
Magasin-général des Pearson	233
Magasin-général des Bouchard — Gérard-Alfred Bouchard	235
Saint-Bruno en 1932 — Restaurant Marchand	237
Le « Rêve Québécois »	240
Armand Tremblay	246
Eugène Tremblay	248
Romuald Bouchard et Antonio Bouchard	256
Les membres de la Corporation municipale	260
Les membres du conseil d'administration de la Corporation du centenaire	274
Les membres du comité d'histoire	275

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU I : Organisation des paroisses, 1842-1871 Région du Saguenay .....	7
TABLEAU II : Organisation des paroisses, 1857-1872 Région du Lac-Saint-Jean .....	13
TABLEAU III : Rapport financier de la municipalité de paroisse de Saint-Bruno pour l'année 1891 .....	50
TABLEAU IV : Ouverture des chemins .....	56
TABLEAU V : Division du temps dans une école élémentaire .....	65
TABLEAU VI : Les écoles de Saint-Bruno en 1907 .....	74

## LISTE DES DOCUMENTS

I	Souvenirs d'un vieillard sur le feu de 1870	18
II	Témoignage de Roméo Tremblay, cultivateur de Saint-Bruno	99
III	Le feu de l'église	121
IV	Témoignage de Albertine Larouche-Simard, institutrice de Saint-Bruno	167
V	Témoignage de Berthe Bouchard, institutrice de Saint-Bruno	171
VI	Pourquoi pas ailleurs?	180
VII	Les jeunes Laurentiens et les loisirs	193
VIII	Prière des jeunes Laurentiens	194
IX	Rivière-la-Paix, Alberta, pays agricole, terre d'avenir	209
X	Lettre de Raoul Tremblay, vice-président de la Coopérative d'électricité du Lac-Saint-Jean	212
XI	Témoignage de Joseph Bouchard, premier président de la Chaîne coopérative du Saguenay	218
XII	Premiers abattages aux abattoirs de la Chaîne coopérative du Saguenay	224

## LISTE DES ANNEXES

I	Les desservants et les curés de Saint-Bruno	245
II	Les vocations religieuses à Saint-Bruno	247
III	La communauté chrétienne 1985	252
IV	Les responsables des associations et des mouvements 1985	253
V	Les maires de la municipalité de paroisse	254
VI	Les maires de la municipalité de village	255
VII	Les maires de la municipalité	257
VIII	Les présidents de la commission scolaire	258
IX	Population	259
X	Corporation municipale 1985	261
XI	Services utilitaires 1985	262
XII	Industries et commerces 1985	264

## PREMIÈRE PARTIE

### SALUT GRANDS-PÈRES,

*... qui avez su tracer de vos bras robustes sur la terre de chez nous, un large sillon qui se perd à l'horizon pour revenir avec la génération présente plus ancrée que jamais dans le sol québécois.*

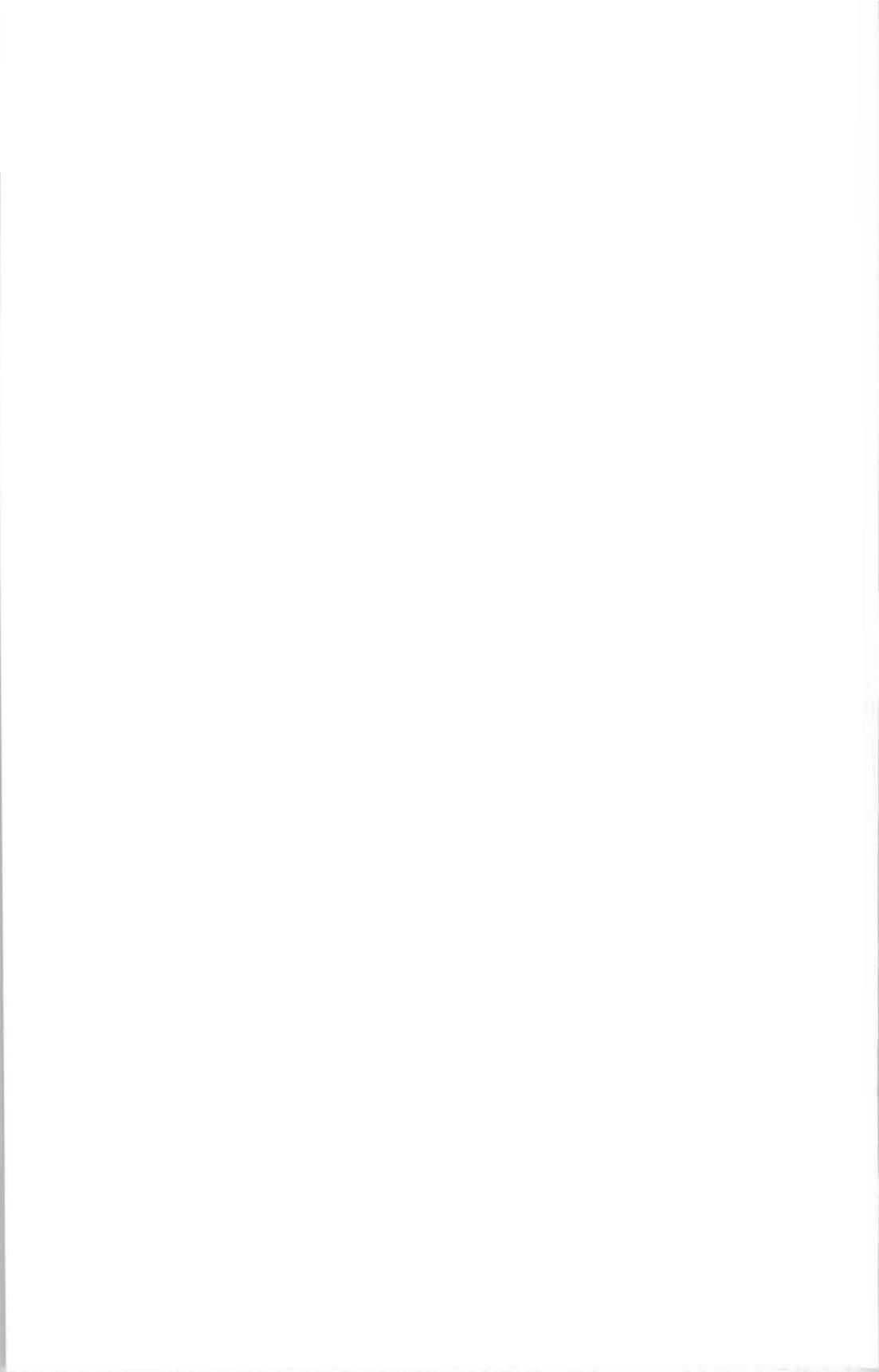
### SALUT GRANDS-MÈRES,

*... qui avez jamais oublié vos responsabilités familiales, respectant nos traditions. Sachant quand même vous tenir debout devant le four de terre battue, entretenant de vos bras infatigables, un foyer bien nourri de bois de souches, et de racines, afin de mieux cuire votre pain jaune-doré.*

### SALUT JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,

*... qui avez religieusement suivi les traces de vos parents et qui, avec courage, vous avez toujours chargé dans la charette primitive, le foin pour la grange, sans oublier l'eau transportée au joug du puits à la maison.*

*Paul De Claver*



## Chapitre premier

# ESPACE RÉGIONAL ET PEUPLEMENT

Depuis l'arrivée des Blancs sur le continent nord-américain, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est convoitée pour la richesse de ses forêts, de ses lacs et de ses rivières. Son territoire d'alors s'étend de la rivière Moisie sur la Côte-Nord jusqu'à la baie de James, en embrassant tout le réseau hydrographique du lac Saint-Jean.

Ce pays qu'on se plaît à appeler le «Royaume du Saguenay» est l'habitat naturel de nombreux animaux à fourrure. Des tribus nomades et dispersées y habitent depuis 6000 à 7000 ans<sup>(1)</sup>, vivant essentiellement de chasse et de pêche. Cette occupation les oblige à se disperser par familles et à se partager les territoires entre elles, selon le mouvement migratoire des animaux sauvages. Ces peuples appartiennent à la famille algonkienne<sup>(2)</sup> et sont souvent désignés sous le nom de «Montagnais», en raison du relief montagneux de leurs terrains de chasse. Peu nombreux, ils totalisent environ 5000 individus.

C'est l'explorateur français Jacques Cartier qui entend parler pour la première fois d'un «Royaume du Sagué». Lors de son deuxième voyage en 1535, il s'arrête à l'entrée du fjord de la rivière Saguenay et en donne cette description :

- 
- (1) Les plus vieux vestiges de l'occupation humaine au Saguenay-Lac-Saint-Jean ont été retrouvés principalement dans la région de Tadoussac.
- (2) Le mot «Algonkien» désigne une famille linguistique composée de plusieurs nations nomades. Les Algonquins, qui étaient une nation vivant le long de l'Outaouais, appartenaient à la famille algonkienne.

« Nous appareillâmes dudit havre le premier jour de septembre pour aller vers le Canada. Et à environ quinze lieues dudit havre, à l'ouest sud-ouest, il y a trois îles (Ile au Basque, Ile Verte et Ile aux Pommes), au centre dudit fleuve, au milieu desquelles il y a une rivière fort profonde et courante, qui est la rivière et chemin des royaume et terres du Saguenay, ainsi qu'il nous a été dit par nos deux hommes du pays du Canada. Et cette rivière est entre de hautes montagnes de pierre nue, où il y a peu de terre, et nonobstant il y croît une grande quantité d'arbres, et de plusieurs sortes, qui croissent sur ladite pierre nue comme sur une bonne terre<sup>(3)</sup>. »

Signalons que le territoire régional est alors un «pays fermé» : isolé par les majestueuses montagnes des Laurentides, avec comme seule entrée naturelle le fjord, il est facile pour les Amérindiens d'en contrôler l'accès. D'ailleurs, on exagère les dangers de la navigation sur le Saguenay pour dissuader les Blancs de s'y rendre.

C'est ainsi qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, les Kakouchak — nation des Porcs-Épics<sup>(4)</sup> — ou Montagnais échangent déjà leurs fourrures contre les ustensiles, les armes et les couvertures de laine des Français. L'activité commerciale est possible à la condition que les Amérindiens seuls aient le privilège de traiter directement avec les autres nations de l'intérieur. Aussi, la région saguenéenne demeure une chasse gardée montagnaise et l'entrée en est formellement interdite aux Blancs. Les autochtones consentent toutefois à rencontrer à chaque été, du milieu de juin au milieu d'août, les trafiquants européens pendant les foires annuelles de Tadoussac.

---

(3) Jacques CARTIER. «Voyages en Nouvelle-France», texte remis en français moderne par Robert LAHAISE et Marie COUTURIER, collection Documents d'histoire, Cahiers du Québec, Hurtubise H.M.H., 1977, p. 86.

(4) Les habitants du Saguenay se désignent sous l'appellation de Kakouchak ou Porcs-Épics, du nom de leur animal emblématique.

À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, les Anglais installés à la baie d'Hudson portent une concurrence effrénée au marché des fourrures de la colonie. Pour contrer le problème, les autorités de la Nouvelle-France instaurent un monopole de la Couronne sur tout le commerce des pelleteries. C'est ainsi que s'ouvrent des comptoirs de traite sur le parcours qu'empruntent les chasseurs montagnais : Chicoutimi en 1671, Métabetchouan en 1676, lac Mistassini en 1679 et Ashuapmushuan en 1683<sup>(5)</sup>. En 1647, un premier Blanc s'aventure près du lac Saint-Jean (jusqu'alors désigné sous l'appellation de Piékouagami) ; il s'agit du jésuite Jean de Quen. À partir de cet événement, les missionnaires et les coureurs de bois pénètrent de plus en plus vers l'intérieur du «Royaume du Saguenay». Après la conquête britannique de 1760, l'Administration coloniale continue à louer les postes de traite aux compagnies intéressées par le commerce des fourrures. C'est ainsi que la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la baie d'Hudson occuperont ce champ important de l'activité commerciale au XIX<sup>e</sup> siècle, en vertu des baux qui leur seront concédés par le gouvernement.

Cependant, les graves problèmes socio-économiques du Bas-Canada viendront perturber grandement la rentabilité habituelle du commerce des fourrures.

Depuis le régime français, une quelconque stabilité caractérise l'économie de la vallée du Saint-Laurent, mais dès les débuts du XIX<sup>e</sup> siècle, des transformations évidentes sont en cause. Alors que le commerce des fourrures et l'agriculture se désagrègent, l'industrie forestière prend son essor. À partir de 1800, le commerce du bois connaît une allure grandissante au Bas-Canada. En raison des guerres napoléoniennes, la Grande-Bretagne doit s'approvisionner

---

(5) Ainsi, la route des fourrures traverse tout le territoire de la plaine d'Hébertville, empruntant la rivière des Aulnaies et la Belle Rivière pour aboutir au lac Saint-Jean.

en bois à l'extérieur de l'Europe et fait appel à ses colonies. Ainsi, l'économie régionale s'oriente définitivement vers l'exploitation forestière. Toutefois, au même moment, le terroir québécois entre dans une crise structurale. En effet, depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, le système seigneurial ne suffit plus à faire vivre ses habitants décemment. Les terres sont surpeuplées, les sols sont appauvris et le revenu des censitaires<sup>(6)</sup> est à son plus bas. Tous ces problèmes déclenchent la Rébellion des Patriotes en 1837-1838. Bien que ces affrontements aient lieu dans la région de Montréal, les maux ressentis sont les mêmes partout au Québec. Dans Charlevoix, un groupe d'habitants de la Malbaie et de la Baie-Saint-Paul demande au gouvernement d'ouvrir le Saguenay-Lac-Saint-Jean à la colonisation.

Dès 1828, la Chambre des députés dépose le «Rapport des Commissaires nommés pour explorer le Saguenay». Dans l'étude de 200 pages, on conclut « qu'il y a un (...) vaste territoire où il est à souhaiter qu'on fasse des établissements »<sup>(7)</sup>. Mais le véritable départ de la colonisation saguenéenne n'aura lieu que dix ans plus tard, et sous le prétexte de l'industrie forestière. Mentionnons que la Compagnie de la baie d'Hudson qui contrôle l'exploitation du territoire n'est pas très enchantée par l'éventualité de la colonisation, car elle perdrait ainsi son monopole.

Pourtant, en 1837, vingt et un citoyens de la Malbaie créent une société pour pratiquer « la coupe du bois sur le Domaine du Roi ». On obtient une licence de coupe de la Compagnie de la baie d'Hudson qui permet de faire 60 000

---

(6) Censitaire : Habitant non propriétaire de ses concessions et devant payer des redevances (cens) à un seigneur.

(7) «Rapport des Commissaires nommés pour explorer le Saguenay», Québec, Neilson, 1829. Les documents relatifs à cette expédition, de même que le rapport, sont reproduits dans *Exploration du Saguenay, 1828*, Chicoutimi, Centre d'études et de recherches historiques sur le Saguenay, 1968, 461 p.



Photo : Archives nationales du Québec à Chicoutimi.  
Fonds de la Société historique du Saguenay.

Une partie du village de Saint-Alphonse de Bagotville au début du siècle.  
En arrière-plan, une vue de la baie des Ha! Ha!

billots dans les pinières du Saguenay. La jeune société s'unit avec William Price, marchand londonien établi au Canada depuis 1810, « pour la vente du bois scié et l'achat du matériel des chantiers ». En 1835, Price possède des moulins de sciage sur la Côte-Nord et dans le Bas-Saint-Laurent. Thomas Simard, un des vingt et un associés, part vers le Haut-Saguenay avec un groupe d'hommes au printemps de 1838. En octobre de la même année, l'arrivée de 48 hommes, femmes et enfants à la Grande-Baie marque officiellement le début du peuplement permanent. Déjà en 1843, on compte un millier d'habitants installés sur les bords de la baie et aux alentours. Malheureusement, l'Association connaît de très graves difficultés financières et doit vendre à William Price le moulin de la rivière à Mars. Il devient, par le fait même, le grand exploitant forestier du Saguenay et contrôlera de main de maître son monopole. Entre-temps, le gouvernement de l'Union permet de faire de l'agriculture au Saguenay. Dorénavant, la Compagnie de la baie d'Hudson ne se mêlera plus de cette question.

Au départ, la population se concentre à Saint-Alexis (Grande-Baie) et à Saint-Alphonse (Bagotville) sur la baie des Ha! Ha!, ensuite vers Chicoutimi, Sainte-Anne et Jonquière. La pénurie de bois de pin amène le déclin des moulins de la baie des Ha! Ha! En 1842, Peter McLeod fait bâtir une scierie sur la rivière du Moulin et une autre, un peu plus tard, sur la rivière Chicoutimi. Peu de temps après, Price s'associe à McLeod et lui fournit des capitaux. Dans les années 1850, les affaires sont prospères et une vingtaine de navires partent chaque année pour l'Europe chargés de mardriers. Malheureusement, plusieurs incendies dévastateurs viennent ravager la région. En 1846, par exemple, un feu violent fait rage aux cantons Bagot et Laterrière. Le père Jean-Baptiste Honorat, initiateur de l'occupation humaine au Grand-Brûlé (Laterrière), parle des problèmes qu'occasionne ce sinistre pour la jeune communauté :

« Nous sortons du feu qui a consumé hier en deux ou trois heures nos deux grands villages de la Grande-Baie. Nos habitants n'ont plus rien, pas même le moyen de gagner leur vie ici par le travail ni d'ensemencer leurs terres. Nous allons conseiller à tous ceux qui croient avoir le moyen de gagner leur vie ailleurs de retourner dans leur ancienne paroisse : mais combien peu seront rassurés par ces moyens, ayant presque tous quitté leurs possessions primitives parce qu'ils n'avaient pas le moyen d'y vivre<sup>(8)</sup>. »

Au cours de l'automne suivant, les récoltes sont réussies à cause, principalement, de l'aide apportée par les habitants de la ville de Québec.

**TABLEAU I : Organisation des paroisses, 1842-1871  
Région du Saguenay**

	Ouverture des registres	Érection civile	Population	
			1861	1871
Saint-Alexis-de-Grande-Baie	1842	1861	1 315	1 304
Saint-François-Xavier (Chicoutimi)	1845	1859	3 177*	4 100
Notre-Dame-de-Laternière	1855	1859	816	1 319
Saint-Alphonse (Bagotville)	1857	1858	1 750	1 598
Sainte-Anne-du-Saguenay	1860	1870	590	1 589
L'Anse-Saint-Jean	1861	1859	—	612
Saint-Dominique (Jonquière)	1866	1870	401	1 290
Saint-Fulgence	1871	1870	207	—
		Totaux :	8 256	11 812

\* Paroisse et village.

SOURCES : — Victor TREMBLAY. *Histoire du Saguenay, depuis les origines jusqu'à 1870*, Chicoutimi, Édition nouvelle, 1968, 465 p.

— *Recensements fédéraux 1861, 1871*.

(8) Lettre de Jean-Baptiste Honorat à M<sup>re</sup> P.-Flavien Turgeon, Grande-Baie, 6 mai 1846 ; *Registre des lettres*, Archives de l'Archevêché de Québec, vol. 21 et 22.

Chicoutimi et Sainte-Anne, situées de chaque côté de la rivière Saguenay, se développent rapidement. Un chemin est ouvert entre Sainte-Anne et l'Anse-au-Foin (Saint-Fulgence). Le rôle de Chicoutimi comme future métropole régionale se dessine dès 1855, alors qu'on en fait le chef-lieu du comté. En 1849, une cour de circuit<sup>(9)</sup> et un bureau d'enregistrement s'implantent dans cette ville. C'est également à Chicoutimi qu'on trouve le plus grand nombre de fonctionnaires et de professionnels. La famille Price qui possède les treize scieries de la région décide de faire de Chicoutimi sa ville administrative en y construisant son bureau principal. À compter de 1851, toute la population forestière du Lac-Saint-Jean est dirigée vers Chicoutimi, ce qui renforce une fois de plus son caractère régional.

C'est au Lac-Saint-Jean que l'agriculture va s'implanter et deviendra rapidement profitable pour les régionaux. C'est là que la colonisation sera organisée et planifiée par des associations vouées à cette fin. Trois de ces sociétés issues de la vallée du Saint-Laurent tenteront leur chance. La première, celle de Baie-Saint-Paul, est fondée en 1848. Mais son oeuvre se résume à quelques familles fixées dans le canton Signay (prononcé Sinaï). La deuxième, celle de Saint-Ambroise (Jeune-Lorette), fera arpenter le canton Caron situé au sud-est du Lac-Saint-Jean.

Mais c'est seulement avec «l'Association des comtés de l'Islet et de Kamouraska pour coloniser le Saguenay» qu'on pourra vraiment parler d'un mouvement de colonisation au Lac-Saint-Jean. En effet, elle sera l'élément essentiel de la mise en place d'une nouvelle colonie agricole proprement jeannoise. Fondée en 1849 à Sainte-Anne-de-la-Pocatière par les curés des paroisses voisines, elle repré-

---

(9) Cette cour de justice délibère uniquement sur des litiges d'une valeur monétaire inférieure à 50 louis (200 \$).



Photo: Archives nationales du Québec à Chicoutimi,  
Fonds de la Société historique du Saguenay.

Nicolas-Tolentin Hébert naquit le 10 septembre 1810 à Saint-Grégoire près de Nicolet. Il fit ses études classiques au Collège de Nicolet. Entre 1833 et 1840, il fut vicaire à Québec. Il fut ensuite curé de Saint-Pascal de 1840 à 1852 et curé de Saint-Louis de Kamouraska de 1852 jusqu'à sa mort survenue en 1888. Principal organisateur, en janvier 1849, de l'Association des comtés de l'Islet et de Kamouraska pour coloniser le Saguenay, dont le plus remarquable succès fut la fondation de la paroisse d'Hébertville, le 21 janvier 1849.

sente bien le genre de coopérative de colonisation du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. L'organisation en est sérieuse puisque 1100 signatures apportent du poids aux arguments du curé Nicolas-Tolentin Hébert qui demande au gouvernement d'ouvrir de nouvelles terres. On commence par explorer les cantons Labarre, Caron et Métabetchouan, et le bureau de direction de la Société donne l'ordre de commencer le défrichement dans Labarre.

En 1850, 351 actions sont souscrites pour une somme totale de 4700 \$. Chaque action vaut 10 livres et 12 chelins (50 \$), payable en cinq ans. Dans certains cas, on accepte le travail comme forme de paiement. Une action « donne droit à un lot de 100 acres partiellement défriché avec une bâtisse ». Après cinq années d'existence, l'Association doit être dissoute et les lots restants, distribués par tirage au sort. Les actionnaires sont alors au nombre de 296 dont 121 cultivateurs, 92 journaliers, 55 médecins, notaires et marchands, et 28 prêtres<sup>(10)</sup>.

Les activités de l'Association sont sous la gouverne de Nicolas-Tolentin Hébert, curé de Saint-Pascal, à titre d'agent de la société. C'est ainsi qu'en août 1849, 44 hommes sous sa conduite partent pour défricher 200 arpents de forêt dans Labarre. On ouvre également un chemin d'hiver entre le Grand-Brûlé (Laterrière) et Portage-des-Roches, sur la rive droite de la rivière Chicoutimi. On revient le printemps suivant avec des outils et des animaux. Le voyage est long : à partir de Portage-des-Roches, on navigue sur la rivière Kénogami, ensuite, de la tête du lac du même nom jusqu'à la chute de la rivière des Aulnaies. C'est précisément à cet endroit que l'on érigera le village d'Hébertville.

En dépit des difficultés de liaison géographique, l'Association accomplit des progrès. Au Lac-Saint-Jean, le re-

(10) Normand SÉGUIN. *La conquête du sol au 19<sup>e</sup> siècle*, Québec, Les Éditions Boréal Express, 1977, p. 94-99.

censement fédéral de 1851 mentionne que 150 personnes seulement vivent dans les cantons Labarre et Métabetchouan. À la fin de cette même année, début de l'occupation permanente, les défrichements représentent 1100 acres disséminés le long du lac Kénogamichiche et du cours d'eau de la rivière des Aulnaies. Deux ans plus tard, on dénombre 50 hommes, 30 femmes et jeunes filles, et 40 enfants dans le canton Labarre. Un moulin à farine et une scierie installés sur les bords de la chute des Aulnaies, appartenant à Jean-Félix Sérien, dit Langlais, répondent aux besoins de la population en bois d'oeuvre et en grain.

Dès 1853, 350 colons sont déjà installés à Hébertville avec leurs familles, et un chemin permet de se rendre à Portage-des-Roches. Neuf paroisses de la rive sud du Saint-Laurent forment l'ensemble des membres de la Société : l'Islet, Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Rock, Sainte-Anne, Rivière-Ouelle, Saint-Denis, Kamouraska, Saint-Pascal et Saint-André. À partir de 1854, on rejoint les terres déjà ouvertes dans Caron<sup>(11)</sup>.

Comme partout ailleurs au Saguenay, la nouvelle communauté hébertvilloise doit composer avec les détenteurs du monopole forestier. En effet, dans les années 1860, l'Association vend des denrées agricoles et du bois à Peter McLeod. Il faut dire que les chantiers forestiers sont maintenant rendus au Lac. Price et McLeod exploitent les forêts du sud et de l'est. On choisit particulièrement les pins

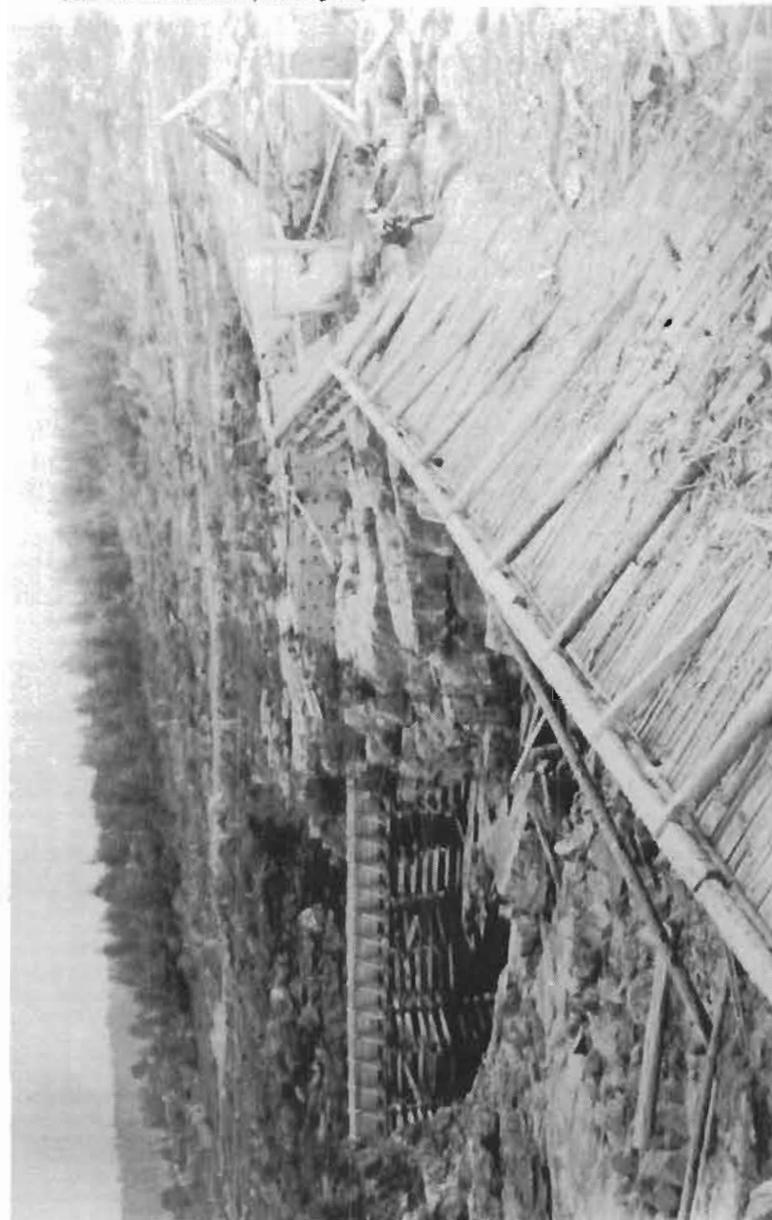
---

(11) Les sols étant considérés comme de mauvaise qualité dans Labarre, la jeune colonie a dû se déplacer au canton Caron. Le curé Hébert le confirme lui-même dans une lettre au Commissaire des terres :

« Notre société se trouve un peu désappointée par rapport à l'étendue du T (Township) Labarre, il n'a que 5 milles de long et après exploitation plus minutieuse, il y a plus de rochers que l'on pensait. En un mot, il y aura si peu de lots dans ce T que nous n'en aurons pas pour la moitié de nos membres. »

(18 septembre 1849, ministère des Terres et Forêts.)

Photo : Archives nationales du Québec à Chicoutimi,  
Fonds de la Société historique du Saguenay.



La glissoire de la Petite-Décharge construite en 1860.

de premier choix et les épinettes. À partir de la Grande et de la Petite Décharge, le bois est dirigé vers Chicoutimi, mais les pertes sont grandes car les billots se brisent sur les rochers. On demande l'aide du gouvernement pour trouver une solution au problème. L'État y consent et décide de faire construire une dalle d'une longueur de un mille. En 1860, quatorze chantiers dans la région du Lac-Saint-Jean donnent du travail à environ 325 hommes.

Pendant qu'on organise l'activité forestière, la colonisation se dirige vers l'ouest. C'est ainsi qu'on ouvre de nouveaux emplacements comme Saint-Jérôme et Saint-Gédéon. Des habitants s'établissent dans la partie ouest du canton Caron et dans la partie est du canton Métabetchouan en 1861. On recense 118 familles à Saint-Jérôme et 40 familles à Saint-Gédéon(Grandmont) en 1869. Bien sûr, les conditions de vie sont pénibles et le prêtre use de

**TABLEAU II : Organisation des paroisses, 1857-1872  
Région du Lac-Saint-Jean**

	Ouverture des registres	Érection civile	Population	
			1861	1871
Notre-Dame-d'Hébertville	1857	1868	880	3 177
Notre-Dame-du- Lac-Saint-Jean (Roberval)	1860	1870	328	2 467
Saint-Jérôme	1869	1870	—	—
Saint-Louis-de- Métabetchouan (Chambord)	1872	1870	—	—
Péribonka	—	—	—	37
		Totaux :	1 208	5 681

NOTE : Aux fins des recensements fédéraux, le district d'Hébertville comprend les paroisses de Saint-Jérôme et de Saint-Louis-de-Métabetchouan (Chambord).

SOURCES : — Victor TREMBLAY. *Histoire du Saguenay, depuis les origines jusqu'à 1870*, Chicoutimi, Édition nouvelle, 1968, 465 p. (Publications de la S.H.S., n° 21)

— *Recensements fédéraux 1861, 1871.*

Photo: Archives nationales du Québec à Chicoutimi,  
Fonds de la Société historique du Saguenay.



Poste de la compagnie de la baie d'Hudson sur la rivière Métabetchouan vers 1870.

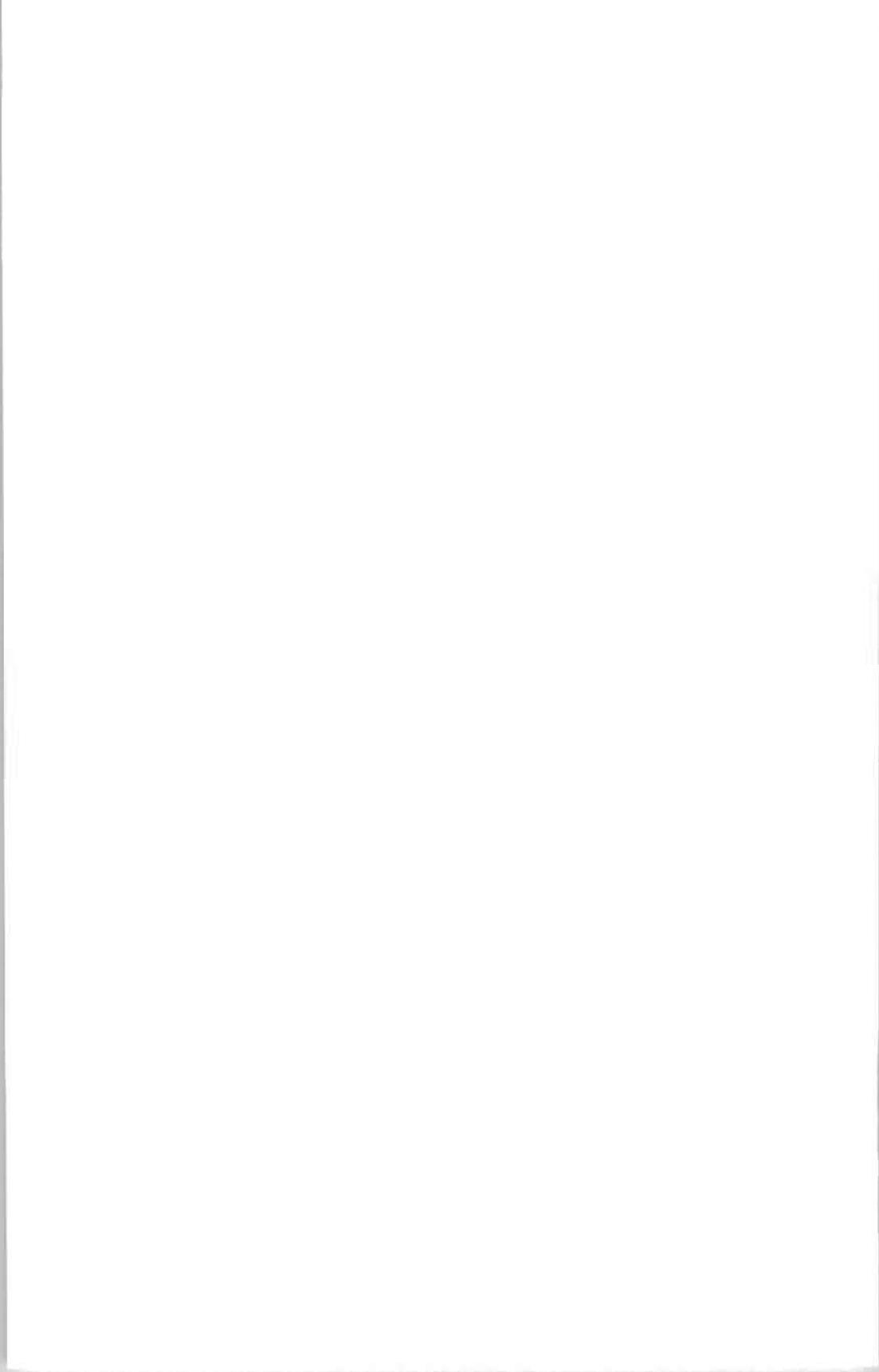
toute son influence pour encourager les colons désespérés à demeurer sur leurs lots.

Le territoire compris entre Saint-Jérôme et l'embouchure de l'Ashuapmushuan sera occupé en quelques années. À la colonie de Desbiens, centre d'activités de la Compagnie de la baie d'Hudson, on construit les embarcations nécessaires aux activités forestières. La réserve amérindienne de Pointe-Bleue est instaurée en juillet 1856. Le peuplement des terres entre la rivière Ouiatchouane et la rivière Ouiatchouaniche en 1855 permet de fonder une nouvelle colonie qu'on appellera Roberval. Un prêtre résidant y arrive à l'automne de 1860. À l'embouchure de l'Ashuapmushuan, dans la partie nord de ce canton et du canton De Meulles, on fonde un autre centre de peuplement qu'on nommera Saint-Félicien.

Au recensement de 1871, on dénombre 17 493 habitants au Saguenay-Lac-Saint-Jean. La population est relativement jeune<sup>(12)</sup>, ce qui contribue à renforcer la poussée démographique. Une forte zone d'occupation humaine est concentrée à Chicoutimi, Jonquière et canton Tremblay sur la rive nord du Saguenay. Des groupements de familles sont établis autour de la baie des Ha! Ha! et aux environs du lac Kénogami. Au Lac-Saint-Jean, la population se retrouve à Hébertville, Saint-Gédéon et Roberval. C'est Chicoutimi qui détient le pouvoir politique, économique et religieux de la région depuis les débuts de l'ouverture du territoire. L'industrie régionale est d'abord et avant tout axée sur les produits de la forêt. On expédie la production forestière vers l'Angleterre et les États-Unis pendant la «période d'eau libre» de la rivière Saguenay. Cependant, au Lac-Saint-Jean, contrairement au Haut-Saguenay, on s'établit tout de suite comme colonie rurale, ne pratiquant la coupe du bois que pour s'assurer une subsistance pendant l'hiver.

---

(12) Pendant toute son histoire, le Saguenay-Lac-Saint-Jean conservera cette caractéristique.



## Chapitre deux LE GRAND FEU ET LA COLONISATION DANS LA GRANDE PLAINE D'HÉBERTVILLE

L'occupation territoriale se continue lorsque, le 19 mai 1870, un incendie forestier qui s'étend de la Rivière-à-l'Ours (Saint-Félicien) jusqu'à la Grande-Baie détruit tout sur son passage. On raconte que le printemps avait été particulièrement sec et qu'il n'avait plu que deux fois<sup>(1)</sup>. On parle aussi d'un orage qui aurait laissé un dépôt de soufre sur le sol. Quoi qu'il en soit, on comprend bien que les nombreux abattis qui jonchaient les terres transformèrent en peu de temps toute la région en un immense brasier. Dans son rapport au gouvernement provincial sur les dimensions du sinistre, le commissaire enquêteur, Boucher de la Bruère, constate que le feu détruisit en quelques heures une étendue de 105 milles.

Ce sont surtout les missions à l'ouest et au sud du Lac-Saint-Jean qui sont les plus touchées par l'incendie. Dans Saint-Félicien, Saint-Prime, Chambord et Saint-Jérôme, tout est calciné. Quelques maisons sont brûlées à Roberval et à Hébertville, tandis que Saint-Gédéon et Alma sont épargnées. Au Saguenay, Chicoutimi et Sainte-Anne connaissent également très peu de pertes. Le soir du Grand Feu, 5000 personnes sont sans abri, 700 familles sont dépouillées de tous leurs biens. Quatre moulins et quarante-quatre ponts sont consumés. La maison Price dit avoir per-

---

(1) Causerie de Victor TREMBLAY, 7 juillet 1946, Fonds Victor Tremblay, dossier 645, pièce 1.

du 28 000 billots de pin dans le district de Mistassini seulement<sup>(2)</sup>.

Le Grand Feu de 1870 n'a fait que 7 victimes, mais on ne connaît pas le nombre exact de personnes qui ont subi de graves brûlures. Toutefois Dominique Racine, alors curé de Chicoutimi, nous donne un aperçu assez tragique de la journée dans une lettre qu'il adresse le lendemain à l'Archevêque de Québec :

« Bon nombre de personnes (...) ont dû se jeter dans les ruisseaux et les rivières, et, là encore, ils devaient s'arroser mutuellement pour ne pas être dévorés par les flammes<sup>(3)</sup>. »

Dans les mois qui suivent, de généreux secours arrivent des paroisses de l'Estuaire et d'un peu partout au Québec. Les colons saguenéens s'encouragent et se remettent au travail. Ils ensemencent à nouveau leurs terres brûlées et rebâtissent les constructions effondrées. À l'automne, les journaux de Québec et de Montréal rapportent que la récolte est excellente, voire même « sans pareille ».

---

## DOCUMENT I

### Souvenirs d'un vieillard sur le feu de 1870

En 1870, le Grand Feu éclata. J'étais aux champs avec mon oncle Nazaire et un de mes cousins. Il faisait très beau. Nous revenions pour dîner vers onze heures et demie, quand tout à coup une fumée épaisse nous envahit ; nous ne savions pas quelle tempête se préparait. Arrivés à la maison, nous avons eu juste le temps de manger notre

---

(2) Fonds Victor TREMBLAY, dossier 14, pièce 6.

(3) Lettre de D. Racine à M<sup>gr</sup> C.-F. Baillargeon, le 20 mai 1870, Archives de l'Évêché de Chicoutimi, série XVII, p. 12.

soupe que nous avons aperçu le feu qui se déclarait. On est partis en courant dans la direction de l'étable : le feu était pris sur la grange. En arrière de l'étable, il y avait un petit lac ; avec des seaux d'eau nous essayons d'éteindre, mais nous nous apercevons que le feu s'est propagé en dedans. Il n'y a plus rien à faire. Mon oncle dit alors en s'élançant dans l'étable : « Mon cheval peut pas brûler ! » mais la fumée l'étouffait ; il fut obligé de retourner dehors pour ne pas périr lui aussi.

Nous courons à la maison. Maman et la femme de mon oncle, avec les enfants, transportaient quelques paquets de linge dans une cave de dehors pas loin de la maison ; le pain que ma mère avait cuit dans la journée fut caché là avec un peu de beurre qui nous restait. Le poêle fut jeté à terre et nous avons pris les plaques pour les étendre sur la porte de la cave afin d'empêcher les flammes d'entrer dedans. Après, on courut chercher refuge ailleurs. On s'est rendu chez Etienne Simard, qui demeurait au bout de la Belle-Rivière ; ses bâtisses étaient les seules qui avaient été épargnées par le feu. Toutes les familles s'étaient réfugiées là et sympathisaient ensemble. Les femmes et les enfants étaient dans la maison, les hommes passèrent la nuit à faire la garde au dehors.

Le lendemain, vers cinq heures du soir, on vit un homme qui se dirigeait vers nous. Sa figure brûlée et noircie le rendait méconnaissable. Quand il nous adressa la parole, nous reconnûmes Etienne Coulombe, sauvé presque miraculeusement du feu. Etienne était à Saint-Jérôme quand le feu se déclara. Se voyant cerné de tous côtés par les flammes, il prit le seul moyen à sa portée. Il y avait à quelques pas de là un petit lac ; il s'y jeta en se tenant aux branches.

Le feu vint plus d'une fois s'acharner aux branches de salut, mais sans se lasser il en retrouvait d'autres et il réussit ainsi à attendre que le feu fût apaisé pour sortir de sa

cachette. Il racontait cela en pleurant et en remerciant le Ciel de l'avoir protégé.

Le lendemain du feu, la tristesse était sur tous les visages ; chacun pleurait en face de son infortune. Notre cave avait été endommagée par le feu ; le pain qui avait été caché là n'était qu'un tas de charbon. Le peu de beurre fondu qui restait servit de remède pour amoindrir les brûlures de notre truie que nous avions trouvée à demi morte avec sept petits morts à côté d'elle. Voilà ce qui restait de notre fortune. Notre semence, nous ne comptons plus dessus.

Le lendemain, les plus vieux partirent en chaloupe pour aller voir monsieur le curé d'Hébertville. Ils furent reçus avec bienveillance. Les paroissiens d'Hébertville, leur curé à leur tête, donnèrent aux affligés de la nourriture, des habillements selon leurs moyens et de grand coeur. Nous avions semé de l'orge et des pois ; la semence avait été endommagée. M. le curé dit de ne pas semer de nouveau et de vivre en espérant. À l'automne, l'espoir était couronné et on vit apparaître dans tous les champs du sarrazin, et du beau ! mêlé de beau blé. La récolte fut si bonne qu'à l'automne et de bonne heure elle nous fournissait du secours.

On n'était pas riches après le Grand Feu, et je me souviens d'avoir mangé de la soupe faite aux pissenlits et aux herbes que ma mère ramassait. Le sel était en petite quantité et il fallait le ménager pour en avoir à tous les repas. Dans ce temps-là ma mère avait un bébé de cinq mois, et quand la mère est privée du nécessaire on comprend ce que l'enfant peut souffrir.

---

Mémoires d'un Ancien, M. Amable Simard, enquête orale réalisée par Marie-Berthe Lévesque en 1934-1935, *Saguenayensis*, mai-juin 1966, p. 54-55.

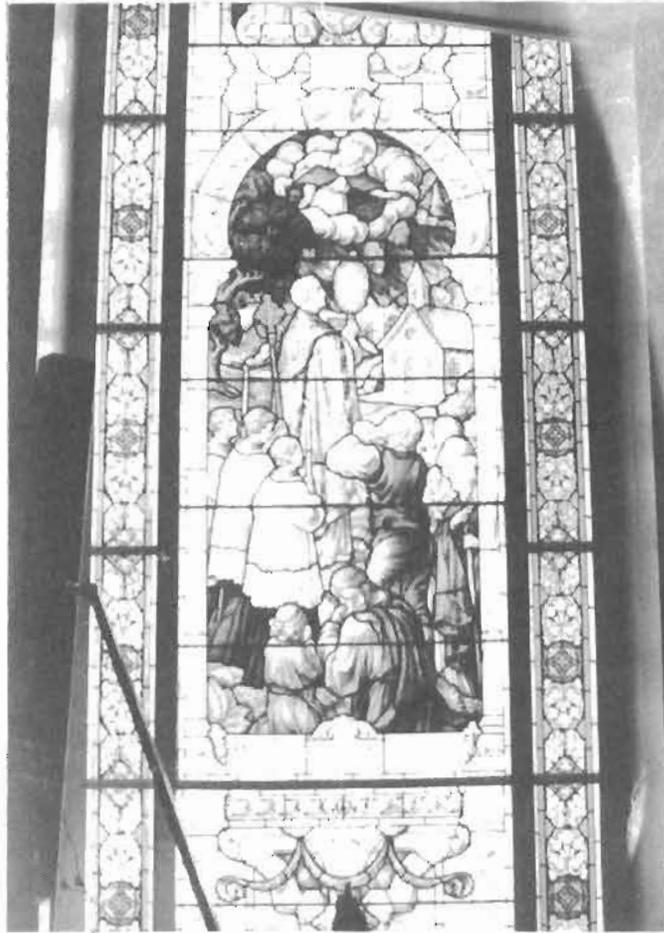


Photo : M. Alain Côté, Chicoutimi.

Verrière de l'église de Sainte-Anne de Chicoutimi rappelant un épisode du Grand Feu de 1870. Pour assurer la protection du village le curé Delâge et ses paroissiens se rendent en procession à la croix du Cap Saint-Joseph.

Les conséquences désastreuses du Grand Feu se font sentir surtout après 1872. En effet, dès que les secours cessent d'affluer, la population régionale se voit confinée à la misère. Mentionnons que les 125 000 \$ obtenus en dons sont insuffisants pour venir en aide aux victimes. En perdant leurs maisons, leurs granges, leurs étables, leurs vêtements, leurs vivres, leurs animaux et leurs instruments agricoles, plusieurs familles se retrouvent dans un état d'appauvrissement généralisé. Quelques personnes quittent la région pour aller chercher du travail dans les chantiers forestiers de l'Outaouais et des États de la Nouvelle-Angleterre<sup>(4)</sup>.

Il est vrai qu'à la fin de 1872, la relance économique amenée par l'établissement de la Confédération de 1867 dans un contexte favorable commence à chanceler. En effet, à partir de cette date et jusqu'en 1879, une dépression vient freiner la prospérité mondiale. Au Québec, le commerce du bois en souffrira beaucoup car les exportations des produits forestiers sont réduites de moitié. Les effets néfastes qu'entraîne cette crise demeureront dans le paysage économique jusqu'au tournant du siècle.

Pour les régionaux, cette mauvaise conjoncture signifie surtout une industrie forestière en très mauvaise posture. En effet, les scieries du Haut-Saguenay ralentissent leurs opérations à mesure que les espèces recherchées se raréfient. Le Grand Feu de 1870 avait facilité l'abattage et l'ébranchage des arbres parce qu'il avait, pour ainsi dire, nettoyé la forêt. Pendant les deux premières années de la décennie 70, on a donc enregistré une production excessive de cette richesse naturelle. Malheureusement, on se

---

(4) Maurice GIRARD. « Le Grand Feu de 1870 », *Saguenoyensia*, 1970, p. 34.

À l'automne de 1872, plus de trois cents hommes venus du Saguenay sont rendus à Hull dans les chantiers de M. Eddy, un riche marchand de bois.

retrouve sans débouché alors que s'annonce une mauvaise période pour l'industrie forestière québécoise. La maison Price doit fermer des chantiers, les salaires baissent et plusieurs bûcherons-cultivateurs voient s'évanouir leur unique source de revenu alors qu'ils en ont le plus grand besoin.

Bien que le feu ait grandement éprouvé la population, il a aidé néanmoins à l'avancement de la colonisation. En faisant reculer la forêt qui entourait les petites colonies, il a contribué au défrichement des terres plus difficiles à mettre en culture. C'est ainsi par exemple qu'à Saint-Ambroise au Saguenay, deux familles viennent se fixer sur des lots en 1870. Ces lots de terre se trouvant en « brûlé », il n'y a plus qu'à labourer et semer, ce qui facilite beaucoup le dur travail des défricheurs. La plaine d'Hébertville est elle aussi transformée à la suite du sinistre. Le canton Labarre en particulier, difficile à coloniser à cause principalement de l'humidité de son sol, deviendra peu à peu une terre fertile.

Érigé le 25 avril 1855, ce canton a été ainsi dénommé en l'honneur de Joseph-Antoine Lefebvre de La Barre, gouverneur général de la Nouvelle-France de 1682 à 1685. Dans son rapport du 28 novembre 1865, l'arpenteur P.-A. Tremblay constate la grande fertilité du terrain et ajoute « qu'un bon nombre de cultivateurs ont déjà commencé les défrichements en divers endroits ». La disposition qu'il fait des quatrième et cinquième rangs, espère-t-il, « rendra plus facile l'accès à l'Isle d'Alma et aux divers rangs du canton Signay ». Il avait bien raison car l'ouverture d'un rang double allait favoriser la venue de nouveaux colons. De plus, c'est par cet axe que passe le tracé définitif du chemin d'Alma entre 1870 et 1875. Ce qui permet dorénavant de se rendre d'Hébertville à Alma en passant par Saint-Bruno. Depuis plusieurs années déjà on demandait au gouvernement provincial d'ouvrir ce chemin nécessaire au développement de la colonisation, Victor Tremblay le mentionne dans son livre *Alma au Lac-Saint-Jean* :

« Lorsque commenceront les établissements de Saint-Bruno dans le canton Labarre, on abandonnera une partie de son parcours initial pour rejoindre un autre tracé passant par Saint-Bruno et débouchant au village d'Hébertville<sup>(5)</sup>. »

Toujours dans son rapport du 28 novembre 1865, l'arpenteur P.-A. Tremblay mentionne également que la rivière Bédard offre de beaux sites pour la construction de moulins, et ce, principalement dans la partie du canton Signay qu'elle traverse : « les dernières branches de cette rivière arrosent une étendue considérable des quatrième, cinquième et sixième rangs de Labarre ». Cette rivière, sectionnée à différents endroits, prend sa source dans le horst<sup>(6)</sup> de Kénogami et se jette dans la Petite Décharge. D'après les témoignages recueillis par Victor Tremblay, elle porterait ce nom parce qu'un certain Bédard s'y serait noyé au cours d'une drave. Il ajoute :

« Le fait date sûrement d'avant 1864, car la rivière porte ce nom sur un plan de l'arpentage fait cette année là. D'après un témoin de l'accident, ce Bédard, tombé à l'eau, avait pris pied sur une roche dans un rapide et réussi à s'y tenir quelque temps, appelant au secours. Malheureusement, les eaux de la rivière étaient très hautes et les hommes ne trouvèrent aucun moyen de l'atteindre pour le sauver. Il comprit qu'il était pris pour périr ; il se recommanda à leurs prières, dit même le chapelet avec eux, car ils entendaient aisément ; il fit un acte de contrition, leur donna ses messages pour sa famille, leur dit adieu, puis se lança dans le courant avec l'espoir d'avoir peut-être la chance de se sau-

---

(5) **En hiver, les gens d'Alma se rendaient à Hébertville en empruntant la ligne à Georges Lebel (aujourd'hui le tronçon de la route 169). Georges Lebel est un cultivateur qui demeurait sur la partie nord-est de la Belle-Rivière près de la rivière des Aulnaies, en face du moulin des Bolduc aujourd'hui « moulin des Vézina ».**

(6) *Horst* : En géologie, compartiment soulevé entre les failles.

ver. L'accident eut lieu au confluent de deux branches de la rivière, sur le lot 17 du rang VI<sup>(7)</sup>. »

Le Grand Feu de 1870 ayant tout détruit des premiers arpentages, le gouvernement fait recommencer de nouveaux chaînages et planter de nouveaux piquets. L'arpenteur J.-C. Desmeules se rend donc au canton Labarre en avril 1872 et y constate plusieurs vestiges du passage de l'incendie :

« À partir du rang sept, le terrain qui, dans cette partie, est de bonne qualité agricole, change brusquement d'aspect et n'offre plus que des roches dénudées et arides, où le feu, qui a promené ses ravages dans toute cette région, a détruit en même temps toute puissance de végétation<sup>(8)</sup>. »

Voyant que le terrain n'est pas favorable à la culture, il décide d'interrompre totalement ses travaux d'arpentage car « pousser plus avant serait une perte inutile pour votre Département ».

En juin 1881, un autre arpenteur, G.-B. DuTremblay, explore le canton Labarre et avoue que le terrain est plus approprié :

« Le sol est composé d'un mélange de terre jaune avec de la terre grise ou noire, souvent mêlée avec du sable. Ce terrain est assez fertile et n'exige pas un grand coût pour sa première préparation à la culture, et pour cette qualité, il est souvent recherché par les colons<sup>(9)</sup>. »

---

(7) Victor TREMBLAY. *Alma au Lac-Saint-Jean*, Chicoutimi, la Société historique du Saguenay, 1967, p. 17 (Publications de la S.H.S., n° 18).

(8) Rapport de l'arpenteur J.-C. Desmeules, avril 1872, Chicoutimi, Archives nationales du Québec.

(9) Rapport de l'arpenteur G.-B. DUTREMBLAY, juin 1881, Chicoutimi, A.N.Q. Il est vrai qu'à partir de cette date, on constate l'arrivée de plusieurs colons dans ce secteur qui deviendra Saint-Bruno.



Photo : Mme Jeannine Tremblay, Saint-Bruno.

Délia Blackburn (1860-1923) et son époux Théophile Tremblay (1860-1946). « Ils se marièrent le 9 janvier 1883, puis ils partirent pour le Lac-Saint-Jean, le canton Labarre. À leur arrivée, mes parents passèrent un mois chez mon oncle Anicet où demeurait mon père, puis les amoureux entrèrent dans leur maison de bois en pièces, construite par Napoléon Audet. Les jeunes époux y virent apparaître leurs premiers rejetons : une fille d'abord, qu'ils nommèrent Marie-Louise, née le 20 octobre 1883 ; l'année suivante, un garçon, Henri ; en février 1885 ; un second garçon, Ovide ; puis une fille, Hélène... et ainsi jusqu'à Armand, le « nichouet », né en 1906. »

Armand TREMBLAY, *Les deux premiers colons de Saint-Bruno*, Archives nationales du Québec à Chicoutimi, p. 5.

Le canton Signay, érigé le 9 avril 1866, doit son nom à M<sup>gr</sup> Joseph Signay<sup>(10)</sup>, archevêque de Québec de 1833 à 1850. L'arpenteur Dumais, dans son rapport de 1869, parle d'une savane dont la superficie atteint cinquante acres environ, ce qui pourrait bien rendre difficile le peuplement. Par contre, à son retour en 1870, il constate que la savane<sup>(11)</sup> pourrait être facilement égouttée, étant donné que le feu a assez éprouvé la forêt de ce territoire. Il écrit que :

« les vingt-trois lots chaînés du quatrième rang promettent de faire de beaux établissements dans un avenir prochain. Mais pour le moment le terrain n'étant pas aussi avantageux pour commencer des établissements que les autres rangs (le premier et le deuxième rang), les colons ont préféré défricher le cinquième rang<sup>(12)</sup>. »

Pour toutes ces raisons, des colons s'installent d'abord sur les battures de la rivière Bédard parce qu'il est plus facile de défricher les coteaux que la grande plaine argileuse. D'après la tradition orale, c'est vers 1874 qu'Anicet Tremblay et son frère Théophile partent de Saint-Alphonse (Bagotville) pour venir bûcher sur un lot que leur grand-père, François Tremblay, aurait acheté pour eux. Ils arrivent par le chemin Kénogami en passant par Saint-Cyriac et Hébertville et font un abattis au lot 15 du cinquième rang Labarre. L'année suivante, les deux frères viennent semer leur terre. À partir d'Hébertville, le chemin est encore difficilement praticable à cette époque-là, et c'est

---

(10) Il fait parvenir une lettre pastorale aux premiers colons saguenéens en juillet 1839.

(11) Au Québec, le terme *savane* désigne souvent un terrain bas, quelquefois marécageux, caractérisé par l'abondance de la mousse et la rareté des arbres.

(12) Rapport de l'arpenteur P.-H. DUMAIS, 1870, Chicoutimi, Archives nationales du Québec.



Photo: M<sup>me</sup> Denise Roy, Saint-Bruno.

Joseph Simard (1867 - 1937) et sa femme Angéline Tremblay (1867 - 1951).  
Originaires d'Hébertville, ils s'installent au rang 4 Signay vers 1890.



Photo: M<sup>me</sup> Léopold Tremblay, Saint-Bruno.

M<sup>me</sup> Claudia Desbiens, fille de Ephrem  
Desbiens.

de peine et de misère qu'ils peuvent rejoindre les propriétés du «Grand Rang»<sup>(13)</sup>. On lève un petit camp de huit pieds carrés au centre de l'abattis. La récolte est assez bonne et on peut remplir la grange rudimentaire. Le travail terminé, nos colons regagnent le rang du «Poste-des-Boeufs»<sup>(14)</sup> à Saint-Alphonse au Saguenay. Ils reviennent au printemps de 1876 mais, cette fois, avec un cheval pour permettre d'abattre beaucoup plus de travail<sup>(15)</sup>.

Toutefois, la tradition veut que ce soit la famille de M. Ephrem Desbiens qui s'installa la première à Saint-Bruno en 1875. Cependant, nous savons que bien avant le Grand Feu, on faisait déjà chantier dans le futur territoire brunois. M. Amable Simard de Saint-Gédéon le confirme dans le témoignage suivant :

«Grandmont était un gars qui venait du Su. Je ne sais pas s'il avait un autre nom, mais je ne l'ai jamais entendu nommer autrement que sur ce nom là. Il arriva par icitte, il était garçon ; il arriva vers Hébertville-Station aujourd'hui ; dans l'automne il a pris une job pour les Price pour faire des billots. Il a engagé une gang d'hommes. Il faisait chantier dans le haut de la rivière Bédard et faisait transporter ses billots sur la rivière d'icitte.<sup>(16)</sup>»

Plus tard, on a donné à la rivière le nom de Rivière à Grandmont.

---

(13) Grand Rang . C'est de cette façon que les Brunois désignent l'artère principale du village (aujourd'hui, l'avenue Saint-Alphonse)

(14) Le toponyme Poste-des-Boeufs tirerait son origine, selon Léonidas Bélanger, du fait qu'autrefois le bois des chantiers avoisinants était transporté à l'aide de chariots tirés par des boeufs

(15) Armand TREMBLAY. *Les deux premiers colons de St-Bruno*. L'auteur de ce texte, fils de Théophile Tremblay, les fait arriver plus tard à Saint-Bruno. Cependant, nos recherches contredisent quelque peu ces affirmations

(16) *Saguenayensia*, mai-juin 1966, page 57.



Photo : M. Antonio Bouchard, Saint-Bruno.

**Phyllas Bouchard, pionnier de Saint-Bruno. Venu d'Hébertville, il s'installe au «Grand Rang» vers 1875. Il est le grand-père de Joseph Bouchard, ex-président de la Chaîne coopérative du Saguenay.**



Photo : Mme Aline Michaud, Saint-Bruno.

**Eugène Michaud, pionnier de Saint-Bruno. Venu d'Hébertville, il s'installe au «Grand Rang» vers 1875.**

Ainsi, c'est sous la couverture forestière que le peuplement dans Labarre et Signay prend de l'ampleur. La compagnie Price, voyant qu'on pénètre dans ces forêts de la plaine argileuse d'Hébertville, décide d'y faire du bois et d'ouvrir des chantiers. C'est ainsi que plusieurs habitants d'Hébertville achètent des lots au gouvernement pour y pratiquer la coupe du bois. On peut penser que la compagnie Price se fait alors un plaisir d'acheter toute la production forestière des premiers colons. Tous ces pionniers pratiquent une agriculture très primitive. D'ailleurs, la colonisation doit être perçue comme l'origine de l'agriculture. Pour Esdras Minville, « coloniser veut dire vouer à l'agriculture une parcelle de terre jusque là innocupée, inculte et d'une façon générale boisée<sup>(17)</sup> ». Le colon est donc un futur agriculteur.

C'est l'État québécois qui est propriétaire à la fois de la terre et de la forêt. Il désigne ses vastes étendues sous le nom de « terres de la couronne ». Or, le principal revenu du gouvernement lui vient de la vente qu'il fait des terres publiques. Un colon achète un lot de 100 acres au prix de 0,20 \$ à 0,80 \$, selon les années. Il obtient un billet de concession et doit construire une maison, y résider et défricher une partie du lot. Quand toutes ces conditions sont assurées et le prix d'achat payé, le colon obtient les titres de propriété de sa terre.

En examinant le cas de Saint-Bruno, on est frappé par l'écart considérable entre la date de délivrance des titres de propriété et la date d'émission du billet de concession. La plupart des colons obtiennent leurs titres après une occupation de 10, 15, 20 ans et parfois plus. C'est surtout au moment de contracter un prêt hypothécaire que beaucoup de colons se décident enfin à entamer les démarches pour obtenir leurs titres de propriété. Cet état de fait

---

(17) Contrairement à l'assujettissement d'un pays à une métropole.

s'explique par la réticence des créanciers qui hésitent à s'engager sur la base d'un billet toujours révocable. C'est effectivement ce qui arrive au lot d'Anicet Tremblay. Le lot 15 du rang 5 Labarre a été concédé à Elie Papillon en 1869. Le grand-père d'Anicet Tremblay l'achète probablement de Papillon quelques années plus tard. Quoi qu'il en soit, Anicet Tremblay n'obtiendra ses lettres patentes que 22 ans plus tard, soit le 20 mai 1891, alors qu'il hypothèque son bien.

Il semble que l'État ne provoque pas vraiment le développement de la colonisation. Il préfère laisser ce rôle au capital privé, notamment aux grandes compagnies forestières qui contrôlent vraiment l'économie d'une région de colonisation. Les partisans de la colonisation, l'Église par exemple, tenteront de dénoncer le manque de politiques importantes dans ce domaine. On reproche surtout à l'État de vendre ses lots plutôt que de les donner, comme cela se fait aux États-Unis. L'action gouvernementale nettement insuffisante s'explique par la faiblesse financière du gouvernement québécois au XIX<sup>e</sup> siècle et par sa trop grande dépendance des revenus qu'il tire des terres de la couronne. Comme on l'a vu au chapitre premier, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, région si riche en forêts, reste longtemps fermé à la colonisation à cause des lourdes pressions qu'exercent les exploitants forestiers sur les politiques du gouvernement. N'oublions pas que la coupe du bois se fait, elle aussi, dans le cadre du système de concessions.

D'une façon générale, au XIX<sup>e</sup> siècle le gouvernement québécois favorise les exploitants forestiers au détriment des nouveaux colons qui veulent ouvrir des paroisses agricoles. À Saint-Bruno, ce cas est flagrant. Pourtant, c'est l'agriculture et la colonisation qui occupent le plus grand nombre de Québécois à cette époque. L'agriculture pratiquée à l'origine est d'un type traditionnel et n'est pas



Photo : M<sup>me</sup> Georgette Gagnon, Saint-Bruno.

Quatre générations de Côté. À l'arrière: debout, le petit-fils Bernardin et le fils Napoléon. À l'avant: assis, son arrière-petit-fils Maurice et l'arrière-grand-père Charles.



Photo : M<sup>me</sup> Georgette Côté, Saint-Bruno.

La saison des labours chez les Côté.

essentiellement intégrée à une économie de marché. Au contraire, la production est d'abord dirigée sur les besoins de subsistance et la consommation locale, c'est-à-dire la famille. Dans la plaine d'Hébertville, c'est aussi ce genre d'agriculture que pratiquent les premiers colons.

Pour terminer cette première partie touchant les origines de Saint-Bruno, voyons un peu l'influence qu'exerce le village d'Hébertville sur le développement de la plaine. D'abord, il dirige le mouvement de colonisation depuis Saint-Joseph d'Alma au nord jusqu'à Saint-Jérôme au sud. À sa création, en 1859, la municipalité de paroisse d'Hébertville comprend les cantons Kénogami, Métsy, Labarre, Plessis, Signay et Caron. La première amputation de son territoire a lieu en 1872 par la création de la municipalité de paroisse de Saint-Jérôme; Hébertville perd alors une première partie du canton Caron, et en perd une autre en 1883. En 1878, Saint-Joseph d'Alma, alors érigée en municipalité de paroisse, lui prend une partie des cantons Signay et Labarre.

Hébertville est dès sa fondation dirigée par un groupe de notables et de marchands locaux qui en feront le chef-lieu de la contrée. En 1870, les structures municipale, scolaire et religieuse sont déjà mises en place. Une cour de circuit s'y installe en 1872 pour juger les causes mineures, et un bureau d'enregistrement s'ouvre en 1873 pour desservir tout le secteur du Lac-Saint-Jean<sup>(18)</sup>. Sur le plan paroissial, Hébertville a à son service le curé Bruno-Elisée Leclerc, vicaire forain du diocèse de Chicoutimi, qui fera de son presbytère une sorte de succursale administrative de l'évêché pour le Lac-Saint-Jean.

---

(18) Un deuxième bureau d'enregistrement s'ouvrira à Roberval en 1892 pour couvrir le secteur ouest du lac Saint-Jean

Hébertville est également la première paroisse du Lac-Saint-Jean à se bâtir une église de pierre en 1881. Pour les Hébertvillois de l'époque, ce détail représente un certain prestige pour leur communauté. Mentionnons aussi que le diocèse de Chicoutimi est fondé en 1878 et que M<sup>gr</sup> Dominique Racine en est le premier évêque.

En 1882, le village d'Hébertville est officiellement institué en municipalité distincte. À titre de premier village du Lac-Saint-Jean, il devient rapidement le lieu privilégié de la petite bourgeoisie rurale.

À partir de 1870, les futurs habitants de Saint-Bruno demandent régulièrement des ouvertures de routes au Conseil municipal d'Hébertville de qui ils relèvent. Bien sûr, en cela rien de surprenant car, lorsqu'un noyau important de population se forme, les habitants n'hésitent pas à s'associer pour remédier au problème de l'isolement. On nomme habituellement un surintendant spécial pour étudier le tracé, et il est souvent dit qu'il devra « tenir la main à l'exécution du Présent procès-verbal pour les pénalités de la loi ».

Par exemple en 1871, Théophile Boulianne, cultivateur d'Hébertville, est mandaté par le Conseil municipal d'Hébertville pour fixer le tracé du chemin de front entre le deuxième et le quatrième rang du canton Labarre. Le chemin est demandé par « une partie des habitants du quatrième rang du township Labarre pour arriver au chemin du gouvernement, nommé le «Chemin d'Alma» ». Il est également stipulé que :

« nous serions en notre camp au quatrième rang du township Labarre et donnerions à dix heures du matin audience aux intéressés désireux d'être entendu soit en faveur, soit contre l'ouverture du dit chemin ou dans le but de donner des renseignements à cet égard (...) ayant mûrement délibéré et considérant l'avantage qui doit en résulter aux intéressés, nous avons été d'avis que le dit chemin

soit ouvert depuis la ligne qui sépare le dit township Labarre du township Signay (ligne à Georges Lebel) jusqu'au chemin d'Alma entre le deuxième et le quatrième rang du township Labarre (aujourd'hui rang 3). Le chemin sus-désigné devra être ouvert en chemin d'hiver au quinze de novembre prochain, par les propriétaires des lots respectivement où le chemin passe et devra être complété à la fin de juillet de l'année 1872 (...) et sera clos de chaque côté par les propriétaires des lots. (Ce procès-verbal est fait) pour la somme de sept piastres et cinquante centimes (qui) seront payés par tous les propriétaires des lots où le chemin passe. »

L'année suivante, le 21 juillet 1872, c'est au tour des habitants des second et troisième rangs de Signay à demander l'ouverture d'un chemin de front. Encore une fois, Théophile Boulianne est nommé surintendant spécial. Les propriétaires du troisième rang Signay demandent :

« que le chemin soit continué entre le dit troisième et quatrième rang qu'ils ont commencé leur défrichement par l'autre bout et que dans cette partie les dits troisième et quatrième rang doivent être considérés comme rang double. (...) Dans ce parcours il y aura un pont public lequel pont sera fait à la corvée par tous les propriétaires des lots du second et troisième rangs depuis le lot 13 inclusivement jusqu'au lot 25 aussi inclus. »

La même année, les habitants des deuxième, troisième et quatrième rangs du township Signay demandent l'ouverture d'un chemin de front. Il est dit qu'à « dix heures du matin nous serions en la demeure de Thaddée Fortin ». Ce dernier habite le lot 21 du troisième rang de Signay. Il obtient son billet du gouvernement le premier janvier 1868 et ses titres finals de propriété le 8 novembre 1894.

Le 19 mai 1873, dans le procès-verbal n° 32, on peut lire :



Le village d'Hébertville vers 1899.

Photo : Archives nationales du Québec à Chicoutimi,  
Fonds de la Société historique du Saguenay.



Une très ancienne maison d'Hébertville. À remarquer l'absence de fenêtres, ce qui permettait de mieux chauffer la maison.

Photo : Archives nationales du Québec à Chicoutimi,  
Fonds de la Société historique du Saguenay.

« Par Théophile Pilote, cultivateur demeurant à St-Gédéon de Grandmont (...) Le dix-septième jour de mai courant (...) nous avons rencontré une grande partie des intéressés (sur leurs lots respectifs) auxquels nous avons fait part de notre nomination et de notre mission (...) nous avons ordonné, fixé et réglé l'ouverture de la route et du chemin de front entre le cinquième et le sixième rang (route du rang 5) du township Signay. »

En décembre 1873, on trace le chemin de front entre le troisième et le quatrième rang de Signay ; en août 1878, celui du rang 4 de Labarre, aussi appelé «Petit Quatre». Dans le procès-verbal, on mentionne la construction d'un pont sur la rivière Bédard de 25 à 30 pieds de longueur et de 7 pieds de hauteur à partir des plus basses eaux. En 1879, lors d'une réunion en la demeure d'Anicet Tremblay, on insiste sur le fait que les propriétaires du sixième rang de Labarre ont un besoin urgent d'une route pour les relier au chemin d'Alma. En 1880, les conseillers d'Hébertville renvoient la question à la prochaine session. C'est sans doute à cause des refus qui s'accumulent que l'on retrouve Anicet Tremblay représentant la petite communauté au Conseil paroissial d'Hébertville de 1883 à 1885. Il jouera par conséquent un rôle de première importance dans plusieurs dossiers concernant plus spécialement Saint-Bruno.

Pour résumer l'histoire de la marche du peuplement dans Labarre et Signay, disons qu'elle s'est faite sur trois pôles différents : le premier correspond au rang 3 du canton Signay, le deuxième se concentre aux cinquième et sixième rangs du canton Signay et, enfin, le dernier se situe sur les coteaux du «Grand Rang». Depuis 1875, Hébertville a comme curé Bruno-Elisée Leclerc. Ami intime de M<sup>gr</sup> Dominique Racine, évêque de Chicoutimi, c'est un homme de grande qualité puisqu'il est, en plus, vicaire forain pour le Lac-Saint-Jean. Cependant, il n'existe toujours pas de mission religieuse institutionnalisée et officielle

Photo: M<sup>me</sup> Ephrem Tremblay, Saint-Bruno.



La famille Tremblay du «Petit Quatre» Labarre, à l'occasion des noces d'or de leurs parents en 1927. Assis, de gauche à droite: François Tremblay Séverin, le père, Lumina Pilote, la mère et leurs enfants Johnny et Julie. Debout, de gauche à droite: Émilie, Élise, André, Marie, Marie-Anne, Albertine, Ephrem, Isidore et Charles.

à Saint-Bruno. Il faudra attendre 1885 pour que le curé d'Hébertville vienne y célébrer les offices religieux d'une façon régulière. Malgré tout, on constate que la jeune communauté a déjà voulu rendre un témoignage juste et sincère au curé d'Hébertville en daignant donner son prénom à la future paroisse qu'il fondera.



Photo: M<sup>me</sup> Rosaire Bouchard, Saint-Bruno.

Alex Bouchard et Valérine Truchon. Un couple de pionniers du rang 8, Labarre.

## Chapitre trois

# LA MUNICIPALITÉ DE PAROISSE ET SES PREMIÈRES PRÉOCCUPATIONS

Pendant la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, les villages du Lac-Saint-Jean terminent leur course autour de la cuvette. La colonisation est poussée ensuite vers le nord et on défriche les terrains à l'embouchure de la rivière Péribonka.

Depuis quelques années déjà, les habitants de Saint-Bruno désirent se donner des instances civiles pour gérer leur société naissante. On décide donc de demander l'incorporation municipale du territoire en entité propre.

Il serait bon de noter qu'il n'existe aucune forme d'institution municipale sous le régime français. Les anciens Canadiens relèvent directement du Conseil souverain représentant les intérêts de la couronne métropolitaine. Ainsi jusqu'en 1840, le Québec ne jouit d'aucun droit municipal. Il s'agit, comme le prétend Lord Durham dans son rapport, de la principale cause des troubles politiques de 1837-1838. Une première loi passée en 1840 n'obtient aucun succès. Elle est d'ailleurs abrogée en 1845, par la loi 8 Victoria, chapitre 40 :

« Les habitants de chaque paroisse sont constitués en corporation, dont les pouvoirs sont exercés par un Conseil formé de sept conseillers élus par la population, pour trois ans, dont l'un est choisi comme maire. »

Le 1<sup>er</sup> septembre 1847, une nouvelle loi, 10-11 Victoria, chapitre 7, entre en vigueur sans toutefois se traduire par des résultats significatifs. Finalement, en 1855, est pro-

mulgué l'Acte Drummond, ou loi érigeant les paroisses en municipalités. Cette dernière et nouvelle loi, tout en maintenant le Conseil de district ou de comté, autorise toutes les paroisses à se constituer en municipalités distinctes et à élire elles-mêmes tous les officiers de leur Conseil.

C'est dans cette optique que les propriétaires de Saint-Bruno optent pour la nécessité de se prévaloir de la loi des municipalités. Après un court délai pour vérifier leurs allégations, le parlement provincial promulgue, le 26 mars 1885, l'incorporation de la municipalité de paroisse de Saint-Bruno par un arrêté en conseil. Le territoire comprend

« les rangs quatre, cinq, six, sept, huit, neuf et dix, du Canton Labarre depuis les lots numéro un jusqu'aux lots numéro vingt-cinq, dans chacun des rangs nommés; les rangs trois, quatre, cinq et six du Canton Signay, depuis les lots numéro treize jusqu'aux lots numéro vingt-cinq, dans chacun des quatre rangs nommés<sup>(1)</sup> ».

Le 24 novembre suivant, le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, Louis-François-Roderick Masson, nomme :

« Anicet Tremblay, Cyprien Pilote, Xavier Létourneau, Charles Côté, Achille Gagné, Xavier Bouchard et Hubert Tremblay, conseillers municipaux pour la municipalité de Saint-Bruno<sup>(2)</sup> ».

La première assemblée du Conseil, faute d'un édifice municipal, se déroule dans la demeure d'Anicet Tremblay nommé maire par la même occasion. Pierre-Léandre Marcotte agit pour sa part comme secrétaire-trésorier à raison d'un salaire de vingt dollars (20 \$) pour l'année 1886. En portant attention aux personnes qui rem-

---

(1) *Gazette officielle de Québec*, Québec, le samedi 2 mai 1885.

(2) Procès-verbal, livre 1885-1901, municipalité de Saint-Bruno, folio 1.



Photo: M. Jean-Joseph Lajoie, Saint-Bruno.

**Anicet Tremblay (maire, marguillier et président de la commission scolaire de Saint-Bruno). Né à Saint-Alphonse de Bagotville en 1854, il épouse Françoise Tremblay en 1860. Ils ont neuf enfants, huit garçons et une fille. Il meurt à Saint-Bruno le premier avril 1924, à l'âge de 70 ans.**



Photo: Mme Louise Tremblay, Saint-Bruno.

Françoise Tremblay, épouse d'Anicet Tremblay. Née à Saint-Alphonse de Bagotville en 1860, elle suit son mari pour venir s'installer à Saint-Bruno. Elle meurt le 5 février 1907, à l'âge de 47 ans.

plissent les fonctions civiles, on s'aperçoit que les mêmes noms reviennent fréquemment. En effet, les postes publics sont généralement source de prestige et de pouvoir dans le secteur rural. Le premier secrétaire-trésorier de Saint-Bruno en est un bon exemple. Monsieur Marcotte, à cause de sa permanence, assure la transition d'un maire à l'autre. Il connaît parfaitement les dossiers importants des membres du Conseil. De plus, son travail est assez bien rémunéré pour l'époque et constitue par le fait même un excellent revenu d'appoint pour quelqu'un qui est déjà considéré comme «le gros cultivateur» du village. Il est bon de noter que Pierre-Léandre Marcotte deviendra le premier représentant du comté de Lac-Saint-Jean à la Chambre législative de Québec. Déjà en avril 1886, une pétition des électeurs de Saint-Bruno est adressée au lieutenant-gouverneur afin qu'une nouvelle circonscription électorale soit créée pour la région du Lac-Saint-Jean. En effet, depuis 1853, le Saguenay-Lac-Saint-Jean ne comporte qu'un seul district électoral sous le nom de Chicoutimi-Saguenay. Mais depuis ce temps, la colonisation a grandement progressé et la population régionale s'est quintuplée. D'après le recensement de 1881, on compte près de 13 000 âmes dans la vallée du Lac-Saint-Jean; il serait donc normal que cette population soit représentée par son propre député à la «maison du peuple». Mais il faudra attendre 1890 pour assister au démembrement du comté de Chicoutimi-Saguenay. Cependant, ce qui nous apparaît intéressant à retenir de cette pétition<sup>(3)</sup>, c'est le fait que P.-L. Marcotte, alors secrétaire-trésorier de Saint-Bruno, prépare déjà soigneusement en cette année 1886 son entrée en politique provinciale.

---

(3) Requête des électeurs parlementaires de la paroisse de Saint-Bruno, comté de Chicoutimi, Archives nationales du Québec, division de comté, 1886.



Photo: Archives nationales du Québec,  
Fonds de la Société historique du Saguenay.

**Mathilde Gauvin.** Née à Sainte-Catherine de Portneuf en 1849, elle épouse Pierre-Léandre Marcotte le 7 janvier 1879. Ce dernier, né à Cap-Santé le 5 octobre 1837, est à la fois secrétaire-trésorier de la municipalité et de la commission scolaire, de même que président de la Société d'agriculture du Lac-Saint-Jean. Candidat libéral défait dans la circonscription provinciale de Chicoutimi et Saguenay à l'élection partielle du 18 juin 1888. Élu député libéral à Québec dans la nouvelle circonscription de Lac-Saint-Jean en 1890. Défait par le conservateur Joseph Girard en 1892 ; sa fille née cette année-là fut surnommée «sa petite malchance». Décédé à Pointe-Bleue le 16 juin 1899 à l'âge de 61 ans et 8 mois. Inhumé dans le cimetière de la paroisse de Saint-Bruno le 19 juin 1899.

La municipalité de paroisse, qui est une pure création du gouvernement provincial, a essentiellement pour tâche de fournir aux citoyens des services publics de nature locale : voirie, aqueduc, égouts, protection contre l'incendie, hygiène publique. Évidemment, l'ampleur de ses tâches et de ses pouvoirs variera dans le temps selon l'évolution de la communauté de Saint-Bruno. Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les élus brunois s'occupent surtout des questions de voirie. Une jeune localité en pleine expansion a nécessairement besoin d'amélioration en ce qui concerne ses voies de communication pour assurer sa survivance.

En 1888, on termine la construction du chemin de fer Québec-Chambord. En 1893, la ligne se rend à Roberval, vers l'ouest, et à Chicoutimi, vers l'est. Avec l'essor ferroviaire, les colons arrivent en grand nombre et la vallée du Lac-Saint-Jean devient encore plus prospère. À partir de cette date, Saint-Bruno accueille plusieurs de ces nouveaux résidents<sup>(4)</sup>. Une seule route relie le Lac-Saint-Jean au Saguenay : il s'agit du chemin Kénogami qui va d'Hébertville à Laterrière.

Pendant de nombreuses années, les séances du Conseil se passent presque entièrement en discussions sur l'ouverture de chemins, la construction de ponts et l'entretien des routes. Les habitants de Saint-Bruno ont besoin de communiquer entre eux et avec ceux des autres localités. Ce problème des chemins est une préoccupation constante car il arrive souvent que le mauvais état des routes empêche le bon déroulement de la vie quotidienne de cette époque.

Pendant longtemps, les chemins et les ponts sont entretenus par des contribuables nommés par le Conseil

---

(4) Dans l'édition du 30 août 1906 du *Progrès du Saguenay* de Chicoutimi, on peut lire : « M. O. Bergeron de Belma, Washington, parti depuis 23 ans, nous écrit qu'il a l'intention de venir s'établir à Saint-Bruno avec plusieurs autres familles canadiennes. »

municipal. Ainsi le 6 mai 1889, l'entretien de la route du rang 6 Labarre entre les lots 10 et 11 est adjugé à monsieur Alex Bouchard :

« aux conditions qu'il accepte le foin à faire sur tout le parcours de la dite route, lequel s'oblige à l'entretenir jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1890 suivant les exigences de la loi, se rendant responsable de tous dommages et intérêts résultant de sa négligence ou de la non-exécution des travaux nécessaires<sup>(5)</sup> ».

Chaque rang a droit à son chemin de front, à ses ponts et les citoyens en font part à leurs élus à chaque séance du Conseil.

En plus de l'entretien des chemins, le Conseil municipal de Saint-Bruno essaie fortement d'encourager la venue de la petite entreprise dans le voisinage. C'est principalement pour cette raison qu'il accorde des exemptions de taxes aux propriétaires d'installations commerciales. Ainsi, le 6 février 1893, Théodule Lavoie obtient une exemption de taxe de 10 ans pour son moulin à scie à vapeur, en voie de construction sur le lot 10 du 4<sup>e</sup> rang Labarre. En plus de faire le sciage du bois, cette industrie fabrique du bardeau. En 1894, M. Lavoie vend son moulin à Pamphile Gaudreault et, vers la même époque, il installe un nouveau moulin ainsi qu'une « brigade à feu » au rang 8 Labarre. Dans les plans et devis pour la construction du presbytère de Saint-Bruno en 1902, on mentionne que la brique extérieure provient de chez Théodule Lavoie. Cette nouvelle entreprise au rang 8 sera privilégiée car, étant située près du chemin de fer, elle sera avantagée pour l'exportation de ses produits. Le bois et la brique seront expédiés surtout vers les centres de Chicoutimi et de La Tuque. Malheureusement, en mars 1907, un terrible incendie détruit de fond en

---

(5) Procès-verbal, livre 1885-1901, municipalité de Saint-Bruno, 6 mai 1889.



Photo: M. Emilie Pearson, Saint-Bruno.

La rue Saint-Alphonse. Au premier plan, la maison du tanneur Pître Laberge. C'est au sous-sol qu'il fait tremper le cuir dans de grandes cuves contenant de l'eau et du tan (écorce de chêne). À côté se trouve le bureau de poste tenu par J.-A. Labrecque de 1931 à 1959. C'est Anicet Tremblay qui est le premier maître de poste à Saint-Bruno. Il occupe cette charge de 1883 à 1890. On sait qu'il reçoit un salaire de 6,67 \$ par année et que les ventes de timbres s'élèvent à près de 5 \$ par année. À l'époque et jusqu'en 1902, le bureau de poste porte le nom de «Pasteur».

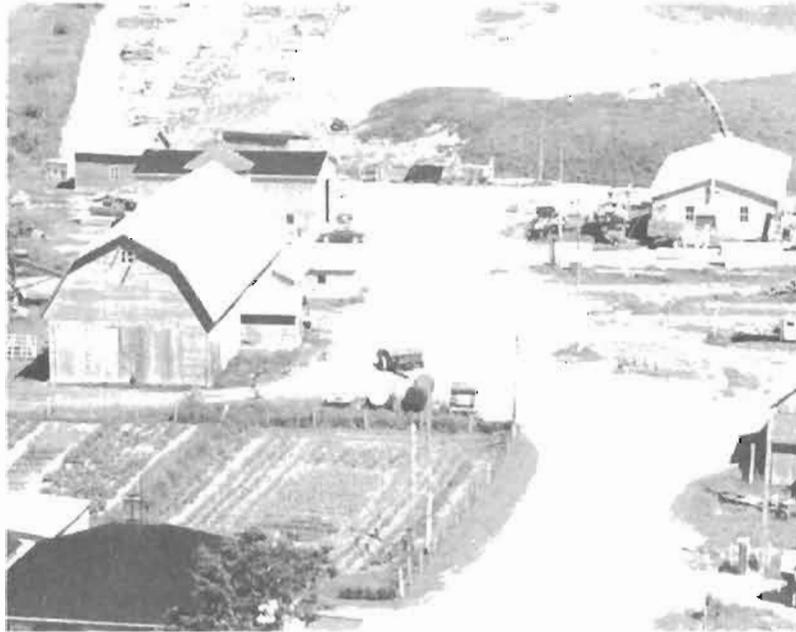


Photo: M<sup>me</sup> Carmen Lachance, Saint-Bruno.

Le moulin à scie actuel de la famille Lachance.

comble les installations. Découragé, M. Lavoie vend le site du moulin à Onésime Lachance. Cet homme courageux réussit, avec sa ténacité proverbiale, à reconstruire l'entreprise forestière<sup>(6)</sup> et obtiendra même en 1909 une exemption de taxes pour une période de 10 ans. C'est de cette façon que l'organisation municipale contribue au développement de l'industrie forestière, pilier de l'économie régionale au XIX<sup>e</sup> siècle. En 1905, un autre citoyen, Stanislas Pilote, construit un moulin à scie à vapeur sur une partie du lot 11 du rang 5 Labarre. Une fois de plus, le Conseil consent à la nouvelle entreprise une exemption de taxes pour dix ans.

**TABLEAU III: Rapport financier de la municipalité de paroisse de Saint-Bruno pour l'année 1891**

Nombre de résidents	Nombre de contribuables	Nombre d'acres détenus évalués	Valeur des biens-fonds imposables	Valeur des biens-fonds non imposables
541	84	13 259	55 085 \$	1 600 \$
<b>Recettes</b>	<b>Palements</b>	<b>Actif</b>	<b>Passif</b>	
77,32 \$	77,32 \$	47,78 \$	41,25 \$	

Statistiques municipales pour l'année 1890, dans *Rapports municipaux pour l'année expirée le 31 décembre 1890*, Imprimé par ordre de la législature, Québec. Charles-François Langlois, imprimeur de sa Très Excellente Majesté La Reine, 1892, p. 68, 69.

Jusqu'en 1900, les habitants de Saint-Bruno communiquent surtout avec Hébertville, là où se transigent les affaires, car il ne se trouve ni notaire, ni avocat, ni médecin chez eux. Saint-Bruno est une agglomération essentiellement agricole. On n'y trouve qu'un très petit nombre de

(6) Texte de M<sup>me</sup> Marie-Louise Lachance Lavoie, 30 avril 1979. *Archives familiales Lachance*, Saint-Bruno. Notons que l'entreprise existe toujours et qu'elle est encore aujourd'hui propriété de la famille Lachance. Incendiée à deux reprises, en 1925 et 1969, elle est maintenant gérée par Gérard, Rosaire et Gustave Lachance. En 1980, elle doublait son chiffre d'affaires



Photo : Mme Lucille Girard, Saint-Bruno.

La famille Albert Tremblay dite «canot», à leur maison de pension située sur la rue Saint-Alphonse en 1910.

Deuxième rangée, de gauche à droite: Emma Larouche, femme d'Ovide Tremblay, Ovide, frère d'Albert Tremblay, Arthur Girard (fils adoptif d'Albert), Albert Tremblay et sa femme Maria qui est modiste professionnelle. Première rangée, de gauche à droite: Jeanne, Juliette et Catharina Tremblay, toutes trois filles d'Albert.



Photo : Mme Jeannette Côté-Flenny, Delisle.

La maison d'Edmour Côté sur la rue Saint-Alphonse (aujourd'hui, la Caisse populaire). Considéré comme l'homme à tout faire du village, il est à la fois restaurateur, cordonnier, barbier, dentiste et même électricien. Le prix demandé pour une coupe de cheveux ou pour l'extraction d'une dent: 25 ¢. M. Côté est décédé en mai 1953.

gens de métier : en 1887, Pamphile Gaudreault ouvre une boutique de forge et Pitre Laberge fonde une tannerie ; en 1892, Joseph-A. Simard ouvre une menuiserie, Thomas Pearson une cordonnerie et Pamphile Tremblay une boucherie ; enfin, en 1902, un premier salon de barbier est offert à la population par Edmour Côté.

Une autre fonction du Conseil municipal est d'assurer la protection des marchands locaux contre la concurrence, en imposant des licences aux colporteurs d'autres paroisses qui tentent de s'accaparer le marché brunois. Dans un règlement de 1895, il est stipulé « qu'une licence de \$25.00 sera exigée pour tous colporteurs ou marchands ambulants pour le droit de vendre à domicile des marchandises dans les limites de la municipalité <sup>(7)</sup> ».

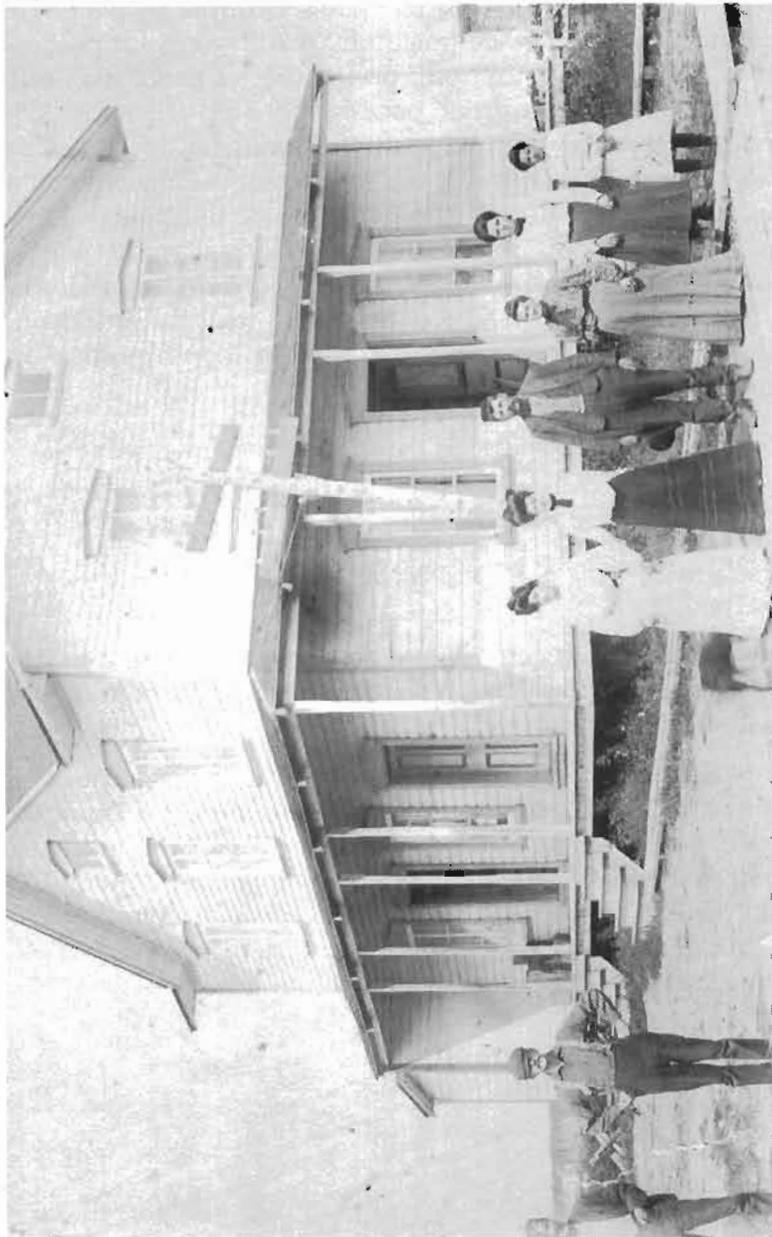
On note une nette progression dans les communications lors de l'installation de la première boîte téléphonique à Saint-Bruno, vraisemblablement chez Ernest Desbiens en 1895. C'est que, la même année, le député fédéral Joseph Girard, de Saint-Gédéon, forme dans le bas du Lac un syndicat coopératif de téléphone. Dès ses débuts, la Compagnie coopérative de téléphone du Lac-Saint-Jean obtient des administrateurs municipaux un droit exclusif pour la pose de ses fils téléphoniques dans les limites de la municipalité à condition que le Conseil ait l'usage gratuit de la ligne en toutes manières concernant les affaires de la municipalité. En 1899, cette entreprise de service public possède un réseau de 167 milles qui couvre le territoire jeannois jusqu'à Saint-Prime. À cette époque, le service téléphonique coûte à l'utilisateur deux dollars (2 \$) par année <sup>(8)</sup>.

---

(7) Procès-verbal, paroisse de Saint-Bruno, folio 27. Cette taxe sera abolie le 7 avril 1896 — car on considère qu'elle nuit à l'économie de Saint-Bruno — puis remise en vigueur en 1899 ; les marchands de la municipalité paient alors deux dollars (2 \$) et les colporteurs et marchands ambulants cinq dollars (5 \$).

(8) Procès-verbal, paroisse de Saint-Bruno, folio 258.

Photo: M<sup>onsieur</sup> Edmond Duchesne, Alma.



Famille Xavier Boucharde devant le central téléphonique en 1906.

Par contre, depuis 1893, les Brunois se plaignent constamment du service postal. En 1902, dans un procès-verbal du Conseil municipal, on expose les problèmes que la distribution du courrier occasionne aux villageois. On déplore l'absence d'un « commis distributeur de la malle » pour le parcours qui va de la Rivière-à-Pierre jusqu'à Chicoutimi. Étant donné que personne ne recueille le courrier à l'arrivée du train à Hébertville-Station le soir à 7 heures 10, les lettres destinées aux gens de Saint-Bruno se retrouvent toutes à Chicoutimi et ne reviennent à destination que le lendemain matin. Par conséquent, on demande expressément :

« que des conducteurs de malle soient nommés entre la Rivière-à-Pierre et Chicoutimi et, considérant qu'il ne coûterait que 35 cents de plus, qu'ordre soit donné au courrier de Saint-Bruno de se rendre chercher les malles à Hébertville-Station à l'arrivée du train de Québec le soir même<sup>(9)</sup> ».

Et il est résolu que cette demande soit adressée au ministre des Postes par M. Joseph Girard, député du comté à la Chambre des communes.

Les nombreuses résolutions concernant surtout la voirie nous démontrent comment l'entraide est à l'époque érigée en véritable système. Chaque citoyen accomplit sa tâche, participant activement à la vie de la communauté. À Saint-Bruno, dès les premières années de la colonisation, on sait déjà que la coopération constituera un élément essentiel au développement de la communauté.

---

(9) Procès-verbal, paroisse de Saint-Bruno, folio 258.



Photo: M. Emile Pearson, Saint-Bruno.

Le central téléphonique chez Émile Pearson vers 1935.  
M<sup>me</sup> Thomas Pearson (Anna Potvin) aux commandes du petit central desservant la paroisse, et M<sup>me</sup> Émile Pearson (Florida Gagné) aux commandes du grand central desservant tout le Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Photo: M. Jean-Marie Labrecque, Saint-Bruno.

M. et M<sup>me</sup> Thomas Pearson dans leur jardin en 1925.

---

**TABLEAU IV : Ouverture des chemins**

---

Année	Chemin
1871	Route du rang 3, (entre les rangs 2 et 4 Labarre)
1872	Route du rang 3, Signay
1872	Route du rang 5, Signay (en partant de Saint-Gédéon)
1873	Route du rang 4, Signay
1877	Route du rang 6, Signay
1878	Route du petit quatre, Labarre
1879	Route du rang 5, Labarre (route 170)
1883	Route du rang 6, Labarre (route 170)
1885	Route du rang 5, Signay (chemin du Ricochet jusqu'à la fromagerie)
1885	Route du rang 5, Signay (entre les lots nos 13 à 25)
1885	Route du rang 6, Labarre
1889	Route du rang 7, Labarre
1893	Route du rang 5 au rang 6 Signay
1894	Route du rang 8, Labarre (du lot 3 au lot 18)
1906	Route du rang 9, Labarre
1908	Route du rang 8, Labarre (du lot 19 au lot 25)

En 1948, le conseil de paroisse baptise les chemins en leur donnant chacun le nom du colon du rang :

Grand-Rang	Saint-Ephrem	Rang 5 Signay	Saint-Charles
Rang 6 Labarre	Saint-Alfred	Rang 6 Signay	Saint-Malgloire
Rang 7 Labarre	Saint-Albert	Rang 4 Labarre	Saint-François
Rang 8 Labarre	Saint-Onésime	Rang 4 Signay	Saint-Joseph
Rang 9 Labarre	Saint-Louis	Rang 3 Signay	Saint-Jean-Baptiste

---



Photo: M. Jean-Marie Labrecque, Saint-Bruno

Didier Harvey établi au rang 5 Signay en 1899. Cette année-là, il achète conjointement avec François Gauthier les lots n<sup>os</sup> 16 et 17 appartenant à Félix et Élie Boily, tous deux cultivateurs de Chicoutimi. Le contrat, daté du 10 août 1899, stipule que «François Gauthier aura le droit de faire scier son bois au moulin de Didier Harvey». D'après Ernest Michaud, ce moulin est situé près de la rivière Bédard, le long du chemin public. Au début du siècle, Didier Harvey achète aussi la tannerie de Pitre Laberge.



## Chapitre quatre

# LE MONDE SCOLAIRE ET SES FAIBLES RESSOURCES

Pour faire suite à la création de la municipalité de paroisse, les fondateurs de Saint-Bruno décident d'améliorer l'infrastructure administrative de leur territoire en mettant en place un système scolaire. Les débuts de la commission scolaire remontent au printemps de 1887, alors que les francs-tenanciers réussissent à faire aboutir leurs démarches auprès du Département de l'Instruction publique.

Lorsque le premier Conseil entre en fonction, le 2 mai 1887, la tâche d'organisation ne débute pas tout à fait à zéro. En effet, il semble qu'environ deux ans plus tôt, la commission scolaire d'Hébertville s'était chargée d'engager Marie-Louise Déry pour enseigner aux enfants de la jeune mission de Saint-Bruno. La première maison d'école était située dans le Grand Rang. Deux appartements y avaient été aménagés pour que M<sup>lle</sup> Déry puisse s'y loger convenablement. Il est intéressant de noter que cette dernière figure parmi les premières institutrices diplômées de l'école des Ursulines de Roberval, fondée en 1882.

Nommé par le lieutenant-gouverneur, le premier Conseil scolaire se compose de MM. Anicet Tremblay, président, Polycarpe Tremblay, Xavier Bouchard, Onésime Girard et François Tremblay. À la première assemblée, M. Pierre-Léandre Marcotte est nommé au poste de secrétaire. On lui accorde un salaire de 20 \$ pour l'année et on l'oblige « à fournir une copie du rôle d'évaluation de la municipalité rurale, tant qu'il occupera conjointement les charges de secrétaire-trésorier de la municipalité rurale et



Photo: M. André Desbiens, Saint-Bruno.

Marie-Louise Déry, première institutrice de Saint-Bruno. Née à Saint-Basile, comté de Portneuf, en 1869, Marie-Louise Déry et sa famille émigrent à Hébertville l'année suivante. Son père, Henry Déry, achète le moulin à farine de Jean-Félix Sérien dit Langlais. Elle épouse Médéric Tremblay de Saint-Bruno, fils de Magloire et d'Ide Bouchard, le 4 août 1890. Elle s'éteint le 30 août 1948 à l'âge de 79 ans. Sur la photo, elle est accompagnée de ses deux filles, à gauche Berthe (M<sup>me</sup> Joseph Brassard) et à droite Laura (M<sup>me</sup> Edgar Gagné).

des écoles de Saint-Bruno<sup>(1)</sup> ». Faute d'édifice public, les séances de la Corporation scolaire se tiennent d'abord dans la maison du président.

Dès la première réunion de la Commission, on décide de diviser le territoire en trois arrondissements<sup>(2)</sup>. Pour l'année scolaire 1887-1888, trois institutrices sont engagées afin de prendre en charge chacune des trois écoles. Sans diplôme, M<sup>me</sup> Xavier Lachance et M<sup>lles</sup> Clara Blackburn et Mary Tremblay reçoivent comme salaire respectivement 72 \$, 60 \$ et 50 \$ pour dix mois d'enseignement, avec obligation de chauffer et d'entretenir leur établissement.

En dépit de son pouvoir de prélever une taxe sur les biens fonciers, la Corporation scolaire n'en demeure pas moins dans un état de pauvreté chronique. Pour pallier cette situation, les commissaires doivent quêter annuellement une subvention auprès du Département de l'Instruction publique de la province<sup>(3)</sup>. Sans cette manne, il leur est

---

(1) Archives de la Commission scolaire de Belle-Rivière (Métabetchouan, section Saint-Bruno). livre des délibérations de la Commission scolaire pour 1887. Première réunion des commissaires tenue le 2 mai 1887.

(2) Le premier arrondissement comprend les lots suivants :

lots 13 à 22 du 3<sup>e</sup> rang Signay,  
lots 13 à 18 du 4<sup>e</sup> rang Signay,  
lots 1 à 6 du 4<sup>e</sup> rang Labarre.

Le deuxième arrondissement comprend les lots suivants :

lots 7 à 22 du 4<sup>e</sup> rang Labarre,  
lots 1 à 25 du 5<sup>e</sup> rang Labarre,  
lots 13 à 18 du 5<sup>e</sup> rang Signay.

Le troisième arrondissement comprend les lots suivants :

lots 13 à 25 du 6<sup>e</sup> rang Signay,  
lots 23 à 25 du 4<sup>e</sup> rang Labarre.

(3) Le 9 juin 1889, la municipalité de Saint-Bruno reçoit un octroi pour écoles pauvres d'un montant de 30 \$, accordé par le surintendant de l'Instruction publique. (Réunion des commissaires tenue le 9 juin 1889.)

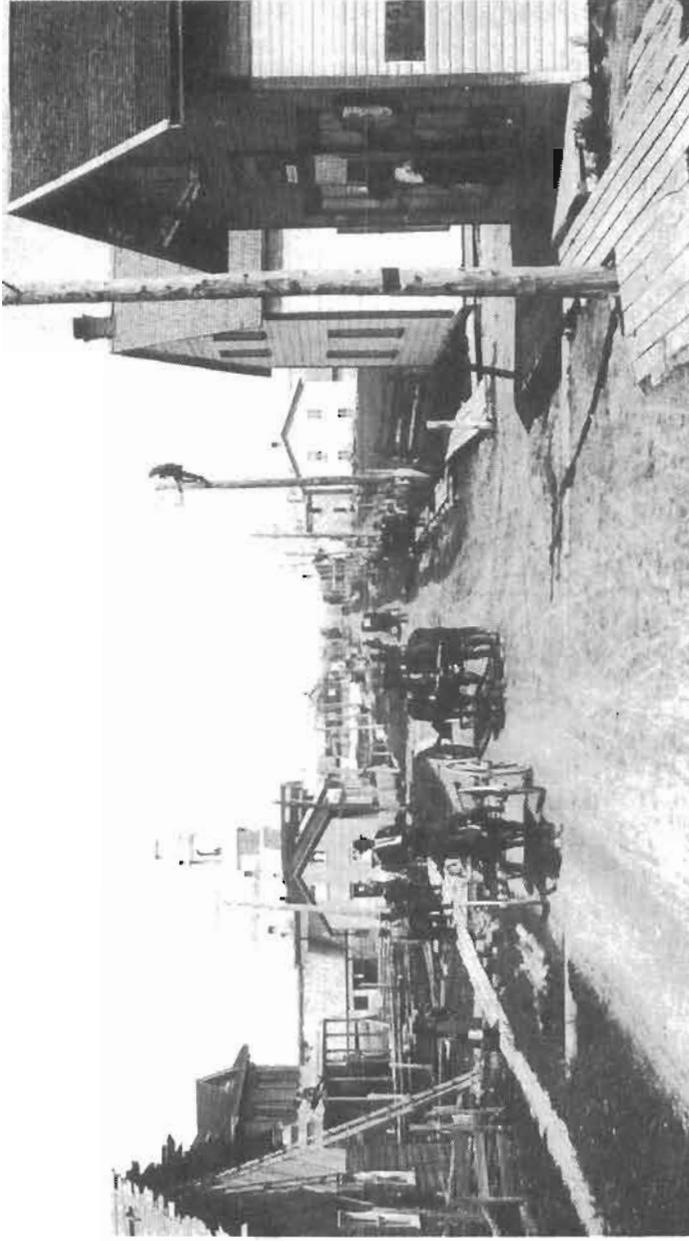
difficile de joindre les deux bouts. Voilà sans doute pourquoi on doit se contenter d'institutrices sans diplôme, avec toutefois l'approbation du curé de la paroisse et, bien sûr, du surintendant de l'Instruction publique. Dès 1895, les habitants du village sollicitent une école, car le nombre d'enfants est assez important pour occuper une institutrice. Les villageois insistent sur le fait que leurs enfants sont beaucoup trop éloignés des écoles pendant la saison froide. D'autres secteurs de la paroisse se peuplent rapidement. À partir de l'année 1900, il faut créer de nouveaux arrondissements scolaires pour les septième et huitième rangs. Ces deux rangs ne comptant qu'une vingtaine d'enfants chacun, les commissaires préfèrent louer des maisons privées pour l'année au lieu de construire des écoles. En 1902, l'école du village, tenue par M<sup>lle</sup> Imelda Laplante sous la surveillance morale du curé de la paroisse, mérite une mention honorable de l'inspecteur des écoles. C'est d'ailleurs en s'appuyant sur ces succès pédagogiques qu'en 1907 l'inspecteur Savard, déplorant l'état lamentable de l'école modèle beaucoup trop petite pour contenir 64 élèves, recommande fortement aux commissaires d'entrevoir la reconstruction de l'école en suivant les plans approuvés par le Département de l'Instruction publique de la province de Québec. Ce qui sera fait en 1909.

Entreprise dans des conditions matérielles peu reluisantes, la création d'un système scolaire en milieu rural doit aussi vivre avec des idées bien ancrées quant à l'éducation. En effet, dans une société de défricheurs, le besoin et l'habitude de se faire instruire n'ont que peu d'importance. Même si l'analphabétisme constitue le lot de la majorité, les colons voient d'un mauvais oeil cette école qui veut les priver du travail de leurs jeunes<sup>(4)</sup>. Car une fois instruits, les enfants

---

(4) Au recensement fédéral de 1891, on constate que le Québec détient le plus haut taux d'illettrés au pays dans la catégorie des plus de 20 ans, et que le Saguenay-Lac-Saint-Jean a le plus haut pourcentage au Québec.

Photo: M. Rosaire Claveau, Saint-Bruno.



Le village de Saint-Bruno en 1903. Au premier plan, à droite, on voit le magasin général de Pitre Gaudreault. Au coin de la rue Saint-Alphonse et de la route régionale, la première école du village (aujourd'hui la Mercerie Gérard-Alfred Bouchard). Cette école est bâtie en 1896 par Pamphile Gaudreault pour le prix de 157 \$. Elle est fermée en 1909 parce qu'elle est devenue trop petite et désuète.

ne retournent pas toujours à la ferme et gagnent souvent les villes où la vie apparaît plus agréable. En plus d'être privés d'une main-d'oeuvre à prix modique, les cultivateurs craignent également que l'école ne prive le patrimoine familial de sa relève naturelle. Les parents ne se gênent donc pas pour invoquer les prétextes les plus divers afin de garder leurs enfants à la maison. Semences et récoltes, travaux divers et entretien de la ferme deviennent beaucoup plus urgents que les leçons et les devoirs<sup>(5)</sup>. En outre, déjà fatigués par le travail et par la marche, ces jeunes ne peuvent accorder qu'une attention bien médiocre aux enseignements de l'institutrice. Par conséquent, ils négligent la fréquentation scolaire, abandonnent les bancs de l'école vers l'âge de 10 ou 11 ans après leur première communion. Ils savent à peine lire et écrire. Le cours élémentaire, qui se donne dans les écoles paroissiales, se divise en cours primaire et en cours modèle, et il exige quatre ou cinq années d'études. À Saint-Bruno, le cours modèle est dispensé à l'école du village, située près de l'église.

Même si le système scolaire québécois s'est beaucoup développé depuis 1860, les inspecteurs déplorent toujours le manque de politiques gouvernementales dans ce secteur. Par exemple, on ne fait rien pour enrayer les problèmes posés par le manque d'assiduité des écoliers. De plus, en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle, aucune allocation ni aucune loi ne permet à l'ensemble des enfants de prolonger leurs études. Seuls quelques privilégiés, fils de notables ou de riches cultivateurs, ou encore ceux dont le talent est supérieur à la moyenne et qui auront été remarqués par le

---

(5) Pendant les années de mauvaises récoltes, l'inspecteur Savard mentionne que les écoles demeurent désertes. C'est le cas à Saint-Bruno. Ainsi, en 1901, les commissaires demandent au surintendant de déplacer les vacances scolaires en août et septembre, « vu que les enfants appartiennent aux cultivateurs et que leurs services sont nécessaires dans les dits deux mois ».



curé de la paroisse, peuvent aspirer à des études avancées au Séminaire de Chicoutimi.

Avec si peu de motivation, il est facile de comprendre les raisons qui forcent les propriétaires à se montrer si peu empressés à payer leurs taxes scolaires. Il est d'ailleurs fréquent de voir les commissaires prendre des moyens assez sévères pour faciliter la collecte des arrérages de taxes. Cette situation se reflète dans la santé financière de la Corporation, qui doit se contenter d'engager des institutrices sans brevet, auxquelles on ne paie qu'un salaire très minime. D'ailleurs, c'est ce qui constitue le problème majeur de l'enseignement à cette époque. Les institutrices qui enseignent en milieu rural vivent dans une grande misère. Ce sont surtout les jeunes filles qui se retrouvent dans cette situation parce qu'elles n'ont pas suffisamment de compétence professionnelle pour accéder aux postes supérieurs. Souvent, elles perçoivent l'enseignement comme une occupation provisoire en attendant de se trouver un mari<sup>(6)</sup>. Ainsi, à chaque année, les commissaires de Saint-Bruno doivent engager de nouvelles institutrices à la dernière minute en raison de ces départs.

Bien peu de jeunes filles offrent leurs services pour exercer ce métier sur le territoire de Saint-Bruno. Les institutions scolaires ne sont dotées que du strict nécessaire et sont éloignées du village. De plus, les «maîtresses» doivent prélever sur leurs maigres revenus le coût du chauffage de leur école. Autant de raisons valables pour en décourager plus d'une! Les commissaires se voient donc souvent dans l'obligation de faire paraître des offres d'emploi dans le *Soleil* pour remplir les postes vacants.

---

(6) Par exemple, en 1891, Clara Blackburn donne sa démission comme institutrice de l'arrondissement n° 3, « à cause de son mariage ».



Photo: M. Emile Pearson, Saint-Bruno.

La maison de Charles Plamondon. Elle était construite à l'intersection du Chemin d'Alma et de la route régionale. On y tenait le bureau de poste.

Enfin, si l'on ajoute la distance considérable qui sépare les écoliers de l'école, l'état épouvantable des routes au printemps et à l'automne, ainsi que les tempêtes en hiver, on a une bonne idée du contexte éducationnel d'alors, qui a de quoi décourager les meilleures volontés. Par ailleurs, les plaintes adressées aux commissaires concernant les corrections infligées aux enfants sont une preuve tangible des difficultés rencontrées. C'est ainsi qu'en 1898, le secrétaire-trésorier se voit pressé de notifier à l'institutrice Fortin un avertissement à propos des corrections qu'elle applique à ses élèves. Il lui fait la remarque suivante :

« Une résolution des commissaires défend aux maîtresses de se servir de règle en bois pour ne pas faire porter de marques aux enfants et de se servir d'une petite «harre» (*petite branche d'aulne*) que l'institutrice enverra chercher par les enfants eux-mêmes et si les élèves ne veulent pas se conformer à ses ordres, de les mettre à la porte<sup>(7)</sup>. »

En dépit de toutes ces contraintes, le Conseil des commissaires de Saint-Bruno réussit quand même à mettre en place un réseau viable pour desservir sa population. Ainsi, Charles Plamondon ouvre une école commerciale en 1907. Dans un article paru dans le *Progrès du Saguenay* le 2 juillet 1908, on vante les mérites de cette institution scolaire :

« Cette école commerciale a été organisée l'an dernier pour donner à nos enfants une éducation pratique et solide. Le résultat de l'examen d'aujourd'hui prouve que nous n'avons pas manqué notre but ».

---

(7) Archives de la commission scolaire Belle-Rivière (Métabetchouan, section Saint-Bruno), livre des délibérations pour 1898. (Séance du 18 janvier 1898.)



Photo : Mme Georgette Côté, Saint-Bruno.

**Annie McKenzie, institutrice de Saint-Bruno.**

De descendance écossaise et née aux États-Unis, elle est orpheline de mère. Fille unique, elle habite avec son père, Georges McKenzie, à Laterrière. Vers les années 1910, elle vient enseigner à Saint-Bruno. Elle épouse Joseph Côté, fils de Charles, et le couple s'installe sur la terre paternelle des Côté, située sur le lot 16 du rang 5 Signay. Annie McKenzie s'éteint le 6 novembre 1918 à l'âge de 30 ans.

À cette occasion, MM. Georges Gauthier, Charles Plamondon, Hypolite Tremblay, Achille Lavoie, Isaïe Lajoie et Anicet Tremblay distribuent des prix aux élèves méritants. Le journal chicoutimien en donne la liste suivante :

Excellence : Ernest Gauthier et Hilas Munger : prix de français accordés par M. l'inspecteur Savard.

Arithmétique : Adjutor Tremblay, Arthur Harvey et Jos. Louis Tremblay ; prix donnés par M. le curé, M. le maire et M. D. Harvey, secrétaire de l'école commerciale.

Calligraphie : Lorenzo Larouche, Isidore Gaudreau et Hilas Munger ; prix donnés par M. Broët, député du Lac-St-Jean.

Anglais : P.A. Gaudreau et Léo Lavoie ; prix donnés par M. l'abbé Larouche, curé de Chicoutimi et M. Jos Lavoie sec. des écoles.

Progrès remarquables : Jos. Gauthier, Ernest Lavoie, Ernest Tremblay, Désiré Lajoie et Alphide Tremblay.

Dans son rapport de 1909, l'inspecteur remarque un très léger progrès dans les méthodes d'enseignement et s'exprime en ces termes :

« Il y a de bons progrès dans les méthodes d'enseignement. Le mobilier scolaire en général est bon dans toutes les écoles. Les progrès des élèves sont remarquables à l'école modèle tenue par Annie McKenzie. Les autres écoles de la paroisse marchent aussi dans la voie du progrès. Il y a cette année une école indépendante conduite par M. Plamondon, ancien élève de l'École Normale de Laval,



Photo : Mme Thérèse Côté, Saint-Bruno

L'école du village bâtie en 1909 sur un terrain loué de la fabrique pour 5 \$ par année. Elle est achetée par la fabrique en 1949 pour en faire le centre paroissial.



Photo : M. Jean-Marie Labrecque, Saint-Bruno

Centre paroissial de Saint-Bruno en 1949.

muni d'un brevet académique. Cette institution est reconnue d'une utilité pratique. Je sollicite une aide spéciale de \$50 pour ce professeur<sup>(8)</sup>. »

Le 30 octobre 1910, une école du soir est ouverte. On demande une subvention au Département de l'Instruction publique afin de pouvoir payer le salaire du professeur Plamondon. En 1911, l'inspecteur propose aux commissaires de prendre en charge l'école des garçons. Mais se voyant incapables de supporter un tel poids financier, les commissaires répondent qu'ils « ne se sentent pas préparés à accepter l'école des garçons dite commerciale sous leur contrôle cette année en raison des malheurs qui ont fondu sur cette paroisse, mais qu'ils promettent de s'en occuper l'an prochain ». On remarque même que la taxe scolaire est augmentée de 3 centins en cette même année.

Toujours en 1911, le rapport de l'inspecteur apparaît plus pessimiste qu'en 1909. L'inspecteur Boily note qu'à l'exception des deux classes du village, les autres n'ont pas donné suffisamment satisfaction.

« Le programme d'études est chose inconnue, ce qui est fort naturel d'ailleurs, car sur neuf institutrices deux seulement sont diplômées et la moitié des non-diplômées ne possèdent aucune aptitude pédagogique<sup>(9)</sup>. »

L'inspecteur presse les commissaires de n'engager que des personnes qualifiées sous peine de se voir priver de leurs octrois. Il leur ordonne également de renouveler le mobilier des écoles n<sup>os</sup> 6 et 8 et de compléter celui des écoles n<sup>os</sup> 2 et 3.

Dès les débuts de la mission, les colons avaient réclamé énergiquement une institutrice pour leurs enfants. L'auteur Pierre-Yves Pépin observe que « relativement aux

---

(8) Rapport de l'inspecteur Boily au surintendant de l'Instruction publique, année 1909.

(9) Rapport de l'inspecteur Boily au surintendant de l'Instruction publique, année 1911.

Photo: M. Emile Pearson, Saint-Bruno.



Les enfants de l'école du village en 1914.

autres parties de la Province à cette époque, le jeune Saguenay est assez bien pourvu d'écoles<sup>(10)</sup> ». Un cultivateur de Saint-Bruno, M. Joseph Fortin, dira que « la question des écoles a toujours été assez débattue dans la paroisse<sup>(11)</sup> ».

**TABLEAU VI : Les écoles de Saint-Bruno en 1907**

École	Arrondissement	Institutrice	Salaire annuel	Date d'ouverture
École du village	1	Annie McKenzie	140 \$	1896
		Léonide Jauvin	70 \$	
École du « Grand Rang »	2	Emelda Simard	115 \$	1887
École du rang 3 Signay	3	Rosélia Tremblay	110 \$	1887
École au coin des rangs 4 Signay et Labarre	4	Marie-Louise Tremblay	100 \$	1902
École du rang 6 Signay	5	Yvonne Boily	100 \$	1887
École du rang 6 Labarre	6	Marie Lavoie	100 \$	1899
École du rang 7 Labarre	7	Alma Côté	90 \$	1904
École du rang 8 Labarre	8	Ernestine Simard		1899

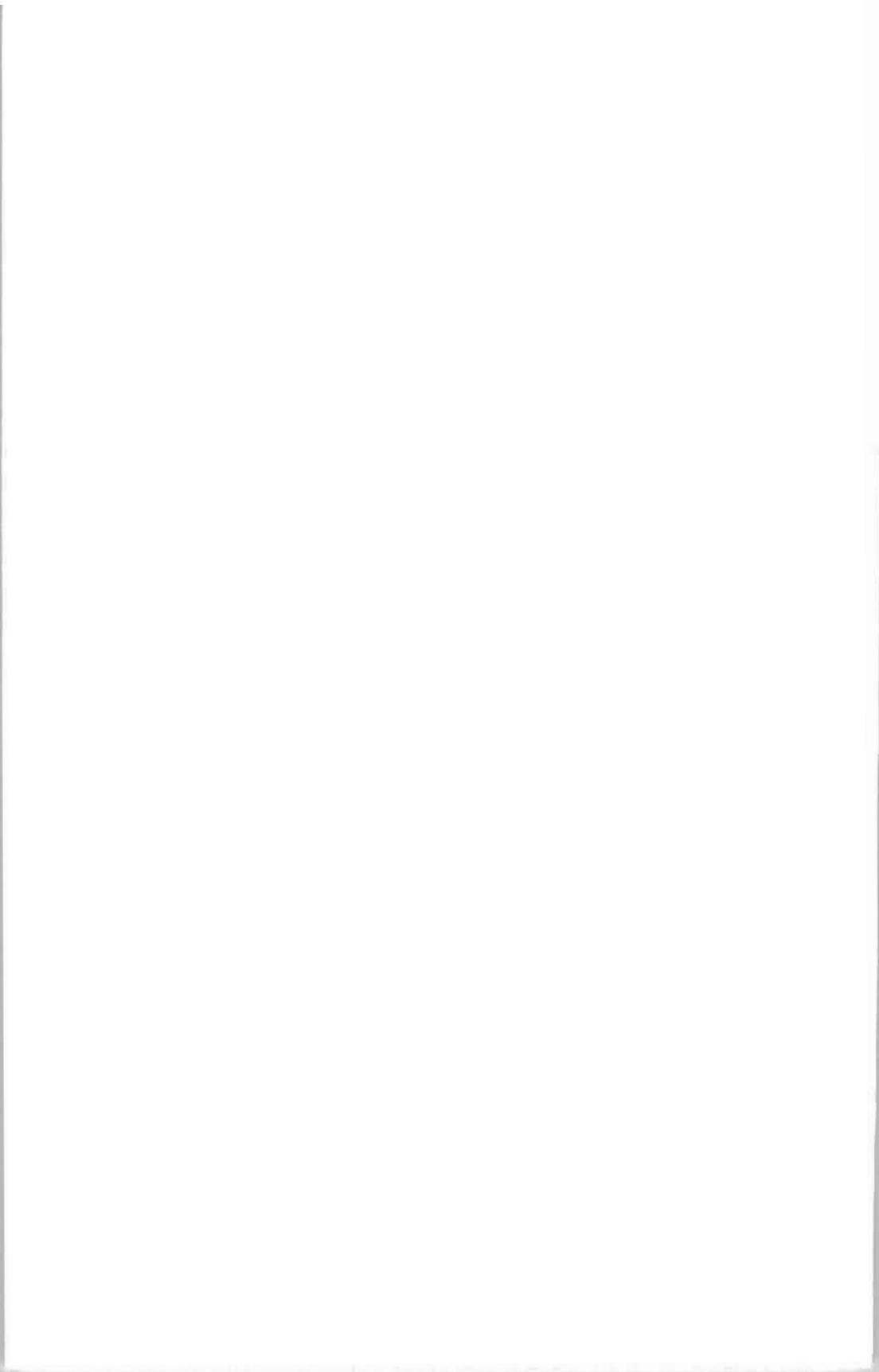
Archives de la Commission scolaire Belle-Rivière de Métabetchouan, (section Saint-Bruno), livre 2, folio 22, 8 septembre 1907.

(10) Pierre-Yves PÉPIN, *Le Royaume du Saguenay en 1968*, Ottawa, ministère de l'Expansion économique régionale, 1969, p. 50.

(11) Joseph FORTIN, *Mémoires*, Chicoutimi, Archives nationales du Québec.

## Deuxième partie

« S'il y a quelque chose, dit la mère Chapdelaine, qui pourrait me consoler de rester si loin dans le bois c'est de voir mes hommes faire un beau morceau de terre... Un beau morceau de terre qui a été plein de bois et de chicots et de racines, et qu'on revoit une quinzaine après nu comme la main, prêt pour la charrue, je suis sûre qu'il ne peut rien y avoir au monde de plus beau et de plus aimable que ça. »



## Chapitre cinq

# LA VIE QUOTIDIENNE À SAINT-BRUNO

La fin du XIX<sup>e</sup> siècle et les premières années du XX<sup>e</sup> siècle sont caractérisées, dans le domaine des conditions de vie et de travail, par les habitudes ancestrales qui persistent plus longtemps à la campagne qu'à la ville. L'absence d'un réseau routier complet rend difficiles les communications avec les petits centres urbains régionaux et entraîne forcément un certain repliement de la communauté agricole de Saint-Bruno.

D'ailleurs, le réseau de communication sera particulièrement difficile à Saint-Bruno à cause de la grande savane qui sépare la municipalité de celle d'Hébertville. Cette route de la savane, comme on l'appelle à l'époque, est tellement humide et bourbeuse qu'on pense souvent à chausser les chevaux de raquettes pour la traverser. Il faut même couvrir le chemin de bois et de branches pour réussir à faire passer les voitures. En 1903, le gouvernement fournit du gravier à la municipalité afin de recouvrir le chemin entre les lots n<sup>os</sup> 1 à 6 du rang 4 Labarre. Le feu de 1901 ayant asséché passablement le terrain, et de plus grâce à ce gravier, il est enfin possible de sortir de la municipalité sans que cela exige des efforts presque insurmontables.

Comme le colon du début des années 1880 ne peut compter sur un accès facile aux marchés pour y vendre ses produits et s'y procurer des biens nouveaux, il va tenter de se suffire, sur ses terres d'abord, puis dans sa paroisse. N'étant bien souvent qu'à l'étape du défrichement, le colon établi depuis peu à Saint-Bruno répartit ses espaces labourables entre les différentes semences de graminacées néces-



Photo : Mme Georgette Côté, Saint-Bruno.

Famille Joseph Côté. Les battages au moulin. « On appelle cet appareil un «hasport» (prononclation régionale de l'anglais «horse power»), sorte de tablier roulant sur lequel se met le cheval pour faire marcher la batteuse. La régularité du pas du cheval fournit l'énergie nécessaire à la roue du moulin. »

---

TREMBLAY, Victor. *M<sup>gr</sup> Victor Tremblay se raconte*. Éditeur Gaétan Morin. Chicoutimi, p. 27, 1981.

saires à la consommation de sa famille et de son cheptel. Avec un minimum d'équipement aratoire et très peu de connaissances des techniques de l'agriculture, le colon sème d'abord du blé afin de nourrir ses bêtes, mais surtout pour en obtenir la farine entrant dans la fabrication du pain.

L'avoine, réservée presque exclusivement à l'alimentation animale, détient la première place parmi les plantes à grain semées. Sur des surfaces plus petites vont croître du maïs, de l'orge, des pois et du seigle qui entrent dans la préparation des produits que consomment autant les humains que les animaux.

En plus des graminacées, l'agriculteur réserve une partie de son espace défriché, d'abord pour le potager et les pommes de terre, ensuite pour les plantes à fibres, comme le lin et le chanvre destinés à la fabrication artisanale des tissus et de l'étoffe. La dernière partie cultivable du lot est d'ordinaire consacrée aux plantes fourragères qui servent à la nourriture des bêtes au cours des mois d'hiver, alors que durant l'été, une partie du printemps et de l'automne, les animaux trouvent eux-mêmes ce dont ils ont besoin dans les pâturages et les friches de la concession du colon.

L'élevage, pratiqué d'abord comme activité d'appoint, s'insère aussi dans l'idéologie d'autosuffisance qui anime les colons de Saint-Bruno entre 1875 et 1890. Dans la majorité des concessions, on retrouve d'abord le cheval. Élément essentiel en territoire de défrichement, cette bête joue le premier rôle non seulement pour les travaux de la ferme mais aussi pour les déplacements du colon et de sa famille sur les chemins encore bien souvent inadéquats.

L'élevage des ovins est chose courante dans la majorité des fermes naissantes. Cela ne surprend pas quand on comprend l'importance des moutons sur une ferme. En effet, ils fournissent la laine essentielle à la confection des



Photo: M. Adam Simard, Jonquière.

Une partie du rang 8 Labarre vers 1935.  
Au premier plan à droite: maison de Joachim Lachance. Plus tard, cette maison est achetée par Eugène Gagné qui la transforme en boutique de forge. La maison d'à côté est celle de Joseph Lachance. On reconnaît sur la photo Odiluce Lapointe, alors âgée de 19 ans.



Photo: Mme Carmelle Beaumont, Saint-Bruno.

Raoul Côté (1885-1973), cultivateur de Saint-Bruno.

vêtements, de même que l'excellent cuir de leur peau et leur viande succulente<sup>(1)</sup>. De plus, se nourrissant de plantes et de racines variées, les ovins s'accommodent assez bien de toutes sortes de terrains et sont, par le fait même, des bêtes idéales pour les superficies de colonisation.

Les porcs font aussi partie de l'élevage dans la grande majorité des exploitations agricoles. Ces animaux mangent de tout, se multiplient facilement et assurent aux cultivateurs la viande et le cuir.

La basse-cour représente un important secteur pour l'alimentation du groupe familial. Activité réservée aux enfants, aux femmes et aux vieillards, l'élevage des poules, des dindes et des oies procure les oeufs, la chair et la plume qui entre dans la fabrication des oreillers et des matelas. Laissées libres autour des bâtiments, les volailles trouvent elles-mêmes une partie de leur nourriture et reçoivent le reste sous forme de grains de blé.

Les bovins constituent la partie essentielle du cheptel des colons. Source de lait et de crème, bases de la fabrication du beurre et du fromage, les vaches laitières sont cependant peu nombreuses sur les fermes entre 1875 et 1880 ; quelques génisses et jeunes taureaux complètent le cheptel et assurent la relève du troupeau. Les sujets en surplus sont abattus pour la consommation familiale, alors que d'autres sont vendus à des coparoissiens.

En 1888, une grave crise vient affecter l'ensemble des récoltes de céréales du Québec, accélérant ainsi la mutation de l'agriculture. De plus, l'Ouest canadien produit massivement ce genre de denrées agricoles et détruit ainsi le

---

(1) Cependant, quand l'habitant élève le mouton, ce n'est pas tant pour s'en nourrir, car il n'a jamais raffolé de sa viande, que pour s'habiller de sa laine.

marché des producteurs québécois. Dorénavant la production laitière devient la spécialité de nos agriculteurs<sup>(2)</sup>.

De tels changements se répercutent inévitablement sur les activités normales de la ferme. À Saint-Bruno, on note un accroissement marqué des surfaces en pâturage, de même qu'une augmentation notable de la production du foin, aliment indispensable aux troupeaux de vaches laitières et des bovins en général. Pour l'année 1894, la récolte totale est de 1877 minots de grain et de 68 000 bottes de foin pour une valeur de 9500 \$.

Ainsi, à l'orée du XX<sup>e</sup> siècle, l'agriculture de la paroisse quitte peu à peu son aspect de grande diversité qui la caractérise jusqu'alors pour entrer de plain-pied dans l'ère de la spécialisation. Certains Brunois s'occupent d'une façon active au développement de l'industrie laitière. C'est ainsi qu'en 1894, Louis Asselin<sup>(3)</sup> est élu directeur de la Société d'agriculture du Lac-Saint-Jean qui regroupe les différents cercles agricoles de la région. La même année, plusieurs habitants de Saint-Bruno remportent des prix à l'Exposition agricole du comté de Lac-Saint-Jean tenue à Hébertville. Mentionnons qu'à cette occasion, on a organisé un concours de chevaux. Trois vétérinaires du gouvernement ont fait fonction de juges. Voici la liste des chevaux primés :

Étalons canadiens enregistrés :

1<sup>er</sup> prix : M. Norbert Tremblay

2<sup>e</sup> prix : M. Cyprien Pilote

Poulin d'un an :

1<sup>er</sup> prix : M. Alexandre Tremblay.

---

(2) D'après le recensement de 1891, une ferme jeannoise possède en moyenne 4 vaches laitières, 4 volailles, 8 moutons et 2 porcs

(3) M. Asselin est également directeur du cercle agricole d'Hébertville. (*Le Progrès du Saguenay*, Chicoutimi, 27 décembre 1894, p. 5.)

Photo : Mme Claire Boudreault, Saint-Bruno.



Thomas-Louis Boudreault charriant le lait à la fromagerie. La difficile conservation de ce produit exige que le cultivateur transporte sa production à chaque jour chez le fromager.



Photo : Mme Yvonne Lapote, Saint-Bruno.

La réception du lait à la fromagerie.

Les cultivateurs ne tardent pas à produire des surplus de lait et l'on voit apparaître un peu partout des fabriques de fromage.

La première est construite vers 1890 sur une partie du lot n° 11 du rang 4 Labarre, derrière la propriété de Jos-Louis Tremblay. Elle est située tout près du cimetière, le long d'un ruisseau afin de faciliter son alimentation en énergie. Bernadin Desbiens, marchand d'Hébertville, en est le propriétaire, et c'est Ernest Desbiens son fils qui en est le fromager<sup>(4)</sup>. Le 12 novembre 1896, Stanislas Pilote, qui est aussi forgeron, achète la fromagerie pour la somme de 1 100,00 \$. Il la vend par la suite à la compagnie Tremblay et Vézina<sup>(5)</sup>.

Ainsi, en 1899, on compte deux fromageries à Saint-Bruno. La première appartient à la compagnie Tremblay et Vézina, et son chiffre d'affaires atteint 4 842,28 \$ cette année-là. Philias Bouchard en est le président et Pitre Gaudreault, le secrétaire. Les autres membres du comité sont Alfred Munger, Norbert Tremblay, Joseph Bouchard et Napoléon Côté. L'autre fromagerie est propriété de Mars et Pitre Gaudreault. Elle est située sur le lot n° 1 du rang 4 Labarre, près de la rivière Bédard. Son chiffre d'affaires est de 1 852,32 \$. Julius Bergeron en est le président et Pitre Gaudreault, le secrétaire. Les autres membres sont Xavier Simard, Onésime Bilodeau, Eusèbe Simard et Léandre Tremblay.

Le 28 septembre 1900, Alfred Munger, Donat Munger, Joseph Bouchard et F.-X. Létourneau, tous cultivateurs de la paroisse de Saint-Bruno, se portent acquéreurs

---

(4) D'après M. Ernest Michaud, elle fut fermée parce qu'elle ne s'était pas conformée aux exigences du bureau d'hygiène.

(5) Il existait une société (entente verbale) entre Servule Tremblay et Désiré Vézina, fromagers. Cette société fut dissoute le 28 septembre 1900.



Photo: M. Carmel Saint-Laurent, Saint-Bruno.

**Fromagerie d'Auguste Saint-Laurent** située sur la route du rang 6 Labarre. Bâtie en 1910 par Théophile Tremblay et Dieudonné Gaudreault. C'est Auguste Saint-Laurent qui l'achète en 1936. Sur la photo, Carmel Saint-Laurent, fromager, et Alphonse Gagnon, apprenti-fromager.



Photo - Mme Aline Michaud, Saint-Bruno.

**La fromagerie de Jos Girard.** Bâtie en 1905 par Servule Tremblay sur le lot 17 au «Grand Rang». Elle est achetée par Jos Girard, père, en 1915. Elle restera la propriété de la famille Girard jusqu'en 1968, alors qu'elle sera achetée par l'Association coopérative laitière du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les deux fromagers sur la photo sont: Octave Girard et son frère Roland.



Photo: M. Jean-Joseph Seward, Saint-Bruno.

**Emma Bouchard-Lavoie, née à Saint-Bruno en 1886.** Dans sa jeunesse, sa mère travaille aux «factries» de la Nouvelle-Angleterre. Ses parents s'installent à Saint-Bruno et passent leur premier hiver chez Charles Côté. Par la suite, son père achète le lot 13 au rang 5 Signay. Elle se souvient des belles forêts de Saint-Bruno. Elle raconte: « Il y avait donc du beau bois icitte ». Elle se souvient aussi des funérailles du député Marcotte, elle avait alors treize ans, où chaque citoyen portait un lampion pendant le service religieux.

de la fromagerie de Tremblay et Vézina. Le contrat fait mention d'un terrain de 96 pieds par 192 pieds avec maison, hangar, fromagerie, étable...

«... y compris un grand bassin à lait qui se trouve dans le hangar excepté la chaudière à vapeur ainsi que le mécanisme et les choses destinées à la fabrication du beurre.

De plus, le vendeur, Tremblay et Vézina, promet et s'engage à ne point bâtir une autre fromagerie dans la dite paroisse de Saint-Bruno, tant que les dits acquéreurs ou l'un d'eux seront propriétaires de l'emplacement ou de la fromagerie<sup>(6)</sup>. »

Au mois de mai 1902, Eugène Boivin prendra possession de la fromagerie et l'obtiendra finalement par contrat le 20 octobre de la même année. Cette vente déliera Servule Tremblay de son engagement signé en 1900 et lui permettra de bâtir une fromagerie dans le Grand Rang en 1905.

Il importe de noter ici que la forêt demeure toujours aussi importante dans l'ensemble du territoire de Saint-Bruno, et qu'elle occupe une bonne partie des efforts des colons. Même si depuis plusieurs années les colons-bûcherons se sont attaqués au couvert végétal, la plupart des propriétés contiennent encore de grandes parties boisées. Par conséquent, le contact des colons avec la forêt demeure quotidien.

Pratique, le défricheur tire tout ce qu'il peut de son combat avec la végétation. Il utilise d'abord le bois d'oeuvre, propre à la construction des maisons et des bâtiments, qu'il fait scier aux divers moulins de la paroisse. Le bois impropre à la construction devient le combustible nécessaire pour chauffer les maisons pendant l'hiver. Avec les branches, les troncs pourris et les résidus de toutes sortes, le défricheur fait des abattis dont il récupère les cendres. De

---

(6) Vente du 28 septembre 1900, Bureau d'enregistrement d'Hébertville.

Photo : M<sup>me</sup> Léopold Potvin, Alma.



La fromagerie de Diomède Lapointe. Construite en 1911 sur le lot 8 du rang 8 Labarre. Elle est incendiée en 1938, alors qu'elle appartient à la veuve d'Adhémar Gagné. Sur la photo: famille de Diomède Lapointe et de Zénaïde Bouchard.

cette forêt qu'il s'acharne à faire reculer pour obtenir des sols cultivables, l'habitant exploite tout ce qu'il peut en tirer financièrement. Cette matière première lui est donc très précieuse.

Toujours dans cet esprit d'autosuffisance, les premiers paroissiens de Saint-Bruno s'adonnent à toute une gamme d'activités d'appoint particulières à chacune des saisons. C'est l'été qui représente la saison faste car, à cette époque de l'année, la nature regorge de fruits sauvages comme les fraises, les framboises si abondantes dans les abattis, les bleuets qui, depuis, ont fait la célébrité du Lac-Saint-Jean et qui procurent une variété à l'alimentation, entrant aussi dans les confitures mises en conserve pour l'hiver.

À Saint-Bruno, une dame du rang 7 Labarre, M<sup>me</sup> Eva Thivierge, se rend au village à chaque dimanche matin pour vendre les surplus de ses produits agricoles. Elle livre sa marchandise en voiture à cheval et fera rouler ce commerce pendant 57 ans. Son travail est gigantesque. Par exemple, à l'époque de la saison des fruits, elle cueille plusieurs livres de framboises qu'elle vend de maison en maison. Elle tient elle-même sa comptabilité et trouve le temps, pendant les longs mois d'hiver, de confectionner 15 couvertures de laine et plusieurs courtpointes<sup>(7)</sup>.

La période estivale est aussi le moment propice à la cueillette des herbes et des plantes dites médicinales et curatives. Loin des médecins, les colons ont tenté d'acquérir des connaissances dans ce domaine afin de guérir toutes sortes de maux. De nos jours, M. Léonidas Munger semble être l'héritier de tout ce savoir populaire. Né à Saint-Bruno le 2 avril 1892, il s'intéresse aux bienfaits qu'offrent les herbes naturelles après avoir vu mourir son frère de la tu-

---

(7) Une biographie de M<sup>me</sup> Thivierge est parue dans le recueil de l'A.F.E.A.S. intitulé *Dans l'histoire... des femmes aussi au Saguenay-Lac-Saint-Jean*.



Photo : Mme Carole Bouchard-Juair, Saint-Bruno.

Mme Eva Thivierge en train de soigner ses dindes. Née à Saint-Urbain, comté de Charlevoix, en 1885, elle est la fille d'Isaïe Lajoie et de Céline Gagné.

Sa famille arrive à Saint-Bruno alors qu'elle a dix-sept ans et s'installe au rang 7 Labarre. Elle épouse François Thivierge et élève une famille de quinze enfants. Elle s'éteint le 6 novembre 1961 et repose au cimetière de Saint-Bruno.



Photo : Mme Georgette Côté-Gagnon, Saint-Bruno.

La corvée de fabrication du savon. Travail fastidieux nécessitant une bonne expérience. Malvina Côté accompagnée de ses deux nièces, Laurette et Bernadette.

berculose. Il connaît un remède correspondant à chaque malaise. Par exemple, il soigne la grippe avec de la gomme de sapin, l'exzéma avec une friction à base de vinaigre ; une tisane de graines de lin aide au bon fonctionnement des reins. M. Munger se fait un plaisir encore aujourd'hui de vous faire goûter son vin d'épinette rouge ou de « sang-dragon ». Lui qui n'a jamais été hospitalisé persiste à dire : « quand on ne croit qu'au docteur, on meurt <sup>(8)</sup> ».

Deux fois par année, au printemps et surtout au temps de l'Avent, ainsi qu'au mois de décembre, période traditionnelle des abattages car le froid assurera la conservation, l'agriculteur fait boucherie afin de s'assurer des provisions de viande pour les mois à venir.

Démunis sur bien des plans, les premiers défricheurs savent donc tirer de leur milieu le maximum de ressources. Courageux et attachés à leur coin de pays, ils n'hésitent pas à s'expatrier temporairement afin de joindre les deux bouts.

Dans le milieu pionnier de Saint-Bruno à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la coutume de la corvée exprime bien l'esprit de groupe qui anime cette petite communauté naissante. Héritage du régime français, la corvée s'est implantée dans les moeurs afin de venir en aide à ceux qui en ont besoin. Sous le signe du bénévolat, tous et chacun viennent oeuvrer pour une bonne cause. Les occasions se font nombreuses, en commençant par les corvées destinées à la construction de maisons et de bâtiments rasés par le feu ou endommagés par les tempêtes. À l'automne, il convient de signaler les corvées de broyage du lin. Pour cette occasion, voisins et voisines se rassemblent dans un champ et mettent en commun les instruments et les efforts requis. L'automne semble la saison par excellence pour les corvées car, pressés par l'hiver qui vient vite, les colons unissent leurs forces

---

(8) Entrevue avec M. Léonidas Munger effectuée le lundi 13 août 1984 par Cécile BOILY et Jean-Joseph SAVARD.



Photo Société historique d'Alma.

Léonidas Munger, le guérisseur du village.

pour mener à bien les divers travaux afin de passer la saison froide sans tracas. Dans ce coin de colonisation qu'est Saint-Bruno, la corvée s'impose pour doter les colons d'une solidarité à toute épreuve.

Le meilleur exemple de cette force sociale est sans contredit l'incendie de 1901 qui détruisit presque entièrement le village. D'après M. Ernest Michaud, l'été de 1901 fut mémorable à cause de la sécheresse qui sévissait et des nombreux feux de forêt qui en résultèrent<sup>(9)</sup>. Ce désastre naturel causa plusieurs dommages dans notre région. On raconte que la production laitière diminua considérablement à cause du manque d'eau dans les pâturages. Dans le haut du Lac, une dizaine de fermes furent détruites par l'incendie. À Chicoutimi, on prépara toutes les voitures de la «station de feu» pour lutter, le cas échéant, contre l'élément destructeur.

Vers le milieu de septembre, une terrible conflagration s'étend sur le territoire de la paroisse de Saint-Bruno. Une soixantaine de bâtisses, y compris le presbytère et la chapelle, ainsi que quatre ponts et deux écoles sont détruits. La ligne téléphonique et la ligne télégraphique sont hors d'usage, ce qui laisse la population dans un total isolement pendant plusieurs jours. De nombreuses familles se réfugient dans l'église et y passent quelque temps<sup>(10)</sup>. Une semaine plus tard, une expédition officielle accompagnant Lomer Gouin, ministre de la Colonisation et des Travaux publics, se rend à Saint-Bruno dans le cadre d'une visite régionale organisée par la Société de rapatriement et de colo-

---

(9) Entrevue avec M. Ernest Michaud effectuée le 27 mars 1984 par Jean-Joseph SAVARD et Jocelyn CÔTÉ. D'après M. Michaud, le feu aurait pris naissance dans un tas de fumier sec, dans une ferme située à Saint-Gédéon.

(10) Seize familles s'étaient réfugiées dans l'église, dont celle de Napoléon Côté. Archives nationales du Québec, fonds Victor TREMBLAY, dossier 20.

nisation du Lac-Saint-Jean. Le journaliste couvrant l'événement fait ce portrait de l'étendue des dommages :

« Nous voilà à Saint-Bruno. Encore une magnifique paroisse. Malheureusement, le feu l'a récemment dévastée, et la route trace sa belle ligne droite entre deux haies de champs couverts de cendre, dont la tourbe séchée brûle çà et là en pétillant. Les fils du téléphone gisent par terre, au bord du chemin; le bois des clôtures défaites a été jeté dans le fossé. On me fait voir l'emplacement de l'ancienne habitation de notre regretté ami, feu P.-L. Marcotte<sup>(11)</sup>, de son vivant député du comté. Bien que le feu dans certains cas soit un excellent défricheur et sauve une dépense de \$25 par arpent, et quelquefois plus, le dommage immédiat est considérable, et les secours ne devront pas tarder à venir, surtout à la veille des froids d'automne<sup>(12)</sup>. »

On imagine facilement le désarroi dans lequel ce désastre plongea la population tout entière, et c'est dans ces moments difficiles que l'entraide et le partage prennent toute leur dimension. Ainsi les sinistrés habitent temporairement la maison des uns, tandis que les animaux trouvent refuge dans l'étable des autres. Les personnes réfugiées dans l'église sont nourries par les paroissiens, les uns apportant du pain, les autres du beurre ou du lait.

Vitement, les secours s'organisent. Le 20 septembre 1901, l'évêque du diocèse, M<sup>gr</sup> Labrecque, adresse une lettre au curé de chaque paroisse, dans laquelle il leur demande de faire appel à la charité de leurs fidèles :

« Grand nombre de personnes même à Hébertville ont perdu tout leur mobilier et leur lingerie, même leurs récoltes. Vous voudrez bien faire une quête soit à l'église, ou même à domicile. J'espère que la collecte sera assez abondante

---

(11) P.-L. Marcotte habitait les lots nos 14 et 15 du rang 4 Labarre qui appartiennent maintenant à M. Émilien Bouchard.

(12) *Le Soleil*, Québec, le 27 septembre 1901.

pour sauver de la misère les familles éprouvées par le malheur. »

Par ailleurs, deux citoyens de Chicoutimi organisent une collecte régionale pour aider les sinistrés. On estime à 50 000 \$ les pertes dues à ce désastre naturel.

Pour sa part, le curé Larouche, qui était en pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré le jour de l'incendie, se voit dans l'obligation d'établir sa résidence dans la maison de la fromagerie. Il distribue du lard aux familles éprouvées et soutient avec toute son ardeur et toute sa foi de prêtre ces vaillants pionniers.

Quelques jours seulement avant l'incendie, un représentant de la compagnie Union France Canadienne était venu rencontrer la population. Cette compagnie d'assurance était fortement recommandée par les archevêques et évêques du Québec. Il est certain que quelques propriétés étaient assurées en partie, car le XVII<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte, le curé recommande à ses paroissiens de ne pas tarder à avertir leur compagnie d'assurance. À ce propos, la fabrique laisse voir dans ses revenus pour l'année 1901, un montant de 995,25 \$ provenant des assurances pour ses propriétés incendiées.

Quelques semaines après l'incendie, une vingtaine de charges d'effets arrivent à la gare d'Hébertville-Station et sont distribuées aux incendiés. Les subventions des deux ordres de gouvernement arriveront au printemps 1902. Cet épisode de la vie des habitants de Saint-Bruno ne se refermera pas sans laisser des ombres et le curé Almas Larouche se voit obligé de faire la mise au point suivante :

«Compte d'argent reçu pour les incendiés; foin livré sans bénéfice Bavardages injustes à l'égard de ceux qui ont distribué les effets de la quête. Les comptes de foin sont visibles et j'invite les mauvaises langues à venir les voir<sup>(13)</sup>. »

(13) Cahier des prônes, 1902.

Ainsi, par le dynamisme et la coopération, les habitants de Saint-Bruno parviennent à reconstruire leur village et à continuer le développement amorcé depuis quelques décennies déjà. De plus, cet événement tragique, en asséchant la grande savane située entre Hébertville et le village de Saint-Bruno, contribuera à accélérer le développement agricole du canton Labarre. En effet, ces terres deviendront plus faciles à cultiver après 1901.

Pour ce qui concerne la qualité de la vie, même si en général elle apparaît meilleure à la campagne qu'à la ville, il serait faux de croire que les ruraux ont une vie idyllique de la naissance à la mort. Par exemple, l'hygiène laisse beaucoup à désirer et les «ramancheux» et «rebouteux» remplacent encore, hélas, les médecins. Aussi la mortalité infantile subsiste à un taux assez élevé.

En 1889, une épidémie de fièvre typhoïde plane sur tout le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Plusieurs personnes y succombent. À Saint-Bruno, les commissaires doivent fermer les écoles pour une période de 47 jours. L'année suivante, une épidémie de grippe s'attaque aux villageois. Le Conseil municipal est forcé de placarder plusieurs maisons afin de tenter d'amoinrir les effets de la maladie sur la population. On voit que les élus municipaux se préoccupent très tôt des désagréments qu'apporte la maladie. En 1910, alors que court une épidémie de variole au Lac-Saint-Jean, le Conseil municipal de Saint-Bruno, par le règlement n° 12, oblige tous les habitants à se faire vacciner sous peine d'une amende de 5 \$, plus une amende additionnelle de 1 \$ pour chaque jour où on aura omis de le faire. De plus, le curé Larouche annonce toujours en chaire les dangers de contagion. En 1903, il s'adresse à ses paroissiens en ces termes :

« La picote est à nos portes. Que le conseil prenne toutes les mesures pour que cette maladie épidémique ne se répande

pas dans la paroisse. Il est du devoir de chaque paroissien de veiller à ne pas propager cette maladie<sup>(14)</sup>. »

Malgré tout, l'habitat est généralement de bonne qualité à Saint-Bruno, et plusieurs difficultés disparaîtront graduellement avec le développement de l'infrastructure de services de même qu'avec les progrès du XX<sup>e</sup> siècle.

---

(14) Cahier des prônes, 1903.



Photo: M. Emile Peuvion, Saint-Bruno.

Le village de Saint-Bruno en 1935.

Au premier plan, à gauche : la fromagerie d'Auguste Saint-Laurent.

Le 18 décembre 1906, Stanislas Pilote, négociant et fromager, vend à Joseph Savard et Charles Côté, fils, tous deux de Saint-Bruno, un emplacement situé sur le lot 11 A du rang 5 Labarre. Le contrat stipule que «le vendeur s'oblige à bâtir une fromagerie, à y poser la bouilloire existante sur son terrain, et à fournir la steam de son moulin à scie lorsque le dit moulin marchera». Au cours des années, elle change souvent de propriétaires : David Fortin (1909), Charles Gobeil (1915), Jos-Elzéar Tremblay (1928), Dionne et Fils (1930) ; elle sera enfin achetée en 1932 par Auguste Saint-Laurent, fromager venu de Luceville, comté de Rimouski.

---

*DOCUMENT II*

**TÉMOIGNAGE DE  
ROMÉO TREMBLAY,  
CULTIVATEUR DE SAINT-BRUNO  
LA CORVÉE DE  
BROYAGE DU LIN**

Quand tous les autres travaux des champs étaient terminés, après les labours, là on faisait la corvée du lin. D'abord, on faisait rouir de 5 à 6 semaines le lin dans les champs. Les conditions idéales de température c'étaient de la pluie et beaucoup de soleil. Ensuite, on faisait ça dehors, on déposait le lin sur une table faite de petites perches. Cette table-là avait 4 pieds de haut par 30 pouces de large. La « braierie » était chez Joseph Tremblay Alex. On se mettait à l'abri du vent, près du roc pour se protéger et ne pas mettre le feu. On faisait un feu sous la table, elle avait bien 15 pieds de long. Le feu ne devait pas être trop chaud juste assez pour sécher le lin. Il y avait quelqu'un qui s'occupait uniquement du feu parce que c'était un travail délicat. Ensuite, on écorçait le lin, c'est-à-dire qu'on enlevait toutes les graines de la tige. Pour ce faire, on avait un fléau qui servait à battre les graines qui tombaient par terre sur un plancher de bois. On utilisait un mouvement rotatif comme pour pétrir du pain. Après écorçage, une autre personne finissait le broyage du lin en le battant, parce qu'il restait des graines, à l'aide d'un couteau de bois, on appelait ça un écorceur. C'était souvent le travail des femmes. Le lin devenait jaune et prêt à filer.

On ramassait les graines de lin pour se faire des tisanes. C'était bon pour le mal d'estomac et les intestins.

Quand on avait des brûlures, on faisait bouillir de la graine avec de la graisse et une petite farine pour l'épaissir et ça faisait des beaux cataplasmes.

Quand on avait passé la journée à faire ce travail-là, on était très fatigué, le soir venu. Ça nous tentait pas de fêter et de sortir. On avait trop mal au dos pour ça.

Enquête orale réalisée à Saint-Bruno, le 13 août 1984, par Jean-Joseph Savard et Jocelyn Côté.

---

## Chapitre six L'INSTITUTION PAROISSIALE ET SON CURÉ

En 1885, l'évêque de Chicoutimi décide d'officialiser la mission de Saint-Bruno et de la confier au curé d'Hébertville. À cette même époque, la paroisse accueille un jeune vicaire, l'abbé Onésime Lavoie, qui figure parmi les premiers élèves admis au Séminaire de Chicoutimi, le 15 septembre 1873.

Selon les documents paroissiaux d'Hébertville, c'est au début des années 1880<sup>(1)</sup> que le curé Leclerc commence à venir dire la messe aux premiers habitants du «Grand Rang». On sait cependant qu'il est fait mention de la mission de Saint-Bruno pour la première fois le premier novembre 1880 dans l'acte d'état civil suivant :

« Nous, curé soussigné, avons baptisé Marie-Eugénie, née la veille, fille issue du légitime mariage de François Pelletier, cultivateur, et Délima Vaillancourt de la mission de Saint-Bruno. Parrain : Xavier Bouchard, marraine : Françoise Tremblay, tous deux de la mission de Saint-Bruno et soussignés — Le père absent-lecture faite. »

À partir de 1881, le prêtre visitera plus ou moins régulièrement la mission. Le jour de l'Épiphanie de cette même année, l'abbé Leclerc annonce en chaire qu'il visitera les rangs 2 et 3 Signay et les rangs 4 et 5 Labarre en commençant par la demeure de Thomas Bouchard. Dans les prônes, les annonces de ses visites sont relevées comme suit :

---

(1) Il est possible qu'il soit venu avant, mais le livre des procès-verbaux des années 1878 à 1881 restant introuvable, on ne peut le vérifier.



Photo: Archives de la fabrique d'Hébertville.

L'abbé Bruno-Elisée Leclerc. Né à Saint-Louis-de-Kamouraska, le 16 novembre 1838. Études classiques et théologiques au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1852-1862). Ordonné prêtre dans l'église de Saint-Louis-de-Kamouraska, le 9 novembre 1862. Curé de Saint-Louis-de-Chambord d'août à septembre 1875, et de Notre-Dame-d'Hébertville de septembre 1875 à septembre 1891. En même temps, desservant de la mission de Saint-Joseph-d'Alma (1875-1880) et de celle de Saint-Bruno (1885-1891). Vicaire forain pour la vallée du Lac-Saint-Jean le 7 août 1878. Nommé Vicaire général de l'Évêque de Chicoutimi le 1<sup>er</sup> juin 1891. Au repos, il se retire au presbytère de La Malbaie, d'octobre 1906 à son décès, le 1<sup>er</sup> septembre 1907.

Le jour de Noël 1881 : « Visite paroissiale à Saint-Bruno, jeudi, commençant chez Thomas Bouchard, puis le rang 3 de Signay pour terminer chez Charles Savard. »

Le deuxième dimanche du carême 1883 : « Monsieur le vicaire ira confesser les enfants de Saint-Bruno chez Cyprien Pilote. Venir le chercher et le ramener. Il bénira, en descendant, plusieurs maisons neuves. »

La tradition veut que, lors de ces visites, la messe soit célébrée à quelques reprises dans la maison d'Anicet Tremblay.

Cependant, dès 1880, les colons brunois chargent l'abbé Leclerc de se porter acquéreur de terrains afin d'y installer une maison pour la mission. Le 27 mars 1880, celui-ci signe un contrat chez le notaire Séverin Dumais d'Hébertville et reçoit en don, au nom de la Corporation épiscopale romaine de Chicoutimi, trois emplacements. Il est stipulé dans l'acte notarié que :

« ces terrains serviront à y ériger une chapelle pour servir au culte divin de la Commission Catholique Apostolique et Romaine ainsi que toutes autres bâtisses, à l'usage du curé ou missionnaire desservant plus tard la paroisse qui y sera érigée<sup>(2)</sup> ».

Avec l'appui de M<sup>gr</sup> Dominique Racine de Chicoutimi, les colons se mettent à l'oeuvre pour aménager les propriétés de leur future fabrique. Ce n'est que quatre ans plus tard, soit en 1884, que l'on prend des mesures pour réaliser la construction d'une petite chapelle. Le vingt-

---

(2) Archives de la fabrique, Saint-Bruno, boîte 23, dossier 233. Cession gratuite des lots 10 et 11 du rang 5 Labarre et du lot 10 du rang 4 Labarre par Henry Déry, Louis Hudon et Napoléon Hudon, tous trois résidents d'Hébertville, à l'abbé Bruno-Elisée Leclerc, au nom de la Corporation épiscopale romaine de Chicoutimi.

troisième dimanche après la Pentecôte de cette même année, le curé Leclerc annonce en chaire qu'il ira chez Anicet Tremblay pour présider l'élection des trois syndics qui s'occuperont de la mission. Les élus administreront une construction, vendront des bancs et géreront les affaires du culte.

Un an plus tard, il est écrit dans les prônes ce que le curé Leclerc avait annoncé en chaire le troisième dimanche de l'Avent 1885 :

« Loterie pour Saint-Bruno, dimanche après les vêpres. Bonnes nouvelles. Mission deux fois par semaine. Si quelqu'un veut encore mettre des billets, le faire cette semaine. Tous les billets seront bons. C'est un revenu de propagation de la Foi. »

Dimanche dans l'octave de Noël, il proclame :

« Jeudi, j'irai à Saint-Bruno organiser la mission, vendre les bancs et pour y donner la première mission, le premier dimanche de janvier (3 janvier 1886) et continuer ensuite tous les quinze jours. Bonne volonté de ces gens-là. Il n'y a qu'un an et déjà tout est prêt. »

Avec le développement et l'entretien adéquat des chemins, il est maintenant plus facile pour le curé d'Hébertville d'aller visiter ses paroissiens brunois.

Dans son rapport annuel à son évêque, le 20 juin 1886, l'abbé Leclerc mentionne :

« qu'il y a à Saint-Bruno, une chapelle en bois de 30 pieds x 50 pieds, qu'on y vend 44 bancs à rente annuelle<sup>(3)</sup> et qu'il n'y a aucun arrérage dû. (...) Je n'ai qu'à me louer de la conduite des bons habitants de la mission. Leur respect pour le prêtre, leur docilité, leur zèle pour la gloire du bon Dieu dont ils ont donné la preuve en bâtissant en si peu de temps et avec si peu de ressources une chapelle qui pourra suffire

---

(3) Au cours des années, on ajouta des bancs dans le jubé et dans les arcades. En 1893, on compte 86 bancs.

pendant plusieurs années (...) Votre Grandeur irait au devant des désirs de ces bonnes gens en leur permettant de garder le Saint-Sacrement dans la chapelle ; mais il manque pour cela une lampe. Ils espèrent que la propagation de la Foi pourra les aider à cette fin. Votre Grandeur pourrait profiter de son passage à la mission pour y marquer la place du cimetière. Ils ont la mission tous les quinze jours et plus souvent même quand il y a fête d'obligation sur semaine<sup>(4)</sup>. »

Cette même année, un chemin de la Croix est offert à la communauté, et le dimanche de la Passion 1887, une cloche est bénie. Ces événements viennent « s'associer à toutes les circonstances importantes de la vie de cette jeune communauté ».

Dans le rapport de 1888, il est dit qu'un presbytère en bois de 30 pieds × 25 pieds est en construction et qu'il sera logeable à la fin de l'année<sup>(5)</sup>. Un peu plus loin, il est mentionné que les sépultures se font à Hébertville.

Les colons brunois, comme tous les autres paroissiens d'Hébertville, doivent payer leur dîme au curé Leclerc. D'ailleurs, cette obligation cause quelques frictions entre les deux communautés. En 1893, le premier curé de Saint-Bruno, l'abbé Larouche, demande à ses paroissiens d'acquitter le plus tôt possible les arrérages de la dîme à la fabrique d'Hébertville.

Ces années marquent une étape importante dans l'évolution de la petite communauté brunoise. En effet, pour la première fois, on veut se distinguer des habitants

---

(4) Nous savons que M<sup>re</sup> Racine ne s'est jamais rendu à Saint-Bruno. La première visite officielle de l'évêque ne se fit qu'en 1894, à l'époque de M<sup>re</sup> Labrecque.

(5) Selon M. Ernest Michaud, la chapelle était le long du chemin, et la porte était du côté nord-est, exactement à l'endroit de l'édifice municipal d'aujourd'hui. Le presbytère était derrière, du côté sud, à la place de la caisse populaire actuelle.

d'Hébertville et d'Alma. On prend conscience de l'influence qu'ont exercé ces deux anciennes paroisses sur les décisions prises au sujet de l'implantation d'une nouvelle paroisse située en plein milieu de leurs territoires respectifs. Alléguant les grandes distances qui les séparent de la paroisse mère d'Hébertville, de même que l'isolement qu'entraîne l'état des chemins au printemps et en automne, les résidents du rang 6 de Signay demandent à M<sup>gr</sup> Racine d'être annexés à la paroisse projetée de Saint-Joseph d'Alma.

Le 10 décembre 1882, l'abbé Henri Cimon, curé de Saint-Joseph d'Alma, écrit une lettre à l'abbé Narcisse Doucet, curé de la Malbaie et administrateur du diocèse pendant que M<sup>gr</sup> Racine accomplit sa première visite *ad limina* à Rome. Voici quelques extraits de cette lettre :

« Entre Hébertville et Alma, il existe une paroisse encore dans les langes. Elle portera le nom de Saint-Bruno (...) Saint-Joseph d'Alma était destinée à la renfermer toute entière (...) Aussi les habitants du sixième rang cherchent depuis longtemps à se détacher de la mission de Saint-Bruno pour faire partie d'Alma. C'est vrai qu'ils sont du Conseil d'Hébertville, mais c'est contre leur gré et pour leur malheur. »

Les signataires de cette pétition sont : Louis Dionne, Onésime Girard, Hubert Tremblay, Cléophe Terrien, Janvier Girard et Louis Jean.

Naturellement, cette demande ne fait pas l'unanimité chez les habitants de la mission de Saint-Bruno. À leur tour, ils adressent une requête à l'évêque pour s'opposer au désir des colons du rang 6 de Signay<sup>(6)</sup>. Finalement, la paroisse de Saint-Joseph d'Alma est érigée canoniquement en 1884 et on a cru bon de ne pas englober le rang 6 de Signay dans son territoire. Par contre, les autorités diocésaines continuent à permettre à ces habitants de payer la dîme au

---

(6) Pétition des propriétaires de la mission de Saint-Bruno à l'évêque de Chicoutimi, le 10 décembre 1883 (36 signataires dont 12 n'ont su signer).

curé de Saint-Joseph d'Alma étant donné que les chemins sont plus accessibles pour se rendre à la chapelle d'Alma. Lorsque le curé Leclerc fut nommé desservant en 1885, il écrit à son évêque :

« de vouloir bien informer M. Cimon d'avertir les gens de la mission de Saint-Bruno qu'à partir du premier janvier, ils seront desservis par le curé d'Hébertville. Ceci est une affaire entendue entre votre Grandeur et moi. »

Il semble que les autorités diocésaines ne se sentent pas trop pressées de créer une nouvelle paroisse dans ce secteur du Lac-Saint-Jean. Dans un procès-verbal, l'abbé Bruno-Elisée Leclerc avoue à son évêque que :

« le territoire réservé pour former plus tard la paroisse de Saint-Bruno étant peu avantageux et de qualité inférieure, cette future paroisse ne se formerait pas d'ici à de longues années ».

D'ailleurs, certains colons se décourageaient, même Arsène Jauvin, un pionnier, disait « que jamais de la vie il y aurait un village icitte » (7).

Quoi qu'il en soit, les Brunois ne se sentent pas battus pour autant. Avec courage et ténacité, les colons de Labarre et de Signay s'acharnent à vouloir bâtir un nouveau coin de pays. Le 17 février 1889, 77 personnes adressent une requête à M<sup>gr</sup> Bégin dans laquelle ils conviennent :

« Que dans l'intérêt du salut de leurs âmes et d'une plus grande surveillance de la morale chrétienne dans leur localité, la présence d'un prêtre résidant au milieu d'eux est devenue utile et nécessaire. Que la mission qui à son début voilà à peine trois années ne comptait qu'une quarantaine de familles, en renferme aujourd'hui soixante et dix (...) Que c'est avec les sentiments du plus profond regret qu'ils ont appris que Messire Onésime Lavoie, leur digne desservant, devait bientôt les

---

(7) Mémoires de Joseph Fortin de Saint-Bruno, Archives nationales du Québec à Chicoutimi (Mémoires de vieillards, n° 402, Fonds Victor Tremblay)



Photo: Jean-Marie Labrecque, Saint-Bruno.

Arsène Jauvin, pionnier de Saint-Bruno. Né à Saint-Pascal-de-Kamouraska en novembre 1851, il s'installe sur le lot n° 11 du rang 5 Labarre à Saint-Bruno vers 1875 et meurt en novembre 1919.



Photo: M<sup>me</sup> Alice Michaud, Saint-Bruno.

Ernest Michaud (fils d'Eugène) et son grand ami, Henri Tremblay (fils de Théophile).

M. Michaud se souvient de la construction de l'église en 1900, il avait alors 12 ans. Il raconte même que la pierre fut prise aux crans de chez F.-X. Létourneau et Donat Munger.

quitter, (...) Que son départ est d'autant plus regrettable qu'il emporte avec lui à part de l'estime que nous lui devons, une valeur collective d'au-delà de trois cent cinquante piastres d'ornements de toutes sortes et d'objets nécessaires à l'exercice du Saint-Ministère, qui sont bien il est vrai sa propriété, mais dont nous profiterions de l'usage, si il demeurait au milieu de nous. Objets qui dans l'état de gêne dans lequel se trouvent une partie des habitants de la mission nous ne pourrions peut-être qu'avant longtemps remplacer<sup>(8)</sup>. »

Deux ans plus tard, soit le 15 juillet 1891, les requérants demandent à nouveau aux autorités religieuses de bien vouloir leur envoyer un prêtre pour résider parmi eux de sorte que leur mission soit érigée en paroisse.

« Nous pouvons donner la dîme ordinaire, le supplément de foin et de patates, une demie corde de bois par chaque habitant et une journée d'ouvrage par chaque famille pour aider à défricher le beau morceau de terrain que la fabrique a en sa possession, ce qui donnera encore de bons revenus pour le curé<sup>(9)</sup>. »

Cette fois-ci, l'évêque se rend à leur demande, et nomme l'abbé Almas Larouche curé résidant à Saint-Bruno. Le 7 octobre 1891, il y dit la première messe. Pour aider le curé à gérer et administrer les affaires de la mission, M<sup>gr</sup> Bégin nomme, le 28 octobre 1891, MM. Cyprien Pilote et Xavier Létourneau «Procureurs spéciaux». Ces procureurs spéciaux (appelés ainsi par le curé) sont en réalité des syndics.

Dès le 11 octobre 1891 lors de la première assemblée des syndics, on décide qu'« il est urgent de faire une dépense d'environ deux cents piastres pour lambrisser l'intérieur de la chapelle, faire des chambres au presbytère,

---

(8) Lettre adressée à M<sup>gr</sup> Bégin par les contribuables de Saint-Bruno, 17 février 1889, Archives de l'Évêché de Chicoutimi.

(9) Lettre adressée à M<sup>gr</sup> Bégin par les contribuables de Saint-Bruno, 15 juillet 1891, Archives de l'Évêché de Chicoutimi.

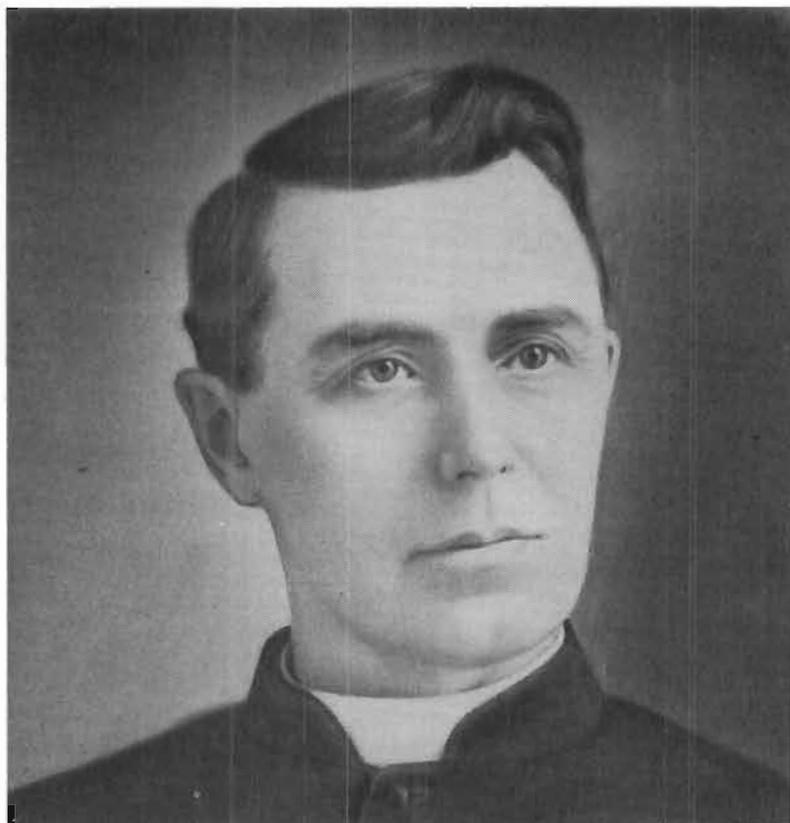


Photo: Archives de la fabrique de Saint-Bruno.

L'abbé Joseph-Almas Larouche. Né à Saint-Dominique de Jonquière le 15 novembre 1867, de Jean-Baptiste Gauthier dit Larouche, forgeron, et d'Arthémise Harvey. Études classiques et théologiques au Séminaire de Chicoutimi. Ordonné prêtre dans la cathédrale de Chicoutimi par M<sup>gr</sup> Louis-Nazaire Bégin, deuxième évêque du diocèse, le 6 octobre 1889. Au Séminaire de Chicoutimi (1889-1891), professeur de religion, d'histoire, de rhétorique et de chant. Premier curé de Saint-Bruno (1891-1906) ; en même temps, desservant de Kénogami, devenu peu après Larouche (1905-1906), curé de Saint-Félicien (1906-1907).

Curé d'office de Saint-François-Xavier de Chicoutimi (1907-1931) ; en même temps, aumônier diocésain de l'Union catholique des cultivateurs (1928-1931). Vicaire forain, de la cathédrale de Chicoutimi le 21 avril 1926. Décédé à Saint-Fulgence le 13 août 1931. Inhumé d'abord dans la crypte de la cathédrale de Chicoutimi le 17 août 1931, son corps repose maintenant dans le cimetière de Saint-François-Xavier de Chicoutimi, depuis le 15 octobre 1960.

une cheminée en briques, etc. ». Pour cela, il faut 150 \$, somme que l'évêque emprunte de M<sup>lle</sup> Luce Bouchard de Chicoutimi à 6 % d'intérêt.

Comme on peut le voir, l'administration d'une fabrique en ces années difficiles demande beaucoup de courage, de ténacité et une foi à toutes épreuves. L'argent se fait rare, et par l'analyse des comptes, on peut voir ce qu'il en coûte pour faire vivre une église. Voici les comptes de la mission de Saint-Bruno pour l'année 1892 :

#### RECETTE

Vente de 60 bancs	103,00 \$
Quête du dimanche (pour l'année)	8,50 \$
Emprunt de Luce Bouchard	150,00 \$
19 grand-messes à 1,00 \$	19,00 \$
3 sépultures d'enfants à 0,25 \$	0,75 \$
5 services et 2 sépultures d'adultes	5,75 \$
4 cierges vendus à 0,10 \$	0,40 \$
Divers	101,12 \$
Souscription pour travaux à la chapelle	6,68 \$
<b>Recettes totales</b>	<b>395,20 \$</b>

#### DÉPENSES

Vin d'autel — 7 gallons et demi à 1,30 \$	9,90 \$
125 livres de cierges à 0,30 \$	37,50 \$
7 gallons d'huile à lampe à 0,25 \$	1,75 \$
Blanchissage du linge (à M <sup>me</sup> F.-X. Létourneau)	6,22 \$
Lavage de la sacristie	0,25 \$
12 messes basses à 0,25 \$	3,00 \$
Différents travaux exécutés par des habitants	321,57 \$
Étoupe de France	4,50 \$
Divers (timbres, livre de procès-verbaux, registre, tapisserie, intérêt, etc.)	15,81 \$
<b>Dépenses totales</b>	<b>370,50 \$</b>
<b>SURPLUS EN MAIN</b>	<b>24,70 \$</b>

En 1893, le déficit s'élève à 52,16 \$ et celui de 1894, à 98,48 \$. Cette année-là, une grange et une porcherie sont construites pour le curé au coût de 175,20 \$. De plus, on a fait creuser un puits par Philippe Tremblay, ce qui a coûté 4,80 \$. Toutefois, le capital dû à M<sup>lle</sup> Bouchard est remboursé.

De 1895 à 1899, la situation financière s'améliore sensiblement, si bien qu'à la fin de 1899, le curé est heureux d'annoncer qu'il y a un surplus de 450,00 \$ «toutes dettes étant payées». À partir de ce moment, les Brunois désirent de plus en plus faire de leur mission un territoire autonome en créant une nouvelle paroisse, base essentielle à une bonne administration. Le 7 novembre 1897, les habitants présentent leur demande d'érection canonique aux autorités du diocèse. À la messe du dimanche, le curé Larouche annonce qu'il prendra les signatures de la pétition après les offices pour demander l'érection canonique de la paroisse. Le 18 décembre suivant, il reçoit le décret signé par l'évêque de Chicoutimi, M<sup>gr</sup> Labrecque, et il en fait la lecture pendant la messe dominicale. Enfin, le 3 janvier 1898, il obtient la Proclamation officielle qu'une nouvelle paroisse dédiée à saint Bruno aura bel et bien sa place au diocèse de Chicoutimi. Il devient donc nécessaire d'élire des marguilliers pour l'administration ordinaire de la fabrique. Le 18 décembre 1898, le curé Larouche annonce que dimanche prochain après les offices il y aura assemblée des habitants francs-tenanciers à la maison d'école du village pour l'élection de huit marguilliers dont trois seront marguilliers de l'oeuvre et les cinq autres, considérés comme anciens marguilliers. Celui qui obtient le plus grand nombre de voix est Anicet Tremblay, ensuite Achille Gagné, puis Louis Jean. C'est donc Anicet Tremblay qui sera le marguillier en exercice pour l'année 1899. Les autres, Cyprien Pilote, F.-X. Létourneau, Alfred Munger, Arsène Jauvin et Xavier Simard, sont élus anciens marguilliers avec le privilège



Photo : Mme Carmen Lachance, Saint-Bruno.

**Alfred Munger et son épouse Émilie Lavoie. Monsieur Munger est né à Laterrière le 9 juin 1860 de Johnny Munger et d'Olympe Harvey. Il épouse Émilie Lavoie à Laterrière en 1882 et ils partent pour Saint-Bruno dès 1884. En 1899, le couple s'installe sur une terre du rang 6 Labarre.**

d'être élus plus tard par les francs-tenanciers comme marguilliers de l'oeuvre, s'ils le jugent à propos.

Depuis 1898, le conseil de fabrique, en accord avec son curé, désire donner une belle église à la paroisse, la petite chapelle de bois étant devenue trop petite et désuète. Il faut donc, pour cette construction, procéder à l'élection des syndics. Le 7 mai 1899, à la maison d'école, sont élus André Tremblay, Alfred Munger, Polycarpe Tremblay et Napoléon Boivin, tous chargés «d'exécuter le décret de l'Évêque pour la construction d'une nouvelle église, d'une nouvelle sacristie et d'un nouveau presbytère». Cette élection est certifiée, le 27 mai 1899, par Emile Raymond, marchand de Saint-Bruno, dûment assermenté devant Elzéar Ouellet, commissaire de la Cour supérieure pour le district de Chicoutimi. À la première assemblée tenue le 9 juin 1899, Napoléon Boivin est choisi président et l'abbé Almas Larouche, secrétaire-trésorier. Ce dernier touche un salaire de 2 % sur le total de l'argent collecté par son entremise.

Les plans sont préparés par l'architecte David Ouellet de Québec et coûtent 150 \$, comprenant les honoraires de ses deux voyages au Lac-Saint-Jean. M<sup>gr</sup> Labrecque approuve les plans et devis de l'architecte où il est dit que :

« la dite église aura environ cent dix-huit pieds de longueur, cinquante pieds de largeur et vingt-cinq pieds de hauteur (...) la dite sacristie aura environ trente-deux pieds de longueur, vingt-six pieds de largeur et onze pieds de hauteur. Le presbytère aura environ quarante pieds de longueur, trente pieds de largeur, et neuf pieds de hauteur avec toit plat<sup>(10)</sup>. »

Des soumissions séparées sont demandées pour une construction en brique et une construction en pierre. Quatorze soumissions sont déposées dont deux par des gens de

---

(10) Plans et devis de l'architecte David Ouellet, Archives de la fabrique de Saint-Bruno.

Saint-Bruno, Georges Lavoie et Joseph Tremblay dit Bezi-me. La plus haute soumission pour la construction en brique s'élève à 22 864 \$ et la plus basse, à 10 500 \$. La plus haute soumission pour la construction en pierre s'élève à 26 600 \$ et la plus basse, à 10 700 \$. Aucune de ces soumissions n'est retenue et on demande à l'architecte de modifier les devis quant à la façon de préparer la pierre et de faire la maçonnerie dans les longs pavés et ce, toujours dans le but de diminuer les frais. Plus tard, il est résolu de retourner des soumissions privées à quelques-uns des soumissionnaires pour leur demander de baisser le prix de leur première soumission. Finalement, le contrat est accordé à Joseph Tremblay de Saint-Bruno pour une construction en pierre au coût de 12 200 \$. Un emprunt de 12 000 \$ remboursable en 35 ans est contracté envers le Séminaire de Québec pour financer la construction. Les habitants de Saint-Bruno s'oppose à une construction en pierre et font signer une requête demandant :

« (...) d'abandonner le projet ou de construire l'église et la sacristie en pierre et de mettre à exécution le décret de l'évêque qui autorisait à bâtir en brique et d'annuler la résolution passée dans la dernière séance choisissant Joseph Tremblay lequel avait donné la plus basse soumission<sup>(11)</sup> ».

Le 27 septembre 1899, les syndics acquiescent à cette requête, annulent la résolution du 19 septembre et ordonnent de «payer à Joseph Tremblay les dépenses de son voyage à Chicoutimi pour s'enquérir d'une caution et de remettre les travaux pour la fondation au printemps prochain<sup>(12)</sup>».

Évidemment, Joseph Tremblay n'apprécie pas beaucoup cette décision. Le 27 octobre 1899, il adresse un

---

(11) Procès-verbal des syndics de Saint-Bruno, 27 septembre 1899, Archives de la fabrique de Saint-Bruno.

(12) Ibid.

protêt à Napoléon Boivin, président des syndics, le sommant de signer et de lui donner sans délai, sous peine de tous les dommages, dépens et intérêts qui pourraient en résulter, un contrat l'autorisant à bâtir une église en brique pour 10 980 \$, ce qui lui fut accordé, sur majorité des voix (un syndic vote contre).

Devant cette situation difficile, le curé Larouche intervient :

« Il est de mon devoir de vous déclarer que je me décharge de toute responsabilité dans l'affaire de l'église. D'accordance avec les syndics, nous avons pris une décision que je vous ai communiquée dans le temps. (...) a combattu cette décision, il ne reste plus qu'à dégager ma responsabilité devant la paroisse. Cependant, je veillerai de mon mieux à vos intérêts<sup>(13)</sup>. »

Les travaux débutent donc à la fin de l'année 1899. Dans le contrat il est stipulé « qu'ils devront être terminés, et l'église et la sacristie livrés au culte le dernier jour de novembre 1900 ». Cependant, le contracteur n'est pas capable de remplir les exigences du contrat et l'utilisation du temple est retardée.

Au mois de mars 1900, Joseph Tremblay reçoit l'approbation des syndics pour construire l'église avec de la pierre plutôt que de la brique, sans que les coûts en soient augmentés. En février 1901, le président des syndics se rend à Chicoutimi pour savoir si l'entrepreneur peut retarder le parachèvement de l'église jusqu'au 20 décembre 1901 et empêcher jusqu'à ce temps les syndics d'occuper l'église. Le 18 août de la même année, le secrétaire est autorisé :

---

(13) Procès-verbal des syndics de Saint-Bruno, 27 octobre 1899. Archives de la fabrique de Saint-Bruno.



Photo : M<sup>me</sup> Lucille Girard, Saint-Bruno.

L'extérieur de l'église de 1900.



Photo : M. Émile Pearson, Saint-Bruno.

L'intérieur de l'église de 1900.

« à aviser Joseph Tremblay, entrepreneur, que si les travaux à l'église et à la sacristie ne sont pas complétés d'ici au 26 août 1901, les syndics mettront des ouvriers en nombre suffisant pour exécuter les travaux dans le plus court délai possible<sup>(14)</sup> ».

Finalement, en juillet 1902, les paroissiens, sur division des voix, et afin d'empêcher un procès qui coûte toujours un fort montant, décident de payer une somme de 500 \$ en règlement final d'une réclamation de 1500 \$ pour des travaux supplémentaires que Joseph Tremblay prétend avoir faits.

Les habitants de Saint-Bruno ont grande hâte d'occuper leur nouveau temple ; même si les travaux ne sont pas terminés, la première messe y est chantée le premier mars 1901.

La cloche de la chapelle transporté dans le clocher de la nouvelle église a dû résonner longtemps, ce matin-là, dans le coeur des paroissiens et du curé Almas Larouche. Au fil des ans, cette église se transforme en un magnifique temple qui est malheureusement incendié le 16 février 1954. Une deuxième cloche pesant 975 livres et payée 150 \$ est achetée à Sillery près de Québec en 1901 et transportée gratuitement par la compagnie du chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean.

En 1910, on remplace la cloche fêlée de la chapelle par une nouvelle cloche pesant 1500 livres et baptisée «Immaculée-Conception». Elle était du nombre des onze cloches qui ont servi aux célébrations du tricentenaire de la ville de Québec en 1908. Deux autres cloches, la première surnommée Jésus et pesant 500 livres, la deuxième surnommée Marie et pesant 800 livres, sont bénies le 15 octobre 1914.

---

(14) Procès-verbal des syndics de Saint-Bruno, 18 août 1901, Archives de la fabrique de Saint-Bruno.

Photo: M. Emile Pearson, Saint-Bruno.



Emma Pearson, première organiste à l'église de Saint-Bruno en 1906. Elle reçoit pour ses services un salaire de 10 \$ par année.

Première rangée : Emma Pearson entourée de ses deux fils, Antonio et Jules-Hector et de leur père, Achille Tremblay, avocat de profession. Deuxième rangée : l'abbé Alfred Tremblay, frère d'Achille. Il est bien connu pour ses poèmes signés du pseudonyme de Derfla. Il est ici entouré de ses deux sœurs religieuses.

Quant au chemin de la Croix, il est placé dans l'église le quatrième dimanche après la Pentecôte en 1901 ; la première station a été payée grâce à un don de 11 \$ fait par M<sup>gr</sup> Labrecque. Le curé s'engage à payer la deuxième station. Les paroissiens sont aussi invités à contribuer au financement du chemin de la Croix avec la promesse que leur nom figure sur une des stations et l'assurance d'avoir part aux prières de ceux qui font le chemin de la Croix.

Un harmonium, placé dans le coeur, est acheté en 1906 au prix de 200 \$. En 1916, on le remplace par un orgue «Casavan» au prix de 2275 \$ payables comme suit : 525 \$ comptant et 5 versements de 350 \$ payables annuellement à 6 % d'intérêt.

L'érection du premier cimetière se situe vers la fin de l'année 1891, puisque dans le registre d'état civil de Saint-Bruno du 28 janvier 1892, on enregistre la première sépulture, celle de Marie-Luciana-Eva, fille de Jean Tremblay et d'Anna Dufour, décédée la veille à l'âge d'un mois et 15 jours. La dernière dépouille inhumée à Hébertville le 30 juillet 1891 est celle de Marie-Louise, âgée de trois ans, fille de Pierre Laberge, tanneur, et d'Odélie Bouchard. D'ailleurs, lors de son passage à Saint-Bruno, le 19 juin 1900, M<sup>gr</sup> Labrecque ordonne l'érection d'un nouveau cimetière et l'exhumation des corps de l'ancien aussitôt que possible<sup>(15)</sup>. Ce cimetière est de nouveau déplacé en 1931 parce que trop près du chemin. Cent quatre-vingt-quatre corps sont exhumés dont cent cinquante ne peuvent être identifiés.

---

(15) Monsieur Ernest Michaud raconte qu'à sa connaissance le cimetière a toujours été au même endroit. « Il y avait une clôture blanche près du chemin, et on mettait les morts derrière. » Madame Emma Bouchard Lavoie se rappelle que lorsqu'on a enterré son frère Thaddée âgé de 18 ans en 1893 (elle avait 7 ans) : « Il l'ont mis dans le cimetière à la même place que celui actuel, qui a été reculé un peu. » On peut penser qu'il n'a pas été déplacé en 1900 comme l'avait ordonné l'évêque.

Le curé Almas Larouche est un acteur de premier plan dans l'organisation de la vie religieuse et paroissiale de Saint-Bruno. Son dynamisme et son influence marquent l'avenir de sa paroisse. Il institue certaines pratiques et dévotions, et fonde les premières associations pieuses. C'est pourquoi nous avons étudié plus spécifiquement les premières années de la paroisse, où il était curé.

---

### **DOCUMENT III**

## **Le feu de l'église**

Votre église a été complètement détruite par le feu mardi dernier le 16 février. Le feu a été découvert à 1 h 1/4. Il nous a été impossible de pénétrer dans l'église pour sauver les saintes espèces. Les pompiers d'Alma, de Naudville et de la Station sont venus nous aider mais ce fut en vain. Car ils arrivèrent deux heures après que le feu se fut déclaré. C'est une perte totale. Nous avons 110 000 \$ d'assurances. Soyez en garde contre toutes les inventions du commerce. Personne n'est coupable de négligence. Tout ce que nous savons d'une manière certaine, c'est que l'église est brûlée. La cause est complètement ignorée. Méfiez-vous du démon — des églises — Priez pour le curé et les marguilliers afin que Dieu nous éclaire dans nos décisions à prendre.

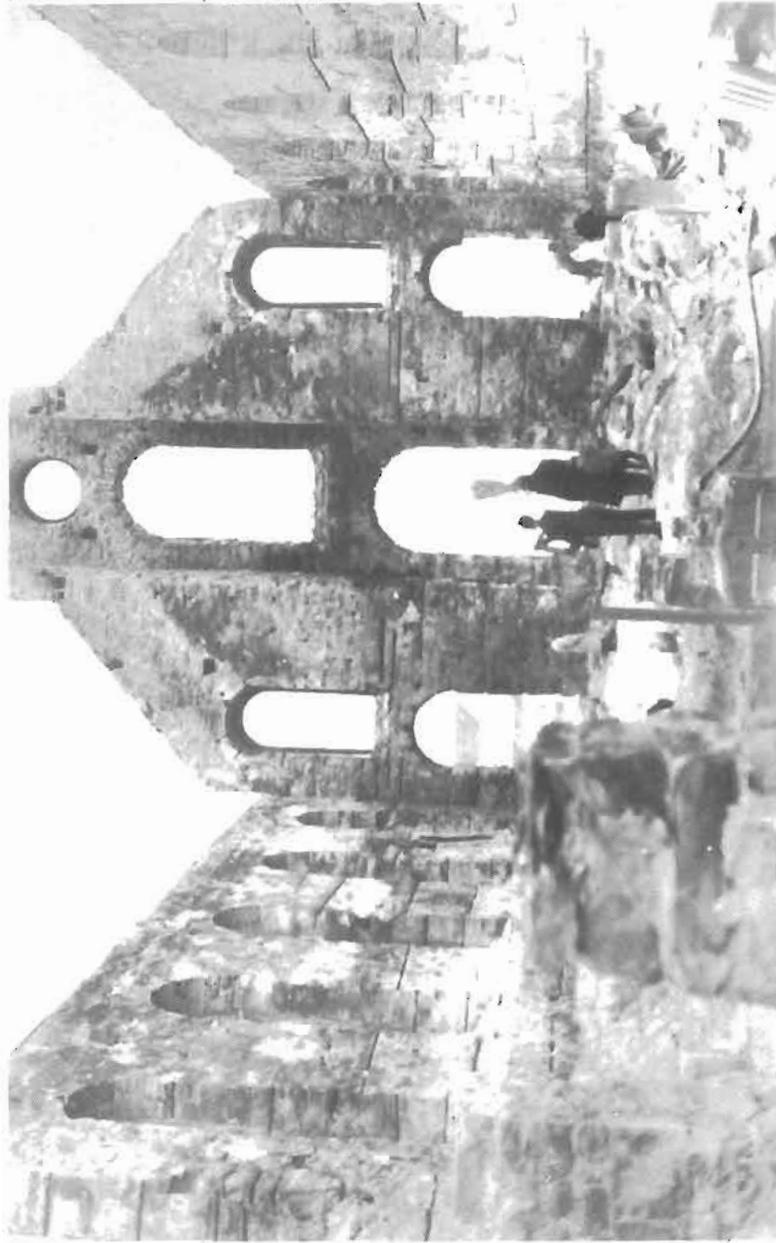
Merci à toutes les personnes qui ont généreusement travaillé à débarrasser le terrain. Votre église ressuscitera des cendres plus belle pour la jeune génération mais pour les vieux, ce ne sera jamais plus leur église qu'ils avaient bâtie et où ils avaient vécu plus de 50 ans. Dieu qui nous a éprouvés sera avec nous jusqu'à la fin. Quant à moi, je vous suis plus attaché que jamais. Un père ne laisse pas ses enfants parce qu'il a perdu son épouse. Je crois sincèrement que toute la paroisse a oublié l'église pour prier uniquement pour leur curé.

Photo : M<sup>me</sup> Fleurette Tremblay, Saint-Bruno.



L'église en flammes.

Photo: Archives de la fabrique de Saint-Bruno.



Les ruines de l'église.

Photo : M. Léger Allard, Saint-Bruno.



La garde paroissiale de Saint-Bruno fondée en 1954 par l'abbé Gaston Larouche. C'est à la suite de l'incendie de l'église que le besoin de placiers se fait sentir dans les salles où on dit la messe en attendant la reconstruction de l'édifice. Le premier président est René Bouchard et le commandant, Raymond-Marie Tremblay.

Merci et continuez. Avec la prière, on a le bon Dieu. Avec le bon Dieu, on a le ciel sur terre. Acceptez tous les sacrifices que vous devez faire surtout, n'allez pas dans les paroisses voisines le dimanche. Nous avons besoin de toutes les recettes.

Cahier des prônes, curé Alphonse Tremblay, 21 février 1954.

---

À la lecture des cahiers des prônes, on se rend vite compte que la prédication du curé Larouche prend, lorsqu'il le faut, un ton autoritaire et moralisant. Le curé fait partie d'une hiérarchie officielle qui l'investit de pouvoirs importants. Il a le droit de percevoir des émoluments attachés à ses fonctions, qui lui assurent sa subsistance et lui permettent de verser ses redevances à l'évêque. Les paroissiens doivent s'acquitter de la dîme et du supplément, appelés aussi capitation. À Saint-Bruno, les modalités de ces redevances demeurent inchangées pendant la période 1885-1910. La dîme est acquittée en nature (grains et pommes de terre) ou en argent, parfois moitié l'un moitié l'autre. Le supplément est vendu en foin ou en paille. Le curé perçoit une partie du casuel (messes, funérailles, mariages, cloches, etc.) pour l'exercice de son ministère. Les cahiers des prônes nous apprennent combien il se préoccupe de réclamer à échéance les sommes ou produits qui lui sont dus. Fort de ses privilèges, il exerce un contrôle incessant de créancier. La présidence des assemblées de fabrique lui revient et il est souvent le seul à pouvoir rédiger les comptes rendus des délibérations. N'oublions pas que dans la paroisse de Saint-Bruno, il n'y a aucun membre des professions libérales. Le curé est par voie de conséquence favorisé grâce à son niveau d'instruction. En un mot, il connaît bien l'état financier de sa fabrique.

Le rôle de percepteur du curé que nous venons de décrire n'aurait pu s'exercer sans la foi des paroissiens. La vie quotidienne d'une communauté rurale dont l'économie

est quasi autarcique fournit de nombreuses occasions de faire appel aux services de celui qui est reconnu comme étant le chef. Notons quelques cas qui nous permettent de cerner l'ampleur des domaines d'influence du curé de paroisse. Plusieurs familles sont recommandées à la charité publique chaque année ; certaines sont victimes de maladies, d'incendie, d'autres font face à de plus graves problèmes. Elles sont immédiatement signalées dans les prônes. Ainsi, à la Septuagésime de 1895, cinq âmes sont recommandées aux prières :

Joseph Marcotte	10 ans et 5 mois
Athanaïse Bouchard	25 ans
Edouard Gagné, époux de Stéphanie Simard	21 ans
Louise Tremblay, épouse de Guillaume Lachance	59 ans et 7 mois
Jules Tremblay	91 ans

Visiblement touché par ces deuils qui affligent toute la communauté, le curé ajoute : « Mercredi matin à 9 heures nous chanterons une grande messe pour apaiser la colère de Dieu. Communion générale. Quête dans l'église pour payer cette messe. »

Ce type de communiqués révèle bien l'étendue des domaines d'influence du curé :

« Corvée à Louis Jean, pour ses semences, affligé par la maladie. (...) Monsieur Joseph Tremblay, Bedeau, désire acquérir un emplacement et s'y construire une petite maison. Il est pauvre et malade. Je crois que ce serait une bonne oeuvre que de l'aider dans cette entreprise<sup>(16)</sup>. »

Il est admis que ses interventions dans la vie matérielle sont efficaces.

Médecin des malheurs terrestres, il a des préoccupations tout indiquées :

---

(16) Cahier des prônes, curé Larouche, 1903.

« L'incendie du moulin à scie à vapeur<sup>(17)</sup> est une grande épreuve et pour les propriétaires et pour la paroisse. Remercions Dieu que l'incendie, vu la grande sécheresse, n'ait pas fait un plus grand ravage. »

Règle générale, il recommande à ceux qui sont éprouvés de dire régulièrement un *pater* et un *ave*. Premier novembre 1892, mois des morts, il annonce :

« Prière tous les soirs à 6 heures. Indulgence de cent ans accordée à tous «ceuse» qui réciteront le *De Profundis*, versets *requies et requiesant in pace* ou pour ceux qui l'ignorent, un *pater* aux versets. On tintera, à 8 heures, 21 coups pour vous inviter à prier<sup>(18)</sup>. »

Le curé Larouche enjoint les habitants de «mettre en pratique» les conseils des conférenciers agricoles et de «se mettre du cercle agricole». Ainsi, en 1893, il invite ses paroissiens à assister à une convention qui se tient à Chambord pour les fromagers et les cultivateurs en général.

Bref, ces quelques exemples nous permettent de dégager quelques-unes des formes que revêtent les interventions du curé de Saint-Bruno dans la vie quotidienne de ses paroissiens et de consulter de quelle façon il exerce son rôle dans des secteurs spécifiques.

En éducation, le curé exerce un certain zèle à surveiller l'institution. Il visite les écoles deux fois par année. C'est l'occasion pour lui de sonder l'étendue des connaissances des enfants, de vérifier leur assiduité, de les confesser et de prendre connaissance de l'état matériel des écoles. Chaque année, il fait «subir l'épreuve des examens à tous les écoliers». Les commissaires et les parents sont invités à y

---

(17) Cahier des prônes, 1896. Ce moulin, construit en 1895, appartenait à Pamphile Gaudreau. Il y aura un autre moulin à scie à vapeur, propriété de M. Stanislas Pilote, en 1905.

(18) Cahier des prônes, curé Larouche, 1892.

assister. Du haut de la chaire, le curé livre à ses ouailles les performances plus ou moins heureuses des enfants au catéchisme.

« En général, les enfants qui préparent la première communion savent assez bien leur cathéchisme. Cependant, plusieurs d'entre eux ne savent pas grand chose de telle sorte qu'il ne faudra pas s'étonner si j'en renvoie quelques-uns<sup>(19)</sup>. »

Ses remarques portent essentiellement sur les devoirs des parents, quoique à l'automne 1904, il n'élabore pas trop là-dessus. Ses indications se résument en une phrase assez courte : « Ouverture des écoles, envoyez vos enfants à l'école-Obligation. » Cependant l'année suivante, il s'étend un peu plus longuement sur le sujet :

« Encourageons les enfants à l'école. Que les parents fassent lire et écrire leurs enfants à chaque jour. Le grand mal, c'est qu'on retire de l'école bien trop tôt les enfants, c'est à l'âge de 12, 13 et 14 ans que l'enfant profite bien de l'école. »

Pour le curé Larouche, l'éducation ne saurait se limiter à l'instruction reçue à l'école, si bonne soit-elle. Dès 1893, il annonce qu'il ouvrira une classe de « plein chant ». En 1900, il met sur pied une bibliothèque paroissiale et s'engage à donner 25 \$ par année pour soutenir l'oeuvre. À ses yeux, l'instruction est un gage d'avancement et de survivance pour une nation.

L'action du curé s'exerce aussi sur la ferveur religieuse de ses ouailles. Il signale épisodiquement les fidèles qui sortent avant la fin des offices ou qui arrivent en retard. « On perd les vêpres pour aller au bureau de poste, c'est un abus. Le bureau de poste ne doit pas être ouvert pendant les offices. » Il critique aussi leur conduite à l'église. De telle sorte qu'en 1901, il décrète ce qui suit :

---

(19) Cahier des prônes, curé Larouche, 1892.

« Dans la sacristie les hommes se mettent dans les bancs du côté de l'épître et les femmes du côté de l'évangile. Confessionnal du curé, côté de l'évangile, les hommes vont à la confession, les femmes du côté de l'autel. »

En 1894, le curé se voit contraint d'engager un «connétable» en la personne d'Eustache Tremblay pour faire respecter les normes.

« Son devoir est de maintenir l'ordre pendant les offices divins tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église. La loi dit que quiconque pendant les offices divins demeure en dehors de l'église sur les terrains adjacents et refuse d'entrer dans l'église ou de s'éloigner sur l'ordre du connétable est passible d'une amende<sup>(20)</sup>. »

Il est amené à répéter à peu près les mêmes reproches dans les années qui suivent. Il réitère en 1903 en ces termes :

« Les voitures allant ou revenant du service divin ne devraient pas aller plus vite que le petit trot. Amende de pas plus de 2 piastres et pas moins d'une piastre. »

Le curé Larouche surveille les loisirs des gens de Saint-Bruno particulièrement ceux dont la pratique entraîne quelques dangers pour les «bonnes moeurs».

À Saint-Bruno comme ailleurs, les relations entre garçons et filles font l'objet de fréquentes remarques. La moindre dérogation aux règles fixées par le curé est vite classée au rang de péché, voire de scandale. C'est surtout l'intempérance qui cause des soucis au curé de campagne :

« Deux jeunes gens ont perdu la messe dimanche dernier, promenade en voiture devant l'église. Cause de ce désordre, la boisson. Les gens des noces ne doivent pas aller au cabaret, c'est une honte de voir des femmes et des filles entrer dans un auberge pour boire. Dégradation. Il faut savoir se respec-

---

(20) Cahier des prônes, curé Larouche, 1895.

ter. Certains parents ouvrent le chemin de l'ivrognerie à leurs enfants par l'exemple et leur manière de parler de la boisson : « Tu n'est pas monsieur, si tu lui paies pas la traite », etc. N'est-ce pas laisser l'enfant sous la triste impression qu'il est honorable de boire ?<sup>(21)</sup> »

Autant de privations ne suffisent pas à gagner plus de liberté quand vient le temps des noces : pas de boisson, ni d'invités trop nombreux, ni de danses dans la plupart des cas. La sévérité varie selon les curés. L'abbé Arthur Guay, par exemple, ne défendra que certaines danses. Mais au

« Le règlement que j'ai lu dimanche dernier défend les danses dans les noces comme en toutes autres circonstances. C'est une plaie qu'il est grand temps de guérir<sup>(22)</sup>. »

Il devra cependant être plus vigilant, car en 1906 l'évêque intervient sur le propos. Le curé Larouche a alors recours à des arguments plus puissants pour convaincre ses paroissiens. Il fait appel aux instructions de l'évêque et réaffirme sa détermination vis-à-vis de ce fléau :

« Moyens d'enrayer la danse approuvés par Monseigneur : refuser la communion aux chefs de familles qui permettent de danser chez eux et à ceux qui dansent, et pas d'absolution pour ceux qui laissent danser chez eux, ou qui prennent dans les danses ordinaires des positions dangereuses, ou réprochées par la modestie chrétienne<sup>(23)</sup>. »

Ce que nous considérons comme le temps des loisirs, c'est-à-dire les noces, les élections, les fêtes religieuses, les jours gras, le temps de la cueillette des bleuets et les voyages, sont l'objet d'une prédication constante où l'accent

---

(21) Cahier des prônes, curé Larouche, 1904.

(22) Cahier des prônes, curé Larouche, 1906.

(23) Cahier des prônes, curé Larouche, 1906.

Photo : M. Émile Pearson, Saint-Bruno.



Une partie des membres de la chorale des Enfants de Marie en 1928. A la messe de minuit, les gens viennent même de l'extérieur de la paroisse pour les entendre chanter. De gauche à droite : Simone Turcotte, Blanche Lavoie, Murielle Plamondon, Angela Lajoie, Marie-Marthe Côté (directrice), Florida Gagné et Jeanne Larouche.

est mis sur la tempérance. Toutefois, les sermons et les exhortations, la société de tempérance, voire les règlements municipaux, ont peu d'effets sur les comportements des paroissiens. Le curé est donc appelé à se répéter constamment. Parfois, il s'adresse à ceux qui ne respectent pas toujours le carême :

« Préparez-vous à faire de cette période un temps qui sera fructueux pour votre âme, expiation des péchés, correction des mauvaises habitudes, conversion parfaite. Pour plusieurs, ce sera peut-être le dernier carême<sup>(24)</sup>. »

Parfois il en sermonne d'autres contre les abus du carnaval et la venue d'un cirque dans la paroisse :

« Un grand nombre ont dépensé leur argent au jeu. Plusieurs ont coopéré avec les hommes du cirque en jouant pour ceux-ci. C'est regrettable. On se lamente qu'on n'a pas d'argent pour les affaires publiques et l'on en a pour gaspiller — 8 \$, 10 \$ par maison<sup>(25)</sup>. »

Tous les curés ont encouragé les dévotions les plus diverses : sociétés pieuses, aumônes, indulgences, etc. Parmi eux, le curé Larouche mérite notre attention. Il érige au début de sa cure la confrérie des Enfants de Marie. En 1892, il la qualifie ainsi :

« Ce n'est pas tout de suivre les assemblées, porter le ruban bleu et la médaille de la congrégation. Vous devez tâcher d'être le modèle de la Sainte Vierge et pratiquer ses vertus. Le but des Enfants de Marie, c'est de préserver les jeunes filles qui vivent dans le monde des dangers qui les entourent et de former leurs coeurs à la vertu<sup>(26)</sup>. »

---

(24) Cahier des prônes, curé Larouche, 1906.

(25) Cahier des prônes, curé Larouche, 1905.

(26) Cahier des prônes, curé Larouche, 1892.

En 1903, le curé Larouche fonde la confrérie de la Garde d'honneur. Il arrive quelquefois que le curé sollicite ses paroissiens pour aider ce qu'il appelle «les bonnes oeuvres». C'est ainsi qu'en 1896, il les invite à être généreux pour la quête annuelle des religieuses de l'hôpital de Chicoutimi<sup>(27)</sup>.

Bref, le prône dominical et les offices religieux en général sont des moyens de communication uniques et extrêmement puissants dans une petite communauté. L'institution ecclésiale, la chaire en particulier, est un élément important pour la cohésion sociale. C'est de là que le curé, par l'annonce et la célébration des fêtes religieuses, des offices et des bénédictions, seconde le rythme des saisons et marque les diverses étapes de la vie quotidienne des gens de Saint-Bruno. Il annonce les naissances et les décès, célèbre les baptêmes, les mariages et les funérailles, ce qui lui confère un rôle de confident et de conseiller auprès de ses fidèles. Le curé joue aussi un rôle d'informateur en tamisant les nouvelles émanant de l'intérieur et de l'extérieur de la paroisse. Aussi, à Saint-Bruno, la chaire est un médium important dont le curé se sert pour mettre ses paroissiens en garde contre les étrangers qui sont les intermédiaires entre la communauté locale et les communautés extérieures.

---

(27) L'hôpital de Chicoutimi a été fondé en 1884. Au Lac-Saint-Jean, il faudra la création de l'hôpital de Roberval en 1918 pour avoir des services médicaux semblables. Mentionnons que Normand Perron, dans son ouvrage intitulé *Un siècle de vie hospitalière au Québec*, indique que les religieuses de l'hôpital de Chicoutimi soignent les malades lors de leurs tournées régionales.

Photo: M<sup>me</sup> Gratia Tremblay, Saint-Bruno.



Noces d'or de M. et M<sup>me</sup> Alex Tremblay en 1934. Sur la photo, on reconnaît entre autres Thomas-Louis Desbiens, le curé Pelletier et l'abbé Eugène Tremblay.

## Chapitre sept

# LE CONSEIL DE VILLAGE ET LES SERVICES MUNICIPAUX

Dans la teneur de l'Acte des municipalités et des chemins de 1855, il est déjà prévu explicitement qu'une municipalité peut se subdiviser pour en former une autre. Naturellement, pour en arriver à semblable réalisation, il faut passer par certaines étapes, mais tout d'abord, les principaux intéressés doivent en manifester le désir et le besoin.

Au recensement fédéral de 1901, on dénombre 1025 habitants dans la municipalité de paroisse de Saint-Bruno. Il y a donc un noyau de population suffisant pour former une solide corporation de village. Conformément à la procédure du Code municipal, une requête signée par plus des deux tiers des contribuables est d'abord présentée au Conseil de comté de la première division du comté de Lac-Saint-Jean, qui représente la première instance en la matière. Un surintendant spécial, A.-P. Hudon d'Hébertville, vient ensuite à Saint-Bruno pour vérifier le bien-fondé de la requête. Il fait un rapport sur le nombre de maisons et de leurs occupants, et désigne les limites de division du territoire. Puis, une fois l'assentiment du Conseil de comté formulé aux autorités provinciales, une proclamation est émise par le lieutenant-gouverneur Alphonse-Pantaléon Pelletier, le 15 mars 1910. Cette date marque la naissance de la municipalité :

« La municipalité du village de Saint-Bruno qui est un démembrement de la municipalité de la paroisse de Saint-Bruno, dans le comté Lac-Saint-Jean, est formée de parties des lots n<sup>os</sup> 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14 de chacun des rangs 4 et 5 du canton Labarre, et est bornée comme suit, savoir :

Vers le nord, par le lot n<sup>o</sup> 15 dans chacun des rangs 4 et 5 du canton Labarre ; vers le sud, par le lot n<sup>o</sup> 6 dans chacun des mêmes rangs : vers l'est, par une ligne tirée, dans le rang 5, à 15 chaînes et 80 centièmes de chaîne à l'est de et parallèlement à la ligne entre les rangs 4 et 5 ; vers l'ouest, par une ligne similaire tirée, dans le rang 4, à 15 chaînes et 80 centièmes de chaîne à l'ouest de la même ligne entre les rangs 4 et 5 sera détaché de la municipalité de Saint-Bruno, et formera une municipalité séparée sous le nom de « La municipalité du village de Saint-Bruno », à partir de ce jour.

Et par les présentes, nous faisons, constituons, érigeons et déclarons le dit village de Saint-Bruno, une municipalité de village, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec<sup>(1)</sup>. »

Dans ce document gouvernemental, on précise de plus que la nouvelle entité comprendra au moins quarante maisons habitées, dans une étendue qui n'excèdera pas soixante arpents en superficie.

Le 5 avril 1910, le nouveau Conseil formé de Joseph Girard, Joseph Bouchard, Charles Simard, Gédéon Larouche, Johnny Maltais et Joseph-C. Tremblay se choisit un premier maire en la personne de David Côté. On fixe le lieu des séances ordinaires à la salle publique, à chaque premier samedi du mois, et on engage M. Charles Plamondon secrétaire-trésorier. Dès les premières séances on organise, par tirage au sort, la sortie de quatre conseillers pour janvier 1911, trois pour avril 1912 et cinq pour janvier 1913, afin d'assurer par rotation le renouvellement du Conseil. La charge de maire devient instable, par le fait même, à moins de renouvellement de mandat, d'abord comme conseiller.

Une des premières nécessités d'une communauté est son approvisionnement en eau potable. À Saint-Bruno, de très petites entreprises privées conçoivent donc assez tôt

---

(1) *Gazette officielle de Québec*, 1910, p. 740.



Photo : Mme Carmelle Beaumont, Saint-Basile.

**David Côté, premier maire du village.** Natif de Laterrière, sa famille (Charles Côté) s'installe au rang 5 Signay vers les années 1879. Il épouse Mélanie Larouche, soeur du curé Joseph-Almas, et va habiter sur une ferme du rang 6 Labarre, près de la famille Munger. Quelques années plus tard, il doit vendre sa ferme pour cause de maladie et s'installe au village. Sa maison est voisine de celle de son frère Napoléon. Vers 1920, il emménage à la maison du curé Larouche située sur la rue Saint-Alphonse. Cocher du village, il est aussi chantre. Il meurt à Chicoutimi à l'âge de 91 ans et repose au cimetière de Port-Alfred.

des projets d'aqueduc plus ou moins ambitieux mais qui ne seront jamais retenus. En 1906, par exemple, Albert Naud de Saint-Félicien demande la permission de construire un aqueduc à Saint-Bruno, mais sans succès. Trois ans plus tard, les contribuables de Saint-Bruno demandent au Conseil d'accorder à MM. Larouche et Hudon d'Hébertville une exemption de taxes échelonnée sur 25 ans pour la construction d'un système d'aqueduc, mais leurs démarches n'obtiennent aucun résultat.

En 1911, la corporation d'Hébertville-Station, propriétaire de son propre système d'aqueduc, exprime le désir d'étendre ses services à la paroisse et au village de Saint-Bruno. C'est ainsi qu'à sa séance du 6 mai 1911, le Conseil de la municipalité du village de Saint-Bruno lui concède un privilège exclusif avec exemption de taxes pour une période de 25 ans, mais à condition que l'aqueduc se rende jusque chez Jos-Pitre Tremblay dans le Grand Rang, dit chemin d'Alma<sup>(2)</sup>.

Il faudra qu'arrive enfin la vague du progrès industriel de l'après-guerre, avec l'audace que suscite la prospérité, pour que le Conseil se décide à construire un gigantesque aqueduc municipal.

Ce n'est qu'en 1947 qu'on acquiert la propriété d'une partie du système d'aqueduc. Par une loi privée votée à Québec, la municipalité de paroisse et la municipalité de village obtiennent la permission de s'associer pour acheter d'Hébertville-Station une partie de l'aqueduc commun. On paie 72 000 \$ pour l'acquisition du réseau initial. Cependant, afin de permettre aux corporations d'achever

---

(2) Le prix de la taxe d'eau pour un premier robinet dans une résidence privée est fixé à 10 \$. Pour une étable, le prix est de 12 \$, et ce robinet a l'avantage de pouvoir être placé dans le champ. Chaque robinet additionnel coûte 2 \$; pour un bain, il en coûte 2 \$; pour une tannerie, 25 \$; pour une boulangerie, de 2 \$ à 5 \$; pour une boucherie, 2 \$; pour toute machine à vapeur, 1 \$ par force.

entre autres la construction du réseau du rang 8, et de se procurer l'outillage nécessaire à l'entretien du futur réseau, on emprunte une somme totalisant 84 000 \$. La part contributive de la corporation municipale de la paroisse est fixée à 50 000 \$.

Depuis le début de l'installation du système, les Brunois se plaignent du mauvais service qu'offre Hébertville-Station. Même que le 6 mars 1916, le Conseil de paroisse décide que si « l'eau n'est pas rendue chez Adrien Maltais au rang 4-5 Labarre au printemps, tel que attendu depuis plusieurs années, la dite corporation se verra imposer une taxe supplémentaire <sup>(3)</sup> ». On constate un réel problème d'approvisionnement pour les habitants des rangs éloignés, et les ravages de la typhoïde se font sentir à chaque année en raison de ce manque d'eau potable. C'est pourquoi à partir de 1912, de petits propriétaires terriens s'unissent déjà pour former la Société d'aqueduc du rang 6 Labarre <sup>(4)</sup> .

En 1922, une entente est signée entre ces propriétaires. On base la proportion des profits et des obligations sur l'étendue de terre que possèdent les sociétaires à raison de quatre parts par lot de terre, ce qui donne la répartition suivante : Henri Dufour, 3 parts ; Thomas Boudreault, 6 parts ; Wilfrid Duchesne, 14 parts ; Alfred Munger, 12 parts ; Vildebond Tremblay, 8 parts ; Baptiste Bouchard, 4 parts ; Alex Tremblay, 6 parts ; Théodule Pearson, 4 parts ; Joseph Desbiens, 4 parts ; Adolphe Claveau, 4 parts.

Les rangs du canton Signay et le petit quatre Labarre sont quant à eux approvisionnés en eau à partir de 1916. Alphonse Aubin de Roberval dessert ces rangs qui se trouvent sur le parcours du réseau d'Alma, lequel prend sa source à Hébertville. Le tuyau de bois passe le long du chemin dénommé ligne à Georges Lebel, et peut ainsi four-

(3) Procès-verbal, paroisse de Saint-Bruno, le 6 mars 1916.

(4) Cette petite société sera achetée par le village de Saint-Bruno en 1948.

nir l'eau aux habitants des rangs 3, 4, 5 et 6 Signay ainsi qu'aux rangs 3 et 4 Labarre. M. Aubin obtient à compter du premier septembre 1916 une exemption de taxes de 25 ans de même qu'un droit à perpétuité pour la pose des tuyaux et la vente de l'eau dans les limites de la paroisse de Saint-Bruno.

Voyons maintenant les efforts du bureau d'hygiène pour s'assurer du respect de la santé publique. Souvent les eaux usées causent de graves préjudices à la population. Ainsi, tous les puisards appelés plus généralement renvois d'eau se rejoignent à la rivière Bédard, le seul débouché connu pour les eaux et les déchets domestiques. Cette situation se traduit par de bien mauvais résultats, surtout par temps de chaleur. Quant aux eaux de surface, la rue du village est munie de drains souterrains qui aboutissent à la rivière. Comme le chemin lui-même, ce drainage est un service municipal. Lorsqu'il n'y a pas de débouché direct vers la rivière, plusieurs puisards déversent leur trop-plein à l'air libre. Pendant la crise, les municipalités trouvent des travaux à effectuer pour obtenir des subventions des deux ordres de gouvernement. C'est ainsi qu'à Saint-Bruno on peut commencer petit à petit la construction d'un véritable égout collecteur au village.

En ce temps, la santé publique est aussi du ressort des petites municipalités. Quand surviennent les épidémies de rougeole, de diphtérie et de la terrible typhoïde, on met tout en oeuvre pour lutter le mieux possible contre ces fléaux.

Dès 1890, Philias Bouchard, Arsène Jauvin et Achille Gagné sont désignés membres du Conseil local d'hygiène avec instructions de se conformer à tous les règlements du Conseil d'hygiène de la province de Québec. Le D<sup>r</sup> Talbot d'Hébertville en est nommé l'officier de la santé et M. Anicet Tremblay, le secrétaire. Il est stipulé que les dépenses justes et utiles seront aux charges de la muni-

cipalité, laquelle aura recours aux chefs des familles où de tels services seront fournis pour s'en faire rembourser.

Aussitôt qu'une maladie contagieuse fait son apparition, on forme un comité de secours ou bien on fait appel à un ou des hommes qui ont déjà eu la maladie pour s'occuper des malades, donner les soins nécessaires à leur guérison et à leur subsistance ou encore pour désinfecter les lieux sur ordre du médecin. La ou les familles atteintes doivent être visitées tous les jours par les volontaires. Elles sont mises en quarantaine et leur maison est « placardée » durant toute cette période. Il faut dire que les maladies contagieuses font des ravages énormes à cette époque, décimant parfois des familles entières. Pour le seul mois de février 1895, par exemple, alors que sévit une épidémie de grippe maligne, de pneumonie et de scarlatine, on compte douze sépultures dont trois dans la famille de François Lallancette et de Léda Leclerc : Joseph âgé de quatre ans et demi, mort le 11 ; Guillaume, âgé de sept ans et un mois, mort le 26 ; Marie-Blanche, âgée de dix-huit mois, morte le 28. L'année précédente, on avait enregistré seize sépultures à Saint-Bruno.

Évidemment, dans une municipalité où la vie n'est pas plus facile qu'il le faut, des événements comme ceux-là préoccupent particulièrement les élus municipaux. C'est ainsi que les dépenses nécessaires pour nourrir les familles pendant leur maladie sont souvent payées par la municipalité. On ira même jusqu'à verser les frais de voyage pour le transport d'une personne aliénée à l'asile de Beauport, et à payer la somme de quarante dollars pour la pension annuelle d'une autre personne internée au même hôpital.

Cette préoccupation du bien-être de la population est d'ailleurs entretenue étroitement par le Conseil d'hygiène de la province qui menace les élus de prendre des moyens légaux contre les municipalités qui ne respecteront pas ses règlements. À chaque année, on doit fournir au

gouvernement des renseignements sur les conditions hygiéniques de la localité et sur l'état de son organisation sanitaire. À Saint-Bruno, on prend des mesures particulièrement rigoureuses, comme la suppression des toilettes extérieures situées à côté de la salle publique et l'adoption du règlement n° 38 concernant l'entretien des cabinets d'aisance où il est prévu des amendes assez sévères. Le 9 avril 1918, le Conseil de village prend l'initiative d'inviter le docteur A.-A. Lapierre, du district sanitaire de Chicoutimi, à donner une conférence à tous les habitants de Saint-Bruno. Pendant plus d'une heure, le D<sup>r</sup> Lapierre explique à l'auditoire brunois les lois de l'hygiène, son efficacité, de même que les mesures à prendre pour enrayer les maladies contagieuses.

Depuis 1907, et à maintes reprises, les habitants de Saint-Bruno réclament un médecin, mais les démarches entreprises par leur Conseil ne donnent aucun résultat. D'année en année la population augmente, et le besoin d'un médecin résidant se fait de plus en plus pressant. À la séance du 7 mai 1938, on peut lire cette résolution :

« Attendu que nous n'avons pas de médecin dans la paroisse, quelques fois dans bien des cas les gens sont obligés de faire de 7 à 12 milles pour pouvoir trouver un médecin, étant donné que le médecin le plus proche demeure dans la paroisse voisine à Saint-Wilbrod (Hébertville-Station) et a une trop forte clientèle. Il est résolu unanimement qu'une demande soit adressée aux autorités compétentes afin qu'un médecin vienne s'établir à Saint-Bruno, le plus tôt possible, car tous les gens désirent un médecin de famille depuis longtemps<sup>(5)</sup>. »

Cinq ans plus tard, soit en novembre 1944, on réitère cette demande. Cette fois, le Conseil de village se tourne vers l'Université Laval et supplie l'institution de lui trouver un jeune médecin finissant qui voudrait bien venir pratiquer

(5) Procès-verbal, paroisse de Saint-Bruno, le 7 mai 1938.



Photo: M. Gaston Noël, Alma.

Le docteur Gaston Noël, premier médecin de Saint-Bruno. Né à Métabetchouan le 17 août 1923, il obtient son doctorat en 1951 et vient s'installer immédiatement à Saint-Bruno. Il quitte la paroisse en 1953 pour aller se spécialiser en gastro-entérologie. Il étudie aux Centres hospitaliers de Chicoutimi, de Cleveland et de Detroit. Il pratique la médecine à Alma depuis 1958.



Photo: Mme Pierrette Boucher, Saint-Bruno

Le centre de médecine familiale de Saint-Bruno, inauguré en 1983. On y trouve les services de trois médecins (Marcel-F. Boucher, Gérard Maltais et Gilles Noël), d'un pharmacien (Jean Cloutier) d'une dentiste (Louise-Marie Duranleau) et d'un denturologiste (Rémy Tremblay).

sa science à Saint-Bruno. Malheureusement, le secrétaire général de l'Université Laval répond aux élus municipaux que l'armée canadienne prend à son service la plupart des jeunes médecins qui terminent leur formation<sup>(6)</sup>. Il faudra attendre 1951 pour voir enfin s'installer le docteur Gaston Noël comme médecin permanent au village de Saint-Bruno. Cependant, en juillet 1942, le Conseil accorde à Adélarde Larouche un permis d'ambulancier, ce qui est alors un premier pas en avant.

\* \* \*

En ce début du XX<sup>e</sup> siècle un autre progrès important à Saint-Bruno est marqué par l'installation de l'éclairage électrique. Vers 1900 Alphide Tremblay (frère d'Anicet) prend possession des chutes de la Belle-Rivière à Hébertville, situées non loin du rang 3 Mésey, comme squatter, en vue d'y installer un barrage. Il fonde deux compagnies sous les noms de Tremblay et Frères et de la Compagnie électrique d'Hébertville dont le siège social est à Hébertville-Station. Il parcourt ensuite le comté et vend pour 8 000 \$ de parts au prix de 100 \$ chacune. Cet argent lui permet d'effectuer les travaux préliminaires nécessaires à l'installation d'une centrale hydro-électrique.

À sa séance du 3 avril 1905, le Conseil municipal accorde la permission à la Compagnie électrique d'Hébertville d'installer des poteaux dans les limites de la municipalité de Saint-Bruno, à condition qu'ils ne portent nuisance au chemin public et à la compagnie de téléphone déjà existante. Il est aussi stipulé que les fils électriques soient arrangés de manière à ne pas causer de danger pour la vie des citoyens, que ladite compagnie soit exemptée de taxes municipales pour les raisons plus haut mentionnées et ce, pour une période de vingt années à compter du premier jour de juin 1905.

(6) Lettre de l'abbé Aimé Labrie à M. Joseph-Louis Tremblay, secrétaire-trésorier de Saint-Bruno. Québec, le 15 mars 1943.

Évidemment, ce projet d'électricité comporte des avantages certains de développement pour une colonie naissante. Mais l'argent fait si souvent défaut que l'entrepreneur est maintes fois contraint d'accepter des effets en paiement du matériel nécessaire à l'installation électrique, si bien qu'un jour il se rend compte que son hangar est rempli de quartiers de boeufs. Lorsque arrive le printemps, il décide de charger cette viande dans un char et d'aller la vendre à Québec. Accompagné du forgeron du village, il parcourt la ville et constate que les entrepôts en sont pleins. Il en passe de petites quantités aux marchands et aux communautés religieuses à deux sous, deux sous et demi la livre, non sans recevoir des commentaires désagréables sur ce boeuf que l'on appelle « chandelier ». Le reste est vendu sur la côte de Beaupré jusqu'à Saint-Tite-des-Caps, de maison en maison, à la petite pesée de deux, cinq ou dix livres<sup>(7)</sup>.

À partir de 1906, la Compagnie d'électricité limitée de la Station d'Hébertville dessert les villages d'Hébertville, d'Hébertville-Station, de Saint-Gédéon et, bien sûr, de Saint-Bruno. Les tarifs sont les suivants : pour l'éclairage à domicile, le taux est de 15 \$ par an pour une lampe de 40 watts ; pour l'éclairage des endroits publics et des rues, les poteaux devant être placés à moins de 200 pieds d'intervalle, le prix est de 16 \$ par lampe de 100 watts<sup>(8)</sup>. En 1927, la Compagnie électrique du Saguenay limitée achète plusieurs petites compagnies locales, dont la Compagnie centrale d'électricité. À partir de ce moment, on fixe des

---

(7) Paul DE CLAVER, *Grand-père Alphide*, sans date.

(8) Isidore Pelletier de Notre-Dame-d'Hébertville, qui est aujourd'hui âgé de 92 ans, a travaillé pour cette compagnie vers 1914. Il a remplacé les fils à partir de Saint-Bruno jusqu'à Hébertville, les premiers étant devenus trop petits. À ce moment-là, la Compagnie appartenait à M. Raoul Desbiens d'Hébertville. Était-il le seul propriétaire de la compagnie? M. Pelletier répond qu'il y avait aussi des Tremblay. On peut donc supposer qu'Alphide avait encore des intérêts dans cette compagnie. (Entrevue effectuée par M<sup>me</sup> Cécile Boily le 28 mars 1985.)

taux uniformes pour les paroisses suivantes : Hébertville, Hébertville-Station, Saint-Bruno, Saint-Gédéon, Saint-Jérôme, Desbiens, Chambord, Val-Jalbert, Saint-Prime et Saint-Félicien.

Au village, la coexistence de l'électricité et du téléphone a entraîné l'emplacement d'une série de poteaux. Depuis 1940, les rues étant pavées entièrement, ces poteaux deviennent particulièrement encombrants et même dangereux. La sécurité publique interdisant de passer le courant électrique derrière les trottoirs, à proximité des maisons, la solution consiste à placer les fils électriques sur les mêmes poteaux que ceux du téléphone.

En mai 1944, les cultivateurs des rangs 6, 7 et 8 du canton Labarre manifestent leur désir de pouvoir jouir de l'usage de l'électricité. Pour ce faire, ils signent une pétition destinée à la Compagnie électrique du Saguenay. On y mentionne :

« (...) que ces trois rangs sont parmi les plus productifs de notre paroisse pour la production du lait qui s'en va à Arvida, Jonquière, etc... ce qui doit entrer en ligne de considération. Nos rangs sont le long de la route régionale, ouverts aux automobiles hiver comme été. Nous produisons du boeuf, de la volaille et des oeufs en très grande quantité, notre coopérative locale ayant fait \$143,000.00 d'affaires l'an passé vous le prouve amplement<sup>(9)</sup>. »

Par suite de cette demande, ils obtiennent l'autorisation de la Régie des services publics et de la Compagnie électrique du Saguenay pour construire ce nouveau réseau.

Toujours dans le cadre des services publics, le premier besoin formulé par la population concerne un service de défense : la protection contre le feu. En effet, on se sou-

(9) Requête des cultivateurs des rangs 6, 7 et 8 du canton Labarre. Archives municipales de Saint-Bruno, village, 29 mai 1944, boîte 5.5.2/0.2.

Photo: Archives de la municipalité de Saint-Bruno.



Le village de Saint-Bruno au début des années 1950. À remarquer : l'école Dominique-Savio, le couvent, le centre paroissial et le poste à incendie.

vient que Saint-Bruno a été sévèrement éprouvé par la conflagration de 1901. Après le grand feu du village, on tente d'acheter une pompe à incendie. Mais, on se rend vite compte que les finances ne le permettent pas. Alors on décide de former un «Comité d'incendie» chargé de s'enquérir des moyens à prendre pour aider cette municipalité à combattre les incendies». Chaque propriétaire est tenu de munir sa maison de cinq seaux à incendie, d'une échelle partant du sol jusqu'au toit, et du toit jusqu'au faite de la maison, le tout tenu en bon ordre. On doit aussi faire ramoner sa cheminée de maison au moins une fois l'an et, à l'avenir, les cheminées devront être construites en brique de double épaisseur, en pierre ou en béton. Il est aussi défendu de passer des tuyaux de poêle dans les cloisons ou sur les couvertures en bois. Notons que la plupart des incendies surviennent principalement durant la saison froide, et qu'ils sont causés par des défauts ou des abus de chauffage, qu'il s'agisse des vieilles cheminées ou de poêles trop rudimentaires.

Les Brunois devront attendre 1943 pour pouvoir se payer une caserne de pompiers, de même qu'une tour et un premier poste qui seront construits sur un terrain de la fabrique situé derrière la salle publique. On accordera le contrat à l'entrepreneur Adélar Pearson, pour la somme de 7 980 \$. Le poste de pompiers mesurera 15 pieds sur 12 pieds et sera recouvert en bardeaux d'asphalte. On construira aussi trois citernes d'une contenance de 30 000 gallons chacune.

\*  
\* \* \*

Le système des chemins de front entretenus exclusivement par des particuliers, même dans le Grand Rang, a pu satisfaire tant bien que mal, les habitants, tant que la circulation s'est limitée à la traction animale. Encore qu'il s'est

glissé de fréquentes négligences, et de la part des contribuables et de la part des administrateurs.

Mais l'avènement de la circulation automobile va imposer des exigences croissantes à la voirie. (Incidemment, c'est en 1914 que le premier « quatre-roues sans cheval », la première automobile, vient « élire domicile » à Saint-Bruno. Elle appartient à monsieur le curé Horace Gaudreault.) Tous les agréments routiers d'autrefois, cailloux et « calvettes » (ponceaux), ne peuvent s'accommoder des fougueux véhicules-moteurs. Ceux-ci démolissent les chemins et, à leur tour, les chemins les démolissent.

Ainsi, le Conseil municipal commence à encaisser des réclamations en dommages dès 1912. On doit souvent payer de 2 \$ à 3 \$ à un contribuable qui a cassé les ressorts de sa voiture en circulant dans le chemin du village. Des incidents de ce genre se produisent fréquemment sur le « Pont Munger », situé au pied des deux côtes sur la route des rangs 5 et 6 Labarre. En 1915 et en 1916, on constate un nombre particulièrement important de réclamations, surtout pour des ressorts cassés. C'est pourquoi, en 1916, le Conseil demande au gouvernement québécois de lui avancer une somme suffisante pour lui permettre d'abaisser ces deux côtes, de faire des travaux de remblai et de déblai, et pour remplacer le fameux pont de la rivière Bédard<sup>(10)</sup>.

Heureusement, les législateurs se préoccupent depuis un certain temps de cette urgence publique. Le 13 février 1911, par la Loi des bons chemins, le parlement provincial offre aux municipalités des subventions de 50 % si elles consentent à réparer et à entretenir elles-mêmes tous les chemins, à prix d'argent. C'est le régime de l'incorporation des chemins qui va graduellement s'instaurer. Quand, après les avis légaux et un vote majoritaire des

---

(10) Archives municipales, paroisse de Saint-Bruno, séance du 6 mars 1916, folio 150.

habitants intéressés, le Conseil municipal décrète l'incorporation d'une section de chemin, il en prend la responsabilité et se charge de faire exécuter les travaux, en demandant l'aide gouvernementale fixée à 50 % du coût total. Pour les grands travaux, le Conseil établit toujours un règlement détaillé, fixant les devis à suivre, les salaires à payer, la somme totale à dépenser.

Le chiffre de la subvention promise détermine celui des déboursés finals ; car, après avoir gagné, à titre d'ouvriers prioritaires, leur part du 50 %, comme ils disent, les gens intéressés ne tiennent pas à voir excéder le chiffre de la répartition spéciale qui sera ajoutée fatalement à leurs taxes foncières, à la fin de l'année. D'ailleurs, les habitants s'offusquent dès le début des répartitions de chemins à prix d'argent, parce que leur portefeuille est en jeu. Cette nouvelle loi est critiquée au Conseil par la majorité des contribuables, « désirant l'amélioration des chemins, mais à la condition de ne faire aucun déboursé en argent <sup>(11)</sup> ».

Malgré cela, à partir de l'adoption de cette loi en 1911, le problème des routes apparaît moins lourd aux administrateurs municipaux. Les chemins seront mis en commun, d'abord l'été seulement en 1911, puis à longueur d'année à partir de 1913. Les clôtures de broche commencent à remplacer les clôtures formées de pieux. En 1912, le pont Michaud au Grand Rang est reconstruit en fer, et l'année suivante le pont Gagnon dans le rang 8 et le pont Croche dans les rangs 4 et 5 Labarre sont refaits en fer avec des piliers de béton.

En dépit de ces progrès remarquables, c'est seulement une fois la première guerre passée et la prospérité financière installée qu'il se produira un déblocage général. Pour la population, l'attrait des subventions de 50 % dispensées libéralement par le ministère de la Voirie, et même

---

(11) Archives municipales, de Saint-Bruno, séance du 13 février 1911.



Photo: M. Emilie Pearson, Saint-Bruno.

L'ouverture d'un chemin au printemps.

de 100 % obtenues parfois du ministère de la Colonisation, concourt avec le besoin général de meilleures routes. Les cultivateurs eux-mêmes, qui commencent à s'acheter des automobiles, ne sont pas sans le reconnaître, en même temps que les réclamations en dommages s'accumulent au Conseil. Voyons un peu les premières étapes de cette marche vers le progrès.

C'est la route régionale Grande-Baie - Saint-Bruno qui attire d'abord notre attention. Au cours de l'été de 1925 seulement, il en coûte 8 852,75 \$ au Conseil de paroisse pour en effectuer les travaux de construction<sup>(12)</sup>. Pour l'occasion, le Conseil nomme un « conducteur » M. Pitre Bergeron pour « conduire les travaux » au salaire de 4 \$ par jour ! Tandis qu'un ouvrier se voit accorder un salaire de 2 \$ par jour. En 1928, le Conseil municipal brunois passe la résolution suivante :

« Attendu que la route régionale, par son importance et sa circulation intense, a occasionné des dépenses plus considérables au conseil, il est résolu que le conseil de Saint-Bruno prie l'Honorable Ministre de la Voirie de prendre en charge les routes de la municipalité qui font partie de la route régionale<sup>(13)</sup>. »

Or, dès la fin des années 1920, le gouvernement prend à sa charge l'entretien des routes majeures, ce qui aide grandement aux finances des petites municipalités comme Saint-Bruno. Avec la nouvelle loi de 1927, on nationalise tous les chemins municipaux, selon des plans et devis encore plus exigeants du gouvernement. Presque partout il faut céder des lisières de terrain pour élargir et redresser au besoin les chemins existants. C'est encore la

---

(12) Archives municipales, paroisse de Saint-Bruno, séance du 5 octobre 1925, folio 35.

(13) Archives municipales, paroisse de Saint-Bruno, séance du 22 septembre 1928, folio 32.

route Grande-Baie - Saint-Bruno qui s'engage en tête dans cette nouvelle étape. Même en payant le gros prix<sup>(14)</sup>, on se hâte bientôt partout de remettre au gouvernement de façon définitive tout le fardeau de l'entretien des chemins.

Pour ce qui est de l'entretien des chemins en hiver, avant l'arrivée des véhicules-moteurs on le fait uniquement à la petite gratte tirée par un cheval. Chaque habitant entretient ainsi son chemin de front, quand il n'est pas trop négligent. Les routes de sortie vers les villages avoisinants sont sous la responsabilité de la municipalité. Chaque automne, le secrétaire-trésorier « vend » les routes à l'enchère, après la criée, à la porte de l'église<sup>(15)</sup>. Le plus bas enchérisseur de chaque route reçoit ses honoraires au printemps suivant, une fois son ouvrage terminé ; et le Conseil se rembourse par une taxe spéciale sur les responsables, au prorata de leurs parts de route. À titre d'exemple, pour l'hiver 1911-1912, la route du rang 4 Labarre, ou le Grand Rang, dominant toutes les autres s'est vendue 49 \$.

Les inspecteurs de chemins de la municipalité surveillent l'entretien des routes l'année durant. Car l'hiver, plus que l'été, peut rendre les chemins impassables si, en plus de les gratter, on n'y met pas de balises et si l'on ne remplit pas les cahots. Du reste, bien des habitants, pour éviter les bouts difficiles et sauver du temps, se « battent des raccourcis » à travers champs et forêts. Ces chemins provi-

---

(14) Par exemple, en 1928 : « ... il est résolu unanimement que ce conseil décide de faire l'achat de terrain nécessaire pour le rélargissement de la route régionale, terrain appartenant à M. Joseph Bouchard, ce pour le prix de \$300 de l'acre. M. Bouchard signe ce marché séance tenante. M. Bouchard consent de fournir le terrain vis-à-vis l'emplacement de Philippe Simard en arrière, jusqu'à la ligne de Hubert Gagnon. Le dit conseil s'avantage de déclore et refaire la clôture à ses frais et dépens ». (Archives municipales, paroisse de Saint-Bruno )

(15) À la lecture des procès-verbaux des deux conseils municipaux, on constate que les chemins d'hiver seront « vendus » ainsi jusqu'en 1942.

soires échappent au contrôle municipal et revêtent une forme plutôt coopérative.

D'ailleurs, plusieurs se rappelleront le raccourci qui partait de chez Siméon Simard au rang 7 Labarre et qui débouchait chez Baptiste Bouchard au rang 6, pour arriver au Grand Rang chez Eugène Lajoie, ou encore celui passant sur la propriété d'Adolphe Claveau pour arriver à la fromagerie de Joseph Girard<sup>(16)</sup>.

Avec l'arrivée du règne envahisseur de l'automobile et de la machinerie lourde, un nouveau service, jusque-là impensable, prend forme : l'entretien des chemins carrossables à longueur d'année. Ainsi, à l'automne de 1941, une décision est prise relativement à l'entretien d'hiver de deux routes : celle de Jonquière à Alma, et celle de Saint-Bruno à Hébertville. Les frais en sont assumés privément, sous l'instigation de la Chambre de commerce de Chicoutimi, par un groupe d'industriels et de commerçants de tout le district qui confient la besogne à un entrepreneur. Il est bien certain que l'entretien des chemins rend grand service aux gens de Saint-Bruno, car plusieurs travaillent à Arvida et à Chute-à-Caron et peuvent se transporter plus facilement à leur travail soit en autobus, soit en automobile.

Mais comme on peut s'en douter, à cause d'une machinerie inadéquate, le succès est mitigé. Le Conseil de Saint-Bruno encaisse les protestations des contribuables se plaignant « que le projet occasionne des inconvénients aux cultivateurs et même certains dommages<sup>(17)</sup> ». Les voitures d'hiver dérapent sur les « bordages » durcis du chemin et y circulent très mal ; elles ne peuvent plus du tout passer dès que le moindre dégel met la chaussée à découvert. Il

---

(16) Ces renseignements nous ont été fournis par M. Jean-Joseph Lajoie de Saint-Bruno.

(17) Archives municipales, village de Saint-Bruno, séance du 1<sup>er</sup> décembre 1941, folio 303.

s'ensuit des accrochages et, par le fait même, des poursuites en dommages contre le Conseil. Comme celui-ci n'y est pour rien, il retourne les plaignants contre « les contracteurs de la dite route », les seuls responsables de cette situation. Les charrues mécaniques, dit-on, rendent les chemins impraticables à la moindre saute de vent. Et Dieu seul sait comme les vents sont violents à Saint-Bruno. Pour se libérer de toutes responsabilités en ce domaine, le Conseil municipal de Saint-Bruno prend la résolution suivante :

« Le conseil donne la permission à la chambre de Commerce de Chicoutimi d'entretenir les chemins dans les limites de la municipalité. Mais à la condition expresse que le conseil soit entièrement libéré de toutes responsabilités quelconque pouvant provenir par l'enlèvement de la neige ou la projection de la neige ou encore par le passage de barrières ou palissades. Que la municipalité ne soit pas engagée à contribuer en aucune manière à cet entretien <sup>(18)</sup>. »

On veut le progrès avant d'avoir les moyens d'en remplir les exigences... Mais la plupart des cultivateurs, dans les rangs, ont la sagesse d'attendre l'amélioration de leurs chemins avant d'utiliser l'automobile.

Au village, devenu entité déjà imposante, on adopte en 1910 le système de macadam (du nom de son inventeur anglais) : après avoir aménagé les accotements de la structure d'une largeur de 16 pieds, on pose trois couches successives de pierre concassée, de plus en plus fine, tassées séparément avec un rouleau à vapeur de 12 tonnes, et finalement imperméabilisées avec de la poussière de pierre et du sable copieusement arrosés. Le centre du chemin, une fois terminé, doit être plus haut que les côtés pour assurer l'égouttement naturel vers les voies de drainage. Les travaux sont exécutés à la journée par des travailleurs locaux, au salaire de 1,50 \$ par jour.

---

(18) Loc. cit.

Un village qui se respecte n'a pas seulement des rues pour les voitures ; il a des trottoirs pour les piétons. La municipalité de paroisse est depuis longtemps éveillée à cette idée, ou du moins sollicitée par des citoyens. En effet, au printemps et à l'automne ainsi que durant les pluies d'été, les chemins deviennent impraticables. Une requête est donc formulée en février 1904 concernant l'érection de trottoirs tout le long du village. Mais le Conseil retarde leur réalisation aux séances suivantes.

On ne peut toutefois empêcher la construction de trottoirs devant certaines propriétés, par le fait d'initiatives privées. Le Conseil vote un premier règlement pour la protection des trottoirs, des arbres et des palissades dans le village. Le 6 mars 1905, sous peine d'une amende de 25 \$, on commande à chaque propriétaire ou occupant d'un terrain, d'une maison ou d'un emplacement d'avoir « un trottoir pour l'embellissement du village et la commodité des piétons avec interdiction d'y circuler en bicyclette<sup>(19)</sup> ». En 1937, on parle même de municipaliser et de reconstruire tous les trottoirs afin qu'ils soient uniformes. Ce besoin apparaît plus évident encore lors des nivellements de la chaussée du Grand Rang. Enfin, le 4 septembre 1943, on en vote la municipalisation ; leur réfection et leur entretien sont imputés désormais au budget de la corporation.

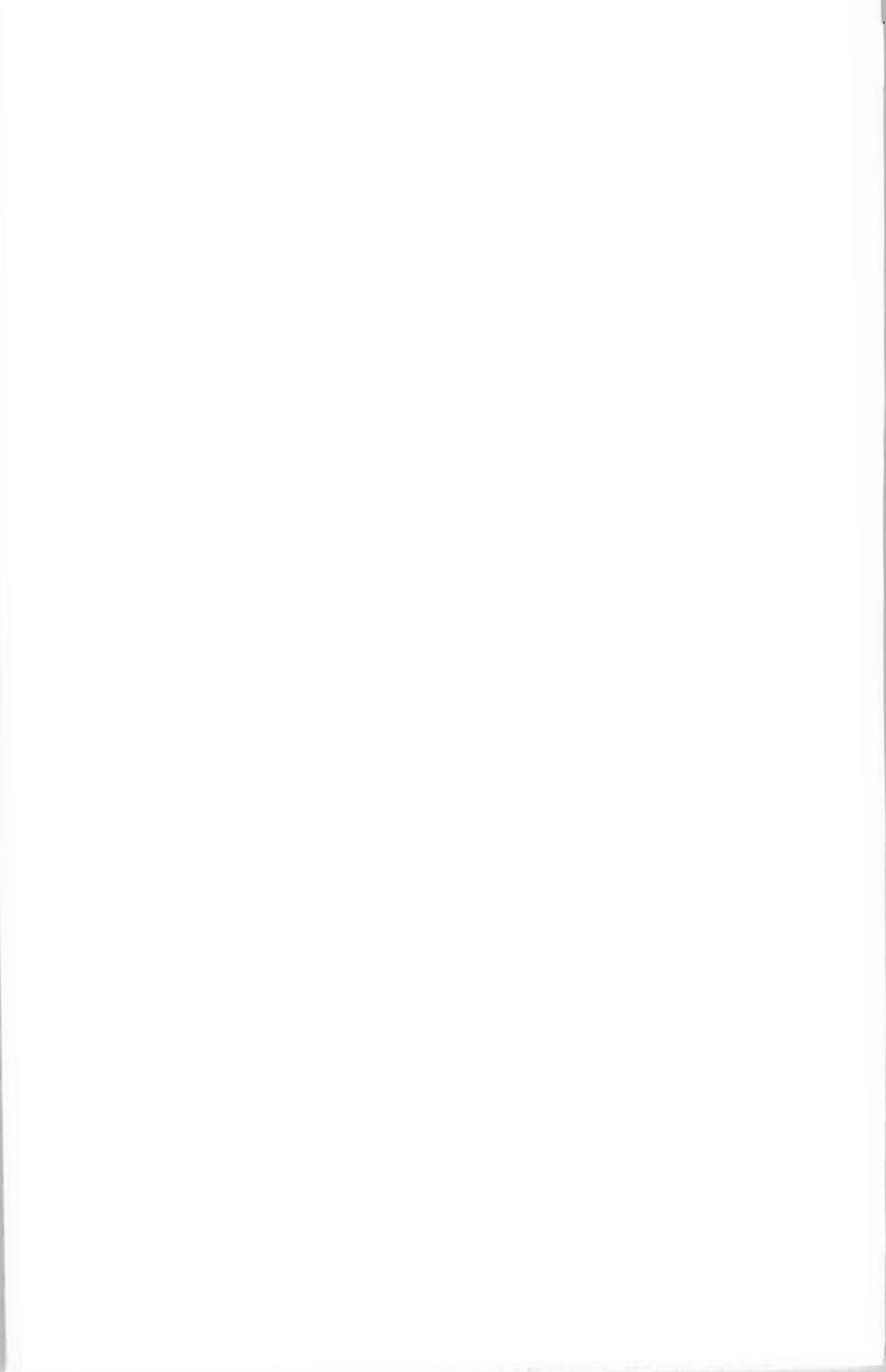
---

(19) Archives municipales, village de Saint-Bruno, séance du 6 mars 1905.



Photo: M me Florida Gagné, Saint-Bruno

Le premier photographe de Saint-Bruno, M. Émile Pearson. Il fait de la photographie depuis l'âge de 14 ans. Il est âgé aujourd'hui de 77 ans.

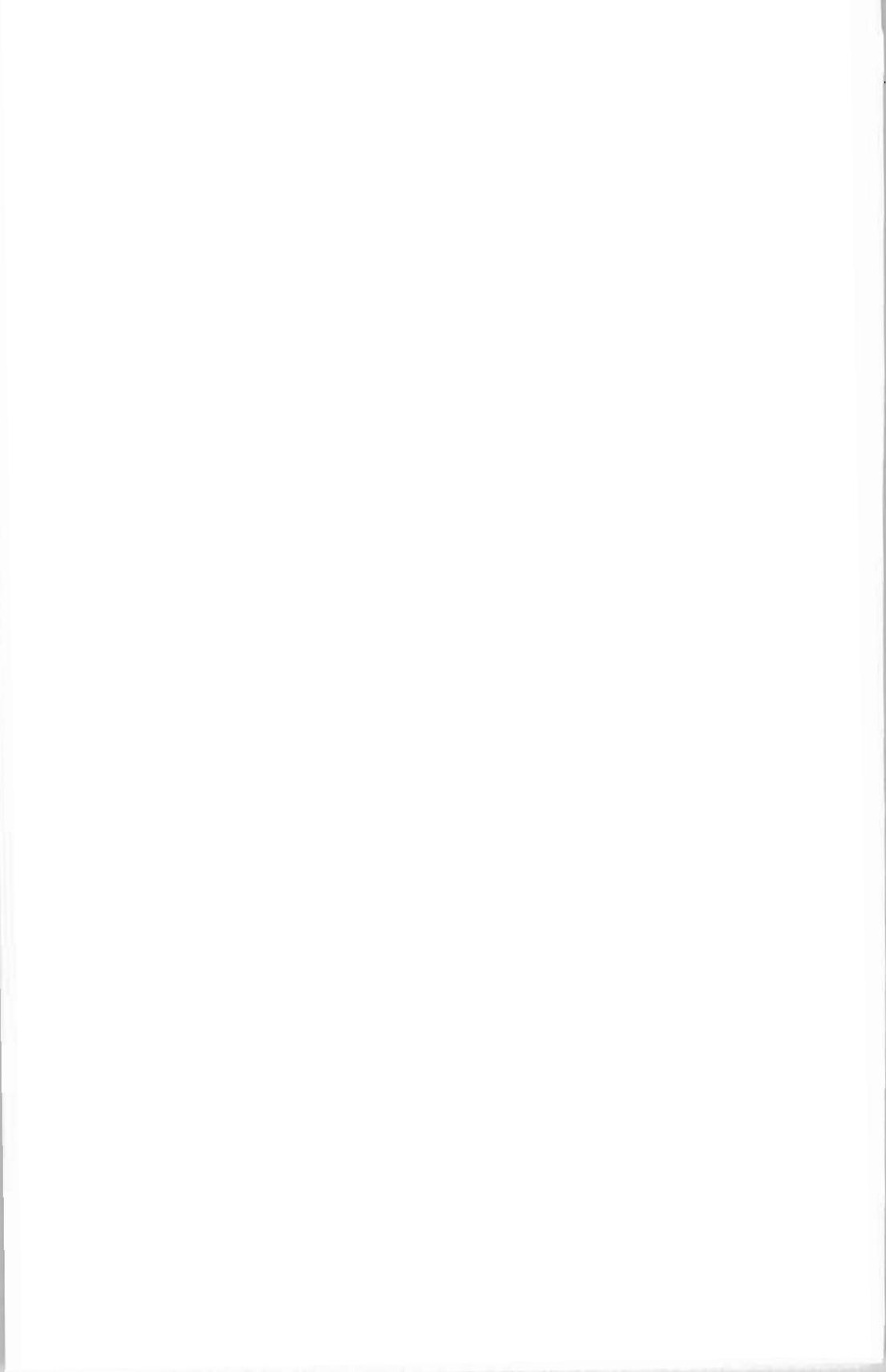


## TROISIÈME PARTIE

« La coopération protège les associés contre leurs propres tentations et contre la concurrence malhonnête des autres. (...) Car il demeure que la famille isolée est exposée à la routine dans les méthodes de culture, et qu'elle se défend mal des intermédiaires coûteux dans l'achat du matériel aratoire et des autres éléments nécessaires. »

---

Extrait de la lettre pastorale collective des Évêques du Québec sur le problème rural au regard de la doctrine sociale de l'Église (1937).



## Chapitre huit

# LA RESTRUCTURATION SCOLAIRE

À partir des années 1930, le développement de la paroisse entraîne un afflux d'enfants dans les établissements scolaires, d'autant plus que l'intérêt pour l'instruction accomplit de légers progrès dans la population. Pourtant, encore en 1936, l'inspecteur Lorenzo Côté, natif de Saint-Bruno, écrit la remarque suivante aux commissaires :

« Sur un total de 357 élèves, 6 seulement sont en sixième année. C'est dire qu'on ne va pas à l'école longtemps à Saint-Bruno. C'est pénible à dire, mais vous êtes en arrière de la plupart des autres paroisses du Lac. C'est le sujet de méditation que je vous laisse<sup>(1)</sup>. »

On a dû méditer en effet puisque, en 1944, le même inspecteur note : « Nous avons trouvé 60 élèves en septième année ; c'est, je crois, un chiffre record pour Saint-Bruno<sup>(2)</sup>. » Comme on peut s'en douter, l'équipement scolaire devient vite insuffisant avec un tel accroissement des écoliers.

Depuis les années de la crise, les habitants du village demandent la construction d'un couvent afin de pouvoir obtenir les services des religieuses de Chicoutimi. Cependant, le curé Pelletier rêve plutôt de voir s'installer une congrégation de frères. D'ailleurs, dans la correspondance de ce dernier, on voit les nombreuses difficultés auxquelles il doit faire face et qui l'empêchent de réaliser son souhait. En effet, aucune communauté ne se trouve intéressée par

---

(1) Rapport de l'inspecteur Lorenzo Côté, Archives de la commission scolaire Belle-Rivière, section Saint-Bruno, 12 mai 1936.

(2) Ibid., 8 novembre 1944.

son projet. On lui donne comme raison les problèmes financiers qu'une telle entreprise occasionnerait.

Les commissaires doivent se rendre à l'évidence et opter pour la construction d'un couvent, dont le coût s'élève à 40 500 \$. Les frais sont répartis comme suit : la fabrique de Saint-Bruno en assume 33 1/3 %, le Département de l'Instruction publique, 60 %, et les contribuables de l'arrondissement du village, 6 2/3 %. Conformément aux plans obtenus de Québec, la bâtisse a deux étages et l'extérieur est recouvert de brique. Le sous-bassement loge la salle de récréation, le premier étage compte six classes et le deuxième comporte des logements à la disposition des religieuses ainsi qu'une chapelle.

Malgré des rentrées supplémentaires, les commissaires demandent d'année en année des subventions gouvernementales afin de pouvoir boucler leur budget. Du moins le village possède dorénavant des installations scolaires de premier ordre, bien équipées et jouissant de vastes espaces où les enfants peuvent même s'exercer au jardinage.

Depuis le début du siècle, on travaille également à la construction de nouvelles écoles de rangs pour remplacer les anciennes devenues désuètes et exigües. En vendant à l'enchère de vieilles écoles, les commissaires s'assurent d'un nouveau revenu pour tenter tant bien que mal d'équilibrer les finances. Ainsi, le 30 mai 1944, le Département de la voirie achète la maison d'école du rang 4 Signai au montant de 696,24 \$ pour permettre l'élargissement de la route<sup>(3)</sup>. Des situations similaires se produisent un peu partout dans divers rangs.

---

(3) Procès-verbal de la Corporation scolaire de Saint-Bruno, livre 5, p. 59-60.



Photo : Mme Rachelle Boulianne, Alma.

**Le couvent ou l'école Léon-Pelletier. Bâti en 1944, le couvent accueille ses cinq premières religieuses en 1945 : il s'agit des soeurs Saint-Raymond-Marie, supérieure, Thérèse-du-Sacré-Coeur, Marie-Reine-du-Cénacle, Marie-Philippe et Jean-Marie-d'Ars. L'école est achetée par la municipalité en 1973 et deviendra le centre récréatif en 1975.**



Photo: Archives municipales de Saint-Bruno.

**Centre des loisirs et aréna de Saint-Bruno.**

Alors que l'on s'empresse de construire ou d'agrandir les écoles pour satisfaire à une demande croissante, il est intéressant de remarquer l'amélioration considérable des conditions et de la qualité de l'enseignement sur l'ensemble du territoire. Le personnel enseignant demeure majoritairement féminin, mais la plupart des candidates retenues par les commissaires détiennent un brevet d'enseignement. Le 19 octobre 1946, l'inspecteur Odilon Ouellet note dans son rapport aux commissaires :

« Vous avez un flair délicat pour trouver des titulaires diplômés puisque tous sont munis des qualifications requises par les règlements ; je vous en félicite donc chaleureusement et vous prie de continuer d'être à ce point un modèle. Votre personnel enseignant, en général, est éclairé et dévoué, ainsi le succès scolaire est assuré<sup>(4)</sup>. »

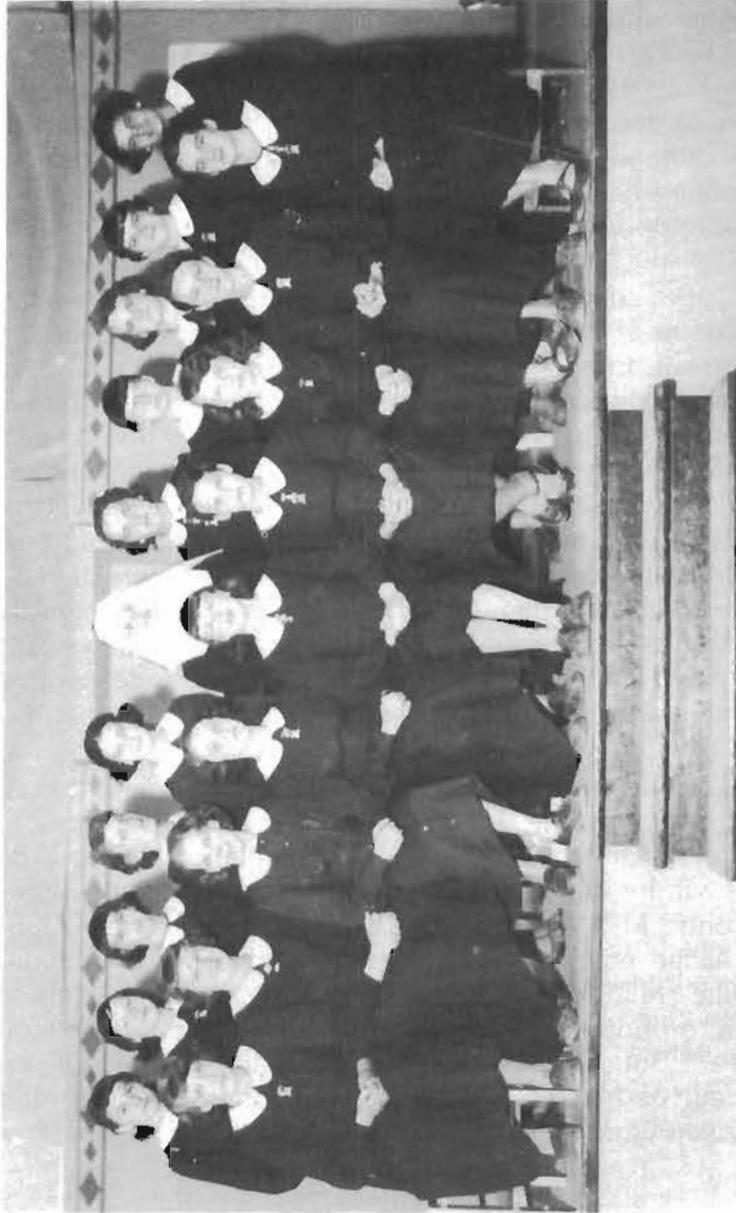
En 1945, l'arrivée de cinq religieuses du Bon-Conseil a brisé le monopole des laïques dans l'enseignement. Aucun certificat n'est exigé des religieuses, car tous sont unanimes à reconnaître la qualité et la diversité de leur savoir de même que l'étendue de leur culture. La présence de soeurs au village a un impact certain sur la vie culturelle de la paroisse. Les arts plastiques, la musique, le chant, la cuisine, la bienséance, tous ces cours dispensés par les religieuses après les périodes ordinaires de classe apportent un certain vernis à l'instruction.

Pour s'assurer désormais la présence d'un personnel compétent dans les écoles du territoire, les commissaires doivent offrir des conditions de travail plus alléchantes à leurs futures employées. Ainsi, dans le cas des salaires, on observe une lente augmentation au cours des années. Les rémunérations annuelles moyennes passent de 120 \$ à la fin du siècle dernier à 150 \$ en 1916-1917, puis à 225 \$ en

---

(4) Rapport de l'inspecteur Odilon Ouellet, Archives de la commission scolaire Belle-Rivière, section Saint-Bruno, 19 octobre 1946.

Photo: M<sup>me</sup> Monique Tremblay, Saint-Bruno.



Soeur Agnès-de-Rome entourée de ses élèves de neuvième année en 1952. Quelques-unes pensionnent du lundi au vendredi au couvent.

1922. L'institutrice peut encore arrondir ses revenus en recevant une prime substantielle de monsieur l'inspecteur pour l'excellence de son enseignement. L'ancienneté et la qualité des diplômes influent aussi sur le niveau des salaires. Enfin, la décision des commissaires de se charger des frais de chauffage des écoles et du salaire des sous-institutrices contribue à hausser le revenu de l'enseignante qui, jusqu'alors, devait supporter ces charges.

Par contre, le prix de la pension chez des propriétaires voisins et les frais de transport continuent à gruger son traitement. Entièrement à la merci du président du Conseil scolaire et de ses commissaires pour sa sécurité d'emploi et ses conditions de travail, l'institutrice de rangs doit de plus faire face au chauvinisme des familles qui ne se gênent pas pour critiquer ses méthodes d'enseignement. Que peut faire une jeune fille qui, bien souvent, n'a même pas vingt ans, devant cette marmaille de tous âges dont le nombre peut atteindre soixante dans certaines classes? Pour tenter de remédier à ces problèmes, les institutrices décident de se regrouper à partir des années 1940. C'est à cette époque qu'apparaissent les premières grèves dans l'enseignement.

Pour terminer ce chapitre consacré à l'éducation, laissons la parole à deux femmes de Saint-Bruno qui ont bien connu ces années et qui ont gentiment accepté de nous rendre ces témoignages. Tout d'abord nous avons rencontré M<sup>me</sup> Albertine Larouche-Simard, née en 1906, qui habite maintenant chez sa fille à Hébertville-Station. Ensuite, M<sup>me</sup> Berthe Bouchard nous a reçus chez elle à Alma, où nous avons pu recueillir son touchant témoignage. M<sup>me</sup> Bouchard est née à Saint-Bruno en 1911. Elle est la soeur de M. Jos. Bouchard, bien connu à Saint-Bruno pour son étonnant travail dans le domaine de la coopération.

---

*DOCUMENT IV*

**TÉMOIGNAGE DE  
BERTHE BOUCHARD,  
INSTITUTRICE  
DE SAINT-BRUNO**

J'ai eu mon diplôme à l'école normale du Bon-Pasteur de Chicoutimi et j'ai commencé à faire la classe en 1927 au rang cinq. J'avais 16 ans. J'ai eu mon diplôme dans l'année car ça prenait 17 ans pour avoir le droit d'enseigner. J'ai été deux ans au rang cinq. J'avais 18 à 25 élèves, de la première à la sixième année. Mes deux ans finis, j'ai appliqué dans le Grand rang de Saint-Bruno. La classe commençait à 9 heures. On faisait la prière, le chant d'offrande et l'examen de propreté. C'était toujours ça. L'inspection des mains et du visage, ça c'était régulièrement et tous les jours. Dépassé 9 heures, c'était le programme de travail des élèves. Là, je prenais les petits et je leur montrais les prières, le catéchisme, la lecture et l'écriture appliquée. Je faisais ça jusqu'à 10 heures et demie. Mais ça, c'était le «top» pour les petits. Je ne pouvais plus m'en occuper. Il fallait que je pense aussi aux grands. Alors, j'envoyais les petits chez eux jusqu'à 1 heure. Leur école était faite. Je ne pouvais plus rien faire d'autre. Les petits s'en allaient, des fois, avec un peu de travail, des fois, pas du tout. Ils revenaient à 1 heure jusqu'à 2 heures et demie. Il y en a qui ont parlé parce que j'envoyais les petits. Mais ça s'est toujours fait. Je ne pouvais pas animer une école toute la journée avec tant de petits dans le groupe. Un jour, l'inspecteur Plamondon m'a fait venir et m'a offert l'aide d'une sous-maîtresse. Je n'acceptais pas ça, car j'étais capable de la faire cette classe-là, à condition que je n'aie pas les

petits à longueur de journée. En réalité, leur classe était faite eux-mêmes. Au Grand rang, mes parents restaient en face de l'école. C'était beaucoup plus avantageux pour moi. Quand j'étais au rang cinq, il fallait que je paye une pension et que je me fasse transporter par eux-mêmes la fin de semaine. Tandis que là, je faisais mes affaires moi-même. J'étais beaucoup plus autonome au point de vue travail. Par contre, au grand rang, c'était un choix osé parce que c'était mon rang. Il y avait beaucoup de parenté. J'avais 47, 45 et 43 élèves dont des cousins, des neveux et des nièces. Dans les petites places, ça a de l'importance. Ça voulait dire, pour moi, qu'il fallait que je sois sur réserve pour les jeux. Toutes choses qu'une autre maîtresse pouvait offrir, moi, je ne pouvais pas me le permettre parce que j'avais trop de parenté. Ça créait une intimité. Les élèves, envers moi. Il fallait que je garde mon autorité.

Il fallait que tout soit préparé. J'avais beaucoup d'élèves. J'avais 20 petits commençants et plus vieux. Ça commençait à sept ans ou huit ans. Il y en avait qui commençait plus vieux. J'avais six groupes, de la première à la sixième année. Je faisais ça ensemble. Ça voulait dire qu'il fallait que je partage mon travail. Autrefois, il y avait beaucoup de par cœur comme le petit catéchisme, l'histoire sainte, la grammaire, l'histoire du Canada, la géographie et la lecture. Il y avait une sorte d'animation quand on faisait la lecture. On faisait des accords de grammaire chacun leur tour. Ceux-là qui le savaient passaient et ceux-là qui ne le savaient pas s'en allaient à la queue. On donnait beaucoup de récompenses, des sous scolaires. Il fallait rendre la classe intéressante. On faisait aussi des combats de verbes et des combats de tables.

Dans l'après-midi, il y avait beaucoup d'arithmétique et la révision de ce qu'on avait fait comme devoir la veille. On donnait énormément de devoirs. Je faisais aussi la revue des cahiers pour m'assurer que les chiffres étaient bien faits. J'arrivais chez nous, le soir, bondée de cahiers.

Tout le travail de l'élève était repassé. Je me donnais la peine de le faire tous les jours. Je travaillais pas moins de 10 heures par jour. J'arrivais chargée après avoir fait ma journée d'école. Quand il commençait à faire noir et que l'école commençait à craquer, j'avais peur. Sans ça, j'aurais travaillé jusqu'à huit heures le soir. Il n'avait pas d'électricité et j'avais peur.

La première année, j'étais bien ricaneuse. J'étais jeune. Je n'avais que seize ans. Quand les enfants disaient quelque chose de drôle, je ne pouvais pas m'empêcher de rire. Si tu ris trop fort, ça excite les enfants et ça dérange toute ta classe. L'inspecteur m'avait fait comprendre qu'à l'avenir, il faudrait être plus sérieuse.

Quand le curé venait en classe, il confessait ou encore il posait des questions aux enfants sur le catéchisme, surtout à ceux qui faisaient leur communion solennelle. Monsieur le curé me complimentait toujours pour le silence qui régnait dans ma classe. La classe était grosse. Quand un enfant échappait ses choses par terre, je lui enlevais des notes. L'enfant qui aime à aller à l'école et qui est animé n'aimait pas beaucoup perdre des notes. Ça fait que du bruit, personne n'en faisait. Les enfants qui avaient beaucoup de misère à apprendre, je les gardais après l'école.

Le salaire de l'institutrice n'était pas haut dans ce temps-là. Quand j'ai fait l'école au rang 5, j'avais 300 \$ et il fallait payer ma pension et mes frais de transport pour la fin de semaine. Quand j'ai été au grand rang et que je restais chez nous, je gagnais 350 \$ la première année et 375 \$ la deuxième année.

On n'avait pas beaucoup de luxe dans les écoles. Un plancher rabottu, un gros poêle au milieu et un grand tuyau tout le long. De vieux pupitres de bois qui étaient là depuis des années. Le seul luxe qu'on avait était le soleil parce que l'on avait de beaux grands châssis. Ce n'était jamais moi qui



Photo: M<sup>me</sup> Joseph Gagné, Saint-Bruno.

Creusage d'un puits artésien sur la terre de Joseph Gagné dans le rang 6 Signay, ou rang Saint-Magloire. À droite de la photo, on aperçoit l'école du rang. C'est en 1887 que l'on construit la première école dans ce secteur.

allumais le poêle le matin. Mais, je me faisais chicaner parce que je brûlais une petite brassée de bois de plus par année que les autres. J'arrivais à 7 heures le matin pour pas que mes enfants perdent leur temps à se réchauffer. Ils arrivaient de loin et je voulais qu'ils aient chaud.

Enquête orale réalisée à Alma, le 13 août 1984, par Jean-Joseph Savard et Jocelyn Côté.

---

## **DOCUMENT V**

### **TÉMOIGNAGE D'ALBERTINE LAROUCHE-SIMARD, INSTITUTRICE DE SAINT-BRUNO**

Ma première année comme institutrice, je l'ai passée à Saint-Nazaire, dans ce temps-là on appelait ça le Canton Taché. C'est là que j'ai pris de l'expérience. J'avais quarante élèves, de la première à la septième année. C'était une grosse classe. Et puis, l'inspecteur Plamondon est venu à la fin de l'année. Il m'avait donné de bonnes références. Il était bien content de mon travail. J'étais heureuse de savoir ça. C'est là que j'ai décidé de demander ma place à Saint-Bruno. Je l'ai eue. J'étais à l'école du rang 5. L'année d'ensuite, j'ai fait application pour l'école du village. C'était beaucoup plus près de chez nous et des miens. Je ne faisais pas l'école modèle, par exemple, mais plutôt l'élémentaire. Je faisais l'école aux jeunes. J'avais 18 ans à ce moment-là.

Dans ce temps-là, on passait nos examens à Québec. C'était les examens des examinateurs catholiques que l'on appelait. L'année que j'ai fait l'école au rang 5, j'avais 25 élèves, de la première à la septième année. Au

village, j'en avais une trentaine. J'aimais surtout enseigner le catéchisme aux jeunes. J'ai toujours aimé l'enseignement. Moi, les enfants me passionnent. J'ai toujours aimé l'instruction. D'abord j'ai eu moi-même une bonne instruction. J'ai été élevée au couvent par les Soeurs du Bon-Pasteur à Rivière-du-Loup et ensuite à Charlesbourg. C'est parce que je suivais ma tante religieuse où elle allait, j'allais étudier dans l'année. C'est elle qui m'a payé mes études. Elle faisait la cuisine. Où j'allais, c'était des couvents de riches. Ma tante religieuse a toujours essayé de me donner la même chose que les autres filles du couvent. Elle s'organisait pour demander aux madames riches de me donner des robes pour que je porte les mêmes affaires que les autres. Quand je suis revenue à Saint-Bruno, ça faisait cinq ans que j'étais partie. Je passais même mes vacances d'été à suivre ma tante religieuse. Maman travaillait. Elle avait perdu son mari. Il fallait bien. Elle était obligée de s'engager. C'est pour ça qu'elle m'avait placée, moi et les autres. Mon frère Xavier était chez les Frères à Péribonka. Les deux autres, c'est un oncle qui les a élevés. Mon oncle Osias les a pris, Jeanne et Paul-Emile. Pour dire vrai, la vie de famille, je n'ai pas connu ça. Mais on s'est trouvés bien quand même.

Quand j'ai commencé à enseigner, je me trouvais pas correcte. Les autres institutrices avaient eu des écoles pour leur montrer. Mais moi, pas du tout, pas de cours d'enseignement. J'ai fait mon expérience moi-même. Je suppose que l'inspecteur était bien content de moi puisqu'il m'avait donné de bonnes notes dès ma première année d'enseignement. Il y avait une vieille institutrice, M<sup>me</sup> Sedy Simard, qui m'aidait. Je lui posais des questions sur son mode d'enseignement. J'apprenais d'elle et ça allait bien. M<sup>me</sup> Théophile Bouchard m'a aidée aussi. C'est elle qui m'a forcée à demander ma place au village. Elle avait confiance en moi. Elle m'avait dit : « Demandez l'école du village, j'aimerais ça que vous fassiez l'école à mes

enfants ». Elle m'a stimulée et cette année-là, je suis rentrée au village pour tout de bon.

J'ai enseigné à l'abbé Grégoire, au Père Benoît et à Denis Bouchard qui est aujourd'hui architecte à Montréal.

Dans mon temps, c'était les commissaires qui allumaient le poêle. J'ai jamais allumé le poêle. Ils faisaient leur devoir. J'ai pas un mot à dire d'eux-autres. Quand j'arrivais à l'école à 7 heures, le régisseur avait allumé le poêle. Il était engagé par les commissaires. Si par malheur, le poêle s'éteignait, c'était un enfant qui le rallumait.

Le soir, à la maison, j'avais mes cahiers à corriger et ma préparation à faire pour le lendemain. Un soir, pas souvent, on sortait pour aller jouer aux cartes. Moi et M<sup>lle</sup> Irène Duperré, on s'en allait jouer au bridge pour se défouler de la classe.

J'ai connu le temps de la première grève. Saint-Bruno nous avait engagées moi et mon amie, M<sup>lle</sup> Irène Duperré. On avait demandé un salaire plus haut, moi à l'élémentaire et mon amie au modèle, les commissaires de Saint-Bruno nous l'avait refusé parce qu'ils ne pouvaient pas. On a accepté de rester à notre même salaire mais à condition que d'autres maîtresses ne soient pas engagées à un salaire supérieur au nôtre. À un moment donné, il manque une maîtresse à l'école modèle. Ça fait que les commissaires engagent une nouvelle d'Hébertville-Station. C'était une fille d'Arthur Gagnon. Et là, on lui donne un salaire plus haut que nous-autres. On a su ça. On a trouvé ça injuste. Les commissaires n'avaient pas respecté notre entente. Ça fait que l'on a fait la grève. On a arrêté. Ils en ont mis d'autres à nos places. Nous sommes parties toutes les deux faire l'école à Jonquière. L'année suivante, Saint-Bruno m'a réengagée. Ils sont venus me chercher. Ils ont

Photo: M<sup>me</sup> Carmen Lachance, Saint-Bruno.



L'école du rang 8 Labarre en 1927 construite chez Oscar Gagnon. L'institutrice est Lucia Roy.

couru après moi. Je suppose qu'on manquait de maîtresses. Mais, on m'a réengagée au salaire que je demandais.

Je me souviens aussi, très bien, de la visite de l'inspecteur. C'est entendu qu'on était tiré à quatre épingles. L'inspecteur c'était quasiment le bon Dieu qui venait dans l'école. On était tendu. La veille, j'avais averti mes élèves de ne pas faire de bruit, de se tenir droits et répondre avec politesse à ses questions. Pour ça, je leur montrais des questions et je les préparais. C'était sur toutes ces petites affaires-là, qu'il nous jugeait. Comme la tenue de l'élève et la tenue de la classe. Et aussi de l'intérêt que portait l'élève. L'inspecteur regardait le journal d'appel ou le livre de bord où l'on retrouvait toutes les notes des élèves. Il fallait que ça soit écrit à la plume et sans dépasser. L'inspecteur venait deux fois, au commencement de l'année et à la fin. Mais c'est à la fin qu'il posait des questions et qu'il se faisait son idée. Au début de l'année, c'était pour voir si tout était correct. Il revenait à la fin pour voir s'il y avait eu un changement. L'inspecteur Plamondon, c'est lui qui m'a partie. C'était un homme très fier. Il était imposant. Il était épouvanté pour les enfants.

Enquête orale réalisée à Hébertville-Station, le 13 août 1984, par Jean-Joseph Savard et Jocelyn Côté.

---

Pour résoudre les difficultés qui affectent la société québécoise des années 1960, un peu partout on a recours au regroupement et à la centralisation. Ces tendances ont touché plusieurs aspects de la vie à Saint-Bruno, dont le monde scolaire.

Obligatoire depuis 1946, la fréquentation scolaire amène sur les bancs d'école un nombre accru d'enfants, et ce, pour une longue période. La population reconnaît enfin



Photo: M. Gérard-Alfred Bouchard, Saint-Bruno.

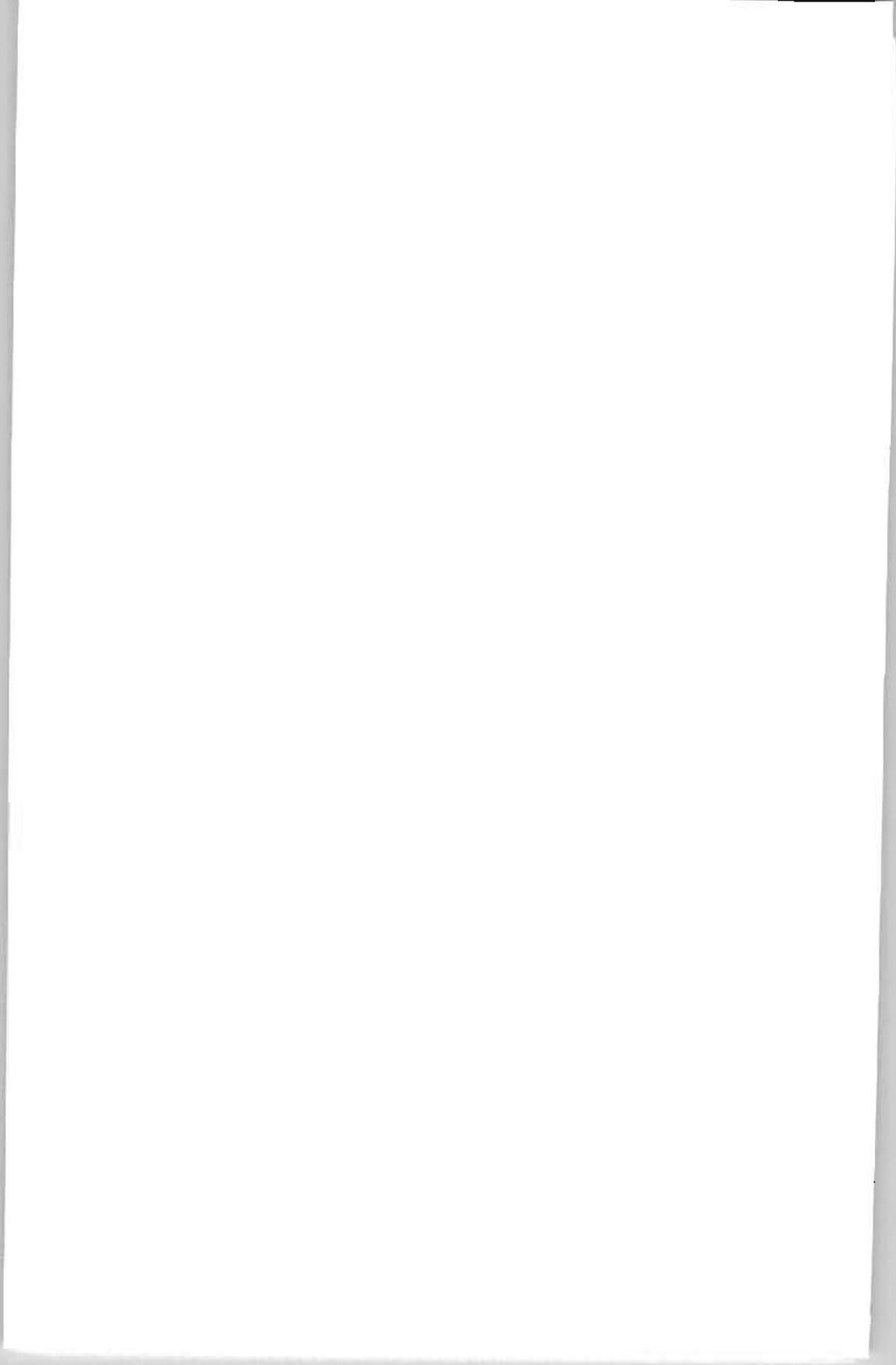
Antonia Gagnon-Bouchard. Née à Sainte-Agnès, comté de Charlevoix, le premier novembre 1896, ses parents viennent s'installer quelques années plus tard à Saint-Bruno. Après avoir étudié chez les soeurs du Bon-Pasteur de Chicoutimi, elle enseigne deux ans au rang 7 d'Alma et quatre ans à Saint-Bruno. Elle épouse Théophile Bouchard de Saint-Bruno, avec qui elle tient un magasin-général. Mère d'une famille de neuf enfants qui compte, entre autres un prêtre et une religieuse. Elle décède accidentellement à Saint-Gédéon en 1982.

l'importance de l'acquisition des connaissances couronnée par des diplômes. En 1963, mieux disposés face à l'éducation, les Brunois acceptent l'unification des commissions scolaires locales des paroisses environnantes, ce qui donne naissance à la Régionale Belle-Rivière. Cette décision comporte des avantages notables, car il s'ensuit des économies d'énergie et d'argent. En effet, avec un seul Conseil et un seul secrétaire, la planification devient plus facile. Par suite de la création du ministère de l'Éducation<sup>(5)</sup>, la commission scolaire régionale poursuit ce mouvement de mise en commun des forces en regroupant les élèves du primaire dans une seule école au village ; elle s'assure ainsi une haute qualité d'enseignement. À partir de ce moment, on compte une institutrice attitrée à chacun des degrés d'enseignement primaire, alors qu'auparavant une enseignante dirigeait les sept années à la fois. Dans le même processus de restructuration, on ferme le «Vieux Collège» où l'on donnait le cours secondaire. Dorénavant, cet enseignement est sous la responsabilité de la Régionale Belle-Rivière. Grâce au système de transport bien organisé, les jeunes Brunois se rendent chaque jour à Hébertville en autobus pour y suivre leurs cours à l'école polyvalente Curé-Hébert. Par ailleurs, les élèves peuvent maintenant compter sur un meilleur équipement, comme la bibliothèque municipale de Saint-Bruno qui ouvre ses portes en 1971.

Mentionnons pour terminer que les religieuses du Bon-Conseil quittent Saint-Bruno en 1967 et que la même année, la Régionale Belle-Rivière ouvre la première classe maternelle du village.

---

(5) À ce propos, nous ne pouvons passer sous silence le rôle déterminant qu'a joué un natif de Saint-Bruno dans l'élaboration du rapport Parent, lequel a donné naissance au ministère de l'Éducation du Québec en 1964. Il s'agit de M. Arthur Tremblay, qui est aujourd'hui sénateur à Ottawa.



## Chapitre neuf

# LES MOUVEMENTS D'ACTION SOCIALE

En octobre 1925, lors d'un congrès tenu à Québec, on fonde l'Union catholique des cultivateurs de la province de Québec. Dès 1925, Saint-Bruno s'intègre au mouvement. Mais comme l'épiscopat désapprouve l'U.C.C., de peur de faire face à une association trop politisée et trop radicale, le Cercle paroissial de Saint-Bruno juge bon d'interrompre ses activités. Il faut attendre 1928, au moment où le clergé québécois accepte de donner son appui à l'U.C.C., pour voir revivre ce cercle.

Ainsi, au temps de la grande crise économique, l'U.C.C. de Saint-Bruno fait beaucoup pour encourager les agriculteurs. Lors de la mauvaise récolte de 1933, l'association demande en leur nom des indemnités aux gouvernements<sup>(1)</sup>. Pendant la guerre, elle se préoccupe principalement de l'élevage porcin pur sang, obtenant des octrois pour acheter des porcs reproducteurs qui sont ensuite prêtés aux agriculteurs. Le Cercle s'occupe aussi de propagande : sous l'instigation du président Joseph Bouchard, on fait venir des conférenciers qui enseignent aux fils des cultivateurs les techniques modernes de l'agriculture.

En 1939, l'U.C.C. de Saint-Bruno demande l'aide du gouvernement fédéral en ce qui concerne la production de fromage. Les agriculteurs désirent obtenir une subvention de un cent (1 ¢) par livre de fromage produite. On la leur refuse. Ils se plaignent alors du trop grand intérêt que porte le gouvernement aux agriculteurs de l'Ouest, au détri-

---

(1) Procès-verbal, Cercle paroissial de Saint-Bruno, U.C.C., 5 février 1933

ment de ceux de l'Est. En effet, à ce moment-là, le gouvernement fédéral indemnise généreusement les fermiers de l'Ouest pour la production de blé <sup>(2)</sup>.

---

## DOCUMENT VI

### Pourquoi pas ailleurs ?

□ *Il est question de bâtir un aérodrome à Saint-Bruno du Lac-Saint-Jean — Les paroissiens demandent qu'on l'installe dans des régions moins favorables à la culture et qu'on ne risque point de désorganiser cette belle paroisse agricole — Les motifs de leur demande :*

Les paroissiens de Saint-Bruno redoutant toujours la mise à exécution d'un tel projet et cela à brève échéance, tiennent à faire savoir par la voie des journaux qu'ils s'opposent énergiquement et respectueusement à la réalisation dudit projet.

Nous ne voulons en aucune manière nuire à l'effort de guerre et nous croyons à propos de faire remarquer qu'il existe dans notre comté des étendues considérables de terre non utilisés pour la culture dont l'appropriation ne serait pas dommageable à l'agriculture.

Nous faisons observer que notre paroisse est essentiellement agricole et que de ce fait il en résulterait de grands dommages et une diminution considérable de notre production agricole, parce que cet aérodrome serait pris dans nos plus belles terres en culture ;

---

(2) Procès-verbal, Cercle paroissial de Saint-Bruno, U.C.C., 5 mai 1939.

qu'il en résulterait de plus de grands dommages au point de vue municipal et scolaire par suite de la diminution des évaluations et que le même effet se ferait sentir au point de vue des paiements de nos dettes de Fabrique, augmentant ainsi considérablement le fardeau des autres cultivateurs.

La paroisse de Saint-Bruno compte une population de 1 500 âmes presque exclusivement composée de cultivateurs. Elle est une des plus fertiles de la région. Advenant la réalisation d'un projet de cette nature, ce serait la désorganisation complète de 3 et même de 4 fromageries produisant un total annuel d'environ 600 milles livres de fromage et de 100 milles livres de beurre sans compter un rationnement considérable sur les autres produits en général. Dans ces conditions la paroisse de Saint-Bruno fait sa large part de l'effort de guerre.

Dans notre opinion et c'est le sentiment général, cet aérodrome devrait être établi dans un endroit non utilisé pour l'agriculture, par exemple comme les terrains immenses utilisés il y a quelques années par les RR. Frères de Vauvert, situés à l'entrée de la rivière Péribonka et sur les bords du lac Saint-Jean, ou encore comme les terrains de la Commission des eaux courantes de la province de Québec, près du lac Kénogami, et autres terrains semblables qui ne manquent pas dans la région.

Extrait du *Devoir*, Montréal, le samedi 6 février 1943, p. 7.

---

L'Union tente aussi de répondre aux grandes questions qui préoccupent les agriculteurs, et plus particulièrement celle du crédit agricole qui agite depuis quelques années déjà les agriculteurs québécois. Grâce à son action, des demandes répétées seront formulées au gouvernement québécois. Finalement, en 1928, celui-ci acceptera de participer au plan fédéral de crédit agricole.

Mentionnons qu'il existe depuis 1890 à Saint-Bruno un cercle agricole qui fournit aux agriculteurs à peu près les mêmes services que l'U.C.C. Il faudra attendre 1941 pour voir ce cercle agricole se fusionner à l'U.C.C. De toute évidence, l'U.C.C. de Saint-Bruno aidera grandement au développement du monde agricole, surtout au moyen des cours de perfectionnement qu'elle offre aux cultivateurs de la paroisse.

Dès les débuts de l'U.C.C., les Brunoises s'intéressent à ses différentes activités. Comme partout ailleurs dans la région, les réunions se passent dans les familles, ce qui permet aux femmes de participer aux décisions. Elles sont particulièrement attirées par les cours à domicile diffusés dans le journal *Terre de chez-nous*; ces cours portent sur la doctrine sociale de l'Église, la coopération, le syndicalisme et l'établissement des jeunes sur les fermes. De plus en plus conscientes de leurs responsabilités sociales, elles se rendent compte qu'elles ont besoin d'une éducation sociale et chrétienne plus poussée si elles veulent oeuvrer dans les secteurs municipal, scolaire et autres.

À l'automne de 1937, grâce à l'initiative de l'abbé Belzile, aumônier de l'U.C.C., douze dames du diocèse de Rimouski fondent le premier cercle d'étude féminin en milieu rural, qui prend le nom des Dames de l'U.C.C.

Le 15 janvier 1940, sous l'impulsion de l'exécutif de La Gardienne, société coopérative de consommation, on fonde à Kénogami un cercle d'étude féminin qui prend le nom de Cercle de M<sup>gr</sup> Lamarche, en l'honneur de l'évêque de Chicoutimi. Ce cercle, qui regroupe des femmes du milieu urbain, prendra quelques années plus tard le nom de Cercle d'économie domestique (C.E.D.).

Le 22 octobre 1941, un groupe de femmes de Saint-Bruno fonde un cercle local de l'U.C.C. M<sup>me</sup> Adélarde Gobeil est élue présidente, M<sup>me</sup> Henri Munger, vice-présidente,

Photo : M<sup>me</sup> Yvonne Lajoie, Saint-Bruno.



Les Dames de l'Union catholique des fermières (U.C.F.) en 1941.

Deuxième rangée, de gauche à droite : M<sup>mes</sup> Néré Munger, Henri Dallaire, Roméo Tremblay, Yvonne Lajoie, Irène Gagnon, Yvette Gobeil, Almas Tremblay, Patrick Bouchard, Philippe Munger, Léopold Bouchard, Adélaré Munger, Napoléon Rousseau, Jeanne-Rita Lajoie, Elzéar Tremblay. Première rangée, de gauche à droite : M<sup>mes</sup> J.-A. Gagnon, Stella Larouche, Angéla Bouchard, Simone Boudreault, Raoul Beaumont, Alice Tremblay, Laurette Fortin.

M<sup>lle</sup> Marie-Berthe Côté, secrétaire-trésorière, et M<sup>mes</sup> Ephrem Tremblay, Liguori Bergeron et Thomas-Louis Desbiens, conseillères locales. M<sup>me</sup> Marcellin Bouchard est nommée bibliothécaire. Cinquante-neuf membres y adhèrent aussitôt.

De 1940 à 1966, deux mouvements féminins évoluent parallèlement dans toute la province. En milieu rural, les Dames de l'U.C.C. se transforment bientôt en une nouvelle association: l'Union catholique des fermières (U.C.F.), dont M<sup>me</sup> Philippe Lapointe d'Hébertville est élue première présidente provinciale en 1944.

En 1945, l'abbé Gérard Bouchard, aumônier de l'U.C.C. et de l'U.C.F. du diocèse de Chicoutimi, fonde le premier Syndicat coopératif d'arts paysans auquel adhèrent aussitôt les dames de Saint-Bruno, afin d'améliorer l'économie de leur paroisse. Ce syndicat fait sienne la devise du mouvement coopératif: «Chacun pour tous, et tous pour chacun». En même temps, l'abbé Bouchard jette les bases d'un syndicat professionnel féminin sous le nom de Syndicat d'économie domestique.

En 1957, l'U.C.F. approuve une nouvelle constitution et adopte un nouveau nom: l'Union catholique des femmes rurales (U.C.F.R.). À partir de ce moment, on recrute les membres non seulement dans les campagnes mais aussi dans les villages.

Enfin, en 1966, l'U.C.F.R. et le C.E.D., voyant la ressemblance de leurs objectifs et de leurs moyens d'action, décident de s'unir pour former l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (A.F.E.A.S.). Cette nouvelle association a pour devise: «Unité, Travail, Charité». Selon sa constitution, elle doit rester autonome en ne s'affiliant à aucun parti politique, et elle peut s'opposer à des attitudes ou à des doctrines qui vont à l'encontre de ses buts. Elle

Photo: M. Armand Claveau, Saint-Bruno.



M<sup>me</sup> Adolphe Claveau filant sa laine et sa fille Lise.

peut réclamer, appuyer et faire modifier des projets de lois qui soutiennent la poursuite de ses objectifs<sup>(3)</sup>.  
appuyer et faire modifier des projets de lois qui soutiennent la poursuite de ses objectifs<sup>(3)</sup>.

Dès lors, les Brunoises s'appliquent à la transformation du milieu par des journées d'étude, des réunions mensuelles et des cours de perfectionnement. Leurs revendications fermes et justes contribuent à faire changer les mentalités et à permettre à chacune une prise de conscience plus grande de ses responsabilités. Aujourd'hui encore, des sujets d'étude aussi actuels que diversifiés contribuent à donner une dimension réaliste à leur engagement ; elles deviennent ainsi des ressources précieuses auxquelles on fait souvent appel dans les secteurs scolaire, municipal, pastoral, économique, ou autres.

\*  
\* \*

Un autre mouvement féminin d'importance qui a contribué à rendre les femmes plus présentes dans leur milieu est celui des Dames de Sainte-Anne<sup>(4)</sup>. Les premières confréries paroissiales du diocèse de Chicoutimi remontent à 1889, c'est-à-dire une dizaine d'années seulement après la création du diocèse.

---

(3) Constitution de l'A.F.E.A.S., p. 17.

(4) Ce mouvement prend sa source dans le lointain passé de l'Église canadienne. En 1657, dans la paroisse de Notre-Dame-de-Québec, une corporation de menuisiers donne naissance à la Confrérie de Madame Sainte-Anne. C'est le père Jean de Quen, jésuite, — celui-là même qui a donné son nom au lac Saint-Jean — qui reçoit la supplique des menuisiers en sa qualité de vicaire général du diocèse de Rouen pour le Canada. Deux siècles plus tard, soit en 1850, le révérend père Honorat, fondateur de la colonie de Latrière au Saguenay, fonde la première congrégation de femmes dédiée au vocable de Sainte-Anne, dans la paroisse de Saint-Pierre-Apôtre à Montréal.

Photo: M. Émile Pearson, Saint-Bruno.



Mme Ferdinand Gagné tissant au métier.

En 1928, le curé Jean-Baptiste Martel fonde le mouvement local des Dames de Sainte-Anne à Saint-Bruno. C'est M<sup>me</sup> Napoléon Côté qui en est la première présidente. Cette association pieuse a de profondes racines dans la paroisse. Très proches du curé qui assiste à toutes leurs réunions, ces dames l'aident dans l'administration de la fabrique, allant même jusqu'à organiser des parties de cartes et des soupers canadiens pour aider au financement de la fabrique et pour supporter les dépenses encourues par les activités du centre paroissial.

En 1951, on compte dans la région une soixantaine de congrégations paroissiales regroupant environ 12 000 membres. Cette année-là, M<sup>gr</sup> O.-D. Simard, directeur de l'Action catholique diocésaine, décide d'organiser une Fédération des Dames de Sainte-Anne, projet qui se réalise en 1956. Sous l'instigation du père Ladouceur de Desbiens (où se trouve le siège social), le mouvement prend alors une nouvelle orientation : les réunions deviennent plus régulières, mieux suivies et plus formatrices ; des services répondant à des besoins réels sont offerts dans la paroisse ; les laïques assument de plus en plus leur part de responsabilité et continuent le travail d'organisation. Des retraites annuelles et des réunions mensuelles qui se déroulent selon la méthode du « Voir-Juger-Agir » assurent la formation spirituelle des membres.

En 1962, les évêques recommandent à cette association de devenir un mouvement d'action catholique. C'est ainsi qu'en 1966, les Dames de Sainte-Anne prennent le nom de Femmes chrétiennes. À leur réunion du 15 mars, l'abbé Alphonse Tremblay, aumônier, leur confie la mission suivante :

« Les mères de familles sont les responsables du foyer. Elles ont à former la génération de demain. Elles doivent être des

apôtres. Être la lumière du monde, rayonner sur le monde, y mettre du surnaturel<sup>(5)</sup>. »

Le 10 septembre 1968, 2000 femmes représentant au-delà de 20 000 membres assistent à leur premier congrès en la paroisse du Christ-Roi de Chicoutimi, sous la direction spirituelle du père Louis-Nazaire Hudon. À Saint-Bruno, elles n'ont cessé depuis de répandre leur message dans leur communauté. Présentes au chevet des malades et prêtes à aider les personnes dans le besoin, responsables de l'accueil lors des décès, préparant goûters et repas ; sans relâche, elles continuent leur formation par des réunions mensuelles, des pèlerinages et des retraites. Le bulletin mensuel *La famille chrétienne* leur fournit les sujets de réflexion qui entretiennent chez les membres cet esprit d'enthousiasme, de don de soi et de partage qui animait les fondatrices. fondatrices.

Aujourd'hui, à Saint-Bruno, le mouvement des Femmes chrétiennes compte 234 membres sous la responsabilité de M<sup>me</sup> Denyse Turcotte. Après s'être penchées sur des projets d'étude comme la famille, les médias et bien d'autres, elles s'interrogent cette année sur les attitudes des femmes face à des situations nouvelles.

\*  
\* \*

Tout comme l'U.C.C. et les autres mouvements féminins, les Jeunes Laurentiens trouvent leur inspiration dans la doctrine catholique. Ces jeunes formés pour devenir les nouveaux militants catholiques de demain sont chargés d'animer leur milieu. En novembre 1946, le congrès régional du mouvement se tient à Saint-Bruno. Toutes les sections locales y sont représentées : celle de Saint-Bruno, bien sûr, et celles de Notre-Dame-d'Hébertville, de Jon-

---

(5) Procès verbal. Femmes chrétiennes de Saint-Bruno, 15 mars 1966.

Photo: M<sup>me</sup> Lucille Girard, Saint-Bruno.



Les patineurs de 1943.

quière et de Chicoutimi. À cette occasion, deux citoyens de Saint-Bruno sont élus au Conseil régional : il s'agit de M. Maurice Côté à la présidence et de M. Louis-Marie Tremblay à la trésorerie. On forme ensuite trois comités d'étude : les comités économique, social et national.

Au comité économique, on décide de faire appel aux divers corps publics de chaque paroisse, leur demandant de se grouper et d'organiser des loisirs sains pour la jeunesse. Naturellement, l'association offre sa pleine coopération en ce domaine. C'est ainsi que les premières patinoires publiques apparaîtront à Saint-Bruno. Au comité social, on se propose de prendre des moyens pour faire des jeunes de véritables Canadiens français, entre autres en incitant la jeunesse à la lecture. Pour ce faire, on décide de monter des bibliothèques paroissiales. Au comité national, on veut favoriser la fierté nationale par la propagande et l'éducation à partir de la cellule familiale. Enfin, le président général, M. Rosaire Morin de Montréal, lance ces paroles aux congressistes :

« Les trois millions de Canadiens-français du Canada doivent-ils se laisser mourir ? Non, ils doivent vivre. Comment faire pour vivre ? Donner une orientation canadienne-française en tous les domaines. Nous devons respecter notre foi, notre langue, notre culture. Nous devons être pratiques, travailler au positif<sup>(6)</sup>. »

---

(6) « Les Jeunes Laurentiens », *Le Progrès du Saguenay*, le jeudi 14 novembre 1946



Photo : Mme Janette Côté-Fleury, Delisle.

Maurice Côté bien connu à Saint-Bruno surtout à cause de ses activités économique-sociales, il a été président de la Société Saint-Jean-Baptiste régionale du Saguenay et des jeunes Laurentiens. De 1945 à 1951, il occupe la fonction de gérant de la Caisse populaire de Saint-Bruno. Député créditiste de Chicoutimi de 1962 à 1965, il est maintenant courtier en valeurs mobilières.

---

## DOCUMENT VII

### Les Jeunes Laurentiens et les loisirs

Aucun organisme ne peut, à l'égal de la paroisse, résoudre le problème de nos loisirs. Loisirs des jeunes d'abord, parce que plus urgents ; puis loisirs de tous. Dans la paroisse on trouvera l'appui des groupements paroissiaux : Lacordaires, Laurentiens, mouvement spécialisé, Ligue du Sacré-Coeur, Dames-de-Sainte-Anne, Enfants-de-Marie, autant d'organisations intéressées aux loisirs, et susceptibles d'y apporter un précieux concours. Toutes sont capables de consentir des sacrifices pour la prospérité de la paroisse qu'elles aiment. M. le curé pourra obtenir un plan du mouvement d'ensemble afin de trouver le nécessaire dans le milieu donné.

Le problème des loisirs est l'un des plus difficiles de notre temps. Il importe que la population de tout âge et de toute qualité en prenne conscience. Inutile de résoudre les problèmes de l'école, du travail, de la guerre, du logement, de la finance, et que sais-je encore, si notre peuple doit en perdre les avantages dans la démoralisation des loisirs creux. Il importe que les divers corps sociaux, famille, école, paroisse, État, apportent leur contribution d'intelligence, de dévouement, de collaboration, de sacrifices pour mettre sur pied et soutenir une oeuvre qui enrichisse notre personnalité et notre paroisse. Il importe surtout que les loisirs revêtent un caractère éducationnel, en sorte qu'au lieu d'être, aux mains de profiteurs sans idéal, une cause d'avilissement général, ils donnent à notre peuple un complément d'équilibre, de culture et de joie.

Extrait d'une conférence donnée par M. Maurice Côté lors d'une réunion convoquée par les Jeunes Laurentiens et regroupant les dirigeants des différents mouvements de la paroisse.

Archives des Jeunes Laurentiens, le 6 février 1946.

---

## **DOCUMENT VIII**

### **Prière des Jeunes Laurentiens**

Ô Saint Jean-Baptiste, intrépide vengeur de la morale et du droit, précurseur du Messie, patron des Canadiens français, éclairez nos esprits dans la recherche de la vérité et assurez notre survivance par le maintien de nos institutions, de notre langue et de notre foi. Faites que nous conservions dans toute leur pureté les traditions de nos pères, afin d'accomplir les desseins de Dieu sur cette terre d'Amérique et de mériter ainsi le bonheur éternel de la patrie céleste. Ainsi-soit-il.

Archives des Jeunes Laurentiens, municipalité de Saint-Bruno.

---

À ce même congrès, on définit comme sujet d'étude pour l'année, l'analyse du catéchisme des Caisses populaires afin de bien faire comprendre aux membres le fonctionnement de ces caisses ainsi que leur portée sociale. De fait, dix ans auparavant, plus précisément le 11 octobre 1936, le mouvement Desjardins s'implante dans la paroisse. C'est à la suite d'une conférence publique donnée par l'abbé Emile Turnel, représentant de l'Union Régionale de Québec, qu'on décide de mettre sur pied une Caisse populaire et de la placer sous la protection spéciale du Sacré-Coeur-de-Jésus. En décembre 1936, la Caisse compte 62 membres et possède un actif de 505,50 \$<sup>(7)</sup>. Jusqu'en 1944, elle est

---

(7) Aujourd'hui, elle en compte près de sept millions.



Photo: M<sup>me</sup> Lucille Girard, Saint-Bruno.

La chorale Sainte-Jeanne-d'Arc de Saint-Bruno.

De gauche à droite : M<sup>mes</sup> Alice Michaud, Jeanne-d'Arc Bouchard, Françoise Maltais, Françoise Claveau, Albertine Girard, Thérèse Tremblay, Joseph-Louis Tremblay, directrice de 1941 à 1976, Jeanne-d'Arc Larouche, Cécile Pilote, Thérèse Tremblay, Thérèse Bouchard, Rollande Dallaire, Rita Bouchard et Rita Lajoie.

Cette chorale fondée en 1941 donne son premier concert en 1945. Au-delà de 500 chanteuses et chanteurs sont associés aux activités des associations paroissiales. La fondatrice, M<sup>me</sup> Joseph-Louis Tremblay a aussi dirigé le chant des Dames de Sainte-Anne, les concerts de la Saint-Jean-Baptiste et les Jeunesses musicales. Elle réalise au cours de ces années plusieurs opérettes, pièces de théâtre, drames en trois actes : «Fabiola», «Le coeur de Jeanne-d'Arc», «Les deux amours», «Plus fort que la haine», etc.

située au domicile du gérant, M. Liguori Bergeron<sup>(8)</sup>. Par la suite, on loue un local au coût de 100 \$ par année. Ce n'est qu'en 1950 que la Caisse populaire de Saint-Bruno achète un immeuble. En 1955, on agrandit la bâtisse de 18 pieds pour y loger le bureau de poste.

Avec l'essor de la Caisse populaire et la consolidation du Cercle de l'U.C.C., une nouvelle association à caractère social prend vie à Saint-Bruno. Il s'agit de la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, qui est fondée le 6 février 1938 sous les auspices des deux organismes précités. Comme son nom l'indique, cette compagnie assure les agriculteurs contre les dégâts causés par le feu et la foudre. À la réunion de fondation, 25 francs-tenanciers sont présents. Dans le but de mieux servir tous les cultivateurs, on nomme neuf directeurs au Conseil d'administration, c'est-à-dire un directeur par rang. M. Henri Dallaire en assume la présidence<sup>(9)</sup>. Après trois mois d'activités, la mutuelle catholique regroupe 42 membres, et le montant total d'assurances se chiffre à 82 700 \$.

\*  
\* \*

Un autre mouvement qui aura de profondes racines dans la petite communauté de Saint-Bruno est le Cercle Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc. C'est le 20 avril 1941 qu'a lieu l'assemblée de fondation de cet organisme, à laquelle assistent quelque 100 personnes. Le curé Léon Pelletier en est le premier aumônier. Ce jour-là, on nomme à la

---

(8) C'est en réalité son épouse qui en assumait la tâche. Mais à l'époque, une femme ne pouvait porter le titre de «gérant» ...

(9) En 1978, plusieurs petites compagnies d'assurance mutuelle contre le feu du Lac-Saint-Jean se fusionnent pour donner la Compagnie d'assurance mutuelle du Lac-Saint-Jean Est. Mentionnons que les représentants de Saint-Bruno retardent l'entente parce qu'ils désirent voir le siège social s'installer dans leur paroisse.

Photo: M<sup>me</sup> Lucille Girard, Saint-Bruno.



Représentation d'une pièce mise en scène par M<sup>me</sup> Alice Côté et intitulée «La chanteuse de rue».

direction M. Barthélémy Girard, président, M. Edgard Bouchard, vice-président, et M. Jean-Joseph Lajoie, secrétaire-trésorier. À la première réunion, 28 membres sont initiés.

Cette association remonte aux premiers temps de la colonie, lorsque l'Église catholique, constamment confrontée aux problèmes causés par l'alcool, décide de fonder des sociétés de tempérance pour remédier à ces maux. En 1911, le père Joseph-Amédée Jacquemet fonde le premier Cercle Lacordaire pour les populations canadiennes-françaises des États-Unis. En 1915, un premier cercle est fondé au Québec. Dès 1939, on organise une fédération québécoise du mouvement afin de se dissocier de l'aile américaine.

Le Cercle Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc se compose donc de personnes qui veulent s'aider les unes les autres à lutter contre le fléau qu'est l'alcoolisme, d'abord par l'exemple de l'abstinence, puis, à l'occasion, par des conférences, des lectures et d'autres moyens. Pour en devenir membre actif, il n'est pas nécessaire d'avoir déjà usé de boissons alcooliques. L'association est ouverte à tous ceux qui veulent s'engager à combattre l'alcoolisme et les misères dont il est la cause. Dans son engagement, le candidat fait appel au respect qui lui est dû à titre de chrétien et de citoyen. La devise du mouvement est la suivante : « Honneur, Santé, Bonheur et Dieu premier servi ». Il est facile de comprendre que l'honneur d'un citoyen est une valeur omniprésente dans la société québécoise catholique.

À Saint-Bruno, aux réunions mensuelles qui se déroulent à la salle publique, on invite les nouveaux adhérents, on décore les plus méritants, on organise des parties de cartes, des conférences, etc. Souvent on termine la rencontre par un programme récréatif comprenant du chant, de la musique et quelquefois du théâtre. Lors d'une confé-



Photo: M. Pitre Truchon, Saint-Bruno.

**Soldats de la Première Guerre Mondiale. Ludger Bouchard et Philippe Truchon en Sicile vers 1915.**

rence, l'aumônier donne l'explication de tous ces divertissements :

« L'alcoolisme, c'est en vue de se procurer des sensations exagérées de bien-être et de bonheur. C'est en vue de compenser à ce besoin de distraction que nous organisons des soirées récréatives, pour un amusement sain, c'est nécessaire à nos canadiens, soit à cause du climat ou de l'éloignement. Nos ancêtres organisaient ces soirées familiales<sup>(10)</sup>. »

Au XX<sup>e</sup> siècle, la conscription de 1917 et le plébiscite de 1942 ont soudé les francophones en un seul bloc pour s'opposer aux visées du Canada anglais.

Le nationalisme des Québécois existe depuis bien des générations. Au cours de l'histoire, certains événements ont entraîné des manifestations plus éclatantes du sentiment national. On sait, par exemple, que la pendaison de Louis Riel a soulevé bien des tensions en 1885.

À Saint-Bruno, dès 1887, le Conseil municipal prend une première mesure linguistique. En effet, à une séance tenue le 7 mars 1887, il est stipulé ce qui suit :

« Le maire Anicet Tremblay et Messieurs les conseillers Cyprès Pilote, Xavier Bouchard, Achile Gagné et Hubert Tremblay ; formant quorum sous la présidence du maire : Il est proposé par M. Hubert Tremblay, secondé par M. Achile Gagné et résolu que considérant que la population de cette municipalité est entièrement canadienne-française et que la langue anglaise y est peu ou point connue ; Et soit en conséquence résolu que demande soit faite à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, en Conseil, de bien vouloir permettre que les publications de tout avis public, règlement, résolution ou ordre en conseil dans cette municipalité, sauf celles requises

---

(10) Procès-verbal, Cercle Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc, Saint-Bruno, 1941.

dans la gazette officielle de la Province, se fassent à l'avenir dans une seule langue: la langue française<sup>(11)</sup>. »

Le 12 juillet de la même année, le lieutenant-gouverneur approuve la requête du corps municipal et fait parvenir à ses membres un exemplaire du «Rapport de Comité du Conseil exécutif, en date du 11 juillet 1887» certifiant son approbation.

Pendant les années 1950, on réussit à implanter un nouveau mouvement nationaliste à Saint-Bruno. Il s'agit du puissant ordre de Jacques Cartier, fondé à Ottawa en 1927. La commanderie de l'ordre de Jacques Cartier est créée d'abord pour contrebalancer l'influence irlandamo-américaine et anglo-canadienne, ensuite pour promouvoir les intérêts des Canadiens de langue française dans tous les secteurs de la vie sociale et surtout dans la Fonction publique fédérale où dominent les francs-maçons. En très peu de temps, l'ordre s'installe au Québec et partout où vivent des francophones en Amérique.

On retrouve les membres de cet ordre au gouvernement du Québec, à la direction des journaux influents (*Le Devoir*), au sein des comités de parents et des conseils de caisses populaires. Comptant près de 40 000 membres, l'ordre constitue une force importante qui, malgré quelques dénonciateurs virulents, réussit à obtenir des améliorations importantes du système scolaire, entre autres par la mise en place de plusieurs bibliothèques et par l'implantation d'universités francophones. Ses réalisations dans le domaine de la francisation de la toponymie du Québec sont remarquables. Il joue de plus un rôle déterminant dans l'adoption d'un drapeau distinctif comme emblème du Québec en 1948.

---

(11) Procès-verbal, Archives municipales, paroisse de Saint-Bruno, séance du 7 mars 1887.

La présence de l'ordre de Jacques Cartier à Saint-Bruno est une certitude, bien que les documents l'attestant fassent souvent défaut. Seuls les témoignages de citoyens et les quelques détails glanés chez d'anciens «chevaliers» confirment le fait. Selon les informations obtenues, cette organisation, composée uniquement d'hommes, menait une existence secrète. Pour se reconnaître, les membres utilisaient un signe discret ou encore un mot de passe<sup>(12)</sup> afin de pouvoir assister aux réunions qui avaient lieu dans la paroisse, en toute clandestinité, au centre paroissial ou ailleurs. Certains membres nous affirment aujourd'hui que même les femmes n'étaient aucunement au courant des activités de leurs époux. Tout ce cérémonial contribuait largement au mystère entourant l'ordre dans la paroisse. On s'accorde généralement pour reconnaître ses nombreuses réalisations dans bien des domaines. On sait par exemple qu'à Saint-Bruno, plusieurs témoins de l'époque nous l'ont dit, les «chevaliers» moussaient la candidature de certaines personnes aux charges publiques grâce à la clandestinité. Les attaques violentes de certaines autorités contre le mouvement et l'arrivée des années 1960 mettent fin à cette époque de mystère.

\*  
\* \*

Essayons maintenant de cerner les différentes idéologies qui sous-tendent les efforts de colonisation. À partir de 1850, l'Église fait sien le mouvement de colonisation; elle y voit le seul remède à l'émigration massive des Québécois vers les États-Unis de la Nouvelle-Angleterre<sup>(13)</sup>. Par conséquent, elle considère ce travail comme une oeuvre patriotique et religieuse. Elle ne se contente pas de prêcher,

---

(12) On inversait le mot Cartier, ce qui faisait «REITRAC».

(13) On estime que, de 1840 à 1850, 4000 fermiers ont quitté le Bas-Canada (le Québec actuel).

mais décide de prendre en main le contrôle des nouvelles régions de colonisation.

Ainsi s'ouvre la période de la colonisation dirigée. L'Église fonde des sociétés comme l'Association des comtés de l'Islet et de Kamouraska, que nous connaissons déjà, et se voue au service d'une nouvelle région : le Lac-Saint-Jean. C'est le missionnaire colonisateur Nicolas-Tolentin Hébert qui est chargé d'y assurer le service religieux en attendant l'installation d'un prêtre résident à la jeune colonie d'Hébertville. Mais il fait plus que cela : agronome, il enseigne à ses gens la meilleure façon de cultiver ; entrepreneur, il prend la tête du mouvement pour obtenir des moyens de transport ou même de petites industries ; propagandiste, il parcourt les paroisses de la Rive-Sud du Saint-Laurent, y recrutant des colons et les aidant ensuite à s'établir au Lac-Saint-Jean, car c'est par lui qu'on doit passer pour obtenir une terre. « Type hospitalier, vénérable, dont l'humeur charmante et l'enjouement mettaient leur note aimable partout où il paraissait<sup>(14)</sup> », le curé Hébert incarne bien, en cette deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les valeurs et l'idéal de la collectivité francophone d'alors.

Malheureusement, à l'époque de la fondation de Saint-Bruno, la « Société de Monsieur Hébert » est dissoute depuis déjà plusieurs années. (C'est peut-être ce qui explique le manque d'informations disponibles sur la colonisation dans le secteur de la plaine d'Hébertville.) Par conséquent, le peuplement de Saint-Bruno s'intègre plutôt à l'époque dite de la colonisation individuelle. Les premières familles venues s'installer dans les cantons Labarre et Signay doivent se débrouiller seules et endurer les misères d'un pays neuf, sans l'indispensable support du prêtre.

---

(14) P.-M. HÉBERT, « L'abbé Nicolas-Tolentin Hébert au Saguenay-Lac-Saint-Jean », *Évocations et témoignages*, diocèse de Chicoutimi, p. 93. L'auteur cite les *Annales du collège de Sainte-Anne*, La Pocatière, 1888.

Pendant ce temps, au Québec, on développe les activités éducatives<sup>(15)</sup> et sociales de l'Église, ce qui aide à renforcer l'élan missionnaire des débuts de la colonisation. L'augmentation notable des effectifs y est pour beaucoup. En effet, le nombre de prêtres passe de 225 en 1830 à 2012 en 1880 et à 2465 en 1910. Cet accroissement s'explique d'abord par l'arrivée de plusieurs communautés religieuses en terre québécoise. Mais le Québec apporte lui-même sa contribution : dans les collèges<sup>(16)</sup>, tout près de la moitié des finissants embrassent la carrière ecclésiastique. Cette abondance de religieux facilite l'envoi de prêtres francophones dans les milieux canadiens, anglais ou américains où vivent des centaines de Québécois en exil. Comme l'expérience réussit, de plus en plus de «missionnaires» vont oeuvrer au-delà des frontières, multipliant les paroisses françaises, fondant des «petits Québec» et se faisant les prophètes de la langue gardienne de la foi. Le diocèse de Chicoutimi poursuit le même objectif et délègue un certain pourcentage de son clergé à l'étranger. Certains de ses membres vont même jusqu'à passer leurs vacances aux États-Unis ou dans l'Ouest canadien.

Après la Seconde Guerre mondiale, le village de Saint-Bruno reçoit régulièrement la visite du père Louis-Marie Parent, ami intime du curé Pelletier, qui travaille à la consolidation du fait français en Alberta à titre de mission-

---

(15) En 1852, les prêtres du Séminaire de Québec fondaient l'Université Laval, première université de langue française au pays.

(16) Notamment au Séminaire de Chicoutimi où la participation du Lac-Saint-Jean à la composition de la population étudiante passe de 12,2 % pour la première période (1873-1905) à 34,1 % pour la seconde période (1906-1930).

Jean-Paul SIMARD et Bérard RIVERIN, «Origine géographique et sociale des étudiants du Petit Séminaire de Chicoutimi et leur orientation socio-professionnelle (1873-1930)», *La société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, Québec, 1973, p. 37.

Photo: M<sup>me</sup> Carmen Lachance, Saint-Bruno.



Une de nos belles familles nombreuses d'autrefois : celle de M. Joseph Lachance et de Anna Bergeron.

Debout : Marcellin, Aurélien, Marguerite, Gustave, Esther, Jacques, Lucille, Laurent et Jean-Marie.

Assis de gauche à droite : Dollard, Rita, Joseph Lachance le père, Jeanne, Anna Bergeron la mère, Germaine et Robert.

naire-colonisateur. Nous avons rencontré le père Parent pour en connaître un peu plus sur cet épisode de l'histoire<sup>(17)</sup>.

C'est en 1938 que le père Parent, membre des Oblats de Marie-Immaculée, est nommé missionnaire-colonisateur et affecté au nord de l'Alberta, plus précisément à Rivière-la-Paix située à 300 milles au nord d'Edmonton. Son travail consiste d'abord à recruter des jeunes familles québécoises, honnêtes et courageuses, prêtes à tout quitter pour bâtir un pays neuf. Au Lac-Saint-Jean, plusieurs familles s'intéressent à ce mouvement. C'est ainsi qu'une quinzaine de familles de Desbiens et trois autres de Saint-Bruno décident d'aller habiter en Alberta. Les familles brunoises sont celles de Simon Bouchard, Pitre Bouchard et Alexis Bouchard. Elles réussissent bien et s'adaptent assez facilement à la vie dans l'Ouest. Il faut dire qu'à Donnely, paroisse où elles se sont installées, il existe depuis 1914 un impressionnant noyau de francophones venus principalement de Baie-Saint-Paul. Pendant toute la durée du mouvement, le père Parent estime que plus d'une cinquantaine de familles venant du Lac-Saint-Jean s'établissent dans le district de Rivière-la-Paix. Les terres qu'on y offre sont toutes de la même dimension, soit un demi-mille carré ou 160 acres. Habituellement, une terre se vend entre 6 000 et 7 000 dollars et il faut compter de deux à trois années pour la payer entièrement. En général, les Jeannois qui émigrent en Alberta à cette époque réussissent assez bien. Encore aujourd'hui, quelques personnes occupent des charges publiques importantes au sein des organisations civiles.

C'est l'abbé Gérard Bouchard qui continue l'oeuvre amorcée par le père Parent. En effet, de 1951 à 1961, il se rend au diocèse de Saint-Paul en Alberta avec un groupe

---

(17) Entrevue réalisée par M<sup>me</sup> Cécile Boily en septembre 1984.



Photo : M. Émile Pearson, Saint-Bruno.

Les familles Bouchard quittant Hébertville-Station pour l'Alberta.



Photo : M. Jean-Joseph Lajoie, Saint-Bruno.

Maison et bâtiments de la ferme de Jean-Joseph Lajoie à Corey en 1969.

de cultivateurs du Lac-Saint-Jean pour y fonder la paroisse coopérative de Saint-Isidore à Rivière-la-Paix. C'est ainsi que Jean-Joseph Lajoie de Saint-Bruno partira avec sa famille en 1953, pour aller s'établir à Corey dans le diocèse de Saint-Paul. Lors d'une visite de l'abbé Parent et de M<sup>gr</sup> Beaudoux dans la région, M. Lajoie est attiré par leur message et décide d'aller partager ses connaissances avec les gens de l'Ouest canadien. Il achète une terre comprenant une résidence et quelques vieilles bâtisses. À leur arrivée, il n'y a rien du tout sur cette propriété, pas d'animaux, pas même une gratte pour sarcler le jardin. Malgré certaines erreurs et certains échecs, M. Lajoie affirme avoir vécu une vie intéressante et avoir joué, lui et sa famille, un rôle important<sup>(18)</sup>.

Les objectifs du départ sont atteints en partie. Actifs dans le monde scolaire de même qu'au sein des mouvements d'action catholique et des mouvements sociaux, ces gens ont contribué à l'amélioration du milieu au Canada anglais. Actuellement, une commission scolaire canadienne-française catholique créée à Corey en 1982 est dirigée par Jean-Claude Lajoie, le fils de Jean-Joseph Lajoie. En 1964, l'actif de la Caisse populaire de l'endroit était de 64 000 \$ ; en 1969, il est passé à 800 000 \$ ; en 1984, il atteint les 28 millions.

Toutefois, l'idéal poursuivi dans cette démarche était peut-être un peu trop poussé, ne tenant pas suffisamment compte des réalités du quotidien. De plus, il était entendu au départ que d'autres familles suivraient, ce qui ne fut malheureusement pas le cas.

---

(18) Entrevue réalisée par M<sup>me</sup> Cécile Boily avec M. Jean-Joseph Lajoie, le 20 avril 1985.

---

## DOCUMENT IX

### Rivière-la-Paix, Alberta, pays agricole, terre d'avenir

Si vous êtes intéressés à venir vous établir en Alberta, notamment à la Rivière-la-Paix, je vous supplie de nous faire une visite sérieuse. À votre retour le missionnaire-colonisateur fera une enquête dans votre foyer et jugera si vraiment vous êtes un cas d'établissement pour nos régions. Il nous faut faire un premier choix. Plusieurs sans doute aimeraient à ce que nous nous recrutions dans les taudis des villes ou dans les régions franco-américaines où certains des nôtres ont vu le verbe français dépérir et la foi s'éteindre, mais nous sentons le besoin de renforcer nos positions pour ne pas nous laisser écraser par les flots d'immigrants qui nous arrivent par 50,000 annuellement et que nous redoutons souverainement. Aussi dans l'enquête préalable, nous sondons la valeur du foyer au point de vue de la langue et de la foi.

Nous enrégimentons de préférence les âmes de chefs, les catholiques convaincus que le vice de la boisson ou autre n'a pas contaminés. Comme dans les premiers temps de la colonie, nous sommes à nous bâtir des forts, centres stratégiques qui nous permettront de garder ce que nous avons à défendre, notre religion par le français.

Aussi nous organisons les départs définitifs, nous guidons dans le choix de l'établissement et à cette fin nous comptons plusieurs comités de colonisation à la Rivière-la-Paix. De plus en plus, nous groupons les gens par familles, par paroisses, par région ; c'est un mode nécessaire pour conserver nos gens dans l'esprit que le Québec leur a donné.

Les seules défections que nous comptons proviennent de certains chefs de famille dont l'esprit n'est pas arrêté, l'attrait du nouveau leur fait perdre l'atome de bon sens qu'ils semblaient posséder. On les voit, dès les premiers jours, regretter amèrement leur ignorance de l'anglais, et prêts à tout sacrifier pour devenir des Russes ou Chinois afin d'avoir plus de chance de s'anglifier. Ces gens sont de trop chez nous. Nous n'en voulons pas ; c'est de l'imitation et non de la qualité.

Songez à notre problème d'établissement et voyez la répercussion de nos sacrifices dans 5 ans, 10 ans, 100 ans. Les fils de vos arrière-petits-fils seront encore le meilleur de votre sang, dans la filée des années. En ville, la quatrième génération finit fort souvent par un lot de cimetière, tandis qu'à la campagne, sous la poussée des enfants, les rangs s'ouvrent, les paroisses se subdivisent, les clochers chantent la gloire de Dieu en raillant les priants.

**Louis-Marie Parent, O.M.I.**  
Missionnaire-colonisateur.

Extrait de la brochure de propagande *Des terres sans hommes pour des hommes sans terre*, publiée par les pères Oblats.

---

En 1946, l'électrification rurale du Québec s'amorce lentement. Le gouvernement vient de créer l'Office de l'électrification rurale sous la présidence du juge Thomas Tremblay.

À Saint-Bruno, les fils électriques passent à proximité des maisons de campagne depuis de nombreuses années. Mais les cultivateurs s'éclairent toujours à la petite lampe à l'huile. Profitant de cette loi qui permet la création de coopératives d'électricité, un groupe de personnes de Saint-Bruno décide de fonder, avec les paroisses environnantes, la Coopérative d'électricité du Lac-Saint-Jean afin

d'accélérer la mise en place d'un réseau électrique adéquat qui desservira la classe agricole. La présidence est confiée à Adolphe Claveau de Saint-Bruno, la vice-présidence à Raoul Tremblay de Saint-Jérôme. Maurice Côté de Saint-Bruno agira comme secrétaire. La nouvelle coopérative se met à l'oeuvre avec l'aide de MM. Paul-Aurèle Bouchard d'Hébertville-Station, Louis Hudon de Saint-Henri-de-Taillon, Eucher Côté d'Hébertville, Hermas Villeneuve de Sainte-Croix, Joseph-A. Simard de Saint-Gédéon, Alfred Bouchard de Saint-Coeur-de-Marie, Arthur Bergeron de Saint-Joseph-d'Alma, Antonio Lavoie de Larouche, Thomas-Louis Côté de Desbiens, Johnny Côté de Sainte-Monique et Pierre Simard de l'Ascension, tous directeurs. Évidemment la tâche est immense et les objectifs à atteindre dépassent les pouvoirs réels de l'entreprise.

M. Maurice Côté avoue aujourd'hui qu'il savait dès le départ ne pas être en mesure de concurrencer la Compagnie électrique du Saguenay<sup>(19)</sup>. Seulement, il est persuadé que leur contribution a permis d'étendre le réseau électrique dans chaque rang beaucoup plus vite, laissant croire que les Jeannois pouvaient s'emparer de ce champ d'activités. Finalement, après quelques tentatives auprès de certains producteurs agricoles et l'ouverture d'un magasin d'accessoires électriques, plusieurs problèmes viennent mettre fin au projet en 1951. Dans une lettre adressée à Albert Rioux, membre de l'Office de l'électrification rurale du ministère de l'Agriculture, M. Raoul Tremblay expose les difficultés rencontrées depuis les débuts de la démarche. Nous la publions intégralement parce qu'elle nous apparaît être un bel exemple des efforts déployés par les Brunois pour faire avancer le progrès dans cette paroisse relativement jeune.

---

(19) Entrevue réalisée par M<sup>me</sup> Cécile Boily avec M. Maurice Côté, le 22 avril 1985.

---

*DOCUMENT X*

**LETTRE DE RAOUL TREMBLAY,  
VICE-PRÉSIDENT DE  
LA COOPÉRATIVE D'ÉLECTRICITÉ  
DU LAC-SAINT-JEAN**

Métabetchouan, Lac-Saint-Jean

Le 23 février 1947

Monsieur Albert Rioux  
Membre de la Coopérative d'électricité  
Québec.

Cher M. Rioux,

Je suis de ceux qui croient en la formule coopérative pour reconquérir tranche par tranche nos ressources naturelles livrées systématiquement aux étrangers pour ne pas dire aux ennemis de notre race.

Connaissant votre patriotisme et votre sincérité, j'ai pris au sérieux votre organisation de Coopératives d'électricité et j'ai secondé de mon mieux celle du Lac-Saint-Jean.

Aujourd'hui je suis encore confiant malgré que partout autour de moi nombreux sont mes amis qui déchantent. J'aurais aimé rencontrer les membres de la Commission afin d'étudier ensemble les moyens d'avancer encore d'un pas. Il faut à tout prix aller de l'avant ; rester stationnaire équivaut à un recul.

Pourquoi refusez-vous de nous recevoir? Il y aurait certainement quelque chose à faire. Quand les délégués des Coopératives du Lac-Saint-Jean et de Chicoutimi ont rencontré la Commission, vous avez réussi à les convaincre qu'ils devaient renoncer à construire, pour ne pas retarder la construction des réseaux dont « La Saguenay Electric » détenait les permis. Il me semble que nous pourrions, au moins aujourd'hui, obliger ces Messieurs à se conformer aux dispositifs des permis accordés.

Il faut faire quelque chose de tangible pour prouver l'efficacité et la force de la coopération et pour cela nous avons besoin de vous rencontrer.

Je ne trouve pas d'explication à votre refus. Vous existez, il me semble, pour toutes les Coopératives d'électricité, pour la nôtre comme pour celle qui exploite une usine électrique.

Si on se désintéresse du mouvement coopératif au Lac-Saint-Jean et qu'on le laisse tomber, serait-il possible de recommencer un jour?

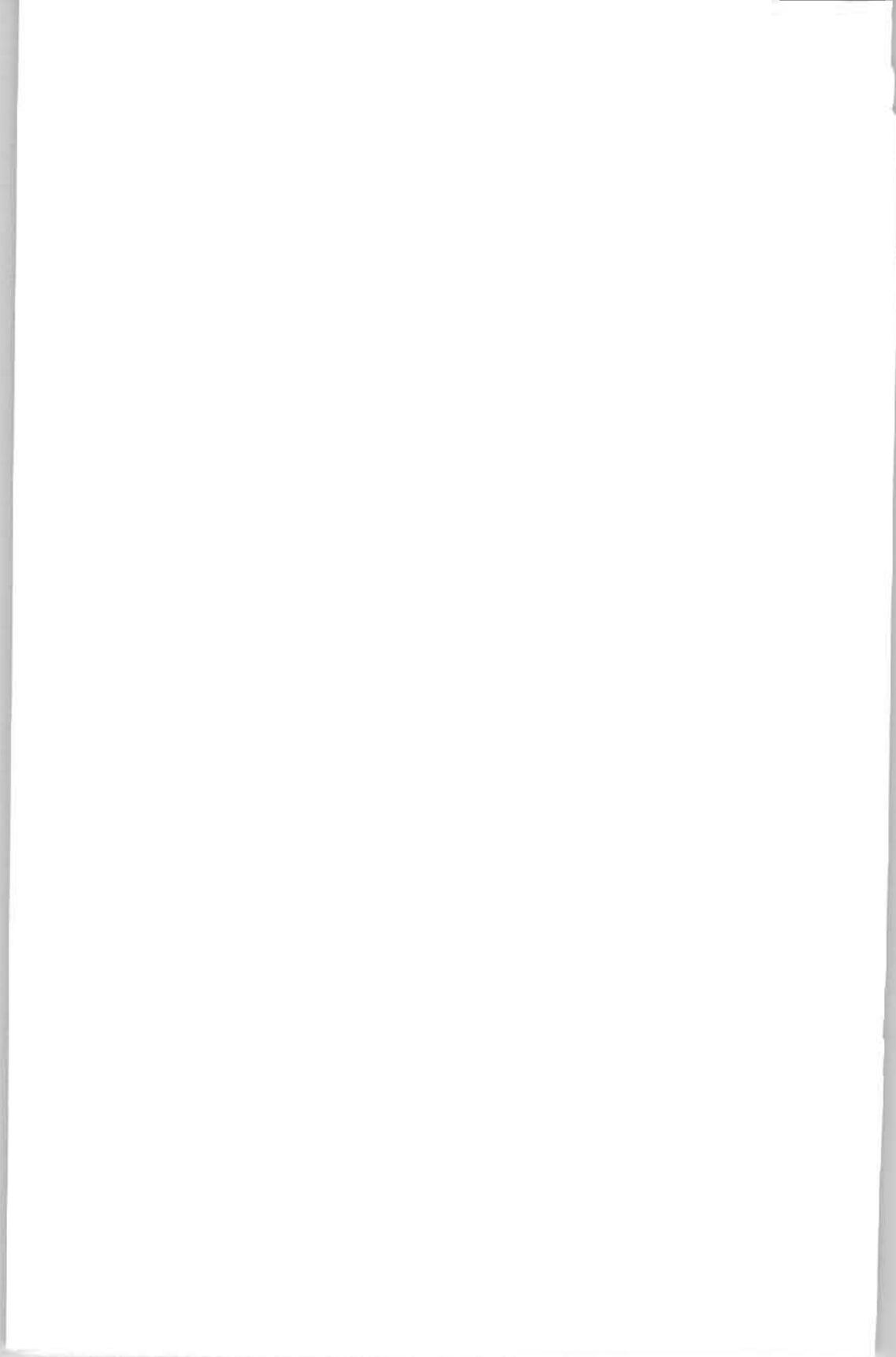
Je réitère donc la demande d'une rencontre avec la Commission. Veuillez me dire si la chose vous intéresse et quand vous serez disposé à nous recevoir.

Votre tout dévoué,



RAOUL TREMBLAY, vice-président.  
Coopérative d'électricité  
du Lac-Saint-Jean

---



## Chapitre dix

# LA VIE ÉCONOMIQUE À SAINT-BRUNO

Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, l'agriculture s'industrialise ; les cultivateurs doivent penser à moderniser leur équipement agricole et à écouler leur production à l'extérieur de leur ferme. Ils deviennent très dépendants des distributeurs, souvent mieux organisés, qui n'hésitent pas à les exploiter. Cette situation amène les agriculteurs à se regrouper afin d'obtenir de meilleurs prix pour leurs produits ; ainsi naissent les coopératives.

Dans le contexte de la crise économique, les coopératives agricoles se multiplient rapidement au Québec. De 1930 à 1935, leur nombre passe de 100 à 180. La crise met fin à l'exode vers les villes, donnant lieu à un mouvement opposé : le retour à la terre. En effet, dans les conditions de l'époque, les agriculteurs peuvent au moins assurer leur subsistance, ce qui est loin d'être le cas des chômeurs citadins. Le gouvernement Taschereau encourage fortement cette idéologie en créant, en mai 1935, une loi pour promouvoir la colonisation et le retour à la terre. Par ailleurs, l'Union catholique des cultivateurs s'occupera activement du mouvement coopératif.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean s'inscrit, lui aussi, dans cet effort de coopération qui tend à promouvoir l'émancipation économique de la région. Depuis 1940, les quelque 24 paroisses agricoles possèdent toutes leur propre coopérative locale. Celle de Saint-Bruno exerce déjà un

commerce assez considérable de viande sur le marché régional. La situation géographique de la paroisse n'est pas étrangère à ce succès, Saint-Bruno étant située au coeur de la route transrégionale. De son côté, la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay préconise la mise en place d'une institution coopérative agricole régionale, pour mettre fin à la concurrence que se livrent les coopératives locales et pour leur permettre de grouper leurs commandes afin d'obtenir de meilleurs prix de la part des clients. Les agriculteurs comprennent l'importance de s'unir pour sauvegarder la profession agricole, comme le leur ont déjà suggéré les évêques de la province en 1937, dans une lettre collective portant sur le problème rural <sup>(1)</sup>.

C'est ainsi que le 18 avril 1940, l'Union diocésaine de l'U.C.C. fonde la Halle de ventes du Lac-Saint-Jean. C'est la première fois qu'on réussit à créer un organisme coopératif qui étend son pouvoir sur tout le territoire régional. À la fin de ses activités en 1942, la Halle est remplacée par la Régionale du Lac-Saint-Jean <sup>(2)</sup> qui existera jusqu'en 1949 alors qu'elle se fusionnera avec les Abattoirs du Saguenay pour donner la Chaîne coopérative du Saguenay. Les promotrices de cette deuxième tentative sont la Fédération de l'U.C.C. et seize coopératives jeannoises. Mentionnons aussi la création du Syndicat des producteurs de lait en 1942 et du Syndicat régional des producteurs de pommes de terre de Shipshaw en 1945.

---

(1) Notons aussi que le *Bulletin des Agriculteurs* et la *Terre de chez-nous* connaissent une bonne diffusion au sein des familles brunoises de cette époque.

(2) En 1945, elle possédait un département pour les produits laitiers, une meunerie et un service de courtage.



Photo: M<sup>me</sup> Yvonne Tremblay, Saint-Bruno.

Les travailleurs du syndicat coopératif d'achats et ventes en 1945. Debout : Jean-Joseph Savard, Elzéar Tremblay et Réal Tremblay. Assis : Lucien Gagnon, Maurice Tremblay et Lucien Thibeault.

---

DOCUMENT XI

**TÉMOIGNAGE DE  
JOSEPH BOUCHARD,  
PREMIER PRÉSIDENT DE LA  
CHAÎNE COOPÉRATIVE  
DU SAGUENAY**

En même temps que je cultivais la terre, je lisais pour me renseigner. D'abord je n'avais pas le choix. Mon père ne savait pas lire et me demandait quotidiennement de lui faire la lecture. Aussitôt que j'ai commencé à aller à l'école et que j'étais capable de lire, mon père s'est mis à me demander de lui faire la lecture. C'est un peu comme ça que je me suis instruit. D'après l'abbé Gérard Bouchard, c'est ça qui m'a donné de la possibilité orale et en même temps, j'ai découvert cinquante mille affaires. Parce qu'à lire tout haut, ça forme la voix. On me demandait souvent quand on m'entendait parler à quel endroit que j'avais formé ma voix.

Je me suis occupé de toutes les affaires publiques, mais particulièrement dans l'U.C.C. parce que j'étais engagé dans l'agriculture. À ce moment-là, il y avait des Monseigneurs qui donnaient des cours d'agriculture, dans le journal agricole *la Terre de chez-nous*. J'ai organisé des soirées d'étude dans mon rang et un peu ailleurs aussi. C'était quand j'étais au rang 5. J'ai monté là en 1929. J'ai travaillé avec l'U.C.C. On se réunissait tous les mois. On se rencontrait dans les rangs et les Monseigneurs faisaient des exposés dans notre journal pour montrer comment que les habitants étaient mal organisés et qu'ils pouvaient, s'ils le

voulaient, se libérer avec les organisations sociales. Dans ce temps-là, j'allais suivre des cours chez Marius Plamondon. Pendant l'hiver, il donnait des cours pour les personnes d'un certain âge. On en avait trois soirs par semaine. Ça m'a aidé terriblement. J'ai appris toutes sortes de choses comme le français et la comptabilité. Ça fait qu'on a fait ça un hiver de temps. J'étais en compétition avec les autres. Quand on a des compétitionnaires, ça rend encore plus vigoureux. Et avec tous les enseignements que je lisais dans *la Terre de chez-nous* ça m'a permis de bâtir avec mon grand ami et mon confrère cultivateur, Pierre-Eugène Lajoie, la première coopérative dans Saint-Bruno. Ça, c'était avant la Chaîne, dans les années 1937-1938 à peu près. Dans ce temps-là, on était convaincu. On a commencé avec le commerce des poches. Ensuite, on a bâti un magasin. On s'organisait pour vendre nos produits à Chicoutimi et à Jonquière. On tuait à toutes les semaines, du boeuf, du porc, du mouton et du poulet. On allait vendre ça dans les villes. À l'époque, le gros du tuage se faisait au début de décembre. Le poulet était dur à vendre. Dans ce temps-là, c'était de la viande de luxe. Il se mangeait du poulet seulement au jour de l'an. Notre principal problème, c'était de faire livrer la marchandise parce qu'on était pas capable de préparer le produit, pas capable de l'entreposer et de le mettre sur le marché. L'idée de la Coopérative régionale dans le domaine de l'abattage du bétail, ça origine de Saint-Bruno. Avec la Coopérative de Saint-Bruno, on le faisait déjà. C'était bien deux à trois ans avant les abattoirs parce qu'avant de bâtir la Coopérative, on avait commencé le commerce des poches, dans le petit hangar à Elzéar Tremblay Vildebond. Moi, j'ai toujours été en tête de l'organisation des cultivateurs pour la vente des produits de la ferme. En 1923, la centrale hydro-électrique s'est bâtie à Alma. Ça fait qu'il y avait des ouvertures. On s'est mis à produire davantage et à faire de la mise en marché à Alma et à l'Isle-Maligne. J'ai vu comment ça marchait. Je rencontrais les

compagnies et les marchands. J'y allais à toutes les semaines. Il y en avait pas beaucoup dans ce temps-là qui faisait ça. Moi, j'avais une certaine liberté. Premièrement, j'avais confiance en mon père et en mes frères. On était plusieurs, ça nous donnait du temps pour faire l'abattage, la préparation du produit et la mise en marché. Ça apportait un revenu supplémentaire à la ferme. La situation qu'on avait chez nous était un peu particulière. On était capable de récolter quasiment n'importe quoi. On fauchait jusqu'à 55 voyages de gaudrioles des grains mêlés, des pois, de l'avoine et du blé. Et après ça, tu fais ta mise en marché. J'avais des pois à vendre, j'avais du bois à vendre, j'avais du grain à vendre, j'avais du foin à vendre. On avait des maudits beaux jardins de patates. On récoltait tout ça et c'était moi qui faisais la mise en marché. J'étais vendeur de n'importe quoi.

Enquête orale réalisée à Saint-Bruno par Jean-Joseph Savard et Jocelyn Côté, le 27 mars 1984.

---

À cette époque, les cultivateurs de Saint-Bruno chérissent un vieux rêve qui ne date pas d'hier. En effet, dès 1929, ils désirent un abattoir coopératif régional. Depuis toujours, le bétail est expédié vers les grands centres de Québec et de Montréal pour y être abattu, transformé et revenir ensuite sur le marché local. Il va sans dire que les éleveurs et, bien sûr, les consommateurs doivent faire les frais de ce transport. Au cours de l'hiver 1944-1945, un groupe de cultivateurs brunois se met donc à l'étude de cette grande aventure. Le printemps venu, on propose le projet, conçu par le Syndicat de l'U.C.C. de Saint-Bruno et par le Syndicat coopératif agricole de cette même paroisse, à l'Union diocésaine de l'U.C.C. Cette dernière approuve le concept tel quel, en spécifiant cependant que les abattoirs devront être la propriété pleine et entière de tous les cultivateurs de la région qui en deviendront membres à titre indi-

viduel. Il reste donc aux instigateurs du projet à recruter un grand nombre de coopérateurs convaincus et surtout à amasser des fonds sous forme de souscriptions de parts sociales et de prêts pour voir un tel projet se réaliser. C'est ainsi que les Brunois lancent une vaste campagne dans le but de gagner le plus d'adhésions possibles et d'inciter les agriculteurs intéressés à investir des capitaux. On fonde le nouveau syndicat coopératif à Saint-Bruno et déjà une soixantaine de cultivateurs sont prêts à y adhérer.

Le 13 novembre 1945, environ 150 cultivateurs se réunissent pour décider de la fondation d'un organisme, en vertu de la Loi des syndicats coopératifs de la province de Québec. Cette entreprise portera le nom des Abattoirs du Saguenay. Le Conseil de direction se compose comme suit : Pierre-Eugène Lajoie, président, Joseph Bouchard, vice-président et Elzéar Tremblay, secrétaire-trésorier. Tous trois résident à Saint-Bruno. L'objectif des Abattoirs du Saguenay est le suivant :

« La Société se livre à toutes les opérations d'abattage, de classification, de transformation des produits et sous-produits animaux, d'achat et de vente d'animaux, de viande de consommation domestique et commerciale, de réfrigération, d'entreposage, d'achat, de location et de construction de locaux nécessaires à ses fins<sup>(3)</sup>. »

Pour devenir membre de l'institution, il suffit de souscrire à une part sociale de 100 \$, payable à raison de 50 \$ comptants et de 50 \$ dans six mois. À ce prix, même les cultivateurs les plus pauvres peuvent devenir membres de l'organisation et ainsi participer aux décisions. Cependant, ce capital constitue un minimum. Un règlement de l'assemblée générale prévoit qu'un membre peut détenir jusqu'à 5000 \$ de capital social. À la fin de la campagne de

---

(3) *Programme-Souvenir, 10<sup>e</sup> anniversaire de la Chaîne coopérative du Saguenay (1949-1959)*, imprimé à Chicoutimi par Le Progrès du Saguenay, juillet 1959, p. 6.

souscription, on amasse au total la somme de 571 031 \$ venant directement des cultivateurs-membres. Ceux-ci financent donc eux-mêmes leur entreprise. En outre, le gouvernement fédéral verse un octroi statutaire de 114 938 \$ et le gouvernement provincial, une somme de 150 000 \$ qu'il ne verse toutefois qu'à la fin des travaux de construction.

Pendant tout le temps de la propagande et jusqu'au début des activités, on doit faire face aux préjugés défavorables des grands de l'agro-alimentaire, qui n'y vont pas de main morte pour dénigrer ce projet :

« Vous verrez comme cette bande d'habitants n'ira pas loin. Ils ne saliront même pas leur abattoir. Que voulez-vous qu'ils fassent, avec un « éléphant blanc » entre les mains ?<sup>(4)</sup> »

Malgré ce mépris, on continue de parcourir les paroisses de la région pour répandre les arguments en faveur de la réalisation de l'abattoir. Les équipes de propagande, comme on les appelle, portent le discours aux quatre coins de la région :

« La profession Agricole doit organiser son économie coopérative sur le plan local, régional et provincial, les cultivateurs doivent s'emparer de leurs affaires et les conduire eux-mêmes, avec l'aide de techniciens nécessaires, payés par eux et responsables devant eux. C'est nécessaire pour la stabilisation de l'économie rurale, condition du progrès de la classe agricole. C'est un devoir social pour tous de faire leur part dans la propriété collective. (...) L'Église enseigne une doctrine économie-sociale, doctrine de salut pour les classes populaires — Appliquons là vigoureusement et ayons confiance. N'attendez pas le succès immédiat, ni ristournes : soyez décidés à tous les sacrifices. Engagez-vous ! Vous acceptez de risquer \$ 1,000 pour un poulailler, une porcherie,

---

(4) L'abattoir était surnommé « l'éléphant blanc » parce que la construction allait coûter près de un million de dollars.  
Thomas-Louis TREMBLAY, *L'émergence d'une collectivité, son étonnant pouvoir*, Chicoutimi, Édition Science Moderne, 1982, p. 160.

les grains de semences... Pourquoi ne pas le risquer pour vos propriétés collectives, garanties de vos propriétés individuelles ?<sup>(5)</sup> »

Le 14 avril 1947, se tient au sous-sol du couvent de Saint-Bruno l'assemblée devant déterminer l'endroit de la construction de l'abattoir<sup>(6)</sup>. Une quarantaine de paroisses sont représentées par 400 membres au total. On décide de construire l'entreprise à Saint-Bruno. Même si une proposition contraire est déposée, on rejette les objections du groupe réfractaire. Les dissidents se plient donc à la décision de la majorité et promettent de collaborer étroitement à la réalisation du projet. L'unité de la région ainsi faite concernant ce projet, l'aumônier de l'U.C.C., M. l'abbé Gérard Bouchard, prononce l'allocution de clôture de l'assemblée qui dépeint assez bien l'état d'esprit des membres :

« Jusqu'ici tout le monde voulait avoir l'abattoir chez soi, mais il n'y avait pas d'abattoir, et vous l'aurez chacun chez-vous, par le truchement des transports en commun : vous êtes tous à égale distance. Voilà la vraie coopération<sup>(7)</sup>. »

En juillet 1947, on procède à l'achat du terrain et au creusage du sous-sol. Les plans et devis sont terminés en mars 1948. Le mois suivant, Pierre-Eugène Lajoie, prési-

---

(5) *Programme-Souvenir, 10<sup>e</sup> anniversaire de la Chaîne coopérative du Saguenay (1949-1959)*, imprimé à Chicoutimi par Le Progrès du Saguenay, juillet 1959, p. 6

(6) La semaine auparavant, le Conseil municipal brunois avait cru bon de poser la résolution suivante :

« Attendu qu'il est fortement question que les Abattoirs du Saguenay se construisent à Saint-Bruno. Il est résolu unanimement que le conseil est très sympathique au mouvement de la construction d'abattoirs dans la paroisse de Saint-Bruno et fera tout en son possible pour aider à l'avancement de ce projet. »

Procès-verbal, paroisse de Saint-Bruno, séance du 8 avril 1947, folio 398

(7) *Programme-Souvenir, 10<sup>e</sup> anniversaire de la Chaîne coopérative du Saguenay (1949-1959)*, imprimé à Chicoutimi par Le Progrès du Saguenay, juillet 1959, p. 8.

dent des Abattoirs du Saguenay, et l'ouvrier Armand Claveau se rendent sur le terrain; avant même que ne débutent les travaux de construction, on récite un Pater et un Ave. La construction dure un peu plus d'un an. Toute la machinerie est faite sur commande et importée des États-Unis, ce qui occasionne des retards dans le calendrier des travaux.

Entre-temps, l'U.C.C. étudie la question d'une fusion possible entre les Abattoirs du Saguenay et la Régionale du Lac-Saint-Jean. Ce projet prend forme le 12 juillet 1949, où la Chaîne coopérative du Saguenay (C.C.S.) voit le jour. Le même jour, M<sup>gr</sup> Georges Melançon, évêque du diocèse de Chicoutimi, procède à la bénédiction des abattoirs de la Chaîne en présence de 2000 personnes.

---

## *DOCUMENT XII*

# **PREMIERS ABATTAGES AUX ABATTOIRS DE LA CHAÎNE COOPÉRATIVE DU SAGUENAY**

La Chaîne coopérative du Saguenay, organisme coopératif régional groupant plus de 1,700 membres et comptant une trentaine de coopératives agricoles affiliées a, comme on le sait, construit d'immenses chambres froides et l'un des abattoirs les plus modernes au Canada.

Les chambres froides sont en opération depuis plusieurs mois déjà et tous connaissent maintenant leur utilité, depuis qu'on s'en est servi pour la congélation des bleuets l'été dernier.

Samedi, le 23 décembre, la Chaîne coopérative procédait, cette fois, à l'expérimentation de la machinerie de

son abattoir. Elle a abattu du boeuf, du veau et du porc. Tout indique que la machinerie fonctionne à merveille, comme celle des chambres froides.

C'est avec enthousiasme que les 1,700 membres de cette institution coopérative ont appris qu'un premier abattage avait été fait à leur abattoir.

Un grand nombre de cultivateurs, qui avaient appris que la Chaîne coopérative ferait fonctionner son abattoir cette journée-là, se sont rendus sur les lieux et se sont montrés très satisfaits des résultats.

On sait que les cultivateurs ont construit et payé de leurs propres deniers cet abattoir coopératif d'une valeur approximative de \$700,000, si l'on excepte un octroi statutaire du gouvernement fédéral, versé en partie seulement.

Le R.P. Alexandre Dugré, S.J., rédacteur à la revue *Relations* et le R.P. Lucien Leroux, assistant-aumônier national de la J.A.C., qui se rendaient tous deux dans les chantiers coopératifs de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay pour la mission de Noël, ont également assisté à ce premier abattage.

On remarquait également la présence du président de la Chaîne coopérative du Saguenay, M. Joseph Bouchard, du vice-président, M. Joseph Lavoie, et de quelques membres de l'exécutif, dont MM. Paul-Aurèle Bouchard et Georges-Emile Dallaire.

C'est M. l'abbé Alphonse Tremblay, curé de Saint-Bruno qui donna le signal du départ.

Deux autres abattages ont été faits depuis et, dans quelques jours, on aura terminé l'installation de la machinerie du département de l'utilisation des sous-produits. Ce département commencera bientôt à fonctionner.

---

Source : *Le Progrès du Saguenay*, Chicoutimi, le jeudi 11 janvier 1951, p. 8.

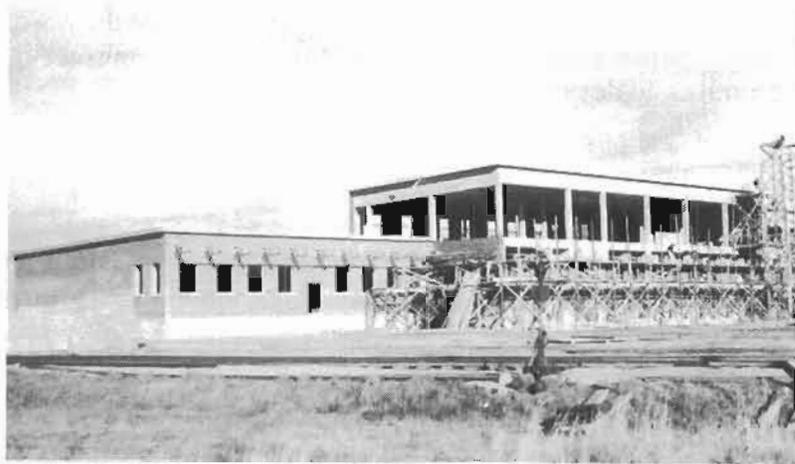


Photo: M. Emile Pearson, Saint-Bruno.

**La Chaîne coopérative du Saguenay en construction.**



Photo: M. Emile Pearson, Saint-Bruno.

**Louis Saint-Laurent, Premier ministre du Canada, accompagné de Joseph Bouchard, président de la Chaîne coopérative du Saguenay, en visite aux installations de la C.C.S., le 19 août 1952.**

L'entreprise s'avère un succès dès sa première année d'activités, où elle atteint une capacité quotidienne d'abattage de quelque 200 porcs, 50 moutons, 20 boeufs et 50 veaux. On doit donc aménager d'immenses entrepôts frigorifiques afin de desservir le marché local, non seulement pour la viande, mais aussi pour le beurre et le fromage.

Avec l'ouverture de la coopérative, la venue de quelque 200 nouvelles familles dans une petite municipalité rurale comme Saint-Bruno a pour conséquence de créer une nouvelle zone résidentielle<sup>(8)</sup>. Pour éviter la spéculation foncière, les directeurs de la Chaîne décident d'acheter quelque 50 acres de terrain qu'ils font cadastrer en 200 lots résidentiels réservés à leurs employés. C'est ainsi qu'on fonde en 1951 la coopérative d'habitation «La cité rurale», comptant 12 membres sous la présidence de M. Georges-Aimé Girard. Cette nouvelle initiative permet à ceux qui le désirent de se construire une maison familiale sur un terrain acheté au plus bas prix possible<sup>(9)</sup>.

En 1955, la direction de la Chaîne décide de construire un abattoir à volailles qui entrera en activité l'année suivante<sup>(10)</sup>. Trois ans plus tard, on met en place les dépar-

---

(8) Durant les années 1950, un groupe de cultivateurs des rangs 6, 7 et 8 allèrent même jusqu'à réclamer une école rurale pour leurs enfants :

« ... vu que le programme de l'U.C.C. s'oppose à ce que les garçons des cultivateurs des rangs viennent au village pour la raison que leurs enfants se gâtent au village et qu'ils y perdent le goût de la terre ».

Extrait d'une requête au surintendant de l'Instruction publique, Archives de la commission scolaire de Saint-Bruno, Métabetchouan

- (9) La coopérative «La cité rurale» fut dissoute en 1982, la banque de terrains disponibles étant épuisée.
- (10) La même année, on ajoutait le service de la mise en marché des pommes de terre. Mais, à cause du manque d'intérêt des producteurs, on ferma ce service après quelques années. Un autre service qui ne dura que quelques années fut celui de l'insémination artificielle. Fondé en 1957, il cessa ses activités au moment où le Centre d'insémination de Saint-Hyacinthe commença à donner ce service dans la région.

tements des produits pétroliers et de la machinerie agricole<sup>(11)</sup>. Comme on peut le voir, si la Chaîne s'engage dans l'industrie agro-alimentaire, elle touche aussi à d'autres secteurs liés de très près à l'agriculture.

L'année 1960 marque une étape décisive pour la survie de la coopérative. En effet, pour assurer sa stabilité financière, on doit recourir à l'émission d'obligations. Pour ce faire, on demande à la législature provinciale de passer un projet de loi privé donnant des privilèges spéciaux à l'entreprise. Il est bon de noter que les autres coopératives agricoles du Québec n'obtiendront ces mêmes privilèges que six ans plus tard. De plus, en 1965-1966, on construit un poste de mirage des oeufs et une meunerie à Saint-Bruno<sup>(12)</sup>. Jusqu'alors, la C.C.S. n'a pas encore de secteur réservé à la production de lait nature<sup>(13)</sup>. Elle fait une première percée dans ce domaine en 1969, en achetant des actions de La laiterie Kénogami. Par la suite, la Chaîne devient propriétaire de cette laiterie. Il en est de même pour La laiterie Lamontagne en 1980.

Depuis le début des années 1980, on sait que la Chaîne coopérative connaît certaines difficultés financières. Frappée durement par la récession, elle doit fermer sa division des viandes à l'automne de 1984, qui lui a fait perdre six millions de dollars en cinq ans. Après avoir fait des profits de un million de dollars en 1980, la C.C.S. se voit

---

(11) On améliora le garage de Saint-Bruno en 1959 et on en construisit un nouveau à Mistassini. Depuis ce temps, il en existe deux autres: l'un est situé à Saint-Félicien et l'autre à Chicoutimi.

(12) Une autre activité vit le jour en 1965: le service des travaux mécanisés, qui ne fut en fonction qu'une dizaine d'années.

(13) Quant au secteur forestier, la Chaîne coopérative du Saguenay organisait un service de courtage de bois d'oeuvre en 1969. En 1973, elle devenait propriétaire de la Scierie d'Argenson située à Notre-Dame-de-la-Doré. En 1982, elle vendait les actifs à la compagnie Donohue de Saint-Félicien.

plonger en pleine crise économique et l'organisation ne peut que difficilement supporter la baisse des ventes. C'est ainsi que l'entreprise, qui a déjà eu plus de 800 employés à son service, n'en compte maintenant que 250. Autrefois épine dorsale de la coopérative, la division des viandes est devenue, au cours des ans, un fardeau trop lourd pour l'entreprise.

Aujourd'hui, le président Raymond Gagnon et son équipe tentent de redonner vie à l'entreprise en concentrant leurs efforts sur les autres activités (moulée et fertilisants, lait de consommation, machinerie agricole et produits pétroliers). Mais pour relancer définitivement la coopérative sur la voie de la prospérité, il faudra peut-être que les 1300 membres retrouvent la ferveur des débuts. La Chaîne coopérative du Saguenay en est maintenant rendue à cette étape décisive de son développement où les « nouveaux coopérateurs » doivent retrouver l'enthousiasme des fondateurs pour assurer la continuité de cette institution.

À la suite du succès éclatant obtenu par la Chaîne coopérative du Saguenay dans les années 1960, une autre entreprise agro-alimentaire vient s'installer à Saint-Bruno. Cette fois, on s'attaque au secteur de la congélation. En effet, depuis les débuts de la colonisation, on fait face à un problème de taille : la distribution de la production de bleuets, cette « manne bleue ». En 1966, le ministère de l'Agriculture du Québec, appuyé par l'Office de planification et de développement du Québec (O.P.D.Q.), prend la décision de construire une usine de congélation à Saint-Bruno. On veut ainsi encourager la population à continuer de développer ce secteur, en fournissant aux agriculteurs une infrastructure permettant une meilleure utilisation du réseau agricole régional. L'usine comprend une bâtisse de 20 000 pieds carrés, incluant ses bureaux administratifs et six tunnels de congélation alimentés à l'ammoniac. Elle comprend aussi un entrepôt frigorifique pouvant contenir

Photo : M. Maurice Saint-Laurent, Saint-Bruno.



Une partie de la municipalité de Saint-Bruno. À remarquer : Fromagerie de Maurice Saint-Laurent, l'usine de congélation et le château d'eau.

jusqu'à un million et demi de livres de bleuets congelés<sup>(14)</sup>.

Jusqu'en 1972, on loue les installations de l'usine à l'entreprise privée désireuse de se lancer dans le marché du bleuet. À partir de ce moment, le ministère de l'Agriculture prend en main l'administration de l'entreprise. Enfin, le premier juin 1979, la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (Soquia) se voit confier l'exploitation de l'usine par le ministère. Le mandat de la société d'État consiste à assurer l'autofinancement des activités de l'usine. Pour la première fois en 1981-1982, celle-ci termine l'exercice financier avec un léger bénéfice.

Dans les années de production moyenne, la récolte des bleuets au Saguenay-Lac-Saint-Jean atteint environ 2500 tonnes, ce qui représente de 70 à 80 % de toute la récolte québécoise. Les activités de l'entreprise atteignent leur point culminant pendant la période de la cueillette du bleuet. À ce moment, on engage plus de 150 employés temporaires. En 1982, l'usine traite quelque 2780 tonnes de bleuets, soit plus de 85 % des bleuets cueillis dans la région et 49 % de toute la production québécoise.

Depuis une quinzaine d'années, plusieurs bleuetières d'importance se sont développées dans certaines municipalités rurales, et de petites bleuetières domestiques ont été aménagées un peu partout dans la région. Mais le gros de la cueillette se fait toujours en forêt. Cette occupation constitue un revenu d'appoint pour plusieurs familles de la région. L'avenir de l'industrie est étroitement lié à l'amélioration des techniques de culture.

---

(14) Renseignements fournis par la Direction de l'usine de congélation de Saint-Bruno en août 1984.

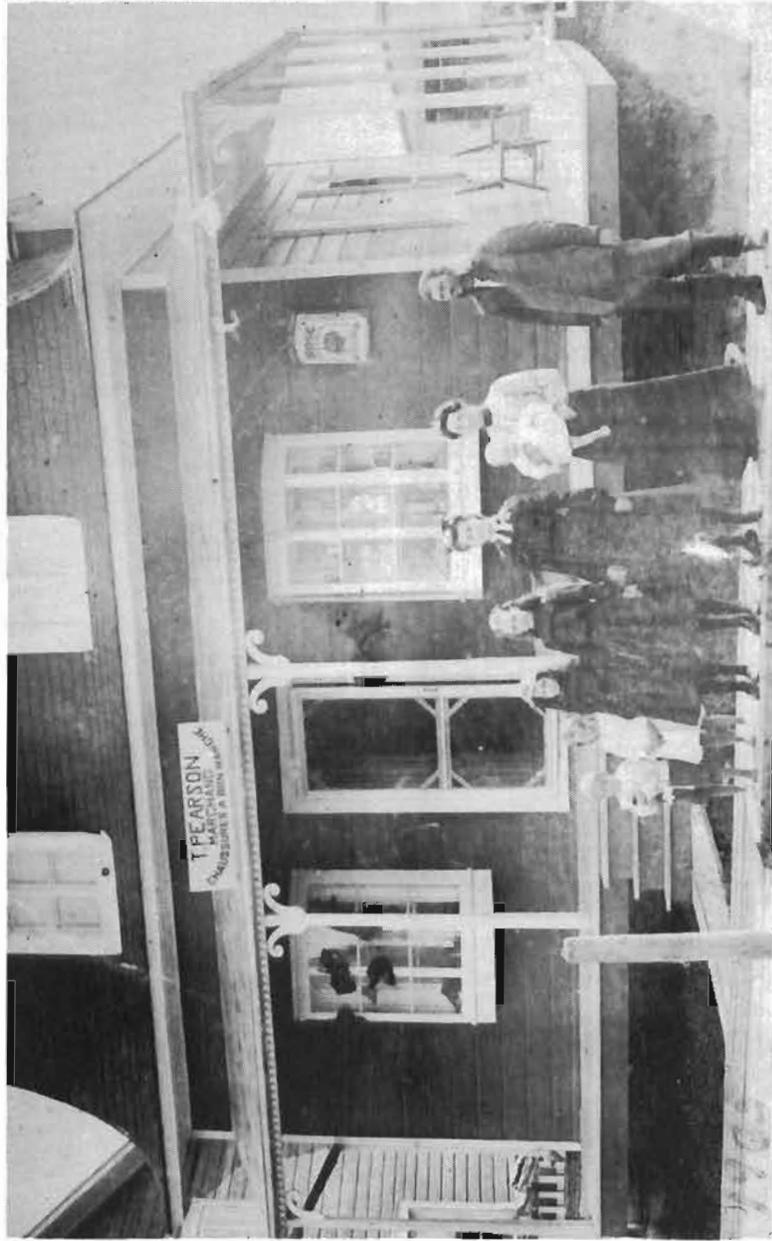
Toujours dans le secteur agricole, une autre entreprise fait l'orgueil des Brunois. Il s'agit de la fromagerie Saint-Laurent. C'est en 1925 qu'Auguste Saint-Laurent jette les bases de l'entreprise. Elle emploie alors une dizaine de personnes et traite près de dix mille livres de lait par jour. Vingt-cinq ans plus tard, son fils, Maurice Saint-Laurent, prend la relève et depuis l'entreprise familiale n'a cessé de croître.

Le 8 mai 1973, les vieilles installations sont ravagées par un incendie. Mais ce malheur n'a pas comme conséquence d'affaiblir l'entreprise. En effet, dès l'année suivante, la fromagerie Saint-Laurent emménage dans un édifice neuf, situé sur la route du rang 6 Labarre. Grâce à un nouvel équipement des plus modernes, on augmente la production.

Au début de l'année 1985, l'usine Saint-Laurent complète son programme de modernisation qu'elle a entreprise depuis deux ans. D'un coût de un million de dollars, le nouvel équipement permet d'accroître la production annuelle de fromage Cheddar à deux millions de livres annuellement. L'usine Saint-Laurent devient donc une des plus modernes de l'Est du Québec dans le domaine de la fabrication du fromage. De plus, un laboratoire contrôle quotidiennement la qualité du produit. Une chimiste spécialisée en produits laitiers, Marie Saint-Laurent, fille de Maurice, est responsable du laboratoire.

La majeure partie de la production est distribuée dans la région, et près de 15 % prend la direction de Québec à chaque jour. Aujourd'hui, une vingtaine de personnes travaillent pour l'entreprise. Il est intéressant de noter que le ministère de l'Agriculture du Québec a accordé des notes d'excellence à la fromagerie Saint-Laurent au cours

Photo : M. Émile Pearson, Saint-Bruno.



Magasin-général de Thomesse Pearson vers 1910.

des dernières années<sup>(15)</sup>. C'est d'ailleurs à cause du dynamisme d'une entreprise comme celle-là que les Brunois peuvent croire en l'avenir de leur municipalité.

\*  
\*   \*  
\*

Avec l'arrivée au pouvoir des libéraux de Jean Lesage, le Québec se met à l'heure du XX<sup>e</sup> siècle. Il puise dans l'idéologie néo-libérale les grandes lignes de sa pensée. Cette période qu'on appelle la Révolution tranquille se définit essentiellement comme une opération de déblocage, un effort d'acceptation d'un nouveau genre de vie, et la concrétisation d'un projet de société dont les origines remontent à la crise des années 1930. En quelques années, le Québec devient une démocratie libérale qui régularise la vie économique, répartit plus justement les biens et les services, soutient l'entreprise privée et privilégie les classes moyennes.

L'opération de rattrapage ne se fait pas sans heurts. Elle dérange bien du monde. Les notables : curés, maires, présidents de commissions scolaires, organisateurs politiques, sentent leur statut menacé. Quoi qu'il en soit, les libéraux consolident leur empire sur le pouvoir au moment même où les indicateurs économiques annoncent une rigoureuse reprise. Celle-ci s'épanouira en cinq années de prospérité allant de 1962 à 1967.

À Saint-Bruno, l'entreprise privée a joué et joue encore aujourd'hui un rôle d'importance dans la vie économique et sociale de la communauté. Certaines exploitations des secteurs manufacturier et commercial ont plus particulièrement laissé leur marque, et méritent qu'on s'y arrête quelques instants.

---

(15) Renseignements fournis par M. Maurice Saint-Laurent.



Photo : M. Gérard-Alfred Bouchard, Saint-Bruno.

Magasin-général de Théophile Bouchard vers 1932. Bâti en 1925, il servait alors de restaurant et d'hôtel.



Photo : M. Gérard-Alfred Bouchard, Saint-Bruno.

Gérard-Alfred Bouchard part pour livrer de la marchandise aux paroisses environnantes vers 1942.

Au début du siècle, Théophile Tremblay (fils d'Anicet) achète une maison au village pour son fils Almas, afin de lui permettre de pratiquer son métier de forgeron. Pendant près de 30 ans, la forge répond aux besoins des gens de Saint-Bruno. En 1945, Almas Tremblay et ses cinq fils (Antoine, Léo, Paul-Armand, Marcel et Aurélien), s'unissent pour former une compagnie familiale. Ils construisent une bâtisse de 60 pieds sur 100 pour remplacer la petite boutique. C'est l'aîné des fils, Antoine, qui en devient l'administrateur. Léo et Aurélien continuent à forger avec leur père, Marcel travaille à la réparation des roues de bois, et Paul-Armand agit comme mécanicien.

Depuis ce temps, l'entreprise familiale «Tremblay Équipement» n'a pas cessé de diversifier ses tâches. Pendant quinze ans, elle détient les franchises des compagnies Stude Baker, Réo et John Deere Agricole. Durant les années 1960, elle s'occupe de la construction de routes, de travaux d'aqueduc et du défrichage de bleuetières, engageant pour cela près de 300 employés occasionnels. Elle étend aussi son commerce de machinerie lourde à l'échelle régionale.

Au cours de ces années, on achète le garage actuel situé au bout du village, du côté sud le long de l'ancienne route régionale. En 1969, on obtient une nouvelle franchise de vente et de service, soit celle de la compagnie Datsun. On s'occupe aussi du commerce des voitures d'occasion. En 1970, un incendie détruit complètement la bâtisse construite en 1947. Depuis ce temps, on a transporté tout le commerce dans un nouvel immeuble situé sur le site de l'ancien entrepôt, lui-même construit en 1956.

En 1975, l'entreprise rénove entièrement le garage actuel, pour en faire l'un des plus modernes de la région. Elle compte alors 22 employés permanents. Son chiffre d'affaires s'élève à un million et demi de dollars par année. Des cinq frères, quatre sont encore de la compagnie. Mar-



Photo: Mme Denise Gagnon, Alma

Saint-Bruno en 1932. On voit sur cette photo, les commerces de Théophile Bouchard et de Ferdinand Jean. À remarquer : le petit restaurant du coin.



Photo: M. Marcel Marchand, Saint-Bruno.

Restaurant de Wilbrod Marchand vers 1940. Aujourd'hui, propriété de ses fils, le commerce demeure florissant.

cel Tremblay, le président actuel, est un homme d'affaires averti et à l'affût de toutes les transactions concernant le matériel usagé qu'on envoie réparer à l'atelier spécialisé dans la remise à neuf. Tremblay Équipement, comme on peut le voir, est une entreprise au passé riche qui fait l'orgueil de la famille<sup>(16)</sup>.

Un autre commerce brunois, soit celui de Germain Dallaire, s'occupe activement de la vente de machinerie agricole. C'est en 1962 que M. Dallaire, alors à l'emploi de la Chaîne coopérative du Saguenay, a la bonne idée d'ouvrir son propre commerce, «Dallaire Équipement», sur la rue Saint-Alphonse. À partir de 1967, il le réoriente vers le secteur du plein-air et construit un magasin et un atelier de réparation sur la rue Mélançon.

Il emploie aujourd'hui 24 personnes et son chiffre d'affaires s'élève à cinq millions de dollars par année. Depuis trois ans, il détient le titre de plus grand vendeur de motocyclettes et de véhicules tout-terrain au Canada<sup>(17)</sup>. Comme on peut le voir, son entreprise ne connaît que des succès au fil des ans.

Pour en revenir au secteur manufacturier, deux autres entreprises se sont distinguées par leur dynamisme. La première est la propriété de Joseph-Henri Tremblay. Menuisier de Saint-Bruno, M. Tremblay achète en 1961 une petite manufacture de portes et fenêtres appartenant auparavant à Arthur Beaumont, lequel a fermé boutique depuis déjà quatre ans. Il remet l'entreprise en marche avec l'en-

---

(16) «Saint-Bruno», *Si mon comté m'était conté*, Archives nationales du Québec, 1976, p. 21. Notons que le fondateur de la compagnie, Almas Tremblay, est décédé en décembre 1983 à l'âge de 90 ans.

(17) Renseignements fournis par le propriétaire de Dallaire Équipement

tière collaboration de ses fils (André, Yvan, Errol, Réjean, Germain) et d'un gendre (Jean-Guy Racine) <sup>(18)</sup>.

En 1977, le commerce est relocalisé dans une nouvelle bâtisse de 9000 pieds carrés située au parc industriel de Saint-Bruno. Depuis ce temps, l'entreprise est connue sous le nom de J.H. Tremblay et Fils Manufacturiers Ltée. Elle ne cesse de s'agrandir pour atteindre le chiffre de vente record de deux millions par année. Près de quarante employés sont à son service, selon les périodes. La diversité de ses activités nécessite qu'elle soit à la fine pointe de la technologie et c'est ce qu'elle s'efforce de faire.

Mentionnons avant de terminer que l'entreprise se spécialise aussi dans la construction de bateaux de plaisance. On se souviendra qu'à l'été de 1984, dans le cadre de « Québec 84 », un bateau construit entièrement par l'entreprise J.H. Tremblay et Fils participe à la prestigieuse course transat Québec-Saint-Malo.

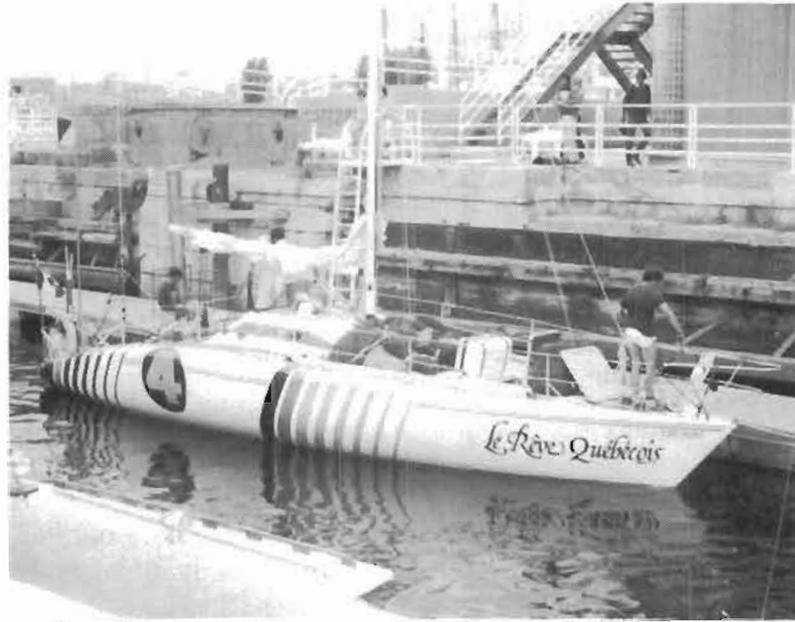
Une dernière entreprise, plus jeune mais tout aussi intéressante, prend vie à Saint-Bruno en 1975. Il s'agit de la petite entreprise « Toiturex » qui se spécialise dans la fabrication de structures de toit et de plancher. Les quatre propriétaires de Toiturex sont Pierrette Girard et Gilles Côté de Chicoutimi, ainsi que Colette Déry et Herman Bouchard de Saint-Bruno.

L'usine, qui emploie une quinzaine de personnes, est actuellement en expansion. À la fin des travaux d'agrandissement, on estime créer sept nouveaux emplois.

Ces travaux coûteront quelque 300 000 \$ et permettront d'élargir le champ d'activités de l'entreprise qui désire se lancer dans la fabrication de portes et fenêtres. Le

---

(18) Depuis ce temps, M. Clément Boivin s'est joint à l'équipe. Il s'occupe des questions relatives à la recherche et au développement.



Le «Rêve Québécois». Construit à Saint-Bruno, il est mené par quatre personnes du Lac-St-Jean au cours de la transat Québec-Saint-Malo. Clément Boivin, André Tremblay, Claudine Bérubé et Chantal Tremblay n'ont cependant pas eu beaucoup de chance. «Nous avons démâté près des Îles-de-la-Madeleine, se souvient Clément Boivin. Il y avait pas mal de vagues, il était environ 3 heures du matin. Avec un grément de fortune, nous nous sommes laissés dériver vers le Nouveau-Brunswick. Dans le bout de la baie des Chaleurs, nous avons été remorqués par un bateau de la Garde-Côte canadienne jusqu'à Chandler. Ensuite, nous sommes descendus tranquillement jusqu'à Chicoutimi.» *Le Quotidien*, le samedi 8 septembre 1984, p. 44.

chiffre d'affaires qui était de 182 000 \$ au début est aujourd'hui de un million de dollars par année.

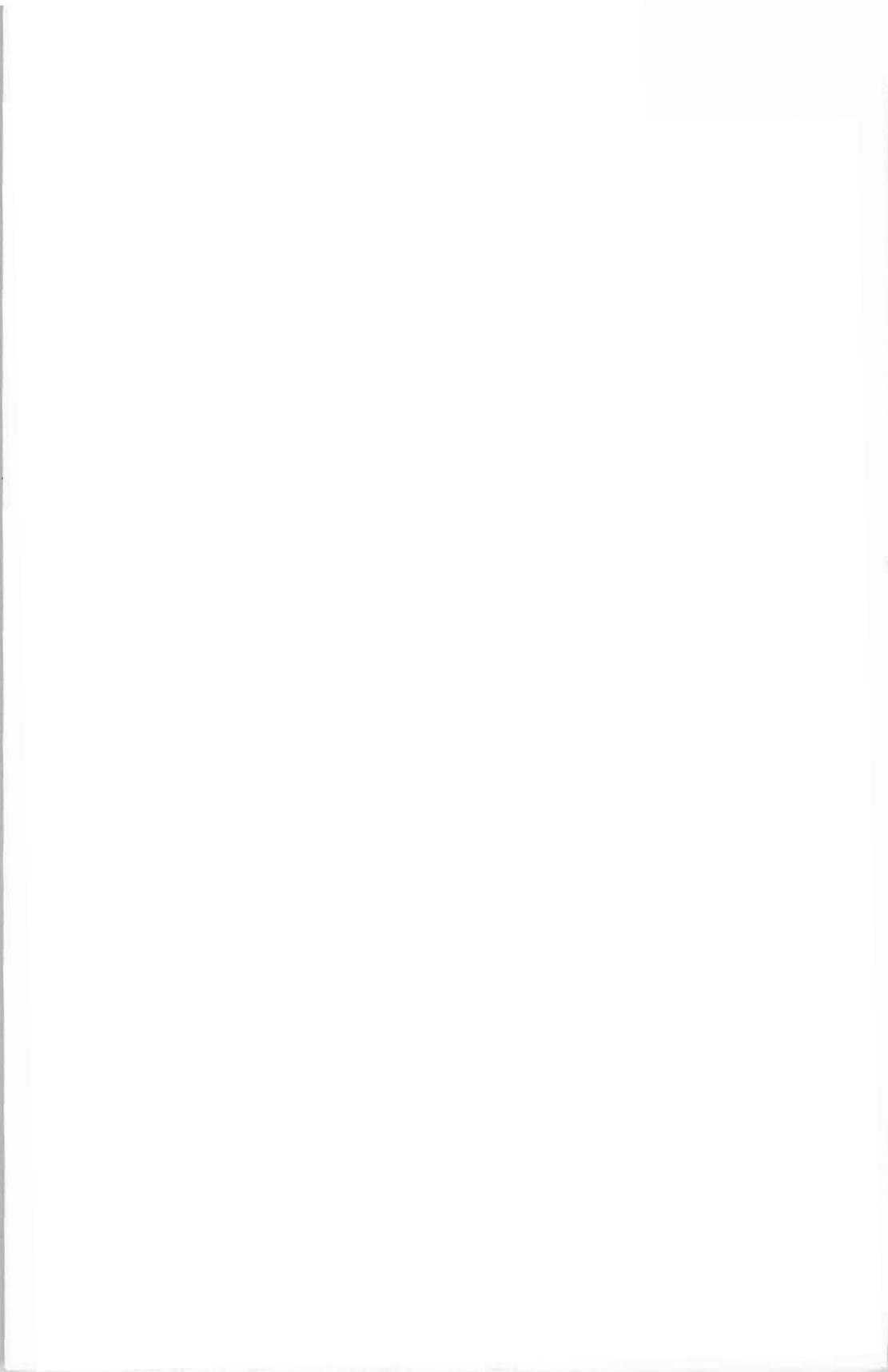
La clientèle desservie par Toiturex se situe, bien sûr, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais l'entreprise compte aussi quelques clients sur la Côte-Nord et à Québec. Enfin, cette petite compagnie a pu traverser la dernière récession en concentrant ses efforts dans le domaine de l'isolation, secteur qu'elle a maintenant abandonné<sup>(19)</sup>. Comme on peut le voir, le secteur industriel et commercial est en assez bonne santé financière à Saint-Bruno, malgré les impératifs économiques que l'on a connus depuis le début des années 1980.

En somme, tout au cours de leur histoire les gens de Saint-Bruno ont su développer ce coin de région bien à eux. Des débuts de l'industrie forestière et de la colonisation jusqu'au développement incroyable de l'industrie agricole, on a connu des périodes difficiles, bien sûr, mais rien ne s'obtient sans peine. Les habitants de Saint-Bruno vous le diront. Au terme de ce voyage historique, il ne nous reste plus qu'à souhaiter que les cent prochaines années soient tout aussi intéressantes et fructueuses que les cent dernières.

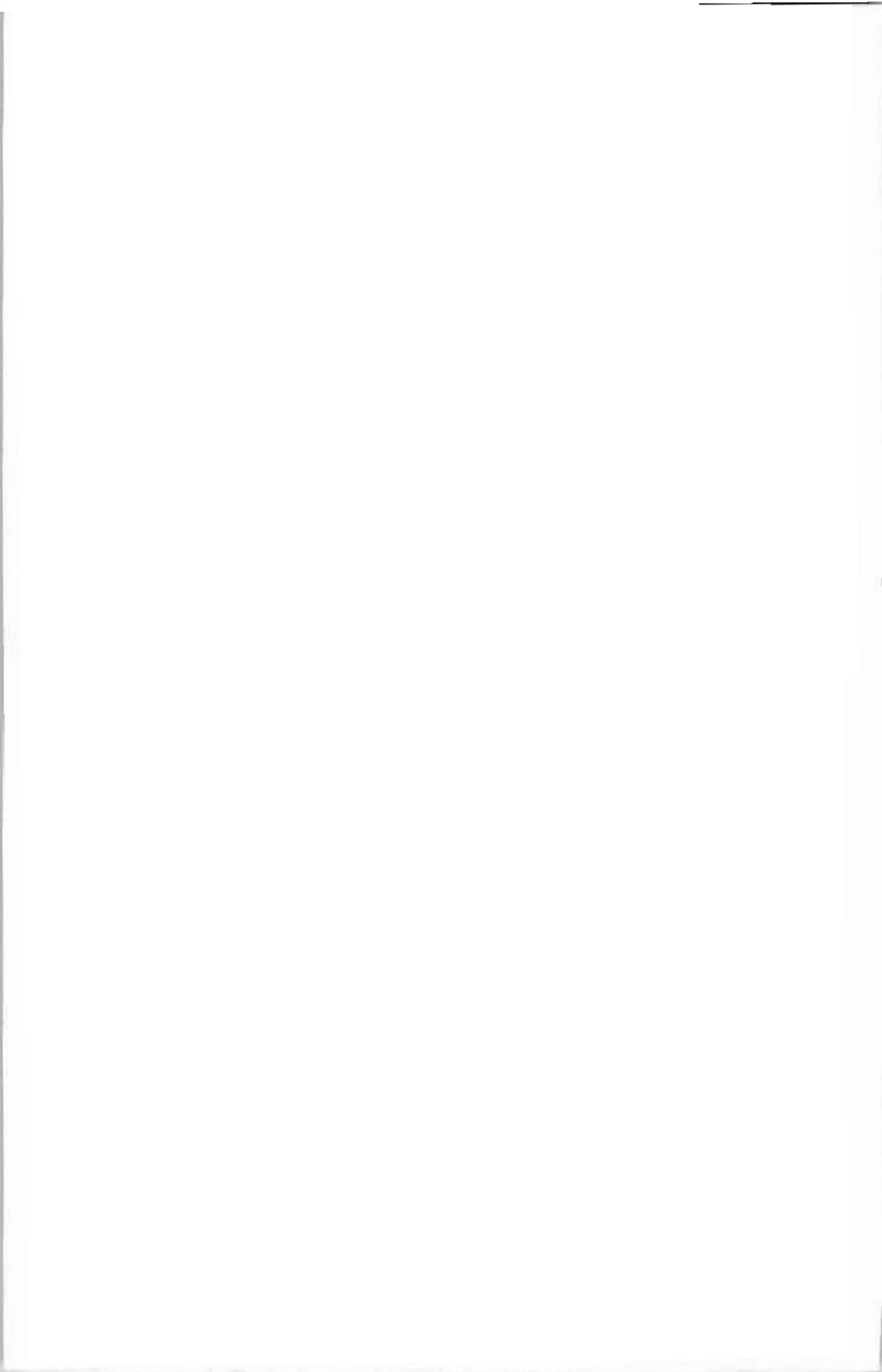
---

(19) « Entreprise Toiturex, juillet 1984 » *Le Quotidien*, le samedi 29 septembre 1984, p. 7.

(20) Renseignements fournis par la famille de Joseph-Henri Tremblay.



## ANNEXES



# I LES DESSERVANTS DE SAINT-BRUNO

LECLERC, Bruno-Élysée.  
Curé d'Hébertville (1885-1891)  
LAVOIE, Onésime  
Vicaire d'Hébertville (1885-1889)

## LES CURÉS DE SAINT-BRUNO

LAROCHE, Joseph-Almas (de septembre 1891 à septembre 1906)  
GUAY, Arthur (d'octobre 1906 à septembre 1911)  
GAUDREAU, Horace (d'octobre 1911 à octobre 1924)  
MARTEL, Jean-Baptiste (d'octobre 1924 à septembre 1929)  
PELLETIER, Léon (d'octobre 1929 à janvier 1949)  
TREMBLAY, Alphonse (de janvier 1949 à novembre 1967)  
BOUCHARD, Charles (de décembre 1967 à novembre 1974)  
GAUTHIER, Gérard (depuis novembre 1974)



Photo: M<sup>me</sup> Fleurette Tremblay, Saint-Bruno.

Armand Tremblay. Né à Saint-Bruno, le 22 février 1906, de Théophile Tremblay, cultivateur, et de Délia Blackburn. Études classiques au Séminaire de Chicoutimi (1920-1927). Il prononce ses vœux perpétuels comme Oblat de Marie-Immaculée, le 8 septembre 1931. Ordonné prêtre par M<sup>gr</sup> Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, à Ottawa, le 19 juin 1932. Professeur à l'Université d'Ottawa de 1933 à 1942. Il étudie la littérature et la civilisation françaises à la Sorbonne au cours de l'année 1946. Vicaire à la paroisse de Sainte-Bernadette de Montréal. Au monastère des Oblats depuis 1955. Rédacteur des annales de Notre-Dame-du-Cap de 1955 à 1963. Retiré au monastère du Cap-de-la-Madeleine où il exerce toujours son ministère.

## II LES VOCATIONS RELIGIEUSES À SAINT-BRUNO

### PRÊTRES:

#### ORIGINAIRES:

BOUCHARD, Benoît  
Date de naissance: 1929  
Communauté: Société des Missions  
africaines  
Ordination: 1959  
Père et mère: Marcellin et  
Laurette Girard

BOUCHARD, Grégoire  
Date de naissance: 1934  
Communauté: Prêtre séculier  
Ordination: 1960  
Père et mère: Théophile et  
Antonia Gagnon

CLAVEAU, Jean-Marie  
Date de naissance: 1927  
Communauté: Prêtre séculier  
Ordination: 1956  
Père et mère: Adolphe et  
Odiluce Tremblay

DALLAIRE, Gérard  
Date de naissance: 1916  
Communauté: S. Jésuites  
Ordination: 1948  
Père et mère: Henri et  
Cédule Fortin  
Décès: 1971

LORTIE, Gérard  
Date de naissance: 1924  
Communauté: Prêtre séculier  
Ordination: 1950  
Père et mère: Napoléon et  
Marie Bouchard

SIMARD, Almas  
Date de naissance: 1907  
Communauté: Pères Blancs  
Ordination: 1932  
Père et mère: Xavier et  
Philomère Bégin

SIMARD, Jean-Baptiste  
Date de naissance: 1895  
Communauté: Prêtre séculier  
Ordination: 1921  
Père et mère: Xavier et  
Philomène Bégin

TREMBLAY, Armand  
Date de naissance: 1906  
Communauté: Oblats de Marie  
Ordination: 1932  
Père et mère: Théophile et  
Délia Blackburn

TREMBLAY, Eugène  
Date de naissance: 1890  
Communauté: Prêtre séculier  
Ordination: 1919  
Père et mère: Anicet et  
Françoise Tremblay  
Décès: 1955

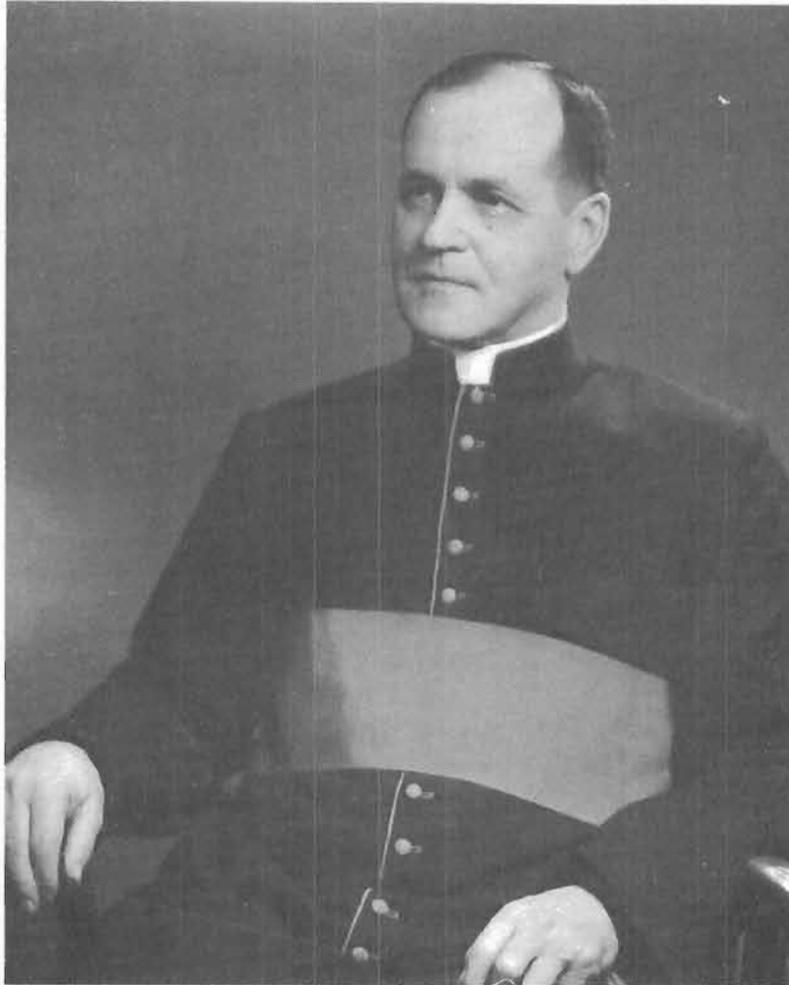


Photo : Mme Louise Tremblay, Saint-Bruno.

Eugène Tremblay. Né à Saint-Bruno, le 14 février 1890, d'Anicet Tremblay, cultivateur, et de Françoise Tremblay. Études classiques et théologiques au Séminaire de Chicoutimi (1909-1919). Ordonné prêtre par M<sup>gr</sup> Michel-Thomas Labrecque, évêque du diocèse, le 6 juillet 1919. De 1922 à 1924, il étudie à l'Institut international *Angelicum* de Rome, où il obtint une licence en philosophie et un doctorat en théologie. Professeur au Séminaire de Chicoutimi jusqu'en 1952. Chanoine honoraire du chapitre de la cathédrale de Chicoutimi en 1948, et chanoine titulaire du même chapitre en 1950.

Décédé à Chicoutimi le 3 décembre 1952, il repose au cimetière du Petit Séminaire du même endroit.

## VENUS:

SAINT-LAURENT, Bertrand  
Date de naissance: 1921  
Communauté: Servites de Marie  
Ordination: 1948  
Père et mère: Auguste et  
Éléonore Mongrain

TREMBLAY, Pantoléon  
Date de naissance: 1895  
Communauté: Prêtre séculier  
Ordination: 1925  
Père et mère: Trefflé et  
Séraphine Gagnon  
Décès: 1947

## FRÈRES:

DUCHESNE, J.-Almas  
Date de naissance: 1911  
Communauté: Maristes  
Ordination: 1925  
Père et mère: Médéric et  
Anna Tremblay  
Décès: 1937

## RELIGIEUSES:

### ORIGINAIRES:

BOUCHARD, Cécilia  
Date de naissance: 1897  
Communauté: Ursulines de Roberval  
Date d'entrée: 1914  
Père et mère: Joseph et  
Anna Munger  
Décès: 1963

BOUCHARD, Marie-Louise  
Date de naissance: 1904  
Communauté: Ursulines de Roberval  
Date d'entrée: 1923  
Père et mère: Joseph et  
Anna Munger

BOUCHARD, Paulette  
Date de naissance: 1934  
Communauté: Antoniennes de Marie  
Date d'entrée: 1950  
Père et mère: Baptiste et  
Marie-Louise Tremblay

BOUCHARD, Pierrette  
Date de naissance: 1936  
Communauté: Bon-Conseil  
Date d'entrée: 1953  
Père et mère: Patrick et  
Desnerge Cauchon

BOUCHARD, Rolande  
Date de naissance: 1914  
Communauté: Bon-Conseil  
Date d'entrée: 1935  
Père et mère: Zoël et  
Lydia Bouchard

BOUCHARD, Rosa  
Date de naissance: 1905  
Communauté: Bon-Conseil  
Date d'entrée: 1926  
Père et mère: Merron et  
Marie-Louise Tremblay

DÉRY, Marie-Jeanne  
Date de naissance : 1908  
Communauté : Ursulines de Roberval  
Date d'entrée : 1928  
Père et mère : Bruno et  
Rose-A. Bouchard

DESBIENS, Antoinette  
Date de naissance : 1909  
Communauté : Augustines  
Date d'entrée : 1933  
Père et mère : Thomas-Louis et  
Eugénie Maltais

GAGNON, Laretta  
Date de naissance : 1907  
Communauté : Bon Pasteur  
Date d'entrée : 1926  
Père et mère : Louis et  
Louise Gauthier

GAGNON, Régina  
Date de naissance : 1905  
Communauté : Bon Pasteur  
Date d'entrée : 1928  
Père et mère : Louis et  
Louise Gauthier

GAUTHIER, Françoise  
Date de naissance : 1901  
Communauté : Congrégation Notre-  
Dame de Montréal  
Date d'entrée : 1925  
Père et mère : François et  
Émélie Allard

GIRARD, Éloïse  
Date de naissance : 1942  
Communauté : Bon-Conseil  
Date d'entrée : 1961  
Père et mère : Léonidas et  
Georgette Tremblay

LACHANCE, Esther  
Date de naissance : 1923  
Communauté : Augustines  
Date d'entrée : 1947  
Père et mère : Joseph et  
Anna Bergeron

LACHANCE, Germaine  
Date de naissance : 1918  
Communauté : Augustines  
Date d'entrée : 1942  
Père et mère : Joseph et  
Anna Bergeron

LACHANCE, Lucille  
Date de naissance : 1917  
Communauté : Augustines  
Date d'entrée : 1944  
Père et mère : Joseph et  
Anna Bergeron

LACHANCE, Marguerite  
Date de naissance : 1920  
Communauté : Augustines  
Date d'entrée : 1942  
Père et mère : Joseph et  
Anna Bergeron

LACHANCE, Rita  
Date de naissance : 1916  
Communauté : Augustines  
Date d'entrée : 1944  
Père et mère : Joseph et  
Anna Bergeron

LAFORÉST, Thérèse  
Date de naissance : 1938  
Communauté : Bon-Conseil  
Date d'entrée : 1955  
Père et mère : Joseph et  
Valeda Laberge

LAROUCHE, Claudette  
Date de naissance : 1943  
Communauté : Augustines  
Date d'entrée : 1961  
Père et mère : Adélaré et  
Marguerite Tremblay

LAROUCHE, Rolande  
Date de naissance : 1913  
Communauté : Bon Pasteur  
Date d'entrée : 1930  
Père et mère : Phydime et  
Mathilde Tremblay

MORIN, Jocelyne  
Date de naissance: 1950  
Communauté: Soeurs Blanches  
d'Afrique  
Date d'entrée: 1981  
Père et mère: Maurice et  
Rita Larouche

PARADIS, Dolorès  
Date de naissance: 1939  
Communauté: Bon-Conseil  
Date d'entrée: 1959  
Père et mère: Lorenzo et  
Jean-Émélie Simard

PARADIS, Paulette  
Date de naissance: 1936  
Communauté: Bon-Conseil  
Date d'entrée: 1954  
Père et mère: Lorenzo et  
Jeanne-Émélie Simard

ROUSSEAU, Jeannine  
Date de naissance: 1942  
Communauté: Jésus-Marie  
Date d'entrée: 1962  
Père et mère: Joseph-Napoléon et  
Marie-Claire Maltais

SIMARD, Laurette  
Date de naissance: 1893  
Communauté: Bon-Conseil  
Date d'entrée: 1924  
Père et mère: Thomas et  
Eugénie Bouchard

TREMBLAY, Catherine  
Date de naissance: 1905  
Communauté: Antoniennes de  
Marie  
Date d'entrée: 1924  
Père et mère: Albert et  
Maria Tremblay

TREMBLAY, Lorette  
Date de naissance: 1897  
Communauté: Augustines  
Date d'entrée: 1920  
Père et mère: Polycarpe et  
Louise Pilote

BERGERON, Lucille  
Date de naissance: 1928  
Communauté: Antoniennes de  
Marie  
Date d'entrée: 1952  
Père et mère: Thomas-Louis et  
Léontine Munger

CHABOT, Louise  
Date de naissance: 1943  
Communauté: Notre-Dame du  
Perpétuel Secours  
Date d'entrée: 1962  
Père et mère: Léopold et  
Gilberte Gaudreault

SIMARD, Marie-Louise  
Date d'entrée: 1908  
Père: Narcisse  
TREMBLAY, Denise  
Communauté: Bon Pasteur  
Date d'entrée: 1905  
Père: Joseph

### Venues:

BERGERON, Blanche-Alice  
Date de naissance: 1929  
Communauté: Antoniennes de  
Marie  
Date d'entrée: 1953  
Père et mère: Thomas-Louis et  
Léontine Munger

### III

## LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE 1985

Curé :	GAUTHIER, Gérard
Agente de pastorale :	LEBLANC, Cécile
Marguilliers :	ALLARD, Léger BOUCHARD, Émilien BOUCHARD, Gérard-Alfred BOUCHARD, Madeleine FORTIN, Jocelyne SAINT-PIERRE, Émile
Maîtres de chapelle :	BEAUMONT, Arthur MUNGER, Damien
Organistes :	BOUCHARD, Colette DUFOUR, Rita MARCOTTE, Claire
Responsable des enfants de chœur :	TREMBLAY, André
Responsable du Comité de liturgie :	BOUCHARD, Diane
Responsable de la garde paroissiale :	BOUCHARD, Russel
Responsable du Comité missionnaire :	BOUCHARD, Gisèle
Saint-Vincent-de-Paul :	TREMBLAY, Laurette CÔTÉ, Albert (madame) CÔTÉ, Pauline
Service d'orientation des foyers :	SIMARD, Rosaire (M. et Mme)
Service de préparation au baptême :	FORTIN, Bruno TREMBLAY, Jocelyne
Service de préparation au mariage :	BOUCHARD, Russel DUFOUR, Guylaine

# IV

## LES RESPONSABLES DES ASSOCIATIONS ET DES MOUVEMENTS 1985

Association féminine d'éducation et d'action sociale

(A.F.E.A.S.):

Chevaliers de Colomb:

Club de l'Âge d'or:

Club Optimiste:

Filles d'Isabelle:

Comité d'accueil paroissial:

Comité de dépannage:

Comité de développement économique:

Alcooliques anonymes

Al-Anon

Charismatique:

Chrétiens d'aujourd'hui

Cursillo:

Femmes chrétiennes:

Rencontre

Tremblay Rolande

McNicol, Roger

Bouchard, René

Claveau, Martin

Guérin, Denise

Vallée, Paul-Guy

Bouchard, Pauline

Boily, Cécile

Ouellet, Marthe

Martel, Léopold

Allard, Jacinthe

Demers, Jacques

Bouchard, A.-Rose

Thivierge, François-

Élie (M. et Mme)

## V LES MAIRES DE LA MUNICIPALITÉS DE PAROISSE

Noms	Année
TREMBLAY, Anicet	1885-1891
TREMBLAY, Joseph-C.	1892
TREMBLAY, Anicet	1893
TREMBLAY, Médéric	1894
TREMBLAY, Joseph-C.	1895-1896
TREMBLAY, Norbert	1897-1899
SIMARD, Joseph	1900-1905
GAUDREAU, Pitre	1906-1908
DESBIENS, Thomas-Louis	1909-1911
PILOTE, Théophile	1912
TREMBLAY, Théophile	1913-1914
BOUDREAU, Thomas	1915-1916
TREMBLAY, Vildebond	1917-1918
TREMBLAY, Théophile	1919-1920
BOUDREAU, Thomas	1921-1932
JAUVIN, Ludger	1933-1938
BELLEY, Alidor	1939-1946
TREMBLAY, Johnny	1947-1948
BOULIANNE, Émile	1949-1952
TREMBLAY, Roméo	1953-1960
ROUSSEAU, Joseph-Napoléon	1961-1962
BOUCHARD, Antonio	1963-1975

## VI LES MAIRES DE LA MUNICIPALITÉ DE VILLAGE

Noms	Année
CÔTÉ, David	1910
LAVOIE, Joseph	1911
MALTAIS, Johnny	1912
PLAMONDON, Charles	1913-1918
TREMBLAY, Osias	1919-1924
BOUCHARD, Edgar	1925-1926
TREMBLAY, Osias	1927-1934
DUPÉRÉ, Vincent	1935-1936
BERGERON, Liguori	1937-1940
BOUCHARD, Théophile	1941-1950
PILOTE, Henri	1951
DUPÉRÉ, Charles	1952
THIBEAULT, Hector	1953-1963
BOUCHARD, René	1964-1968
BOUCHARD, Romuald	1969-1975



Photos: Archives de la municipalité de Saint-Bruno.

C'est en 1975 que se fusionnent les deux municipalités (paroisse, village). Sur cette photo figure le premier maire de la Corporation municipale de Saint-Bruno, Romuald Bouchard, qui remet une plaque souvenir à l'ex-maire de la paroisse, Antonio Bouchard.

## VII LES MAIRES DE LA MUNICIPALITÉ

Noms	Année
BOUCHARD, Romuald	1975-1976
TREMBLAY, Dollard	1977-1984
LAJOIE, Clément	1984-1985

## VIII

# LES PRÉSIDENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Noms	Année
TREMBLAY, Anicet	1887-1892
MARCOTTE, Pierre-Léandre	1893-1895
TREMBLAY, Anicet	1896
GAUDREAU, Pître	1897
FORTIN, Amédé	1898-1899
CÔTÉ, Napoléon	1900-1901
TREMBLAY, Anicet	1902-1903
SIMARD, Xavier	1904
JAUVIN, Joseph	1905-1906
TREMBLAY, Théophile	1907
MUNGER, Alfred	1908-1909
FORTIN, Joseph	1910
HARVEY, Didier	1911
PILOTE, Théophile	1912
DESBIENS, Thomas-Louis	1913-1932
TREMBLAY, Johnny	1933-1934
BERGERON, Jean-Baptiste	1935-1937
GIRARD, Raymond	1938
GIRARD, Joseph	1939-1941
BOUDREAU, Thomas-Louis	1942
DESBIENS, Charles-Alphonse	1943-1944
TREMBLAY, Joseph	1945-1951
GAGNON, Liguori	1952
BERGERON, Lucien	1953-1962
TREMBLAY, Benoit	1963-1971

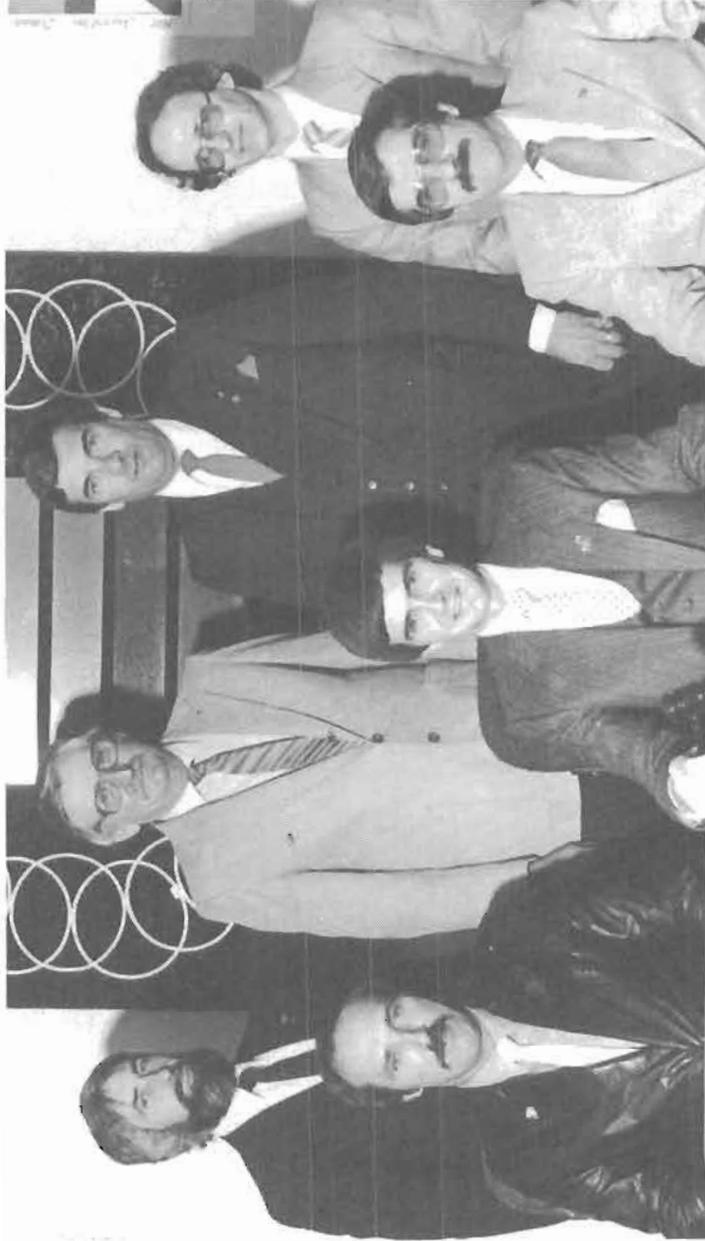
## IX POPULATION

Année	Québec	Saguenay- Lac-Saint-Jean	Saint-Bruno *
1891	1 488 535	38 281	564
1901	1 648 898	48 291	1 025
1911	2 005 776	65 888	1 305
1921	2 360 510	90 609	1 310
1931	2 874 662	105 977	1 526
1941	3 331 882	143 187	1 725
1951	4 055 681	197 910	1 885
1961	5 259 211	262 424	2 226
1971	6 027 765	265 605	2 246
1981	6 369 070	281 247	2 580

---

Source : Recensements fédéraux.

Photo: Studio Jean le photographe, Alma.



Les membres de la Corporation municipale de Saint-Bruno.  
Debout, de gauche à droite : Gérard Lachance, Maurice Morin, Jean-Paul Dufour et Richard Tremblay. Assis, de gauche à droite : Jean-Marc Côté, Clément Lajoie et Réal Tremblay.

# X CORPORATION MUNICIPALE 1985

Maire :	LAJOIE, Clément
Conseillers :	CÔTÉ, Jean-Marc DUFOUR, Jean-Paul LACHANCE, Gérard MORIN, Maurice TREMBLAY, Réal TREMBLAY, Richard
Secrétaire-trésorier :	MOISAN, Claude
Secrétaire-adjoint :	BOUDREAU, Gilles
Secrétaire :	TREMBLAY, Linda
Responsable de la Bibliothèque municipale :	RODGERS, Raymonde
Directeurs du service d'incendie :	MALTAIS, Marcel MARTEL, Cyrille
Polices municipales :	GAGNON, Ghislain MALTAIS, Marcel
Président de la Corporation des loisirs :	LAJOIE, Gaston

# XI SERVICES UTILITAIRES 1985

Assurances :	Assurances Boily ltée Boily & Cléroux inc.
Bijouterie :	Lavoie, Léopold
Camionneurs-artisans :	Desbiens, Gilles Tremblay, Guy
Coiffures :	Salon de bronzage : Salon Nicole Bouchard Salon Lisette Claveau Salon Léopold Lavoie Salon Raymonde St-Laurent
Cordonnier :	Bouchard, Jérémie
Commissaires :	Lajoie, Diane Tremblay, Laurette
Dépanneurs :	Maltais, Michel (Comptoir Sears) Accommodation R Fortin Axep (Marché Bilodeau)
Épicerie :	
Garagistes :	Guay, Guy Lessard, Rock Patoine, Jean-Guy R.M. Auto Ateliers Rosario Tremblay Gérald Savard Transports Turbide, Donald Mécanique Générale (Justin Girard) Larouche, Léon
Restaurateurs :	Bar laitier Maurice Saint-Laurent Cave à vin du Ricochet Chez Cri-cri Restaurant-bar La Coulée Restaurant-bar Marchand Tremblay Equipement ltée
Notaire :	Néron, Jacques

Salles de réception :

Salle Camaro  
Salle La Coulée

Salon funéraire Fortin & Fils

Aurélien Fortin

Stations de services :

Remorquage Arc en Ciel  
Raymond Fortin Esso  
J - Joseph Lajoie  
(Station de gaz Coop)

## XII INDUSTRIES ET COMMERCES 1985

Chaîne coopérative du Saguenay :	Siège social Meunerie Centre de rénovation (quincaillerie) Garage central Épicerie Coop
Pondoirs :	B. J. Richard Tremblay Salaison Vic Thivierge Usine de congélation de Saint-Bruno Fromagerie Maurice Saint-Laurent
Engrais chimiques et chaux :	Bouchard, Russel Maltais Maurice
Scieries :	Scierie Lachance Itée Jean-Paul Lachance Tremblay et Fils Itée
Construction :	Gaston Bergeron Albert Côté Toiturex inc. J.-H. Tremblay et Fils Itée Maçonnerie Albi Maçonnex Vilmont Truchon Romuald Truchon Bernard Dallaire
Asphalte - Terrassement - Excavation :	Cajetan Bouchard Jean-Joseph Bouchard Louis-Marie Claveau Eugène Tremblay
Équipement agricole : Distribution :	Léger Allard et Fils Almas Duchesne et Fils Les Plastiques Industriels C.J. inc.
Machiniste : Meunerie Mobile Fortin et Frères	Léo Bouchard

Lingerie :

Surplus de l'armée  
Tremblay Équipement Itée  
Gérard-Alfred Bouchard  
M<sup>me</sup> Jean-Yves Ouellet

Pâtisserie chez Martine

Sports :

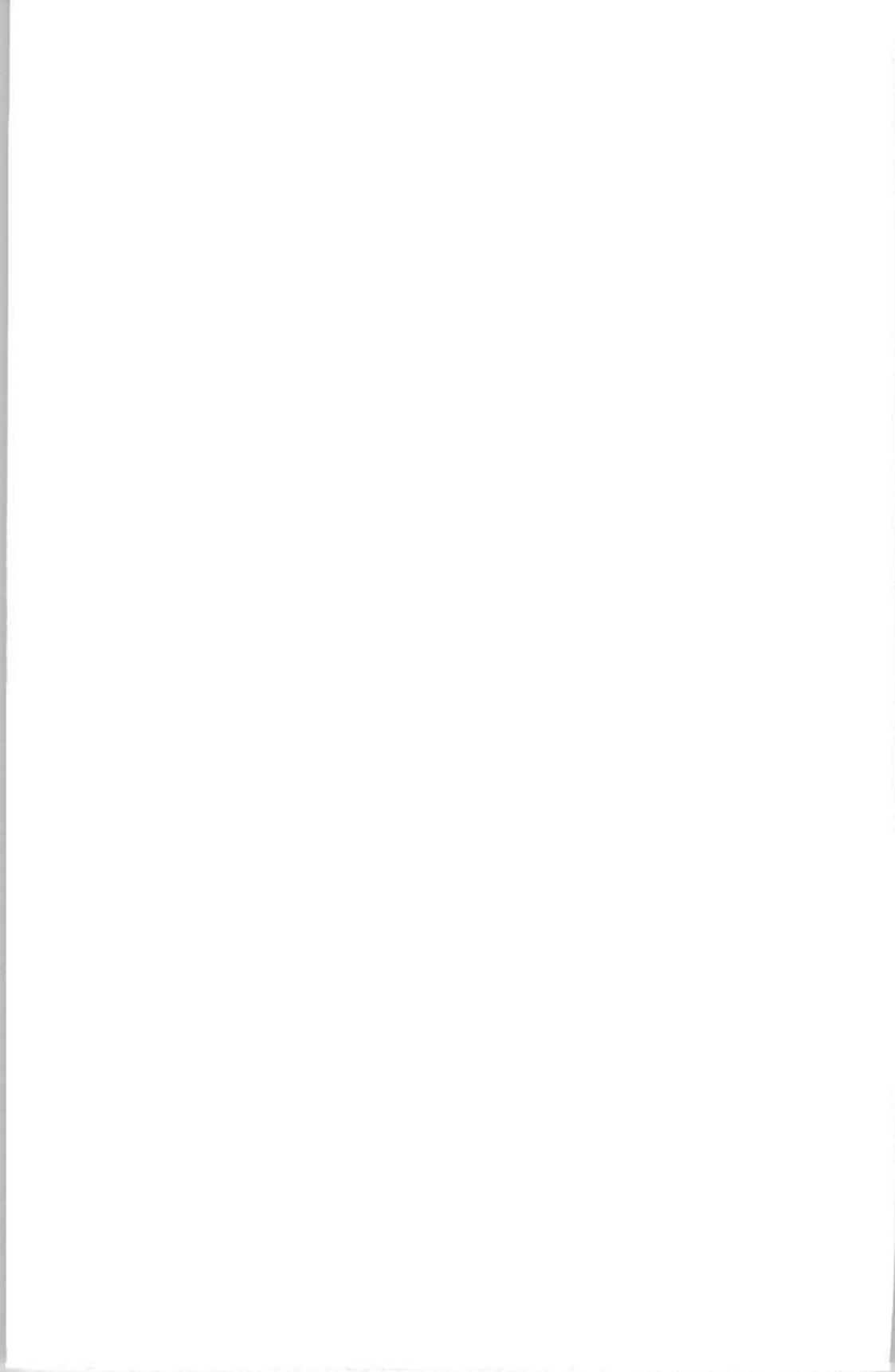
Sports motorisés Côté  
Dallaire Équipement enr

Transports :

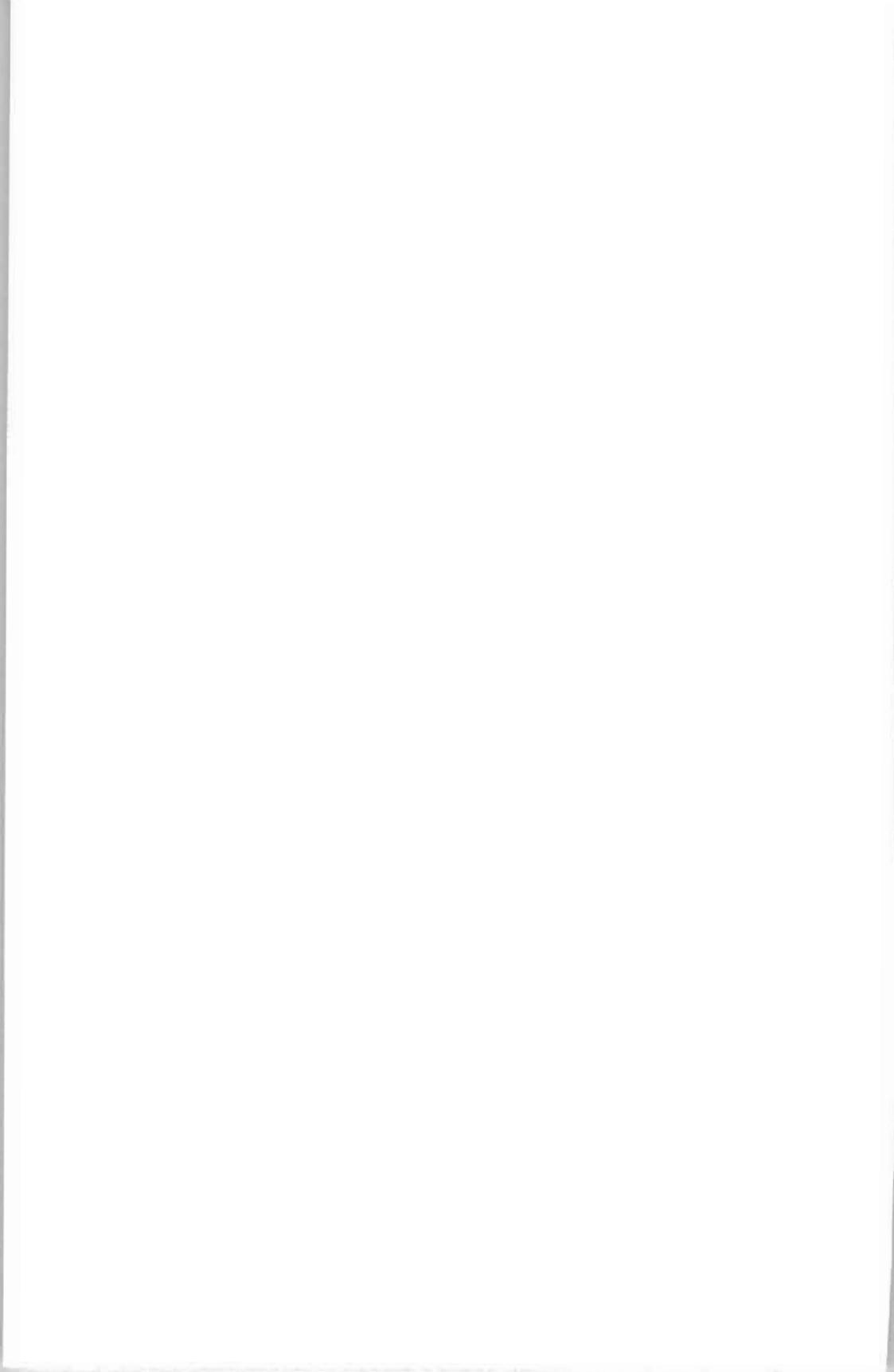
Germain Dallaire  
Entreprises Sectonel, inc.

Encadrement :

Laurent Bergeron



## BIBLIOGRAPHIE



## I. SOURCES

### A. Manuscrites

- Chicoutimi. Archives de l'Évêché.  
Rapports annuels du curé Leclerc.  
Requêtes des habitants de Saint-Bruno à l'évêque.  
Cartable de documents sur la paroisse de Saint-Bruno
- Chicoutimi. Archives nationales du Québec.  
Nous avons dépouillé systématiquement le Fonds M<sup>gr</sup> Victor Tremblay de la Société historique du Saguenay.
- Hébertville. Archives du bureau d'enregistrement des droits réels.  
Registre de transcription des actes notariés.
- Hébertville. Archives de la fabrique.  
Registre d'état civil  
Cahiers des prônes du curé Leclerc.
- Hébertville. Archives de la municipalité de la paroisse  
Registres des délibérations
- Hébertville. Archives de la municipalité du village.  
Registre des délibérations.
- Saint-Bruno. Archives de la fabrique  
Registres d'état civil  
Cahiers des prônes du curé Larouche.  
Registres de délibération de la fabrique.  
Registres des comptes et dépenses
- Saint-Bruno. Archives de la municipalité de la paroisse.  
Registres des délibérations.  
Livres des comptes.
- Saint-Bruno. Archives de la municipalité du village.  
Registres des délibérations  
Livres des comptes  
Registres des délibérations des Jeunes Laurentiens, du Cercle agricole, de l'U.C.C. de Saint-Bruno.
- Métabetchouan. Archives de la commission scolaire Belle-Rivière (section Saint-Bruno).  
Registres des délibérations.  
Livres des comptes.

## B. Imprimées

### Journal

Nous avons fait une consultation systématique du *Progrès du Saguenay* pour 1885-1910.

### Recensements du Canada

LANGELIER, J.-C. *Liste des terrains concédés par la Couronne dans la province de Québec. De 1763 au 31 décembre 1890*. Ordre de la législature, Québec.

Rapports annuels du surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec.

## C. Orales

### Enregistrements d'enquêtes :

Berthe Bouchard  
Dorila Bouchard  
Emma Bouchard  
Joseph Bouchard  
Raoul Côté  
Jean-Baptiste Fortin

Ernest Michaud  
Léonidas Munger  
Louis-Marie Parent  
Albertine Simard  
Henri Tremblay  
Roméo Tremblay

## II. ÉTUDES

### A. Ouvrages de référence

BARNABÉ, P., BEAUPRÉ, P., DUGAS, J.-Y., FORTIN, J., POIRIER, J., RICHARD, M. *Dossier toponymique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Dossiers toponymiques, 2*, Gouvernement du Québec, Commission de toponymie, Québec, 1981, 27 p.

CÔTÉ, André. *Sources de l'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tome III. Guide bibliographique*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1977, 273 p. (Centre de documentation, Direction de l'inventaire des biens culturels, Dossier 30).

DUROCHER, R., LINTEAU, P.-A. *Histoire du Québec, Bibliographie sélective (1867-1970)*, Trois-Rivières, Boréal Express, 1970, 189 p.

En collaboration : *Évocations et témoignages. Centenaire du diocèse de Chicoutimi 1878-1978*, Édition de l'évêché de Chicoutimi, 1978.

LABRIE, Vivian. «*Précis de transcription de documents d'archives orales*». Institut québécois de recherche sur la culture (I.Q.R.C.), Collection : Instruments de travail n° 4, 1982, 217 p.

SIMARD, André. *Les évêques et les prêtres séculiers du diocèse de Chicoutimi 1878-1968*. Chancellerie de l'évêché de Chicoutimi, 1969. Suppléments : 1968-1978

#### B. Ouvrages sur le Québec

BLAYS, Pierre. *Les marges de l'oekoumène dans l'est du Canada (Porte orientale du Boucher canadien et île de Terre-Neuve)*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1964, 760 p., Centre d'études nordiques (Coll. «Travaux et documents», n° 2).

HAMELIN, Jean et Roby, Yves. *Histoire économique du Québec, 1851-1896*. Montréal, Fides, 1971, 436 p.

LINTÉAU, DUROCHER, Robert. *Histoire du Québec contemporain 1867-1929*. Boréal Express, Montréal, 1979.

MONIÈRE, Denis. *Le développement des idéologies au Québec des origines à nos jours*. Éditions Québec / Amérique, Montréal, 1977, 381 p.

RUMILLY, Robert. *Histoire de la province de Québec*. 41 volumes, Montréal, divers éditeurs, 1940-1969.

SÉGUIN, Normand, en collaboration. *Agriculture et colonisation au Québec*. Montréal, Boréal Express, 1980, 220 p. (Coll. «Études d'histoire du Québec» n° 9).

VAUGEOIS, Denis et LACOURSIÈRE, Jacques. *Canada-Québec. Synthèse historique*. Montréal, Renouveau pédagogique, 1969, 615 p.

#### C. Ouvrages sur le Saguenay-Lac-Saint-Jean

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean

BÉLANGER, Léonidas. *Brèves notes historiques sur l'agriculture et l'industrie laitière*. *Saguenayensia*, 1974, vol. 16, n° 3, p. 52 à 61

BLANCHARD, Raoul. «Le Saguenay et le Lac-Saint-Jean», in *L'est du Canada français. «Province de Québec»*, tome 2, Montréal, Beauchemin, 1935 : 7-155 («Publications de l'Institut scientifique franco-canadien»).

BOILEAU, Gilles. *Le Saguenay-Lac-Saint-Jean. La documentation québécoise*. Éditeur officiel du Québec, 1977. Suivi d'un texte d'Alain Gagnon.

BUIES, Arthur. *La région du Lac-Saint-Jean, grenier de la province de Québec*. Québec, Morning Chronicle, 1890, 52 p.

GAGNON, Rodolphe. *Le chemin de fer Québec et Lac-Saint-Jean*. *Saguenayensia*, 1978, vol. 20, n° 6, p. 152 à 164.

PARÉ, Marius. *L'Église au diocèse de Chicoutimi, Tome I, (Germination et Formation 1535-1888)*, Laflamme et Charrier inc., Québec, 1983, 579 p.

PÉPIN, Pierre-Yves. *Le royaume du Saguenay en 1968. Recherche effectuée à la requête de la direction générale du développement rural.* (Ottawa, Ministère de l'Expansion économique régionale, 1969). 435 p.

SÉGUIN, Normand. *La conquête du sol au 19<sup>e</sup> siècle.* Québec, Les Éditions Boréal Express, 1977. 295 p.

SÉGUIN, Normand. *Nicolas Tolentin Hébert*, notice biographique dans *Le dictionnaire biographique du Canada.*

SAINT HILAIRE, Marc. *Le Saguenay-Lac-Saint-Jean (Chronologie sommaire) Saguenayensia*, 1978, vol. 20, n° 2, p. 35 à 36.

TREMBLAY, Victor. *Histoire du Saguenay, depuis les origines jusqu'à 1870*, Édition nouvelle (Chicoutimi, La Librairie Régionale inc.), 1968, 465 p. («Publications de la Société historique du Saguenay», n° 21).

TREMBLAY, Victor. *Alma au Lac-Saint-Jean.* (Chicoutimi), La Société historique du Saguenay, 1967, 512 p. («Publications de la Société historique du Saguenay», n° 18).

VIEN, Rossel. *Histoire de Roberval, coeur du Lac-Saint-Jean (1855-1955)*, (Montréal), Édition du Centenaire, (1955), 369 p. («Publications de la Société historique du Saguenay», n° 15).

#### D. Ouvrages portant précisément sur Saint-Bruno

DE CLAVER, Paul. «*L'appel de minuit*», *Préliminaires Grand-père Alphide*, sans date, 248 p. (Ce volume appartient à M<sup>me</sup> Almas Tremblay de Saint-Bruno.)

BERGERON, Suzie et GAGNON, Micheline. *Historique de Saint-Bruno*, Municipalité de Saint-Bruno, 31 août 1979.

TREMBLAY, Armand. *Les deux premiers colons de Saint-Bruno*, 8 p. (texte conservé aux Archives nationales du Québec à Chicoutimi).

TREMBLAY, Thomas-Louis. *L'émergence d'une collectivité, son étonnant pouvoir*, Éditions Science moderne, Chicoutimi, 1982, 300 p.

Photo: Studio Jean le photographe, Alma.



Les membres du Conseil d'administration de la Corporation du centenaire de Saint-Bruno. Debout, de gauche à droite : Vital Girard, René Bouchard, Antonio Boudreault, Noël Boily, Fleurette Tremblay, Gaston Bergeron, Clément Lajoie et Jacques Demers. Assis, de gauche à droite : Rosaire Claveau, Géraldine Duchesne, Jean-Joseph Savard, Pierrette Boucher et Jean-Joseph Lajoie.

Photo: Studio Jean le photographe, Alma.



Les membres du comité d'histoire.  
De gauche à droite : Fleurette Tremblay, Vital Girard, Jean-Joseph Savard, Jacques Demers et Cécile Boily.

